



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

Rapport économique sur l'Afrique 2007

Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification

Commandes

Pour commander des exemplaires du rapport *Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification*, de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter:

Publications
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900
Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

© Commission économique pour l'Afrique, 2007
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés
Premier tirage: mars 2007

ISBN13: 978-92-1-225048-9
ISBN10: 92-1-225048-3
Numéro de vente: F.07.II.K.1

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Production, création et publication par la Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA.
Photographies de la page de couverture: Stock.xchng vi

Table des matières

Acronymes	ix
Avant-propos	xi
Remerciements	xiii
Aperçu	1
Partie 1: Tendances économiques récentes en Afrique et perspectives pour 2007	15
1 Évolution de l'économie mondiale et incidences sur l'Afrique	17
1.1 Performance économique mondiale	18
1.2 Politiques macroéconomiques dans les pays développés	20
1.3 Déséquilibres macroéconomiques dans le monde	23
1.4 Prix mondiaux des produits africains	25
1.5 Mondialisation et incidences sur l'Afrique	27
1.6 Migration internationale et transferts de fonds	31
1.7 Conclusion	33
Bibliographie	33
2 Récentes performances économiques en Afrique et perspectives pour 2007	35
2.1 Performance de la croissance	35
2.2 Performance sectorielle	54
2.3 Développement social	60
2.4 Prévisions de croissance pour 2007 et perspectives à moyen terme	69
2.5 Conclusion	70
Bibliographie	71
Annexes	75

3	Défis globaux au développement de l'Afrique en 2006	83
3.1	Évolution des négociations commerciales	83
3.2	Financement du développement: questions et défis nouveaux pour l'Afrique	103
3.3	Conclusion	122
	Bibliographie	122
Partie 2: Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification		127
4	Tendances de la diversification en Afrique	129
4.1	Tendances de la diversification en Afrique	130
4.2	Régimes de diversification en Afrique	142
4.3	Conclusion	144
	Bibliographie	145
5	Diversification et croissance	147
5.1	Déterminants de la diversification en Afrique	148
5.2	Croissance, productivité et diversification	158
5.3	Conclusions	166
	Bibliographie	169
	Annexe	170
6	Stratégies de diversification	175
6.1	Politiques macroéconomiques de diversification – le pragmatisme plutôt que l'orthodoxie	176
6.2	Stratégies commerciales et sectorielles de diversification – retour aux fondamentaux	177
6.3	Politiques relatives au secteur financier entre investissement et diversification	179
6.4	Politiques industrielles, facteurs déterminants pour une diversification approfondie	180
6.5	Financement de la recherche pour accroître la productivité	181
6.6	Renforcement des institutions, condition préalable aux progrès en matière de diversification	182

Encadrés

1.1	La Chine et l'Inde deviennent les moteurs de la croissance de l'Afrique grâce au commerce et aux investissements étrangers directs	30
2.1	Les cours soutenus à la hausse du pétrole ralentiront la croissance et les progrès vers les OMD dans les pays africains importateurs de pétrole et à bas revenus	43
2.2	Mesures visant à accélérer la croissance	54
2.3	La Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA)	68
4.1	Exemple de réussite dans le domaine de la diversification en Égypte: Orascom International	135
4.2	La diversification dans le cadre d'une stratégie de développement du secteur privé au Kenya	139
4.3	Stratégies de diversification en Tunisie	144
5.1	Conflit et diversification: Exemple du Burundi et du Rwanda	157
5.2	Diversification en Éthiopie: un secteur horticole et des exportations de textile en plein essor	168
6.1	Promouvoir la diversification verticale en Éthiopie : l'exemple de l'industrie du cuir	178

Figures

1.1	Taux de croissance du PIB dans les principales régions, 2000-2007 (en pourcentage)	18
1.2	Taux de croissance du PIB dans les principales économies, 2000-2007 (en pourcentage)	19
1.3	Taux d'inflation dans les principales régions et économies, 2000-2007 (en pourcentage)	21
1.4	Taux d'intérêt dans les principales régions et économies, 2000-2006 (en pourcentage)	22
1.5	Solde budgétaire du gouvernement central dans certaines régions et économies, 2000-2007 (en pourcentage du PIB)	23
1.6	Balance des comptes courants de certaines régions et pays, 2000-2007 (en pourcentage du PIB)	24
1.7	Part des régions dans le commerce mondial, 1990-2004 (en pourcentage du total)	28
1.8	Part de certains pays dans le commerce mondial, 1990-2004 (en pourcentage du total)	28
1.9	Part des flux des investissements étrangers directs mondiaux par région et pour certains pays, 2000-2005 (en pourcentage)	29
1.10	Transferts de fonds des travailleurs émigrés par région, 1990-2004 (en milliards de dollars É.-U)	32
2.1	Taux de croissance du PIB réel en Afrique, 2004-2006 (en pourcentage)	35

2.2	Croissance au niveau sous-régional en 2004-2006 (en pourcentage)	38
2.3	Croissance du PIB réel dans les économies pétrolières africaines par rapport aux économies non pétrolières, 2004-2006 (en pourcentage)	40
2.4	Croissance dans les pays riches en ressources minières par rapport aux pays dépourvus de pétrole et de ressources minières (en pourcentage)	41
2.5	Les 10 pays ayant enregistré les meilleurs résultats et les cinq ayant réalisé les plus mauvaises performances en Afrique en 2006 (croissance annuelle en pourcentage)	45
2.6	Balance commerciale en Afrique par catégorie, 1997-2006 (pourcentage du PIB)	49
2.7	Taux de change effectif réel du rand sud-africain et cours de l'or, 1980-2006	50
2.8	Prévisions de croissance réelle du PIB par région en 2007 (en pourcentage)	69
3.1	Part de l'Afrique dans les exportations mondiales totales de marchandises, 1965-2005 (en pourcentage)	86
3.2	Taux d'investissement et d'épargne en Afrique subsaharienne, 1990-2004 (en pourcentage)	104
3.3	Répartition régionale de l'APD (en pourcentage des décaissements totaux)	106
3.4	L'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne (APD totale en millions de dollars)	107
4.1	Les indices de diversification pour l'Afrique	130
4.2	Indice de Hirschman normalisé: Afrique, Amérique latine et NPI d'Asie	132
4.3	Indice de Hirschman normalisé: sous-régions de l'Afrique	133
4.4	Indice de Hirschman normalisé: Afrique, Maurice et Tunisie	136
4.5	Fonctions des exportations cumulées des 10 principaux produits de base exportés par Maurice	138
4.6	Fonctions des exportations cumulées des 10 principaux produits de base exportés par le Kenya	140
4.7	Fonctions des exportations cumulées des 10 principaux produits de base exportés par la Tunisie	141
4.8	Fonctions des exportations cumulées des 10 principaux produits de base exportés par le Nigéria	142
5.1	Relation empirique entre la diversification et l'investissement dans les économies africaines	150

Tableaux

1.1	Variations des prix des produits de base dans le monde, 2000-2005 (en pourcentage)	26
2.1	Résumé des performances de la croissance, 1998-2006	37
2.2	Répartition des pays africains en fonction des déficits budgétaires, 2004-2006 (nombre de pays)	46
2.3	Répartition des pays africains en fonction des taux d'inflation, 2004-2006 (nombre de pays)	47
2.4	Flux extérieurs, épargnes intérieures et investissements pendant la période 1998-2006	52
2.5	Performance du secteur agricole par sous-région	55
2.6	Taux de croissance de la production des produits de base, 1990-2004	56

2.7	Performance du secteur des services dans les principales sous-régions africaines	58
2.8	Stade de réalisation des OMD en Afrique	61
A2.1	Tendance des indicateurs de base du secteur gazier en Afrique	75
A2.2	Tendance des indicateurs de base du secteur pétrolier en Afrique	76
A2.3	Arrivées internationales de touristes	78
A2.4	Les 20 destinations touristiques les plus prisées en Afrique (en milliers de touristes)	80
A2.5	Classement en fonction des recettes du tourisme (en millions de dollars É.-U.)	81
3.1	Comparaison des exportations de marchandises, monde et Afrique, 2000-2005 (en milliards de dollars)	83
3.2	Sources de financement externe en Afrique subsaharienne (en milliards de dollars)	108
3.3	Apports nets d'investissements étrangers directs selon les régions (en milliards de dollars)	109
3.4	Proportion de l'aide bilatérale aux PMA sans conditionnalité (en %)	115
A5.1	Déterminants de la diversification en Afrique	170
A5.2	Corrélation entre la diversification et les différentes variables économiques en Tunisie, au Kenya, au Nigéria, au Burkina Faso et au Soudan	171
A5.3	Croissance économique et diversification - le lien productivité	172
A5.4	Régimes de diversification et contribution de la productivité à la croissance	173

Acronymes

ACP	États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ACR	Accord commercial régional
AGOA	Loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités de l'Afrique
AMNA	Accès aux marchés des produits non agricoles
AN	Afrique du Nord
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
ASS	Afrique subsaharienne
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CVGA	Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique
DFQF	Marché sans droits et sans quotas
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IDE	Investissement direct étranger
MERCOSUR	Marché commun du Sud
NPI	Nouveaux pays industrialisés
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-DAES	Département des affaires économiques et sociales au Secrétariat de l'ONU
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAM	Programme alimentaire mondial

PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
RDC	République démocratique du Congo
RNB	Revenu national brut
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SGP	Système généralisé de préférences
SGPC	Système général de préférences commerciales
TCRE	Taux de change réel effectif
TSD	Traitement spécial et différencié
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Avant-propos

De nos jours, de profondes mutations caractérisent de plus en plus l'économie mondiale dans toutes ses composantes. Si les pays industrialisés et les économies émergentes parviennent à endiguer les multiples chocs exogènes et endogènes liés à ces mutations, l'Afrique, quant à elle, peine toujours à y faire face. Une telle situation, dont les conséquences sont souvent indescriptibles confine, en ce début du XXI^e siècle, notre continent dans la pauvreté.

Face aux défis imposés par la mondialisation et la hausse continue de la pauvreté, les Chefs d'État, ont décidé, au cours des derniers sommets de l'Union africaine, de mettre tout en œuvre pour assurer la stabilité et la paix sur le continent, renforcer les capacités de gouvernance et l'État de droit, lutter contre la corruption, accélérer l'intégration économique et politique, réaliser les investissements indispensables et soutenir la croissance et le développement rapide du marché commun africain.

La volonté politique maintes fois exprimée par les Chefs d'État et de gouvernement africains pour inverser la tendance de marginalisation du continent dans l'économie mondiale et permettre à nos pays de mobiliser et exploiter efficacement leurs ressources, est aussi marquée par la nécessité de conjuguer les efforts pour atteindre les objectifs fixés.

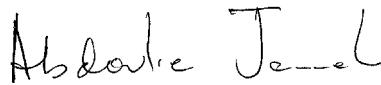
La réponse à cet appel pressant pour une mobilisation des ressources continentales, passe par le renforcement de la coopération entre les principaux acteurs du développement qui trouve dans ce travail riche du Rapport économique sur l'Afrique 2007, réalisé conjointement par la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique, l'expression de la volonté commune d'unir nos forces et de contribuer aux efforts entrepris dans la bataille pour le développement.

Cette première fait suite au travail réalisé conjointement en 2005 et 2006 dans le rapport d'évaluation de l'État de l'intégration régionale en Afrique (ARIA). Elle doit s'amplifier dans les années à venir avec la collaboration et l'implication des autres acteurs économiques de l'Afrique pour que l'on puisse atteindre les objectifs nobles fixés pour sortir nos pays du sous-développement et de la pauvreté et garantir la paix, la stabilité et le progrès durable.

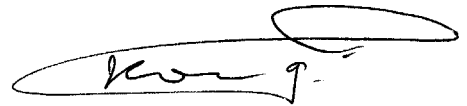
Les analyses de ce Rapport font un diagnostic de l'économie mondiale et dégagent des perspectives de développement en Afrique par l'application des réformes structurelles pour diversifier et moderniser l'économie, relever la compétitivité, développer le commerce, accélérer la croissance et réduire la pauvreté.

Loin de se figer dans des politiques préconçues dont les résultats ont été décevants pour le continent, ce rapport, dans une approche pragmatique fondée sur la valorisation des expériences réalisées à l'intérieur et à l'extérieur du continent, du savoir-faire et des compétences acquises, identifie les moyens de mobiliser les ressources régionales pour affronter les nombreux défis de la mondialisation et des nouvelles technologies de la communication et constitue une étude riche qui pourra servir de référence dans la recherche des politiques de développement en Afrique.

Ce travail de grande qualité, réalisé par des experts africains, interpelle tous les décideurs de nos États, relance le débat politique, permet de renforcer la recherche sur l'intégration économique et le développement durable et d'adapter les stratégies et les mesures proposées aux conditions spécifiques de chaque pays.



Abdoulie Jannah
Secrétaire exécutif
Commission économique pour l'Afrique



Alpha Oumar Konaré
Président
Commission de l'Union africaine

Remerciements

Le Rapport économique sur l'Afrique 2007 a été préparé sous la supervision générale du Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), M. Abdoulie Janneh, et du Président de la Commission de l'Union africaine, M. Alpha Oumar Konaré.

L'équipe chargée de le préparer a été dirigée par Hakim Ben Hammouda, Directeur de la Division du commerce, de la finance et du développement économique de la CEA, et Maxwell M. Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine. Elle comprenait: Stephen Karingi, Patrick Osakwe, Abdoulahi Mahamat, Susanna Wolf, Adam Elhiraika, Ralf Krüger, Bchir Mohamed Hedi, Chemingui Mohamed, Ben Idrissa Ouédraogo, Berhanu Haile-Mikael, Rémi Lang, Robert Lisinge, Abebe Shimeles, Nassim Oulmane, Mustapha Sadni-Jallab, Bashir Condé, Kavazeua Katjomuise, Sher Verick et Léonce Ndikumana. L'équipe a bénéficié de la précieuse contribution d'économistes de l'Union africaine, notamment René Nguettia Kouassi, Abdallah Msa, Djimadoum Mandekor et Charunbira Ndinaye. Elle a aussi apprécié l'excellente assistance de Tsedale Demissie, Thiekoro Doumbia et Marie Ahamada, en matière de recherche.

Le Rapport a bénéficié d'examen approfondis et de suggestions d'experts appartenant à diverses institutions de recherche du continent, ainsi que d'experts du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, du Bureau international du Travail (BIT), de l'Union africaine et de fonctionnaires de la CEA, tant au siège que dans les bureaux sous-régionaux, qui ont contribué à la rédaction aussi bien de la note conceptuelle que du texte du Rapport. Le groupe d'experts extérieurs qui a examiné le Rapport était composé comme suit:

- Collègues d'institutions de recherche: Jean-Christophe Boungou Bazika, Lawrence Bategeka, Déo Ngendakumana, Sylvain Ndo Ndong, Bankole Oni, Jacques Ngoie Kibambe, Moustapha Kassé, Touna Mama, Olusanya Ajakaiye, Snowy Joyce Khoza, Josephilda Nhlapo-Hlope, Alfred G. Nhema, Joe Feerey, Gebrehiwot Ageba, Yodit Beyene, Mulugeta Tadesse, Mulu Gebreyesus, Arsène Konan Kouadio, Mahmoud Ben Romdhane et Bensaid Mohammed;
- Collègues du PNUD: Gilbert Hounbo, Vinetta Robinson, Bouna Diouf, Fidèle Sarasorro, Lamin Manneh, Ngila Mwase, Sebastian Levine, Alexander Aboagye, John Karlsrud, Abdoulie Sireh-Jallow et Marcellin Ndong-Ta;

- Collègues du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU: Rob Vos, Pingfan Hong, Alex Izurieta et Oumar Diallo; et
- Collègues du BIT: Lawrence Egulu, Azita Berar-Awad, Riswanul Islam, Malte Luebker, Duncan Campbell, Muhammed Muqtada, et Sabrina de Gobbi.

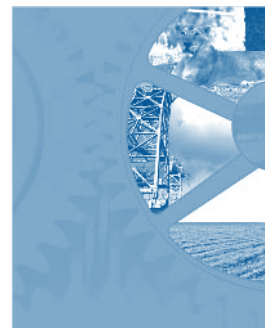
Les experts des bureaux sous-régionaux étaient Souleymane Traoré, Alfred Latigo et Pierre Demba. Les experts du siège de la CEA étaient, entre autres: Eltigani Ateem, Alex Tindimubona, Amson Sibanda, Hamdou Wane, Joseph Atta-Mensah, Kasirim Nwuke, Reto Thoenen, Vanessa Steinmayer, Juliana Gonsalves, Andrew Allimadi, Josiah Maximilian Jarrett, Adrian Gauci, Yinka Adeyemi, Kwabia Boateng, Chantal Dupasquier, Kaleb Demeksa, Pancrace Niyimbona, Daniel Tanoé, Derrahi Kareem, Johnson Oguntola, Abdoulaye Niang, Kwadwo Tutu, Houda Mejri, Souleymane Abdallah, Tacko Ndiaye, Bakary Dosso, Jacques Moulot, Adeyemi Dipeolu, Peter Gabriel Robleh, Angelica Njuguna, Amal Nagah Elbeshbishi, Islam Swaleh, Hodan Abdi Aden, Derrese Degefa et Kwadu Tatu.

Le Rapport a bénéficié des commentaires et suggestions détaillées et constructives de Joséphine Ouédraogo, Secrétaire exécutive adjointe par intérim de la CEA, ainsi que de tous les directeurs de division et de bureau sous-régional: Urbain Zadi, Josué Dioné, Thokozile Ruvidzo, Aida Opoku-Mensah, Dimitri Sanga, Okey Onyejekwe, Robert Okello, Yousif Suliman, Karima Bounemra Ben Soltane, Halidou Ouédraogo, Hachim Koumare, Gordon Anyango et Jennifer Kargbo.

Nous tenons également à remercier les groupes anglais et français de traduction et d'édition de la Section des publications et de la gestion des conférences, pour l'édition, le traitement de texte, la correction d'épreuves, la traduction, l'élaboration, la présentation, le contrôle de qualité, l'impression et la diffusion du Rapport. Le Service de l'information et de la communication a été d'une assistance précieuse pour le contrôle de qualité, la sensibilisation des médias et la diffusion du Rapport.

Nous remercions enfin Asnaketch Amde, Thérèse Ouédraogo, Almaz Tesfasion, Agare Kassahun, Solomon Wedere et Bekele Demissie, pour leur formidable appui administratif tout au long de la production du Rapport.

Aperçu



Croissance mondiale modérée et risque de déséquilibres macroéconomiques

En 2006, la croissance de l'économie mondiale a été légèrement supérieure à celle de 2005, passant de 3,5% à 3,8%. Cette progression s'explique par le dynamisme des pays asiatiques, qui continuent d'afficher des taux de croissance de plus de 8%. Dans les économies développées, en revanche, la croissance reste modeste et n'a pas encore atteint le niveau antérieur à l'année 2001. Les principaux obstacles à la croissance sont les déséquilibres macroéconomiques au niveau mondial, associés à des politiques macroéconomiques restrictives dans les pays développés, ce qui empêche une reprise tirée par la demande. Les cours élevés du pétrole compromettent également la croissance dans les pays développés et dans les pays en développement en raison de coûts de production élevés.

Les pays développés, en particulier les États-Unis, font face aux aggravations du déficit du compte courant, du déficit public et celui du secteur privé, qui menacent le redressement économique au niveau national et la stabilité financière mondiale. Aux États-Unis, augmentant de façon systématique depuis les années 90, le déficit des opérations courantes a représenté 6,6% du PIB en 2006. Le solde budgétaire, excédentaire en 2000 (1,9% du PIB), a fait place à un déficit qui s'accroît, atteignant 2,5% du PIB en 2006. Par ailleurs, la situation du secteur privé continue de se détériorer en raison d'une insuffisance de l'épargne causée, en partie, par l'accès facile au crédit destiné à la consommation.

Jusqu'ici, les déficits grandissants des États-Unis ont été financés par l'épargne des pays en développement, en particulier les pays asiatiques et les économies émergentes exportatrices de pétrole du Moyen-Orient. L'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ont enregistré une augmentation de leurs excédents en compte courant depuis 2000. La Chine, en particulier, a vu son excédent passer de 1,7% du PIB en 2000 à 7,2% en 2006, faisant d'elle la plus importante source de financement du déficit des États-Unis. Dans les pays en développement, les banques centrales ont accumulé des réserves massives libellées en dollars des États-Unis, en partie pour empêcher l'appréciation de la monnaie nationale. Ces réserves n'ont rapporté que de faibles rendements aux détenteurs d'actifs, compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt mondiaux, qui a cependant permis aux États-Unis d'accumuler des dettes à bas prix.

Toutefois, la volonté des banques centrales de continuer à accumuler des réserves à faible rendement a des limites. Les marchés cherchent des assurances sur la capacité des décideurs à maîtriser les déséquilibres. Il faudra donc une action concertée et coordonnée des pays développés et des pays en développement pour corriger ces déséquilibres de façon coordonnée. Le mécanisme d'ajustement consistera notamment à réduire le déficit des États-Unis, à augmenter l'investissement dans d'autres pays (avec une diminution de l'épargne nette dans les pays très excédentaires) associé à un dollar faible, ce qui permettra de corriger le déficit commercial des États-Unis et d'éliminer les incitations à accumuler des réserves. Plus important encore, il sera crucial d'accélérer la croissance dans les pays développés comme dans les pays en développement, ce qui nécessitera un assouplissement de l'orientation de la politique économique pour favoriser un redressement tiré par la demande.

Croissance améliorée mais toujours insuffisante

Les économies africaines continuent de maintenir la dynamique de croissance des années précédentes, affichant un taux global de croissance réelle du PIB de 5,7% en 2006 contre 5,3% en 2005 et 5,2% en 2004. Pas moins de 28 pays ont enregistré une amélioration de la croissance en 2006 par rapport à 2005. Seul le Zimbabwe a enregistré un taux de croissance négatif en 2006. Comme les années précédentes, la croissance a été soutenue par une amélioration de la gestion macroéconomique dans de nombreux pays et par une forte demande mondiale des principaux produits d'exportation africains, ce qui s'est traduit par une hausse des prix à l'exportation, en particulier les prix du pétrole brut, des métaux et des ressources minières.

Toutefois, pour la plupart des pays africains, les taux de croissance réels sont restés relativement bas par rapport aux objectifs de développement qu'ils se sont fixés. Seuls cinq pays ont atteint un taux de croissance réel du PIB de 7% ou plus entre 1998 et 2006. À ce rythme, peu de pays seront en mesure de réaliser les OMD d'ici à 2015. Cela étant, les résultats ont été sensiblement différents dans les cinq sous-régions. L'Afrique du Nord a connu la plus forte accélération du taux de croissance du PIB, suivie de l'Afrique centrale. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe ont enregistré un ralentissement de la croissance, alors que l'Afrique de l'Est a maintenu le même taux de croissance qu'en 2005. La forte dépendance à l'égard des produits de base demeure une caractéristique commune de la production, des exportations et de la croissance dans toutes les sous-régions. Cette situation expose le continent aux chocs extérieurs et l'oblige à faire de la diversification économique une priorité absolue dans ses politiques de croissance.

Le groupe des pays exportateurs de pétrole a contribué pour 57,5% au taux de croissance de 5,7% enregistré par le continent en 2006, contre 53,4% en 2005. Une gestion efficace des recettes pétrolières et une diversification de l'économie sont indispensables pour que ces pays réduisent leur vulnérabilité aux chocs pétroliers et réalisent une croissance durable.

Une meilleure gestion économique et une augmentation des prix des produits de base non pétroliers ont plus que compensé l'impact négatif de la hausse des cours du pétrole sur le PIB réel des pays africains importateurs de pétrole. L'impact de la hausse des cours du pétrole sur la croissance a été particulièrement modéré dans les économies dépourvues de pétrole et de ressources minières, qui ont vu leur taux de croissance s'améliorer, passant de 4,1% en 2005 à 5,8% en 2006, grâce à l'allègement de la dette et à une augmentation des flux d'aide, ainsi qu'à de meilleurs résultats agricoles et à une hausse des prix des produits agricoles. Dans les pays non pétroliers mais dotés de ressources minières, le taux de croissance est resté inchangé en 2006 par rapport à 2005, les gains tirés de la hausse des prix des ressources minières ayant été atténués par les effets de l'augmentation des cours du pétrole.

Pour réduire au minimum les effets de la hausse des cours du pétrole sur l'inflation et la stabilité macroéconomique en général, les gouvernements africains devront adopter des politiques prudentes, en évitant en particulier la monétisation des déficits budgétaires. Parallèlement, la communauté internationale des donateurs et les institutions financières internationales devront apporter un soutien particulier aux pays africains à faible revenu et importateurs de pétrole, afin d'atténuer l'impact de la hausse des cours du brut. En particulier, l'allègement de la dette et le financement du déficit budgétaire par des ressources extérieures supplémentaires non génératrices d'endettement sont absolument nécessaires pour aider les pays africains importateurs de pétrole à maintenir la croissance économique et à réaliser les OMD.

Balances des opérations courantes influencées par le secteur des ressources

Pour la troisième année consécutive, l'Afrique a enregistré un excédent de la balance des opérations courantes (qui passe de 2,3% du PIB en 2005 à 3,6% en 2006) avec une tendance à la hausse. En moyenne, la position de la balance des paiements de l'Afrique reflète largement l'évolution de la situation des pays pétroliers, qui ont enregistré des excédents commerciaux en hausse, alors que les pays importateurs de pétrole ont vu leurs déficits commerciaux se creuser. L'aggravation du déficit commercial a été plus prononcée dans les pays sans littoral.

Si les taux de change sont restés stables dans la plupart des pays, la forte dépendance des économies africaines à l'égard des produits de base les expose à des fluctuations des termes de l'échange et à la volatilité extrême des taux de change. La plupart des pays africains sont tributaires du pétrole et des ressources minières ou de quelques produits agricoles comme le thé, le café et le cacao. Les fluctuations du cours des produits de base ont donc un impact significatif sur le taux de change dans ces pays. Cette situation contraint de nombreux pays africains à accumuler des réserves en devises considérables à un coût économique élevé. Il serait préférable d'adopter une stratégie globale (adaptée à chaque pays) de réglementation prudentielle et de contrôle des capitaux qui puisse réduire au minimum les risques de change tout en permettant aux pays de bénéficier de l'augmentation des recettes d'exportation et des flux d'investissement direct étranger (IDE).

Nécessité d'une nouvelle approche en matière de politique de croissance

Plus que jamais, tout le monde s'accorde à penser que les politiques générales de croissance «à formule unique», prévues dans les programmes de stabilisation économique et de réforme de seconde génération n'ont pas amélioré la situation des pays africains. Outre le maintien de la stabilité macroéconomique, les pays africains ont besoin d'adopter des politiques budgétaires et monétaires orientées vers la promotion de l'investissement intérieur, la création d'emplois et la croissance. De plus, il est nécessaire d'identifier les obstacles de croissance et de valoriser les politiques sectorielles, et de concevoir des mécanismes d'incitation pour orienter les ressources vers les secteurs qui présentent le plus fort potentiel de croissance et de création d'emplois.

Développement social: progrès vers les OMD en deçà des attentes.

Comparée aux autres régions, l'Afrique continue d'être à la traîne en ce qui concerne tous les indicateurs de développement social. Les indices de pauvreté n'ont pratiquement pas varié depuis des décennies. La proportion moyenne de la population vivant au-dessous du seuil de la pauvreté était de 44% en 2002, contre 44,6% en 1999. On peut donc difficilement parler de progrès notable en matière de réduction de la pauvreté. L'Afrique subsaharienne est également loin d'atteindre l'objectif d'éducation primaire pour tous, et ce malgré la progression sensible des taux nets de scolarisation qui sont passés de 53,0% à 64,2% de 1990 à 2004. En Afrique du Nord, ces taux sont passés de 80,6% à 94,0% sur la même période. Il est crucial d'accroître l'investissement dans le domaine de l'éducation pour répondre à la croissance de la demande et éviter que l'expansion de la scolarisation ne se fasse au détriment de la qualité de l'enseignement. Il faudra également multiplier les efforts pour accélérer les progrès vers l'égalité des sexes dans l'accès à l'éducation.

Les progrès accomplis dans le domaine de la santé restent également modestes, l'Afrique subsaharienne étant devancée par l'Afrique du Nord. La propagation de la pandémie de VIH/sida menace gravement le secteur de la santé. À l'heure actuelle, plus de 25 millions d'Africains vivent avec le VIH et, sur les 2,8 millions de décès dus au sida en 2005 dans le monde, deux millions se sont produits en Afrique. Dans les 38 pays africains les plus durement touchés, on s'attend à 19 millions de décès supplémentaires dus au sida entre 2010 et 2015. Il faudra donc accroître les ressources budgétaires destinées à la prévention - notamment par l'éducation - et au traitement, afin d'arrêter la propagation de cette pandémie.

Les pays africains continuent aussi de faire face à d'autres maladies mortelles, en particulier le paludisme, qui reste la principale cause de décès sur le continent. L'investissement dans les moustiquaires traitées aux insecticides a prouvé son efficacité en matière de prévention du paludisme. Toutefois, beaucoup reste à faire pour remporter la bataille contre cette maladie et d'autres encore, comme la tuberculose, qu'il est possible de prévenir et de traiter.

Perspectives de croissance pour 2007 et à moyen terme

L'Afrique devrait réaliser un taux de croissance de 5,8% en 2007, ce qui est légèrement supérieur au taux de 2006 (5,7%). La demande mondiale de produits africains, en particulier le pétrole, les ressources minières et les produits agricoles, devrait rester forte, mais ces prévisions sont tributaires de la reprise économique dans les pays industriels et du maintien de la forte croissance dans les pays émergents d'Asie, notamment la Chine. Par ailleurs, le respect des promesses concernant l'aide et l'allègement de la dette permettra aux pays africains d'augmenter les dépenses dans des secteurs clés, notamment l'infrastructure et les services sociaux. En outre, l'amélioration de la gestion macroéconomique permettra non seulement de réduire l'inflation à court terme, mais aussi de stimuler l'investissement privé et la croissance.

Parmi les facteurs susceptibles de compromettre la croissance en 2007 et les années suivantes figurent l'absence de diversification de la production et des exportations, l'instabilité et la vulnérabilité aux perturbations qu'elle entraîne, ainsi que l'aggravation de la pandémie de VIH/sida, qui réduit l'offre de main-d'œuvre et sa productivité. De même, l'inefficacité de l'infrastructure publique et l'absence d'un approvisionnement fiable en énergie au niveau national, ainsi que la faible intégration des réseaux de transport et d'énergie au niveau régional, continueront de compromettre la productivité et la compétitivité sur le marché international. La hausse des cours du pétrole représente un grand sujet de préoccupation pour les pays africains, qui doivent continuer à maîtriser l'inflation, à promouvoir la stabilité budgétaire, à améliorer la situation du compte courant et à renforcer la croissance.

Financement du développement: défis et possibilités

Depuis quelques années, le financement du développement en Afrique connaît des évolutions encourageantes qui devraient contribuer à améliorer les perspectives de croissance du continent dans les années à venir. Toutefois, beaucoup reste à faire en ce qui concerne aussi bien le volume des ressources extérieures que l'efficacité de l'utilisation de ces ressources.

Endettement extérieur toujours élevé et flux de capitaux privés insuffisants

L'espoir que la dette extérieure de l'Afrique soit considérablement réduite dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et que les réformes économiques stimulent les flux de capitaux privés, tarde à se concrétiser. Bien que le stock de la dette africaine rapporté au PIB ait considérablement diminué, les obligations au titre du service de la dette sont restées inchangées en 2006, en raison de la hausse des taux d'intérêt. La charge de la dette compromet sérieusement les dépenses d'investissements publics et freine en fin de compte la croissance et la création d'emplois.

Le continent a bénéficié d'importants apports de capitaux extérieurs, sous forme d'aide publique au développement (APD) (y compris l'allègement de la dette), qui devraient stimuler la croissance économique dans les années à venir. L'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) lancée par le Groupe des Huit (G-8) à son Sommet de 2005 à Gleneagles a apporté à 13 pays d'Afrique subsaharienne une indispensable bouffée d'oxygène. Toutefois, ces mesures d'allègement de la dette sont insuffisantes et davantage de ressources externes seront nécessaires pour aider les pays africains à augmenter leurs taux de croissance et à réduire significativement la pauvreté. L'investissement intérieur brut reste bien en deçà du niveau pouvant permettre à l'Afrique de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Il faudra d'importants apports financiers extérieurs pour combler le déficit chronique entre l'investissement et l'épargne, afin de relancer la croissance économique.

Évolution encourageante en matière de financement extérieur, mais versements inférieurs aux promesses

Reconnaissant l'impact de leurs politiques et pratiques sur l'efficacité de l'aide, les donateurs se sont engagés à mieux les harmoniser pour en améliorer l'incidence sur le développement des pays bénéficiaires. Cet engagement figure dans un certain nombre de déclarations internationales, notamment le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Rome, la Déclaration de Paris et, récemment, celle du G-8 à Gleneagles. Toutes ces déclarations appellent à l'augmentation des ressources en faveur des pays en développement et à l'amélioration de la fourniture et de la gestion de l'aide pour que celle-ci ait une incidence plus grande sur le développement des pays bénéficiaires.

Les versements au titre de l'aide restent en deçà de l'objectif d'une APD équivalant à 0,7% du RNB que les donateurs se sont engagés à atteindre. Le ratio moyen des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) était de 0,26% en 2004. Toutefois, un petit nombre de pays a atteint l'objectif.

S'agissant de l'efficacité de l'aide, les pays donateurs ont accompli des progrès considérables en déliant l'aide fournie aux pays africains. La part d'aide non liée que les pays membres du CAD ont accordée aux pays les moins avancés (PMA) est passée de 55% au cours de la période 1999-2001 à 68% en 2004. Toutefois, les résultats varient considérablement d'un pays du CAD à l'autre. La Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège et le Royaume-Uni par exemple, sont passés avec succès de l'aide liée à l'aide non liée, tandis que d'autres maintiennent encore des ratios élevés entre les deux. Pareillement, les pays membres du CAD ont fait des progrès considérables en faisant passer la part de dons dans l'APD, de 49% au cours de la période 1980-1984 à 90% au cours de la période 2002-2004.

Les pays donateurs ont fait également des avancées notables en honorant leurs engagements concernant l'allègement de la dette. Les pays africains ont bénéficié de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) annoncée au Sommet du G-8 à Gleneagles. Si cet allègement de la dette est le bienvenu, il est toutefois insuffisant pour financer les nombreuses priorités de développement de l'Afrique.

Financement du développement national

Comme on l'a vu dans d'autres régions en développement, notamment en Asie de l'Est, la mobilisation des ressources intérieures joue un rôle fondamental dans le financement des investissements consacrés aux infrastructures économiques et sociales et la lutte contre la pauvreté.

De tout temps, en Afrique subsaharienne l'épargne a été inférieure à 20% du PIB, soit bien moins que la moyenne enregistrée par l'Asie de l'Est et le Pacifique (35%), l'Amérique latine et les Caraïbes (21%) et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (26%). Dans le même temps, il est encourageant de voir que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont su mobiliser l'épargne intérieure. En effet, cinq pays (l'Algérie, le Botswana, le Gabon, le Nigéria et la République du Congo) ont des taux d'épargne intérieure supérieurs à 30%. Aussi, l'un des principaux défis à relever par ces pays est-il de savoir comment traduire cette hausse de l'épargne intérieure en investissements productifs, en particulier dans les activités non liées au pétrole ou aux ressources minières, de façon à garantir une croissance économique durable. Les autres gouvernements africains devront axer leurs efforts sur la mobilisation de l'épargne publique et privée.

En conséquence de faibles niveaux d'épargne associés à des flux de capitaux privés limités, les pays d'Afrique subsaharienne ont des taux d'investissement inférieurs à ceux d'autres régions en développement. Par exemple, pendant la période 2000-2004, l'investissement intérieur représentait 18% du PIB en Afrique subsaharienne contre 31% pour l'Asie de l'Est et le Pacifique.

Face à ce problème, il est nécessaire de développer des marchés de capitaux intérieurs, y compris des marchés obligataires et des marchés boursiers, qui peuvent beaucoup contribuer à accroître aussi bien la qualité que la productivité de l'investissement. Il y a actuellement 21 marchés boursiers en Afrique, mais ils se caractérisent encore par leur illiquidité, leur faible intégration aux marchés régionaux et mondiaux et par diverses contraintes en matière de capacités et de technologie. L'intégration régionale des marchés de capitaux en Afrique permettrait de résoudre ces problèmes, en particulier pour les petites économies. De façon générale, pour accélérer le développement des marchés de capitaux, les gouvernements doivent accroître les capacités de toutes les parties prenantes, investir dans les infrastructures et promouvoir la bonne gouvernance.

Évolution des négociations commerciales

On s'accorde à reconnaître que les négociations commerciales sont un outil majeur pour accroître les perspectives commerciales et faciliter l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Ces négociations sont toutefois loin de répondre aux attentes du continent. On attendait beaucoup de l'aboutissement du cycle de Doha.

De même, nombreux sont ceux qui estiment que les Accords de partenariat économique (APE) avec l'UE conduiraient à une amélioration du climat des affaires dans les pays africains, en favorisant l'accroissement des investissements et en stimulant la diversification de leurs économies.

Il est toutefois à déplorer que, sur le front des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les progrès aient été limités et en deçà des attentes des pays africains. L'impasse des négociations de l'OMC semble être principalement liée au désaccord sur les niveaux de la demande et des offres concernant l'agriculture, un domaine critique pour les perspectives de développement de l'Afrique. Cette absence de progrès constitue visiblement un revers pour le processus multilatéral, empêchant la communauté internationale, et plus particulièrement les pays les plus pauvres, de tirer parti d'améliorations significatives du système commercial multilatéral.

Les progrès limités des négociations de l'OMC nuisent à l'initiative sur le coton, qui était parrainée par certains pays africains en vue de l'élimination des subventions accordées par les pays développés au coton. Alors que le secteur du coton et du textile en Afrique offre d'énormes possibilités de diversification, les retards enregistrés dans la finalisation du cycle de Doha empêchent d'en tirer parti. La Conférence ministérielle tenue à Hong Kong en décembre 2005 a abouti à un accord sur l'élimination des subventions à l'exportation de coton, mais aucun accord n'a été conclu sur l'élimination des subventions intérieures. On s'attendait à ce que l'avancée des négociations de l'OMC permette de conclure rapidement un accord sur le coton.

L'un des faits nouveaux les plus significatifs est sans doute l'évolution de la participation des pays africains aux négociations proprement dites. Les pays africains ont non seulement participé activement à la définition du mandat des négociateurs, mais ont aussi été actifs à chaque étape des négociations. Cette participation active n'a pas donné de résultats concrets pour ce qui est du traitement global des questions prioritaires pour l'Afrique.

On est de plus en plus préoccupé en Afrique par le fait que les APE, tout en représentant un important potentiel de croissance et de développement, posent des défis de taille au niveau des coûts d'ajustement. Le blocage des négociations à l'OMC complique également le processus des APE. Faute d'une évolution de la situation concernant les règles relatives aux arrangements commerciaux préférentiels, des incertitudes majeures subsistent quant au degré de flexibilité qu'auraient les pays africains sur la durée des périodes de transition et la portée de la libéralisation. Les négociations sur les APE sont sans doute le défi majeur à relever par les responsables africains de la politique commerciale, en particulier au vu de la lenteur du cycle de Doha. Elles constituent certes des défis de taille, mais n'en sont pas moins des opportunités en matière de développement pour le continent.

Compte tenu de la lenteur des négociations à l'OMC et du processus en cours concernant les APE, les pays africains ont encore plus intérêt à diversifier leurs marchés d'exportation. Ils sont impliqués dans plusieurs accords et négociations

de libre-échange au niveau régional. La promotion de l'intégration régionale africaine est depuis longtemps un des objectifs du continent, mais cette dernière reste entravée par plusieurs obstacles, notamment des facteurs politiques et sécuritaires, la médiocrité des infrastructures de transport et de communications, le peu de complémentarité dans les structures de production et le réseau complexe des appartenances à différentes communautés économiques régionales (CER).

Les arrangements commerciaux préférentiels sont des structures complémentaires prometteuses aux fins de la diversification. Trente-sept pays africains remplissent les conditions pour bénéficier de la Loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités en Afrique (AGOA), qui accorde aux pays africains l'accès quasiment en franchise de droits et sans contingent au marché des États-Unis. Trente-quatre pays africains sont des PMA et peuvent, par conséquent, bénéficier de l'initiative de l'UE intitulée «Tout sauf les armes». D'autres pays africains qui ne sont pas des PMA sont soit des bénéficiaires du système généralisé de préférences (SGP) de l'UE, soit des parties à un accord de libre-échange bilatéral avec l'UE.

Plusieurs pays ou groupements africains participent également à des négociations bilatérales ou commerciales en vue de diversifier leurs marchés d'exportation et de renforcer leur intégration dans le système économique mondial. C'est ainsi que des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) négocient actuellement des accords de libre-échange avec plusieurs pays d'Afrique du Nord. Les États-Unis et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) ont également engagé des pourparlers sur le libre-échange. De son côté, l'Afrique du Sud discute d'un éventuel accord de libre-échange avec l'Inde et les pays du Marché commun du Sud (MERCOSUR). Suite à la récente explosion des échanges entre l'Afrique, d'une part, et la Chine et l'Inde, d'autre part, plusieurs pays envisagent aussi des négociations avec ces deux pays asiatiques.

Diversification: un pilier du développement de l'Afrique

La stratégie de développement de l'Afrique s'étend sur deux périodes distinctes. La période couvrant les années 1960 et 1970 est caractérisée par des politiques visant à renforcer l'autonomie économique. C'est pendant cette période que la plupart des pays ont résolument appliqué des politiques de diversification. La crise économique du début des années 1980 a entraîné un revirement dans les politiques économiques en Afrique. La plupart des politiques économiques adoptées après l'indépendance et qui étaient axées sur le développement à long terme ont été remplacées par des politiques de stabilisation macroéconomique axées sur des objectifs à court terme. Cette réorientation n'a pas donné les résultats attendus et il est indéniable qu'une nouvelle réorientation est nécessaire pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des OMD.

Ces dernières décennies, les lieux de croissance économique ont disparu aussi vite qu'elles étaient apparues. L'élan de croissance actuel repose, lui aussi, sur des fondements très fragiles. Le continent continue à être tributaire de produits de base dont les cours ont été à l'origine de graves chocs commerciaux. Les efforts de diversification avaient donné des résultats dans les années 1970 et au début des années 1980, mais ces gains ont été perdus au milieu des années 1980 en raison des crises économiques. Il est donc indispensable que les pays africains adoptent la diversification comme modèle central de développement.

Les expériences de diversification en Afrique se répartissent en quatre principales catégories: les pays ayant peu diversifié leur économie tels que le Burkina Faso et le Sénégal; les pays qui ont réalisé quelques progrès au début puis ont connu une stagnation dans le processus tels que le Kenya; ceux qui ont réussi à approfondir le processus de diversification tels que la Tunisie et Maurice; les pays qui ont régressé dans leurs efforts de diversification, principalement les pays pétroliers tels que le Nigéria et les pays qui ont connu une stagnation importante, groupe comprenant principalement des pays en conflit ou sortant de conflits tels que le Libéria et la République démocratique du Congo. Cette diversité d'expériences soulève des questions quant aux facteurs déterminant la diversification et les politiques permettant de promouvoir la diversification à moyen et à long terme.

Déterminants et étapes de la diversification

Le processus de diversification en Afrique est fortement influencé par l'investissement, le revenu par habitant, le degré d'ouverture du commerce, les politiques macroéconomiques et le cadre institutionnel. D'abord, l'investissement est un élément essentiel de toute politique de diversification économique. En Afrique, on constate deux étapes de la diversification en ce qui concerne l'investissement, qui se caractérisent par un rapport en forme de U entre l'investissement et la diversification. Malheureusement, le point de retournement pour les pays africains intervient lorsque l'investissement représente 12,5% du PIB, ce qui montre que pour approfondir le processus de diversification sur le continent, il faudra que le ratio investissement/PIB soit plus élevé. Une deuxième constatation importante du présent rapport concerne les effets de revenus sur la diversification.

À l'instar de l'investissement, les deux étapes de la diversification, comme le montrent les documents disponibles, ont été confirmées dans le cas des pays africains. Le rapport indique également que l'ouverture commerciale ne contribue pas nécessairement à l'approfondissement de la diversification, comme le montrent les documents actuels et l'expérience en matière d'ouverture concernant l'Afrique. Il est manifeste qu'une politique commerciale stratégique est nécessaire pour renforcer ce processus en Afrique.

La rapide libéralisation en Afrique a donné un coup de frein au processus de diversification

La rapide libéralisation a entravé la diversification sur le continent. Les résultats montrent que le débat sur la politique commerciale optimale est hautement pertinent. Les données disponibles sur les pays africains montrent, en particulier, que les arguments en faveur d'une marge de manœuvre plus grande en matière de libéralisation commerciale sont fondés. Les pays africains voudraient bien procéder à une libéralisation progressive. En fait, les données historiques montrent que les pays qui encouragent d'abord la diversification avant de se spécialiser connaissent une période de prospérité plus longue.

La stabilité macroéconomique est nécessaire à la diversification

L'industrialisation contribue à l'approfondissement de la diversification, ce qui cadre bien avec la théorie du développement classique selon laquelle un pays passe de la spécialisation à la diversification en renforçant sa base industrielle avant de recommencer à se spécialiser. Certains éléments de la stabilité macroéconomique sont essentiels à la diversification. En particulier, le conservatisme budgétaire serait une importante contrainte à la diversification.

L'environnement institutionnel est essentiel à la diversification

Les bonnes institutions assurent un environnement favorable à la diversification. En particulier, la bonne gouvernance permet à l'économie de se diversifier, alors que les conflits empêchent la diversification. Par conséquent, la consolidation des réformes institutionnelles, à la fois au niveau global (par ex. le système juridique) et au niveau microéconomique (par ex. la réglementation commerciale et bancaire) est un important élément de tout programme national de promotion de la diversification.

La diversification contribue à la croissance grâce à la productivité

Il est bien établi que le taux de croissance économique est plus rapide quand la productivité est plus élevée. En fait, les taux de croissance économique varient d'un pays développé à l'autre principalement en raison du taux de croissance de la productivité plutôt que du taux d'accumulation des facteurs. Par conséquent, les pays africains peuvent accroître leur taux de croissance en approfondissant la diversification qui, à son tour, entraîne une amélioration de la productivité. L'approfondissement de la diversification est aussi important que l'élimination des conflits ou l'investissement dans le capital humain du point de vue de l'amélioration de la productivité et donc de la croissance économique.

Politiques visant à approfondir la diversification

L'Afrique peut mettre en œuvre des politiques à trois niveaux: politiques macroéconomiques pour appuyer la diversification; politiques commerciales et sectorielles pour approfondir la diversification; politiques de consolidation des institutions pour renforcer les efforts de diversification.

Politiques macroéconomiques pour promouvoir la diversification: le pragmatisme plutôt que l'orthodoxie

Les pays africains doivent mettre en œuvre des politiques macroéconomiques pour promouvoir la diversification. Bien que la stabilité macroéconomique soit importante pour la diversification, il va également sans dire qu'un cadre macroéconomique rigide empêchera la diversification. La stabilité macroéconomique, fondée sur le conservatisme budgétaire et monétaire risque, en fait, de retarder le processus de diversification. L'adoption de politiques macroéconomiques souples, qui permettent aux pays d'atteindre des niveaux élevés d'investissements publics, est essentielle pour mener à bien tout programme de diversification.

Politiques commerciales et sectorielles de diversification-retour aux fondamentaux

Au cours des années 80, l'accent a été mis non plus sur la gestion économique mais sur les politiques de stabilisation macroéconomique, ce qui s'est traduit par la négligence des politiques sectorielles et des réformes structurelles, essentielles pour l'industrialisation et la diversification. Par conséquent, il convient d'adopter un dosage subtil de politiques plus proactives au niveau microéconomique et de politiques macroéconomiques. Les pays africains devraient recourir à des politiques commerciales de façon stratégique visant, en particulier, à diversifier l'économie et, par conséquent, à obtenir des résultats en matière de croissance et de développement.

Ce rapport montre que le secteur financier joue un rôle crucial dans le financement de l'investissement privé, essentiel pour la diversification. Par conséquent, il convient de consolider les réformes du secteur financier pour accroître l'efficacité de l'allocation des ressources, ce qui permettra d'approfondir la diversification.

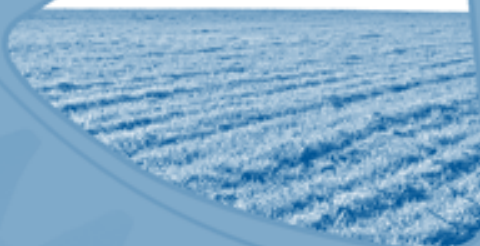
En ce qui concerne les politiques industrielles, il est utile de rappeler que la transformation est une condition à la fois nécessaire et suffisante de l'industrialisation. Toutefois, il ne saurait y avoir de transformation économique sans diversification. Étant donné la corrélation entre diversification et transformation économique, les politiques industrielles sont, en conséquence, partie intégrante des nouvelles politiques économiques que les pays africains doivent mettre en œuvre pour assurer la diversification.

Il convient aussi d'encourager la recherche-développement pour assurer la diversification. La majorité des pays ont décidé de s'appuyer sur l'accumulation des facteurs en tant que principale source de croissance économique. Or, les faits ont montré que les pays industrialisés et les nouveaux pays industriels n'ont pu réaliser de progrès importants qu'en accroissant considérablement la productivité. Financer la recherche-développement est manifestement une voie permettant aux pays africains d'améliorer le niveau de l'innovation et d'accroître la contribution de la productivité à la croissance économique. Ils pourront alors tirer le maximum d'avantages de leurs efforts de diversification.

Renforcement des institutions: condition préalable de la diversification

Pour que les politiques macroéconomiques et les politiques sectorielles et d'industrialisation donnent des résultats optimaux en matière de diversification, il faut que les pays africains renforcent leurs institutions. Les conflits et la gouvernance ont des incidences importantes sur la diversification. Il importe que les pays investissent dans les institutions de consolidation et de promotion de la paix qui pourront intervenir en amont avant l'éclatement ou la résurgence des conflits. Les pays, qui s'emploient à approfondir la diversification, devront également investir dans la création et la consolidation des institutions qui améliorent la bonne gouvernance.

Partie



Tendances
économiques
récentes en
Afrique et
perspectives
pour 2007



Évolution de l'économie mondiale et incidences sur l'Afrique

L'évolution de l'économie mondiale a d'importantes répercussions sur les économies africaines par le biais de divers éléments, notamment la demande de produits d'exportation africains, l'incidence sur la balance des paiements et le coût de l'emprunt externe (en raison des taux d'intérêt mondiaux). Cette évolution est influencée par les politiques monétaires, budgétaires et commerciales adoptées par la plupart des pays industrialisés ainsi que par des événements exogènes comme les fluctuations des cours du pétrole.

La croissance de l'économie mondiale reste dominée par les économies asiatiques qui continuent de croître à plus de 8% par an. En revanche, la croissance dans les économies développées reste modeste et n'a pas encore atteint le niveau antérieur à l'année 2001. Les principaux obstacles à la croissance sont notamment les déséquilibres macroéconomiques importants dans le monde associés à des politiques macroéconomiques restrictives dans les économies avancées, ce qui empêche une reprise tirée par la demande. Les cours élevés du pétrole brut compromettront également la croissance dans les pays développés et en développement en raison de coûts élevés de production.

Certains événements positifs survenus dans l'économie mondiale aideront probablement à maintenir la croissance dans les pays africains. Il s'agit notamment des prix élevés des produits d'exportation en raison d'une forte demande provenant de l'Asie, le déboursement de l'aide promise et l'allègement de la dette ainsi que des flux croissants d'investissements directs étrangers (IDE) dont la part croissante vient de la Chine et de l'Inde, et un flux plus soutenu de transferts de fonds des travailleurs. Toutefois, ces événements devront être soutenus par des politiques nationales appropriées favorables à la croissance de façon à maximiser les gains provenant d'une augmentation des ressources extérieures.

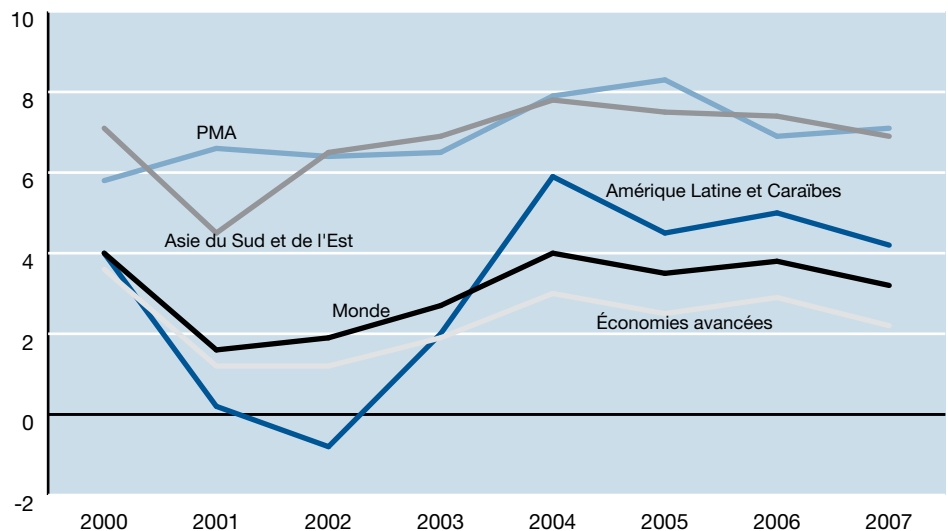
1.1 Performance économique mondiale

La croissance mondiale se stabilise, mais devrait ralentir en 2007

En 2006, la croissance économique mondiale s'est améliorée légèrement, pour atteindre 3,8% contre 3,5 % en 2005. Cette croissance devrait se ralentir quelque peu en 2007 (figures 1.1 et 1.2). Dans l'ensemble, les taux de croissance ont été plus élevés dans le Sud-Est de l'Europe et dans la Communauté des États indépendants (CEI) ainsi que dans l'Asie de l'Est et du Sud. Depuis 2001, les pays les moins avancés ont enregistré une croissance supérieure à 6% (ONU 2007 et CNUCED 2006a). Les cours élevés du pétrole brut et d'autres intrants ainsi qu'une tendance à des politiques plus restrictives dans les pays industriels associés à certaines turbulences sur les marchés financiers contribueront vraisemblablement à un ralentissement en 2007 (CNUCED 2006a; ONU-DAES 2006).

Figure 1.1

Taux de croissance du PIB dans les principales régions, 2000-2007 (en pourcentage)

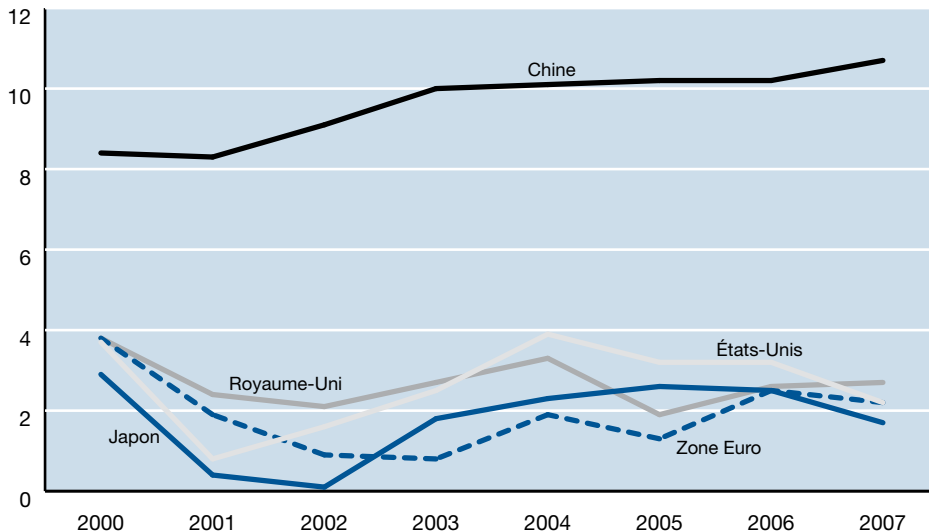


Source: ONU 2007.

Note: Les taux de croissance pour le monde sont les moyennes pondérées des PIB des pays aux prix du marché en dollars. Par comparaison, en utilisant le PIB des pays sur base de parité du pouvoir d'achat, le taux de croissance pour le monde est de 5,1% en 2006 et 4,5% en 2007.

Figure 1.2

Taux de croissance du PIB dans les principales économies, 2000-2007 (en pourcentage)



“ La hausse des cours du pétrole et les déséquilibres macroéconomiques croissants constituent d’importants risques de baisse de la croissance ”

Source: ONU 2007.

Au cours du second semestre de 2006, la croissance aux États-Unis s’est légèrement ralentie et pourrait diminuer à nouveau en 2007 mais sans risque probable de récession. La baisse des prix de l’immobilier devrait affaiblir les dépenses de consommation ainsi que la demande d’importation (ONU-DAES 2006; ONU 2007). La hausse des cours du pétrole et les déséquilibres macroéconomiques croissants constituent également d’importants risques de baisse de la croissance.

La zone euro a enregistré une croissance modeste de 2,5%, même si ce fût le taux le plus élevé depuis 2000. Cette hausse a été le résultat d’une augmentation de la demande intérieure, notamment des dépenses d’investissement, ainsi que des bons résultats des exportations. En 2007, on s’attend à ce que la demande extérieure diminue et que des devises plus fortes entravent les exportations. Les politiques monétaires et budgétaires pourraient être également resserrées, ce qui réduira la croissance. Au Japon, la croissance est le fait d’une demande intérieure soutenue et d’une croissance de l’emploi mais elle devrait diminuer en 2007 (ONU-DAES 2006; ONU 2007).

La Chine et l’Inde, moteurs du commerce en Asie

En Asie, la croissance en 2006 a été élevée, tirée par la Chine (10,2%) et par l’Inde (7,7%), qui ont été les moteurs du commerce de produits manufacturés dans la région. En outre, la demande intérieure a également repris dans la plupart des pays asiatiques. La croissance dans la région devrait revenir à un rythme plus soutenu mais pas encore assez fort en raison d’un ralentissement de la demande extérieure de produits asiatiques.

“
La Chine connaît
non seulement une
croissance rapide
mais également
des changements
structurels
spectaculaires
”

Les autres causes de ralentissement de la croissance sont notamment les politiques commerciales protectionnistes dans les principaux pays de destination des exportations, une nouvelle augmentation du niveau des cours du pétrole brut, l'éventualité de la grippe aviaire ainsi que les incertitudes politiques et géopolitiques, notamment dans la République islamique d'Iran, au Sri Lanka et au Népal (ONU 2007; ONU-DAES 2006; CNUCED 2006a).

La Chine connaît non seulement une croissance rapide mais également des changements structurels spectaculaires, encouragés par les investissements directs étrangers (IDE) et par une augmentation de la compétitivité. Malgré une forte hausse des salaires dans le secteur manufacturier (entre 12 et 16% ces dernières années), les coûts unitaires du travail dans ce secteur baissent actuellement à cause de l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre d'environ 20% par an (CNUCED 2006a).

En Amérique latine, la croissance est restée supérieure à 4% au cours des trois dernières années en raison d'une forte demande externe et interne. Par ailleurs, la croissance dans la région s'appuie sur une base beaucoup plus large. Toutefois, le secteur extérieur reste vulnérable et la région pourrait pâtir d'une hausse des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux de capitaux, car de nombreux pays sont très endettés, ce qui ralentira la croissance en 2007 et pendant les années suivantes (ONU-DAES 2006; ONU 2007).

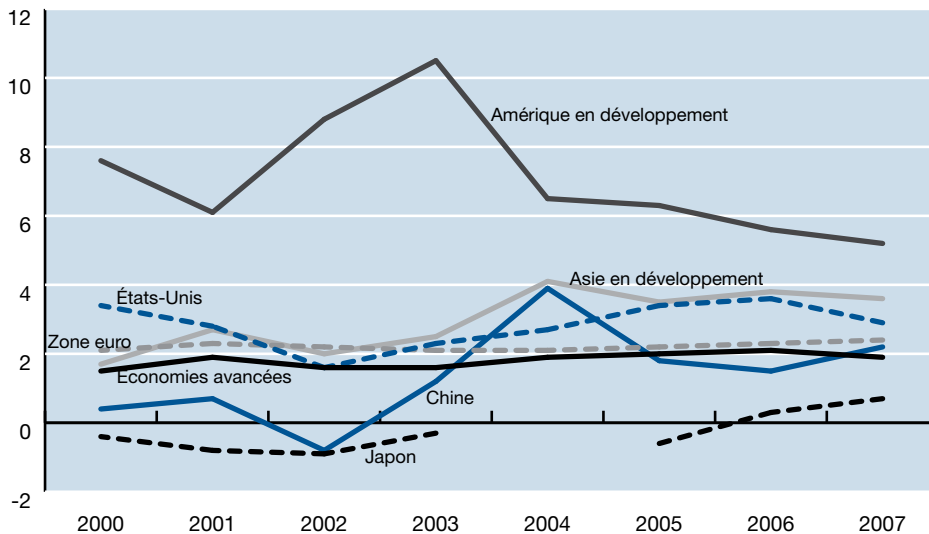
1.2 Politiques macroéconomiques dans les pays développés

Malgré les fluctuations récentes des cours du pétrole brut, l'inflation mondiale est restée à un niveau stable et bas (figure 1.3), en partie, en raison des limitations des hausses de salaires, d'une politique macroéconomique restrictive dans les pays développés et en développement et de l'offre de produits bon marché provenant de la Chine. D'une manière générale, on ne craint pas dans la plupart des pays un risque de surchauffe¹.

¹ La surchauffe signifie que la croissance économique est trop rapide et que la capacité de production ne peut pas répondre à la demande, provoquant ainsi une augmentation de l'inflation.

Figure 1.3

Taux d'inflation dans les principales régions et économies, 2000-2007 (en pourcentage)



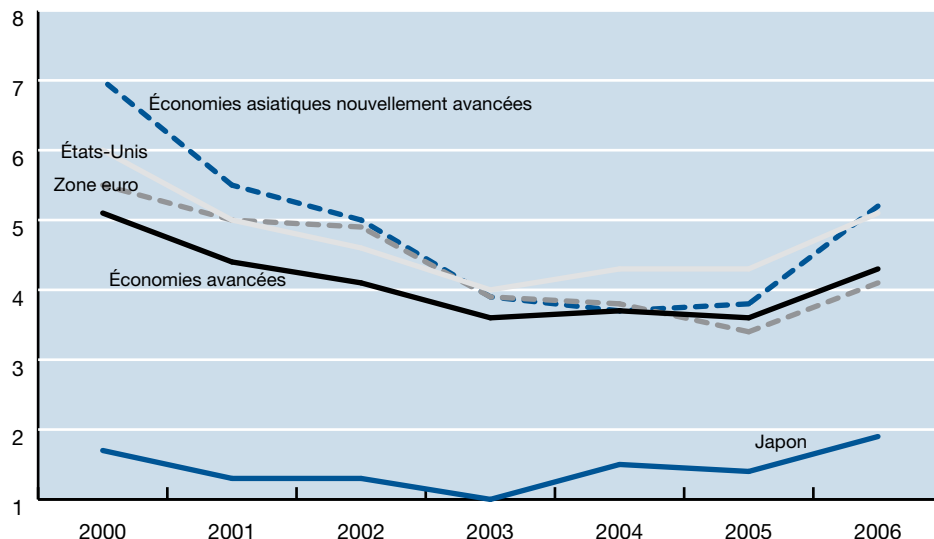
Source: FMI 2006.

Note: Le taux d'inflation en 2004 pour le Japon est manquant.

De 2003 jusqu'au milieu de l'année 2006, les taux d'intérêt à long terme dans les économies avancées sont passés d'une moyenne de 3,6 à 4,3% et les nouveaux pays industriels connaissant la même tendance (figure 1.4). Les craintes concernant une hausse prévue des taux d'inflation ont amené les autorités monétaires aux États-Unis et dans l'Union européenne (UE) à augmenter les taux à court terme comme mesures préventives, ce qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt de long terme. La plupart des pays en développement ont également resserré leurs politiques monétaires par le biais d'une hausse des taux d'intérêt et des taux de réserves obligatoires (ONU-DAES 2006; FMI 2006). La hausse des taux d'intérêt continue à retarder la reprise économique en affaiblissant la demande intérieure, notamment les investissements privés.

“ Pour garantir la viabilité des finances publiques, les gouvernements devront élargir l’assiette de l’impôt de façon à augmenter les recettes ”

Figure 1.4
Taux d’intérêt dans les principales régions et économies, 2000-2006 (en pourcentage)



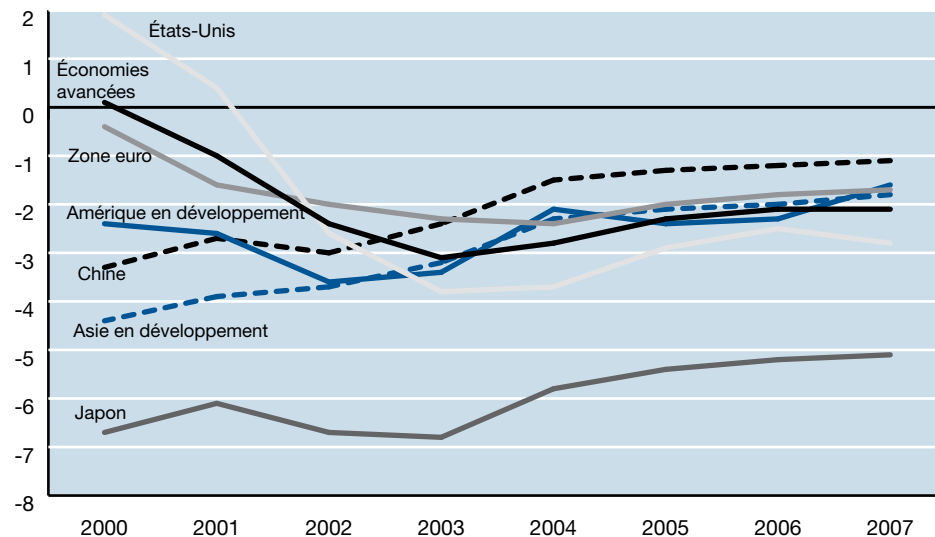
Source: FMI 2006.

Le solde budgétaire s’améliore dans la plupart des régions

Depuis 2003, le solde budgétaire s’améliore dans la plupart des régions (figure 1.5). Dans les économies avancées, le déficit budgétaire est passé de 3,1% du PIB en 2003 à 2,1% en 2006. Les déficits budgétaires ont également diminué en Asie et en Amérique latine. La réduction des découverts budgétaires a été particulièrement forte en Chine, passant de 3% en 2002 à tout juste 1% en 2006. Cette évolution a été principalement due à des taux de croissance relativement élevés, qui ont contribué à augmenter les recettes de l’État ainsi qu’à l’application continue d’une politique budgétaire rigoureuse à la fois dans les pays développés et en développement. Les pays en développement, exportateurs de pétrole et de produits de base, ont enregistré une amélioration significative de leur solde budgétaire grâce aux cours élevés du pétrole brut. Dans certains pays d’Asie, la politique budgétaire continue d’être expansionniste à cause d’une augmentation des dépenses sociales et de développement. Pour garantir la viabilité des finances publiques, les gouvernements devront élargir l’assiette de l’impôt de façon à augmenter les recettes (ONU-DAES 2006; FMI 2006).

Figure 1.5

Solde budgétaire du gouvernement central dans certaines régions et économies, 2000-2007 (en pourcentage du PIB)



Source: FMI 2006.

De façon générale, les monnaies de nombreux pays en développement s'apprécient par rapport au dollar. Les exportateurs d'énergie et de produits de base ont connu une dépréciation du taux de change de 10 à 20% durant le second trimestre de l'année 2006, mais la tendance vers l'appréciation de ces monnaies a repris depuis. Il est prévu que la dépréciation du dollar continue et que le risque d'une soudaine dépréciation due aux déséquilibres économiques mondiaux persiste (ONU-DAES 2006).

1.3 Déséquilibres macroéconomiques dans le monde

Déséquilibres économiques, une préoccupation majeure

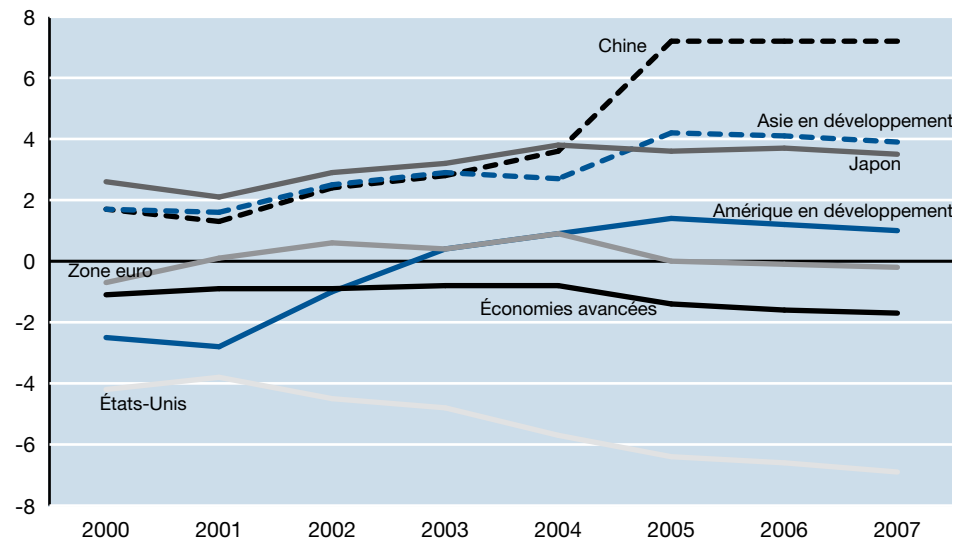
Les déséquilibres macroéconomiques de plus en plus importants constituent une source d'inquiétude pour les perspectives de croissance future et la stabilité économique. Ils sont la source d'incertitudes et augmentent le risque d'une instabilité financière, ce qui a un impact négatif sur la croissance économique. Récemment, les marchés des actions ainsi que les marchés des produits et des devises ont été plus volatiles alors que les sorties de capitaux à court terme en provenance de certains marchés émergents ont augmenté. Ces faits ont fait craindre une nouvelle crise

financière mondiale. Toutefois, ces turbulences se limitent à quelques pays dont le déficit des comptes courants est élevé. Les marchés financiers des pays de l'Europe de l'Est ont enregistré des pertes, de même que l'Afrique du Sud où le rand s'est déprécié (CNUCED 2006a).

Les déséquilibres des comptes courants se sont creusés en 2002 et 2005 avant de se stabiliser en 2006 (figure 1.6). Dans les pays développés, le déficit est passé de 0,9% du PIB en 2002 à 1,4% en 2005 pour s'établir à 1,6% en 2006. Cette évolution est principalement le fait des États-Unis, dont le déficit a augmenté, passant de 4,5% du PIB en 2002 à 6,4% en 2005 pour se stabiliser à 6,6% en 2006. Les déficits d'autres pays développés comme l'Australie, l'Espagne et le Royaume-Uni ont augmenté. Au Japon, l'excédent des comptes courants est resté relativement constant à environ 3,5% du PIB entre 2003 et 2006. L'Asie et l'Amérique ont enregistré des excédents de la balance des comptes courants entre 2002 et 2005, lesquels se sont ensuite tassés légèrement en 2006. L'excédent de la Chine est passé de 2,4% du PIB en 2002 à 7,2% en 2005 et 2006, faisant de ce pays le plus important financier du déficit américain (ONU-DAES 2006; FMI 2006).

Figure 1.6

Balance des comptes courants de certaines régions et pays, 2000-2007 (en



pourcentage du PIB)

Source: FMI 2006.

La stabilisation récente des déséquilibres mondiaux est principalement due à l'affaiblissement de la demande intérieure aux États-Unis, au dynamisme de l'activité économique en Europe, à la reprise qui se poursuit au Japon et à une forte demande intérieure dans les pays en développement. La diminution de la croissance aux États-Unis, associée à la dépréciation de la monnaie américaine ces dernières années a

contribué à faire augmenter de 13% les exportations au premier semestre de 2006, alors que les importations ont progressé beaucoup plus lentement. La baisse des cours du pétrole brut au second semestre de 2006 améliorera encore la balance des paiements (Banque mondiale 2006b).

L'élargissement des déséquilibres macroéconomiques dans le monde a été dû en partie à la hausse des cours du pétrole brut et à ceux d'autres produits. Aux États-Unis, le déficit croissant des comptes courants a été associé à la détérioration du taux de l'épargne privée, menaçant davantage la viabilité des déséquilibres mondiaux. En 2007, les équilibres mondiaux devraient se stabiliser à nouveau alors que le refroidissement du marché immobilier américain et le ralentissement de la croissance devraient réduire les importations, tandis qu'une dépréciation du dollar devrait stimuler les exportations et réduire les importations (ONU-DAES 2006).

“ L'accumulation de réserves est coûteuse car elle gèle des ressources qui seraient autrement investies dans des activités productives **”**

L'accumulation de réserves est coûteuse

Ces dernières années, les pays en développement ont appliqué des stratégies visant à stabiliser les taux de change et à accumuler de vastes réserves en devises étrangères pour se protéger contre d'éventuelles crises financières. Toutefois, l'accumulation de telles réserves est coûteuse car elle gèle des ressources qui seraient autrement investies dans des activités productives, sources de croissance. C'est pourquoi, les pays en développement ont besoin de trouver le juste milieu entre objectifs de stabilité financière par la constitution de réserves et croissance grâce à la stimulation des investissements privés et publics (CNUCED 2006a).

1.4 Prix mondiaux des produits africains

Augmentation des prix des produits

La demande mondiale du pétrole brut et de minerais s'est accrue rapidement grâce à la croissance mondiale tirée en particulier par les très bonnes performances de la Chine. Entre 2002 et 2005, l'indice des prix de la CNUCED pour les produits autres que le combustible a augmenté de 45%, alors que ceux des minéraux, des minerais et des métaux ont augmenté de près de 100% et celui du pétrole brut de 114% (tableau 1.1). Les prix des produits sont donc restés supérieurs à la tendance à long terme. Les prix des métaux, des minerais et du pétrole brut devraient se stabiliser en 2007 tout en restant à un niveau élevé (CNUCED 2006a; Banque mondiale 2006b).

Tableau 1.1

Variations des prix des produits de base dans le monde, 2000-2005 (en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2002-2005
Tous produits (à l'exception du pétrole brut)	1,7	-3,6	0,8	8,1	19,4	12,1	44,8
Pétrole brut	55,6	-13,3	2,0	15,8	30,7	41,3	113,9
Denrées alimentaires et boissons tropicales	-0,1	0,4	0,4	2,3	13,2	8,8	26,0
Café	-25,1	-29,0	4,7	8,7	19,8	43,8	87,2
Cacao	-22,1	22,7	63,3	-1,3	-11,8	-0,7	-13,5
Thé	6,8	-20,2	-9,5	8,4	2,1	9,1	20,8
Sucre	30,4	5,6	-20,3	2,9	1,1	37,9	43,6
Riz	-18,2	-15,3	11,0	4,1	23,1	17,1	50,1
Matières premières agricoles	3,1	-3,9	-2,4	19,8	9,9	7,1	41,0
Cuirs et peaux	11,2	5,5	-2,9	-16,8	-1,7	-2,1	-19,9
Coton	11,5	-19,0	-3,6	37,2	-3,3	-11,6	17,2
Caoutchouc	7,9	-14,1	33,1	41,7	20,3	15,2	96,3
Grumes tropicales	3,7	6,4	-10,5	20,1	19,2	0,3	43,6
Métaux précieux et métaux	12,4	-10,8	-2,7	12,4	40,7	26,2	99,6
Aluminium	13,8	-6,8	-6,5	6,0	19,8	10,6	40,6
Cuivre	15,3	-13,0	-1,2	14,1	61,0	28,4	135,9
Or	0,1	-2,9	14,4	17,3	12,6	8,7	43,5

Source: CNUCED 2006a.

Ces hausses de prix sont également en partie dues aux réactions lentes de l'offre, en particulier aux goulots d'étranglement dans les domaines du raffinage et du stockage du pétrole brut, ainsi qu'à l'instabilité politique au Moyen-Orient. D'une manière générale, les investissements consentis dans l'extraction des ressources minières connaissent des périodes de gestation relativement longues et les producteurs sont devenus plus prudents dans leurs plans d'investissement. En 2005, la dépréciation du dollar a également contribué à la hausse des prix des produits de base. Du côté de l'offre, les autres facteurs ont été des interruptions dans les approvisionnements causés par des conflits du travail et une hausse des coûts de production due à l'augmentation des coûts de l'énergie et à la nécessité d'entreprendre des recherches dans des zones non accessibles (CNUCED 2006a).

Les exportateurs de minerais ont été en mesure d'améliorer leur balance des opérations courantes et de contrecarrer les effets négatifs de la hausse des cours du pétrole brut sur les termes de l'échange. En Zambie, par exemple, le total des exportations est passé de 919 millions de dollars É.-U à 2 095 millions de dollars entre 2002 et 2005. Le pays est largement tributaire du cuivre qui a représenté 57% du total des exportations en 2005.

La hausse brutale des cours du cuivre a largement contribué à la hausse du taux de croissance de la Zambie, plus de 5% au cours des trois dernières années. (CNUCED 2006a; EIU 2006b; FMI 2006).

En moyenne, les prix des denrées alimentaires et des boissons tropicales ont augmenté de 26% entre 2002 et 2005 et ceux des matières premières agricoles de 41%. Les plus fortes hausses ont été enregistrées pour le caoutchouc (96%), le café (87%), le riz (50%), le sucre et les grumes (44%). Cette situation a été en partie due aux problèmes qui se sont posés du côté des approvisionnements en raison de conditions météorologiques peu favorables, des maladies des végétaux et des insectes nuisibles en Asie et en Amérique latine. On constate également une tendance à long terme à utiliser de plus en plus certains produits agricoles comme substitut du pétrole, à savoir le caoutchouc, le sucre et les céréales. Ces derniers peuvent être également convertis en combustible biologique. En 2006, les prix du thé ont augmenté à nouveau de 14% en raison d'une sécheresse au Kenya et ceux du café ont été également de 18% supérieurs à ceux de 2005. L'augmentation de 14% du prix du bois est due principalement à une forte demande émanant de la Chine.

Aussi, la tendance des prix des produits de base dépendra-t-elle de la croissance future de l'économie mondiale, en particulier en Chine, qui a absorbé plus de la moitié de la croissance mondiale dans la consommation de produits de base comme le coton et les graines de soja. Il faut noter que tous les producteurs de produits de base n'ont pas bénéficié d'une augmentation des recettes d'exportation. Les prix de certains produits agricoles ont chuté entre 2002 et 2005. Par exemple, les cours du cacao ont baissé de 14% alors que ceux des cuirs et peaux ont chuté de 20% (CNUCED 2006a; Banque mondiale 2006b).

“ Certains produits agricoles sont utilisés comme substitut du pétrole ”

1.5 Mondialisation et incidences sur l'Afrique

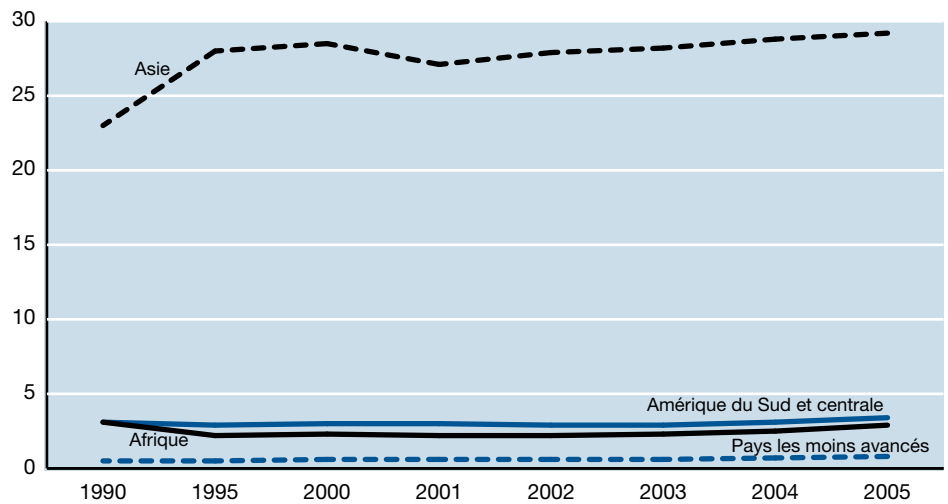
Le commerce reste inégal

Dans le monde, les exportations de biens et services ont augmenté plus rapidement que le PIB. Toutefois, toutes les régions n'ont pas bénéficié à part égale de cette embellie (figures 1.7 et 1.8). La part de l'Union européenne dans les exportations mondiales s'est maintenue autour de 40% entre 2001 et 2004 et est tombée à 38,4% en 2005. Elle avait baissé de façon significative pendant les années 90. En revanche, la part du Japon et celle des États-Unis ont diminué entre 2001 et 2005.

La part de l'Amérique latine dans les exportations mondiales est restée constante à 3%, alors que celle de l'Asie est passée de 27% en 2001 à 29% en 2005. La part de la Chine est passée de 4,3 à 7,3% en seulement quatre ans. Celle de l'Afrique est passée de 3,1% en 1990 à 2,2% en 2002, pour atteindre de nouveau 2,9% en 2005 grâce à la hausse des prix des produits de base.

Figure 1.7

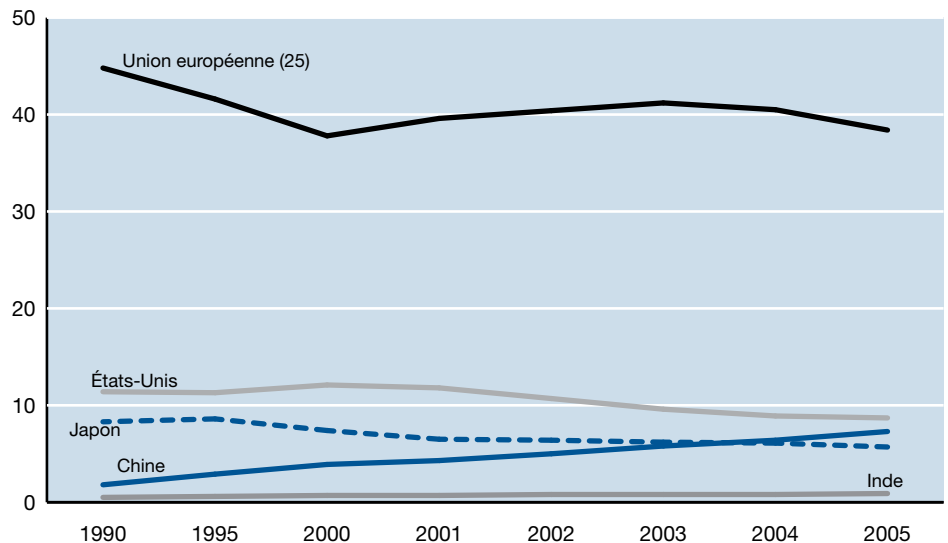
Part des régions dans le commerce mondial, 1990-2004 (en pourcentage du total)



Source: OMC 2006.

Figure 1.8

Part de certains pays dans le commerce mondial 1990-2004 (en pourcentage du total)



Source: OMC 2006.

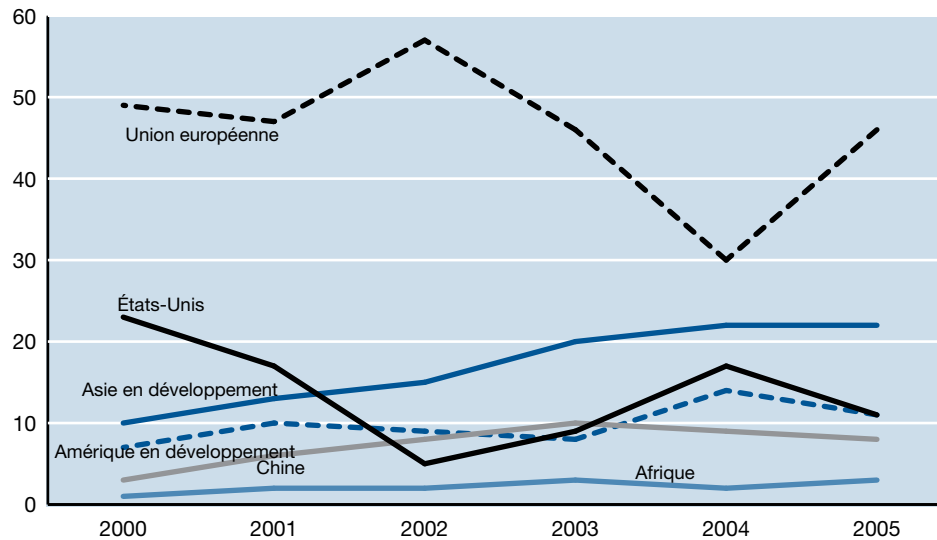
Augmentation des flux de capitaux

Les flux des investissements directs étrangers dans le monde ont à nouveau augmenté de façon significative, de 29% en 2005, après une hausse de 27% en 2004. En ce qui concerne les investissements directs étrangers, les tendances pour les différentes régions sont moins évidentes que celles du commerce (figure 1.9). La part de l'Union européenne dans les flux d'investissements directs étrangers dans le monde est passée à 46% en 2005, soit le même niveau qu'en 2003. En revanche, la part des États-Unis s'est sensiblement contractée alors que celle du Japon est restée faible. La part de l'Amérique latine a fluctué autour des 10% au cours des cinq dernières années alors que celle de l'Asie a plus que doublé, passant de 10% en 2000 à 22% en 2005. À elle seule, la Chine représente désormais 8% des flux d'investissements directs étrangers mondiaux, soit la moitié de sa part du PIB mondial. La part de l'Afrique dans les investissements mondiaux a également augmenté, passant de 0,6% en 2000 à 3,4% en 2005. Tant au plan du commerce que des investissements directs étrangers, la Chine et l'Inde sont devenues d'importants partenaires de l'Afrique, signe de la diversification géographique du commerce et des sources de financement pour le continent (encadré 1.1).

“ La part de l'Afrique dans les investissements mondiaux a également augmenté, passant de 0,6% en 2000 à 3,4% en 2005 ”

Figure 1.9

Part des flux des investissements directs étrangers mondiaux par région et pour certains pays, 2000-2005 (en pourcentage)



Source: CNUCED 2006b.

Encadré 1.1

La Chine et l'Inde deviennent les moteurs de la croissance de l'Afrique grâce au commerce et aux investissements directs étrangers

Le commerce et les investissements directs étrangers de l'Asie vers l'Afrique ont augmenté de façon significative ces 10 dernières années. Le Sommet Chine-Afrique de novembre 2006 a renforcé la nature des relations entre ces deux partenaires. La Chine qui consent désormais à une réduction de la dette et un traitement préférentiel, finance également d'importants investissements dans les infrastructures de plusieurs pays africains. La Chine s'intéresse surtout aux ressources naturelles. L'Angola devrait devenir la plus importante source d'approvisionnement en pétrole de la Chine en 2006. Comme dans d'autres pays, tels que le Kenya, le Nigéria et le Zimbabwe, les sociétés détenues par des Chinois investissent de vastes sommes dans les infrastructures pour s'assurer l'obtention des licences d'extraction des minerais.

C'est pourquoi, les exportations africaines de la plupart des matières premières vers la Chine ont décuplé depuis 1995 et augmenté de plus de 50% au seul premier semestre de 2006. Les importations de provenance de la Chine ont également augmenté de 30% pendant la même période. Comme il s'agit principalement de produits manufacturés utilisant une main-d'œuvre intensive et bon marché, ces importations ont causé des problèmes aux fabricants locaux, notamment dans le domaine du textile. Ces quelques dernières années, l'Afrique a enregistré un excédent commercial significatif avec la Chine, même si certains pays comme l'Égypte et l'Afrique du Sud ont accusé de leur côté un déficit. En revanche, l'Afrique connaît un déficit commercial avec l'Inde bien que les exportations indiennes vers l'Afrique représentent moins d'un tiers des exportations de la Chine.

La Chine et l'Inde sont également devenues les principales sources d'investissements directs étrangers vers l'Afrique. Ensemble, les pays asiatiques ont représenté 10% de tous les investissements de type nouveau en Afrique en 2005. Des investisseurs chinois prévoient actuellement la construction d'une usine de production d'aluminium en Égypte, la reconstruction d'un axe routier au Nigéria et un projet concernant le cuivre en Zambie. Ces deux pays asiatiques fournissent également une aide à l'Afrique, en finançant des projets d'infrastructure et en offrant une formation. La Chine a promis de doubler son aide à l'Afrique d'ici à 2009.

Cependant, certaines craintes se manifestent quant à l'influence grandissante de ces deux pays. On craint que les sociétés chinoises ne respectent pas les droits des travailleurs ni ne protègent l'environnement puisqu'ils subissent des pressions moindres de la part de la société civile. De plus, ils font venir un grand nombre de travailleurs chinois, ce qui compromet la création de capacités. On craint également que la forte demande de produits de base africains n'entrave les motivations à se diversifier. Une augmentation brutale des recettes d'exportation entraînent une appréciation des taux de change et augmentent le taux de risque d'une instabilité monétaire due aux fluctuations des prix des produits de base. De même, les pays qui viennent juste de réduire le fardeau de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), courent le risque d'accumuler d'autres dettes à cause des prêts que les Chinois ont accordés pour les infrastructures et les exportations.

Sources: EIU 2006a; OCDE 2006b; CNUCED 2006b.

La croissance rapide à la fois des échanges commerciaux et des investissements directs étrangers est principalement tirée par la chaîne de valeur qui s'établit sur plusieurs pays en fonction de leur avantage comparatif à des stades de production particuliers. Par exemple, certains textiles sont conçus en Europe, alors que le tissu est produit en Asie, la coupe et le montage sont effectués à Madagascar et le produit final est exporté vers les États-Unis. Ce processus s'explique par les coûts peu élevés de transport et de communication qui permettent de répartir les différents stades de production dans le monde entier. Cependant, l'éloignement devient actuellement un obstacle majeur car le fait d'être près des principaux marchés constitue un avantage qui augmente les chances d'être inclus dans ces chaînes de valeur.

1.6 Migration internationale et transferts de fonds

L'émigration réduit le stock de capital humain et la productivité de la main-d'oeuvre dans les pays en développement

À mesure que l'âge de la population dans les pays développés continue de reculer, la pénurie de main-d'oeuvre dans des secteurs comme les soins de santé continuera d'attirer une main-d'oeuvre relativement bon marché mais qualifiée des pays en développement. Par ailleurs, les facteurs de répulsion comme la pauvreté, les conflits, les violations des droits de l'homme, l'instabilité politique, le manque de possibilités d'emploi et la diminution des coûts de la migration continueront d'entraîner des migrations plus nombreuses en provenance du Sud. L'Organisation des Nations Unies (ONU) prévoit que le nombre net de migrants venant des pays en développement pour aller dans les pays développés augmentera de 2,2 millions par an, le nombre étant déjà de 191 millions de personnes, soit 3% de la population mondiale en 2005 (ONU 2004).

La discrimination que font les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en faveur des travailleurs éduqués contribue à la fuite des cerveaux des pays en développement, ce qui augmente encore davantage la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans ces pays. L'émigration de personnes dotées de compétences rares comme les entrepreneurs, les scientifiques, les techniciens et les professionnels de santé réduit à la fois les réserves de capital humain et la productivité de la main-d'oeuvre dans son ensemble. Toutefois, si ces migrants très qualifiés retournent dans leur pays, ils apportent avec eux, expériences, connaissances, contacts et capitaux, ce qui a un impact positif sur le développement. Aussi, les gains et les pertes associés à la migration dépendent-ils du fait qu'elle est temporaire ou permanente. Il existe également de plus en plus de preuves que les transferts de fonds réduisent la pauvreté (CEA 2006a, UNU-WIDER 2006; Nimi et Özden 2006).

Des mesures spécifiques sont nécessaires pour augmenter la contribution des transferts de fonds au développement

Lors du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui a eu lieu à New York en septembre 2006, les participants ont reconnu que les migrations internationales pouvaient être un facteur positif de développement, à condition qu'elles s'accompagnent d'un ensemble de politiques appropriées (Assemblée générale des Nations Unies 2006, paragraphe 7). Leur contribution potentielle au développement pourrait être améliorée par la facilitation des transferts de fonds et l'amélioration de l'accès aux services bancaires pour les migrants (Assemblée générale des Nations Unies 2006, paragraphe 12). Bien que la plupart des transferts de fonds proviennent des pays industriels (83%), une part significative des fonds est également transférée vers des pays en développement. Les

“ Les gains et les pertes associés à la migration dépendent du fait qu'elle est temporaire ou permanente ”

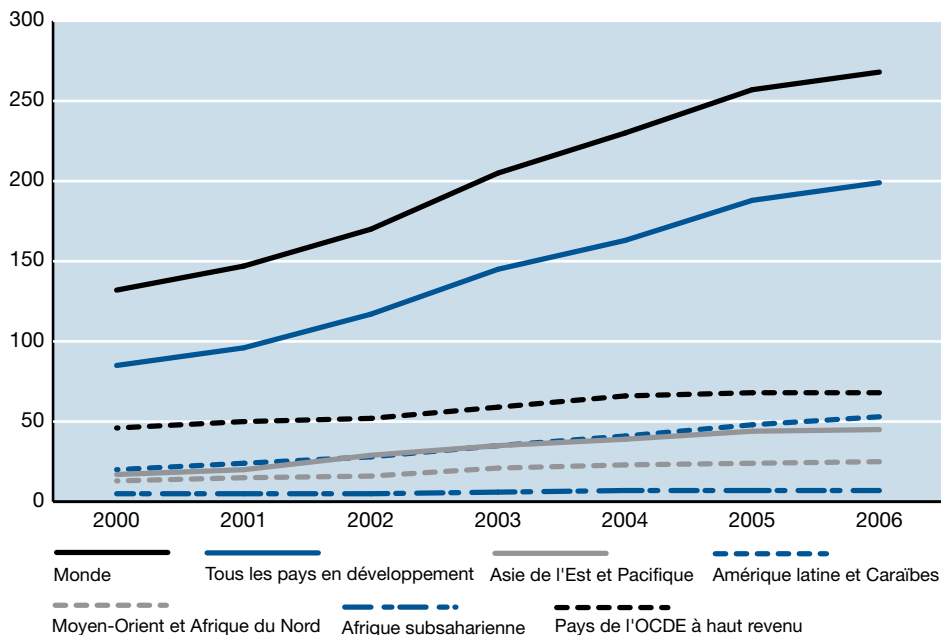
transferts de fonds des travailleurs migrants dans le monde ont plus que doublé entre 2000 et 2006, l'augmentation la plus forte ayant été observée en Asie de l'Est et en Amérique latine (165% dans chaque cas) tandis que l'Afrique subsaharienne a enregistré une hausse moindre, de 40% (figure 1.10) (Banque mondiale 2006c).

“ Les entrepreneurs migrants pourraient transférer le savoir-faire, les compétences, la technologie, les connaissances et de nouvelles formes de pensée dans leur pays d'origine ”

Afin d'apporter une contribution conséquente au développement de leur pays d'origine, un certain nombre de pays ont pris des mesures pour renforcer les liens avec leurs nationaux à l'étranger et pour encourager les travailleurs hautement qualifiés à regagner leur pays ou à s'intéresser aux migrations circulaires. Les entrepreneurs migrants pourraient transférer le savoir-faire, les compétences, la technologie, les connaissances et de nouvelles formes de pensée dans leur pays d'origine (Assemblée générale des Nations Unies 2006, paragraphe 13). Pour réduire au minimum les effets indésirables pour les pays en développement de l'émigration de personnes hautement qualifiées, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, il faut étudier la possibilité d'élaborer des codes de conduite entre pays développés et pays en développement (Assemblée générale des Nations Unies 2006, paragraphe 14). Ces codes devront être accompagnés de mécanismes d'application appropriés pour faire en sorte qu'ils produisent des effets.

Figure 1.10

Transferts de fonds des travailleurs émigrés par région (en milliards de dollars É.-U) 1990-2004



Source: Banque mondiale 2006c.

1.7 Conclusion

Dans l'ensemble, les perspectives à moyen terme de l'économie mondiale sont modestes. En outre, les déséquilibres mondiaux restent importants et pèsent de tout leur poids sur la croissance. Il subsiste, toutefois, pour les pays africains certains risques qui pourraient provenir de la concurrence asiatique et du fléchissement du marché de l'immobilier dans les économies avancées, ce qui réduirait la demande et ferait baisser les prix des produits de base. Aussi, les pays africains ont-ils besoin d'observer de très près ces évolutions au plan international. Des mesures visant à réduire la vulnérabilité aux chocs extérieurs, à augmenter la diversification et à renforcer la demande intérieure sont cruciales pour maintenir la récente reprise de la croissance en Afrique.

Bibliographie

Assemblée générale des Nations Unies. Résumé du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, A/61/515, New York.

Banque mondiale, 2006a. *Indicateurs du développement mondial*. Washington DC.

_____. 2006b. Perspectives économiques mondiales 2007. *Managing the Next Wave of Globalization*. Washington D.C.

_____. 2006c. *Migration and Development*. Brief 2: Remittances Trends 2006. Development Prospects Group, Migration and Remittances Team, Washington D.C.

Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2006. *Rapport économique sur l'Afrique 2006. Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*, Addis-Abeba.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2006a. *Rapport sur le commerce et le développement. Global Partnership and National Policies for Development*. New York et Genève.

CNUCED, 2006b. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2006. FDI from Developing and Transition Economies: Implications for Development*. New York et Genève.

Département des affaires économiques et sociales au Secrétariat de l'ONU, ONU-DAES, 2006. *LINK Global Economic Outlook*. New York, Octobre.

Economist Intelligence Unit (EIU), 2006a. *Country Report China*. Londres.

EIU, 2006b. *Country Report Zambia*. Londres.

Fonds monétaire international (FMI), 2006. *Perspectives de l'économie mondiale*. Washington D.C.

Niimi Y. et Özden Ç. 2006. "Migration and Remittances: Causes and Linkages". Policy Research Working Paper 4087. Washington D.C., Banque mondiale.

Organisation des Nations Unies (ONU), 2004. *Perspectives démographiques mondiales, La Révision de 2004*, DAES, Division de la population, New York.

_____. 2007. *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2007*, New York.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2006a. *Perspectives économiques*. Paris: OCDE.

OCDE, 2006b. "The Rise of China and India- What's in it for Africa?" Centre de développement, Paris.

Organisation mondiale du commerce (OMC), 2006. *Statistiques commerciales en ligne*. Genève.

UNU-WIDER, 2006. "Mobilizing Talent for Global Development." Policy Brief n°7, Helsinki.



Récentes performances économiques en Afrique et perspectives pour 2007

Les pays africains font toujours face au problème critique qui consiste à augmenter le taux de croissance du PIB et à maintenir des taux élevés de croissance pendant une longue période, afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Si la croissance a repris ces dernières années, peu de pays ont atteint et maintenu des niveaux de croissance suffisants pour réduire la pauvreté. L'Afrique est toujours en retard par rapport à d'autres régions dans presque tous les domaines du développement humain. Le continent est traumatisé par les chocs, que ce soit les caprices des marchés internationaux, les changements climatiques ou la prolifération de la pandémie du VIH/sida. Pour améliorer la situation, il est évident que les pays africains doivent faire preuve d'innovations dans la mobilisation des ressources et la conception de politiques favorables à la croissance et aux personnes défavorisées, pour traiter le problème du chômage massif, de la pauvreté persistante et des inégalités omniprésentes. Des politiques novatrices sont déterminantes pour maintenir la dynamique actuelle de la croissance sur le continent.

Le présent chapitre passe en revue les récentes performances de la croissance tant au niveau du continent qu'à celui des sous-régions. Il examine les évolutions à l'échelle sectorielle ainsi que les progrès et les problèmes dans le développement humain. Le chapitre se termine par un bref exposé des perspectives pour 2007.

2.1 Performance de la croissance

La présente section donne un aperçu des récentes performances économiques à l'échelle continentale et sous-régionale. Elle examine les écarts de performance de cette croissance et les facteurs qui pourraient expliquer les disparités observées d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. L'analyse s'attache en particulier aux facteurs structurels comme la dotation en ressources naturelles, le rôle des politiques et des institutions ainsi que les causes non politiques de la croissance, notamment des facteurs exogènes comme les catastrophes naturelles, la géographie et les conflits civils. Le débat met en relief les principaux obstacles à la croissance en Afrique et les stratégies qu'il faudrait appliquer pour les surmonter.

Les économies africaines continuent d'enregistrer une croissance dynamique

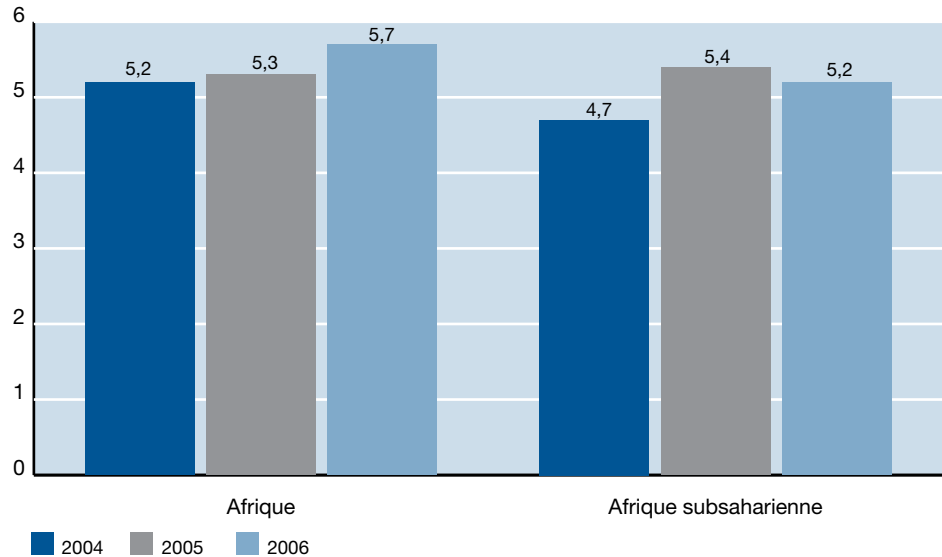
“Vingt-huit pays africains ont enregistré une amélioration de la croissance en 2006 par rapport à 2005”

Les économies africaines continuent de maintenir la dynamique de croissance des années précédentes, en enregistrant un taux de croissance réel global du PIB de 5,7% en 2006, contre 5,3% en 2005 et 5,2% en 2004 (figure 2.1). Pour la deuxième année consécutive, le taux de croissance est resté supérieur à celui de l'Amérique latine (4,8%) mais inférieur à celui de l'Asie en développement (8,7%). Pas moins de 28 pays ont enregistré une amélioration de la croissance en 2006 par rapport à 2005. Seul le Zimbabwe a connu un taux de croissance négatif en 2006.

Comme les années précédentes, les performances de la croissance de l'Afrique ont été soutenues par une amélioration de la gestion macroéconomique dans de nombreux pays et par une forte demande mondiale pour des produits africains clefs, ce qui s'est traduit par une hausse des prix à l'exportation, en particulier pour le pétrole brut, les métaux et les minerais (voir le chapitre 1). Cela explique les taux très élevés de croissance enregistrés par les pays riches en pétrole (voir la figure 2.1).

Figure 2.1

Taux de croissance du PIB réel en Afrique, 2004-2006 (en pourcentage)



Source: EIU janvier 2007.

Toutefois, pour la plupart des pays africains, les taux de croissance réels sont restés relativement bas par rapport aux objectifs de développement qu'ils se sont fixés. Entre 1998 et 2006, 25% des pays africains ont enregistré un taux de croissance annuel du PIB inférieur à 3%. Seuls cinq pays ont atteint un taux de croissance réel du PIB de 7% ou plus, pendant cette période (tableau 2.1). À ce rythme, peu de pays seront en mesure de réaliser les OMD d'ici 2015. C'est pourquoi le continent est

confronté au défi qui consiste à augmenter les taux de croissance et à les maintenir élevés sur une longue période. En plus de poursuivre les réformes pour maintenir la stabilité macroéconomique et améliorer davantage le climat des investissements dans les pays afin d'encourager les activités du secteur privé, il est nécessaire d'adopter des orientations plus stratégiques pour traiter de façon efficace les problèmes faisant obstacle à la croissance.

“ Le continent est confronté au défi qui consiste à augmenter les taux de croissance et à les maintenir élevés sur une longue période ”

Tableau 2.1
Résumé des performances de la croissance, 1998-2006

Taux de croissance du PIB	Nombre de pays	Part du total (%)
Moins de 3%	13	25,0
Entre 3 et 5%	25	48,1
Entre 5 et 7%	9	17,3
7 % ou plus	5	9,6
Total *	52	100,0

Source: EIU janvier 2007.

*Note: À l'exclusion de la Somalie pour laquelle il n'y a pas de données.

Les performances de la croissance sous-régionale varient sensiblement

En matière de croissance, les résultats sont sensiblement différents dans les cinq sous-régions (figure 2.2)¹. L'Afrique du Nord a connu la plus forte accélération de la hausse du PIB, qui passe de 5,2% en 2005 à 6,4% en 2006, suivie de l'Afrique australe dont le PIB passe de 5,6 à 5,9%. L'Afrique de l'Ouest a connu un recul de la croissance, de 5,4% en 2005 à 4,2% en 2006. Une forte dépendance vis-à-vis des produits primaires reste une caractéristique commune de la production, des exportations et de la croissance dans toutes les sous-régions. Cette situation expose le continent aux chocs extérieurs et fait de la diversification économique une priorité absolue dans les politiques de croissance sur le continent.

En Afrique du Nord, la hausse notable de la croissance a été principalement le fait des cours élevés du pétrole, notamment pour l'Algérie, la Libye, le Soudan et la Mauritanie. Ce dernier pays a enregistré le plus fort taux de croissance du PIB (qui est passé de 5,4% en 2005 à 14,1% en 2006), grâce au démarrage de l'exploitation du pétrole brut en 2006. De même, une croissance soutenue dans les secteurs secondaires et tertiaires (en particulier le tourisme) ont continué de favoriser de bons résultats économiques en Afrique du Nord. Une bonne gestion des revenus du pétrole est nécessaire pour que la sous-région maintienne cette dynamique de croissance.

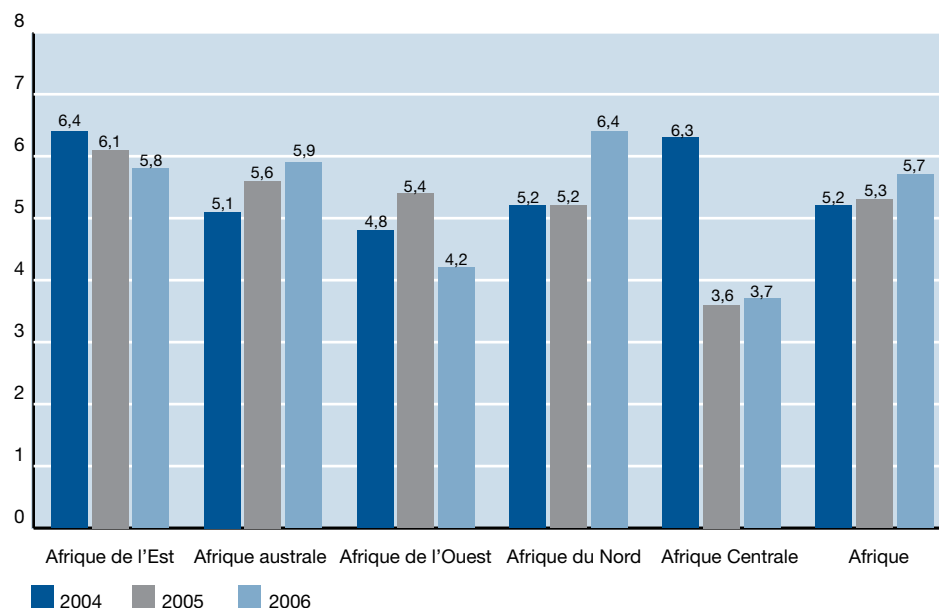
La croissance en Afrique australe est passée de 5,6% en 2005 à 5,9% en 2006. Malgré une augmentation des dépenses publiques et une hausse des flux d'investissement direct

1 Les taux régionaux sont des moyennes pondérées sur base des PIB des pays membres.

“ Une forte dépendance vis-à-vis des produits primaires reste une caractéristique commune de la production, des exportations et de la croissance dans toutes les sous-régions ”

étranger, les résultats économiques de l'Afrique du Sud sont restés inchangés avec un taux de croissance de 4,9% alors que la consommation privée a chuté à cause des cours élevés du pétrole. Malgré le ralentissement de la production pétrolière, l'Angola reste l'économie qui s'est développée le plus rapidement en Afrique australe (17,6%), suivie du Mozambique (7,9%), du Malawi (6,9%) et de la Zambie (6%). Le Zimbabwe, bien que toujours dans le rouge (-4,4% en 2006 par rapport à -7,7% en 2005) et le Malawi ont enregistré les améliorations les plus importantes de la croissance, en raison de conditions météorologiques favorables et de la bonne tenue des marchés des produits de base, bien que la reprise après la sécheresse de 2005 soit toujours incomplète. À Maurice, la croissance reste faible en raison des cours peu soutenus du sucre sur le marché américain et d'une concurrence féroce de la part de l'Asie sur le marché du textile. La croissance au Lesotho s'est redressée en 2006 à cause de la hausse des exportations de textile et de diamants et de l'investissement industriel. Le Swaziland a continué d'enregistrer un taux de croissance bas (1,2%) à cause de la sécheresse et du déclin de l'industrie textile.

Figure 2.2
Croissance au niveau sous-régional en 2004-2006 (en pourcentage)



Source: EIU, janvier 2007.

La croissance en Afrique centrale a été soutenue par les cours élevés du pétrole – Congo (7,5%), Guinée équatoriale (5,4%), Cameroun (3,8%) et Tchad (1,0%). Malgré une augmentation soutenue du cours du pétrole, le Tchad et la Guinée équatoriale ont connu la plus forte baisse de croissance du PIB en 2006, suivie de la République du Congo, en raison d'un ralentissement de la production de pétrole brut. Au Tchad, la production de pétrole a baissé en 2006 à cause principalement de

problèmes techniques. Le Cameroun, la République centrafricaine et Sao Tomé-et-Principe ont été les seuls pays de la sous-région dont les taux de croissance en 2006 ont été supérieurs à ceux de 2005, grâce à une hausse des prix de produits agricoles comme le café et le cacao (jusqu'au deuxième trimestre de 2006).

En Afrique de l'Est, les conditions météorologiques ainsi que les prix des produits d'exportation sont restés largement favorables malgré une sécheresse ponctuelle de la Corne de l'Afrique. L'Afrique de l'Est avait obtenu les meilleurs résultats en 2004 et 2005 mais a connu un léger déclin de la croissance du PIB en 2006. Les cours élevés du pétrole ont peut-être été le principal facteur qui a empêché la sous-région d'enregistrer un taux de croissance plus fort, tous les pays d'Afrique de l'Est étant importateurs de pétrole. Les performances économiques sont restées bonnes en Éthiopie (8,5%), au Kenya (5,5%), en Tanzanie (5,8%) et en Ouganda (5,0%) grâce aux cours élevés des produits de base, en particulier du café et du thé. La République démocratique du Congo (RDC), le Burundi et le Rwanda ont enregistré des taux de croissance plus élevés en 2006 (6,4%, 3,8% et 4,2% respectivement), en raison d'une croissance du secteur de la construction, du commerce et des produits manufacturés, profitant du rétablissement progressif de la paix dans la région. Le secteur minier a également contribué de façon significative à la croissance en RDC.

Bien que s'améliorant, les résultats économiques restent mauvais aux Comores (1,2%), en raison d'une baisse des revenus provenant des exportations de vanille et d'un recul du secteur touristique. L'Érythrée a également enregistré un taux de croissance faible (2,0%), en raison du manque d'investissements et d'autres effets négatifs dus aux conflits frontaliers. Les Seychelles ont enregistré une amélioration notable de la performance de son économie (de -1,5% en 2005 à 1,0% en 2006), s'expliquant par la récupération graduelle après les effets négatifs du tsunami de 2005 et du déclin des performances du secteur touristique et des exportations de thons durant les deux années précédentes.

L'Afrique de l'Ouest a enregistré les taux de croissance les moins élevés en 2006 à cause du déclin de la croissance au Nigéria (de 6,0% en 2005 à 4,2% en 2006) en raison des troubles sociaux dans le delta du Niger qui se sont traduits par une baisse de la production de pétrole brut. La croissance est demeurée faible en Côte d'Ivoire (1,2%) en raison de l'instabilité politique qui a perturbé l'agriculture et l'industrie. Parmi les économies non pétrolières, la croissance au Sénégal (4,0%), bien que toujours forte s'est ralentie en raison d'une mauvaise performance industrielle, conséquence des cours élevés du pétrole et de la fin de l'accord sur les exportations de poissons à destination de l'Europe². Le Libéria a maintenu la forte croissance qui a suivi la fin du conflit. En Gambie, le taux de croissance a atteint 5,5% en 2006 contre 5% en 2005, grâce à d'abondantes précipitations et à une augmentation de l'activité touristique. La croissance dans les autres pays de la sous-région a été semblable à celle de 2005.

“ Les cours élevés du pétrole ont été le principal facteur qui a empêché l'Afrique de l'Est d'enregistrer un taux de croissance plus fort, tous les pays étant importateurs de pétrole ”

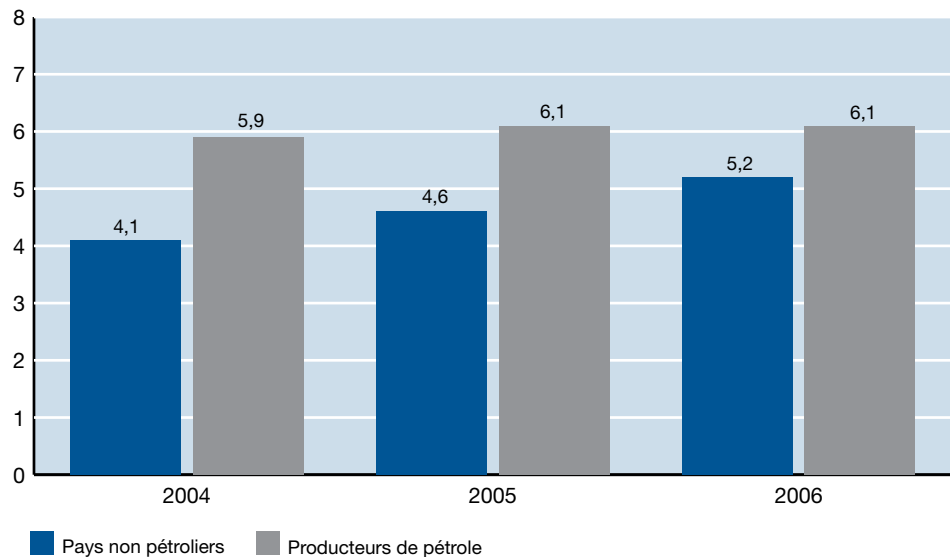
2 L'expiration de l'accord sur les exportations de poissons sénégalais à destination de l'Europe, qui était en vigueur de juillet 2002 à juin 2006, a occasionné une perte de 20,2 millions de dollars É.-U. pour le Sénégal (EIU 2006).

Croissance plus élevée mais plus volatile dans les pays africains riches en pétrole

“
Une gestion efficace
des recettes
pétrolières aux fins
de la diversification
économique est
indispensable pour
les économies
africaines
exportatrices de
pétrole”

Le récent boom a attiré de nouveaux investissements dans les domaines de l'exploration et de la production pétrolières et plus nombreux sont les pays africains (Tchad et Mauritanie) qui ont rejoint le club des exportateurs net de pétrole. Les pays africains exportateurs de pétrole, en tant que groupe, ont contribué à hauteur de 57,5% du taux de croissance de 5,7% du continent en 2006, comparés aux 53,4% en 2005 (figure 2.3). Aussi, la récente augmentation des cours du pétrole a-t-elle augmenté le poids des pays producteurs de pétrole dans la croissance globale du continent, éclipçant les améliorations observées chez les pays non pétroliers (la croissance passant de 4,6% en 2005 à 5,2% en 2006).

Figure 2.3
Croissance du PIB réel dans les économies pétrolières africaines par rapport aux économies non pétrolières, 2004-2006 (en pourcentage)



Source: EIU, janvier 2007.

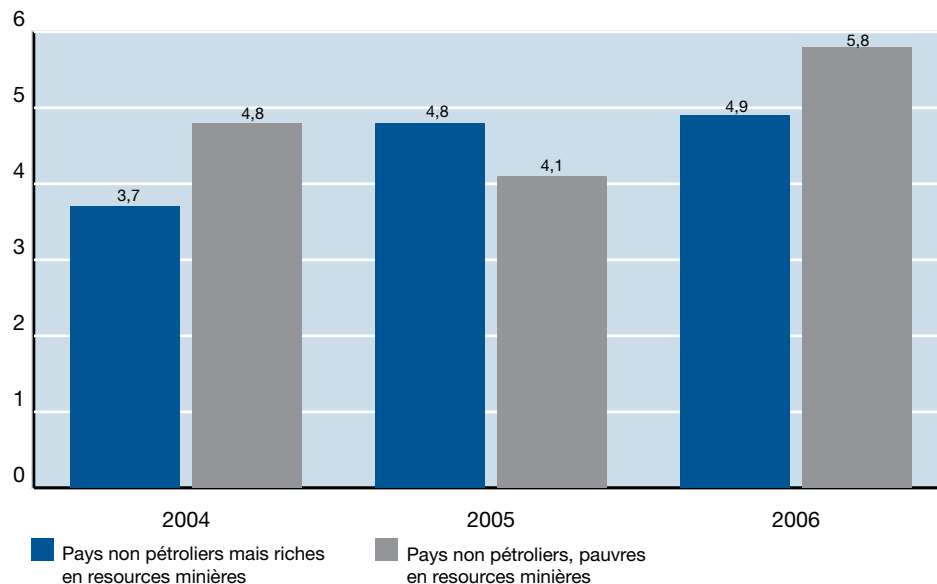
Pour les huit pays exportateurs de pétrole de l'Afrique subsaharienne, la part des secteurs non pétroliers dans le PIB a augmenté d'un taux supérieur en 2006 (6,5%) par rapport à celles des secteurs pétroliers (5,6%). Cependant sa contribution à la croissance globale du PIB reste modeste (FMI 2006a). Cette situation, associée au fait que de nombreux pays africains exportateurs de pétrole (comme l'Angola et la Guinée équatoriale) accumulent de vastes réserves de devises étrangères montre que ces pays doivent utiliser plus rapidement les recettes du pétrole pour améliorer les investissements intérieurs et favoriser la diversification économique. Une gestion efficace des recettes pétrolières aux fins de la diversification économique est indispensable pour que les économies africaines

exportatrices de pétrole réduisent leur vulnérabilité aux chocs pétroliers, fassent en sorte que les recettes tirées du pétrole profitent au plus grand nombre et parviennent à assurer une croissance durable.

En plus de l'augmentation des flux d'aide et de la réduction de la dette, une meilleure gestion économique et l'augmentation des prix des produits non pétroliers ont plus que compensé l'impact négatif de l'augmentation des cours du pétrole sur le PIB réel des pays africains importateurs de pétrole. En moyenne, ces pays ont maintenu un taux de croissance réel du PIB positif et en hausse entre 2004 et 2006. L'impact sur la croissance de la hausse des cours du pétrole brut a été particulièrement modéré pour les économies dépourvues de pétrole et de ressources minières, pour lesquelles les performances de la croissance se sont améliorées, passant de 4,1% en 2005 à 5,8% en 2006 (figure 2.4), grâce à l'allègement de la dette et à une augmentation des flux d'aide, ainsi qu'à de meilleurs résultats agricoles et à une hausse des prix des produits agricoles de base. Le taux de croissance dans les pays africains non pétroliers mais dotés de ressources minières est resté presque inchangé en 2006 par rapport à 2005, alors que les recettes provenant d'une hausse des prix des minerais ont été annulées par les effets de la hausse des cours du pétrole.

Figure 2.4

Croissance dans les pays riches en ressources minières par rapport aux pays dépourvus de pétrole et de ressources minières (en pourcentage)



Source: EIU, janvier 2007.

Étant donné que l'intensité énergétique et pétrolière du PIB devrait augmenter parallèlement au revenu par habitant au fil du temps (ESMAP 2005), les pays africains importateurs de pétrole seront vraisemblablement confrontés à une

“ Les pays importateurs de pétrole doivent adopter des stratégies visant à rationaliser l'utilisation du pétrole et à améliorer l'efficacité de leur système énergétique ”

forte augmentation de la demande d'énergie et de pétrole à l'avenir, à mesure que leurs revenus augmenteront. C'est pourquoi ces pays ont besoin de réduire leur dépendance à l'égard du pétrole en ayant recours à d'autres sources d'énergie, notamment l'énergie hydroélectrique et en utilisant des technologies ayant un bon rapport coût-efficacité. Toutefois, ces sources d'énergie alternatives n'auront vraisemblablement pas un rôle important à jouer dans l'offre d'énergie, étant donné qu'elles nécessitent des investissements initiaux importants, et que la période de gestation est longue. Aussi, dans le court terme, ces pays doivent-ils adopter des stratégies visant à rationaliser l'utilisation du pétrole et à améliorer l'efficacité de leur système énergétique.

L'impact négatif de la hausse des prix du pétrole sera particulièrement lourd pour les pays importateurs de pétrole (voir encadré 2.1). Pour réduire au minimum les effets de la hausse des cours du pétrole sur l'inflation et la stabilité macroéconomique en général, les gouvernements devront adopter des politiques cohérentes et prudentes et résister à la tentation d'augmenter les emprunts intérieurs pour financer les déficits budgétaires induits par la hausse des cours du pétrole. Des politiques macroéconomiques et financières prudentes et soutenues renforceront la crédibilité des politiques macroéconomiques, qui est déterminante pour attirer des flux de capitaux extérieurs plus importants et alléger ainsi les problèmes financiers. Parallèlement, la communauté internationale des donateurs et les institutions financières internationales devront apporter un soutien particulier aux pays africains à faible revenu et importateurs de pétrole, afin d'atténuer l'impact de la hausse des cours du brut. En particulier, l'allègement de la dette et des financements extérieurs supplémentaires non générateurs d'endettement des déficits fiscaux est absolument nécessaire pour aider les pays importateurs de pétrole à maintenir une croissance économique et à réaliser les OMD. En l'absence d'un tel appui, les efforts déployés pour appliquer les réformes macroéconomiques des deux dernières décennies et les opportunités créées par l'Initiative PPTE seront vains.

Encadré 2.1

Les cours soutenus à la hausse du pétrole ralentiront la croissance et les progrès vers les OMD dans les pays africains importateurs de pétrole à faibles revenus

Les pays africains importateurs de pétrole sont caractérisés par une forte part du pétrole dans les sources primaires d'énergie, et par une demande inélastique de pétrole. Les cours élevés du pétrole accroissent les coûts de production conduisant à des rendements plus bas et à des contraintes financières plus strictes. Les gouvernements sont dans l'obligation de réduire leurs dépenses en infrastructures et en services sociaux afin de payer des factures de pétrole plus élevées. De plus, les cours à la hausse du pétrole alimentent l'inflation, augmentent les déficits budgétaires et enveniment la situation de la balance des paiements ainsi que des termes de l'échange. Cela dégrade directement et indirectement (à travers une incertitude accentuée) la performance économique.

Bien que, lors de ces dernières années, les pays africains importateurs de pétrole aient enregistré une croissance globale positive du PIB, ils font l'expérience de déséquilibres internes et externes de plus en plus importants. La forte demande des denrées, une bonne gestion macroéconomique, une meilleure performance agricole, une gouvernance politique améliorée dans plusieurs pays, et des flux accrus d'aide ainsi que l'annulation de la dette sont des facteurs clefs qui ont aidé ces pays à conserver l'élan général de croissance. Cependant, à cause de la récente hausse des cours du pétrole, la part des importations d'énergie dans les importations de marchandises des pays africains importateurs de pétrole a augmenté significativement, conduisant à des augmentations notables du déficit du compte courant. De plus, les pays importateurs de pétrole font face à des détériorations considérables des termes de l'échange sur de longues périodes.

Les déficits budgétaires croissants et la pression inflationniste dans les pays africains importateurs de pétrole affecteront les pauvres de manière disproportionnée, à cause des perspectives futures d'emploi qui sont plus bas et du défaut de sécurité sociale. Les contraintes budgétaires peuvent aussi contraindre les gouvernements à introduire le paiement des frais par les utilisateurs des services sociaux et à augmenter les prix des services publics tels que l'électricité et l'eau.

Le défi critique pour les pays africains importateurs de pétrole est de réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole en développant des sources d'énergie alternatives. Il est particulièrement important pour ces gouvernements de renforcer les politiques de croissance, y compris les stratégies industrielles qui encouragent la diversification de la production et des exportations. La communauté internationale des donateurs et les institutions financières internationales devraient fournir un appui spécial aux pays africains importateurs de pétrole afin de mitiger l'impact des cours élevés du brut. En particulier, l'annulation de la dette et les financements externes additionnels, non générateurs de dette, sont cruciaux pour aider ces pays à soutenir leurs croissances économiques et accélérer leurs progrès vers la réalisation des OMD.

Source: CEA 2006a.

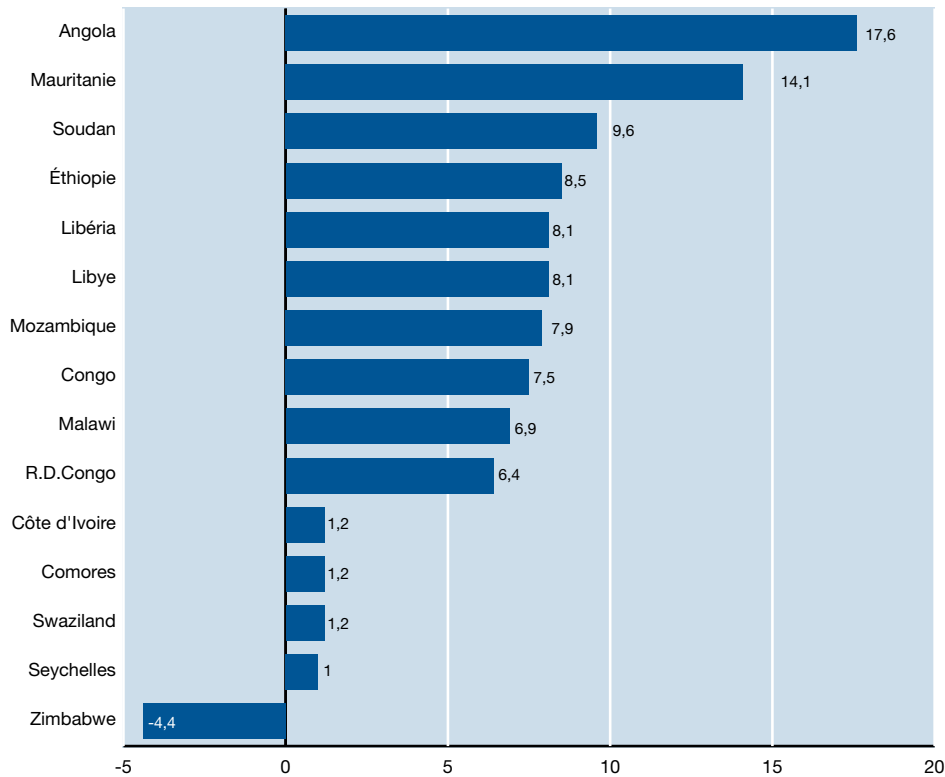
Croissance élevée contre mauvaise performance: croissance en haut de l'échelle et stagnation en bas

Si l'on compare les performances de 2006 à celles des sept années précédentes, on constate une stagnation en bas de l'échelle (figure 2.5). Seuls trois pays (Angola, Soudan et Mozambique) des dix meilleurs en 2006 se retrouvent être les 10 meilleurs sur la base des taux de croissance moyens annuels pendant la période 1998-2005 (CEA 2006a). La moitié des 10 meilleurs sont des producteurs de pétrole (Angola, Libye, Mauritanie, République du Congo, Soudan). Parmi les autres cinq meilleurs, deux sont des pays riches en ressources minières (RDC et Mozambique) et un (Libéria) est un pays sortant d'un conflit. La hausse des cours du pétrole et celle des minerais ont été les principaux moteurs pour les pays riches en pétrole brut et en minerais ayant enregistré les meilleurs résultats. L'Éthiopie continue de faire partie du peloton des pays ayant enregistré les meilleures performances en Afrique grâce en général à d'abondantes précipitations et à une hausse des cours du thé et du café, les principaux produits d'exportation de ce pays. De très bons résultats au Malawi (croissance passant de -3,0 en 2005 à 6,9% en 2006) ont été le fruit d'une reprise de l'agriculture après la sécheresse de 2005.

Cinq pays (Côte d'Ivoire, Comores, Seychelles, Swaziland et Zimbabwe) ont enregistré les taux de croissance les plus bas pendant la période 1998-2006. Au Swaziland, la croissance a été faible et a continué à baisser ces cinq dernières années à cause d'une concurrence accrue et d'une baisse des prix sur les marchés d'exportation du textile ainsi que d'une chute des cours du sucre sur le marché des États-Unis. Fortement tributaires de l'agriculture, les Comores ont continué d'enregistrer une faible croissance, en raison d'une baisse des recettes des exportations de vanille et d'un déclin du secteur touristique, alors que les conflits politiques et l'insécurité continuent de dissuader les investisseurs et de compromettre les résultats économiques en Côte d'Ivoire. En dépit de la reprise en 2006, la performance économique du Zimbabwe est restée négative au cours des huit dernières années, en raison principalement des difficultés politiques aggravées par des sécheresses récurrentes. Les problèmes de devises étrangères et l'augmentation récente des cours du pétrole ont eu une incidence négative sur les investissements et l'utilisation des capacités aux Seychelles, entraînant également une stagnation quasi totale de l'économie au cours des huit dernières années.

Figure 2.5

Les 10 pays ayant enregistré les meilleurs résultats et les cinq ayant réalisé les plus mauvaises performances en Afrique en 2006 (croissance annuelle en pourcentage)



Source: EIU septembre 2006.

La viabilité des équilibres macroéconomiques reste préoccupante à moyen terme

Dans l'ensemble, l'Afrique a continué de se maintenir dans une situation budgétaire positive, le déficit budgétaire moyen (à l'exclusion des subventions) étant de 0,1% du PIB en 2006 contre 0,4% en 2005 (tableau 2.2). Pour les 40 pays pour lesquels nous disposons de données comparables, on a constaté une légère diminution du nombre des pays connaissant un déficit budgétaire en 2006 par rapport à 2005 (le nombre passe de 33 à 30) malgré l'augmentation des dépenses publiques dans les pays importateurs de pétrole. Une augmentation significative des investissements dans le secteur public a entraîné des déficits budgétaires importants dans certains pays exportateurs de pétrole – Angola (-5,0%), Tchad (-4,4%), Égypte (-7,9%).

Le pétrole, facteur déterminant de l'amélioration du solde budgétaire

“ La dépendance des budgets des États vis-à-vis des recettes pétrolières et de l'aide extérieure constitue une source de vulnérabilité ”

Sept des dix pays qui ont enregistré un excédent budgétaire en 2006 ont été des exportateurs de pétrole (Algérie, Cameroun, Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Libye et Soudan). Le pétrole continue donc d'être le principal facteur d'une situation budgétaire positive pour l'Afrique dans son ensemble, d'où les craintes quant à la durabilité de l'équilibre budgétaire à moyen terme. L'aide publique au développement (APD) constitue une source importante d'appui budgétaire pour de nombreuses économies non pétrolières. La dépendance des budgets des États vis-à-vis des recettes pétrolières et de l'aide extérieure constitue une source de vulnérabilité pour les équilibres budgétaires et la croissance du PIB. Pour les pays producteurs de pétrole, la viabilité budgétaire exigera des stratégies efficaces de gestion prudente des recettes pétrolières ainsi que des mesures propres à utiliser ces recettes pour améliorer la diversification économique. Les pays non pétroliers ont besoin de concevoir des mécanismes permettant d'accroître la mobilisation des revenus provenant de sources internes.

Tableau 2.2

Répartition des déficits budgétaires en Afrique, 2004-2006 (nombre de pays)

	2004		2005		2006	
	Producteurs de pétrole	Non producteurs de pétrole	Producteurs de pétrole	Non producteurs de pétrole	Producteurs de pétrole	Non producteurs de pétrole
Pays enregistrant un excédent	6	3	7	6	7	3
Moins de 5%	2	2	1	4	2	3
De 5 à 10%	2	1	3	1	0	0
Plus de 10%	2	0	3	1	5	0
Pays enregistrant un déficit	7	24	6	27	6	24
Moins de 5%	5	18	5	15	5	13
5 à 10%	2	5	1	6	0	9
Plus de 10%	0	1	0	0	1	2
Nombre total de pays	13	27	13	33	13	27

Source: EIU octobre 2006.

Les pressions exercées par les cours du pétrole menacent la stabilité économique

Pour la deuxième année consécutive, l'inflation moyenne des prix à la consommation a augmenté en Afrique (passant de 8,5% en 2005 à 9,9% en 2006). Les pressions inflationnistes sont dues principalement à la hausse des cours du pétrole et à l'augmentation consécutive des coûts de production et à la baisse des rendements. Dans la plupart des pays, le prix des denrées alimentaires a augmenté de façon significative en raison de la hausse du coût des transports. Si l'inflation est restée contenue à un niveau bas dans la plupart des 52 pays pour lesquels nous disposons de données, le risque d'une hausse de l'inflation reste préoccupant, si les prix du pétrole restaient élevés dans un proche avenir.

Malgré l'augmentation du taux moyen de l'inflation, la situation s'est améliorée. En 2006, 25 pays ont enregistré des taux d'inflation inférieurs à 5% contre 21 pays en 2005 (tableau 2.3). Le nombre de pays ayant un taux d'inflation à deux chiffres est tombé de 17 en 2005 à 12 en 2006. Le nombre de pays qui ont connu une inflation en hausse est passé de 33 en 2005 à 24 en 2006. Toutefois, peu nombreux sont les pays qui ont connu une augmentation spectaculaire de l'inflation. Au Zimbabwe, l'inflation a atteint 1 216% en 2006, contre 237,8% en 2005, en raison d'un financement inflationniste du déficit budgétaire et d'une pénurie de produits alimentaires, en particulier de maïs. En Guinée, le pays ayant le deuxième plus fort taux d'inflation en Afrique, ce taux est passé de 31,4% en 2005 à 27% en 2006, en raison de l'impact de la hausse des cours du pétrole et de l'inflation importée résultant d'une augmentation des importations de biens de consommation.

“ Malgré l'augmentation du taux moyen de l'inflation, la situation s'est améliorée ”

Tableau 2.3

Répartition des taux d'inflation en Afrique, 2004-2006 (nombre de pays)

Fourchette	2004	2005	2006
Moins de 5%	30	21	25
Entre 5 et 10% (10% exclus)	6	14	15
Entre 10 et 20% (20% exclus)	13	13	10
20% et plus	3	4	2
Nombre total de pays	52	52	52

Source: FMI 2006b.

Les balances des opérations courantes sont également influencées par le secteur des ressources

Pour la troisième année consécutive, l'Afrique a enregistré un excédent de la balance des opérations courantes (qui passe de 2,3% du PIB en 2005 à 3,6% en 2006 – soit de 18,4 milliards de dollars É.-U. à 33,1 milliards de dollars É.-U.) avec une tendance à la hausse, grâce à une augmentation des recettes d'exportation de produits,

“
La hausse continue
des cours du
pétrole soulève de
sérieuses craintes
quant à la viabilité
des comptes
courants chez les
importateurs de
pétrole”

en particulier le pétrole. En moyenne, la balance des paiements de l'Afrique reflète largement l'évolution dans les pays riches en ressources minières. À l'exception du Soudan, la balance des comptes courants a été excédentaire pour tous les pays exportateurs de pétrole, alors que seules deux économies non pétrolières (Maroc et Namibie) ont enregistré un excédent de la balance des opérations courantes. La Namibie est un pays riche en ressources minières tandis que le Maroc, dont le secteur d'exportation est très diversifié, est aussi doté d'importantes ressources minières. Mais aussi, les transferts de fonds des travailleurs émigrés et les recettes touristiques sont importantes pour expliquer les excédents de la balance des comptes courants au Maroc ces dernières années (Banque Al-Maghrib 2005). Dix-huit des 39 économies non pétrolières pour lesquelles il existe des données fiables ont connu une détérioration de la position des opérations courantes en 2001 alors qu'il n'y avait que 11 économies dans ce cas en 2005.

Les pays exportateurs de pétrole ont enregistré un excédent commercial alors que chez leurs contreparties, importateurs de pétrole, le déficit commercial s'est creusé (figure 2.6). L'excédent commercial des exportateurs de pétrole, en tant que groupe, a plus que doublé entre 2002 et 2006 (passant de 16% à 37% du PIB) alors que les importateurs de pétrole, en tant que groupe, ont vu leur déficit commercial s'aggraver (passant de -4% à -11% du PIB). Cette détérioration du déficit commercial était encore plus marquée dans les pays sans littoral. La hausse continue des cours du pétrole soulève de sérieuses craintes quant à la viabilité des comptes courants chez les importateurs de pétrole et aux effets connexes sur l'ensemble des performances économiques et de la stabilité macroéconomique.

Taux de change et impact de la forte augmentation des prix des produits de base

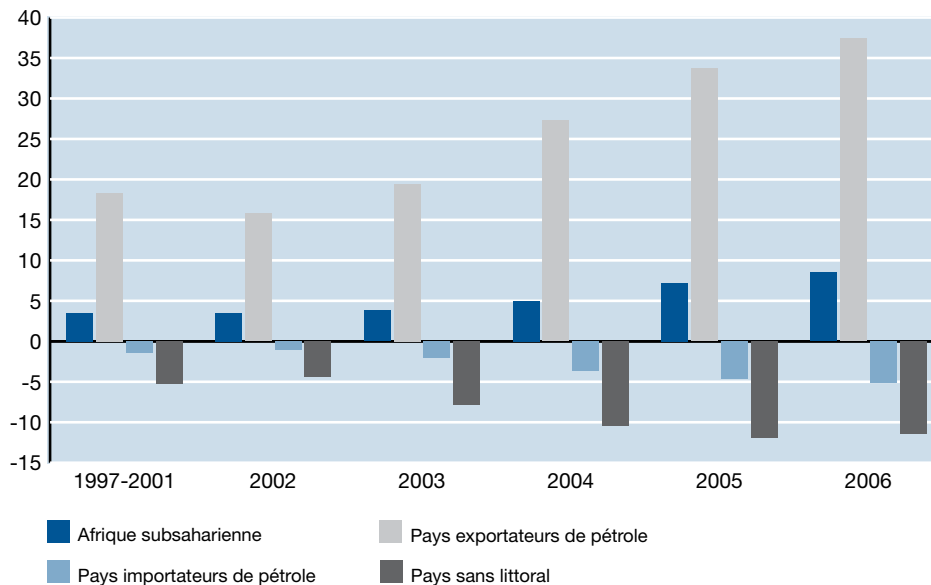
En 2006, 35 devises africaines se sont appréciées contre le dollar des É.-U. bien que le taux d'appréciation soit resté modéré (moins de 5%). Le kwacha zambien a continué d'enregistrer le plus fort taux d'appréciation (23%) pour la seconde année consécutive, du fait de la hausse des cours du cuivre et à un regain de confiance chez les investisseurs, en particulier après que le pays soit devenu éligible pour l'allègement de la dette (CEA 2006a). Des volumes importants d'entrées de capitaux hypothétiques, ciblant les fonds d'État, ont aussi joué un rôle significatif dans l'appréciation du kwacha zambien.

L'appréciation des taux de change a été également importante pour le dinar soudanais (12,5%) et pour le kwanza angolais (8,5%), en raison d'une augmentation des recettes du pétrole et des flux d'investissement directs étrangers. Par ailleurs, le dollar zimbabwéen a connu une très forte dépréciation (87%), suivi par le kwacha malawien (13%). Le Zimbabwe et le Malawi ont enregistré une baisse des exportations et une augmentation des importations de denrées alimentaires, dues à la lenteur de la reprise après la sécheresse de 2005.

Si les taux de change ont été stables pour la plupart des pays, la forte dépendance des économies africaines à l'égard des produits de base les expose à des fluctuations des termes de l'échange et à la volatilité extrême des taux de change. La plupart des pays africains sont tributaires du pétrole et des minerais ainsi que de quelques produits agricoles comme le thé, le café et le cacao. Les fluctuations sur le marché des produits de base ont donc un impact significatif sur le taux de change dans ces pays.

“ La forte dépendance des économies africaines à l'égard des produits de base les expose à des fluctuations des termes de l'échange et à la volatilité extrême des taux de change ”

Figure 2.6
Balance commerciale en Afrique par catégorie, 1997-2006 (pourcentage du PIB)



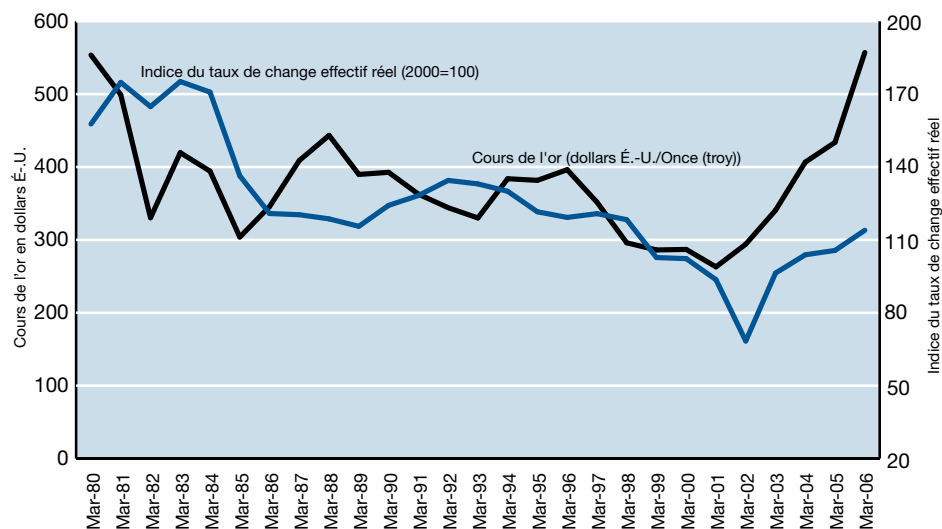
Source: FMI 2006a.

Le cas de l'Afrique du Sud montre clairement les liens étroits existant entre la fluctuation des prix des produits de base (or) et les taux de change réels effectifs (TCRE) (figure 2.7). En effet, les données confirment que les variations des cours de l'or sont un déterminant important des changements des TCRE du rand (Stokke 2006). Les effets des fluctuations des cours de l'or ont aggravé les effets d'autres facteurs, à savoir les politiques commerciales, les flux de capitaux à court et long terme et la croissance de la productivité (Aron *et al.* 2000).

“ Ces dernières années, de nombreux pays africains ont accumulé des réserves substantielles de devises étrangères, provenant la plupart du temps d'une amélioration des recettes pétrolières et des flux d'aide ”

Figure 2.7

Taux de change effectif réel du rand sud-africain et cours de l'or, 1980-2006



Source: FMI 2006.

Ces dernières années, de nombreux pays africains ont accumulé des réserves substantielles de devises étrangères, provenant la plupart du temps d'une amélioration des recettes pétrolières et des flux d'aide³. L'Algérie, par exemple, détenait un total, or non compris, de 66,1 milliards de dollars É.-U. (l'équivalent de 32 mois d'importation) en 2006, contre 56,3 milliards (34,5 mois d'importation) en 2005, alors que celles du Maroc étaient de 17,7 milliards (10,1 mois d'importation) en 2006 et 16,2 milliards (10,3 mois d'importation) en 2005.

L'accumulation de réserves est motivée par le désir de se protéger contre les chocs extérieurs. Toutefois, des réserves de devises étrangères excessives détournent des ressources qui pourraient être utilisées autrement pour relancer l'activité économique dans les pays. Il serait préférable d'adopter une stratégie globale prévoyant une réglementation prudente et un contrôle des capitaux qui puisse réduire au minimum les risques de change, tout en permettant aux pays de bénéficier de la hausse des recettes d'exportation et des flux d'investissements directs étrangers. Les types de contrôle à appliquer devraient être spécifiques aux pays (Pollin *et al.* 2006). Les interventions devront se fonder sur une série d'indicateurs d'alerte rapide qui permettront de contrôler les variations des réserves de devises étrangères, celles des taux de change, la structure de la dette extérieure et autres facteurs de risque financier. L'objectif est

3 Pour les 49 pays pour lesquels nous disposons de données, le total des réserves, à l'exclusion de l'or, a atteint 247,7 milliards de dollars É.-U. en 2006, alors qu'il était de 219,7 milliards en 2005; 21 pays (dix pays exportateurs de pétrole et 11 pays importateurs de pétrole) détenaient en 2005 des réserves égales ou supérieures à un milliard de dollars. Les 13 pays exportateurs représentaient 73% des réserves de l'Afrique en 2005 et 2006.

en dernier recours de permettre aux pays africains d'utiliser ces ressources pour augmenter les investissements privé et public de façon à accélérer la croissance.

La dette extérieure reste élevée et les flux de capitaux privés demeurent insuffisants

L'espoir que la dette extérieure de l'Afrique serait sensiblement réduite dans le cadre de l'Initiative PPTE et que les réformes économiques stimuleraient l'afflux de capitaux privés, a été très long à se concrétiser. Le total de la dette extérieure de l'Afrique était de 244 milliards de dollars É.-U. en 2006 contre 289 milliards de dollars É.-U. en 2005 (FMI 2006b). Bien que l'encours ait diminué considérablement par rapport au PIB (passant de 35,9% en 2005 à 26,2% en 2006), les obligations au titre du service de la dette sont restées pratiquement inchangées (4,2% du PIB en 2005 et 4,1% en 2006) en raison des taux d'intérêt élevés. Le fardeau de la dette pèse gravement sur les dépenses d'investissements publics et retarde en fin de compte la croissance et la création d'emplois⁴.

Le continent a bénéficié d'importants flux de financement extérieur au titre de l'aide publique au développement (y compris l'allègement de la dette), qui devraient dynamiser la croissance économique au cours des prochaines années. L'Initiative multilatérale d'allègement de la dette (IADM) annoncée au Sommet du G-8 qui s'est tenu à Gleneagles en 2005 a apporté une grande partie de l'allègement nécessaire à 13 pays de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, il est évident que l'ensemble des mesures de réduction de la dette n'est pas suffisant et qu'un financement extérieur supplémentaire sera nécessaire pour aider les pays africains à augmenter les taux de croissance et à réduire de façon significative la pauvreté.

Une augmentation des flux extérieurs est particulièrement importante, compte tenu du fait que le taux d'épargne intérieure brute et celui des investissements intérieurs bruts sont encore bas (tableau 2.4). En fait, ces taux étaient moins élevés en 1998-2006 (respectivement 19,7% et 20,2% du PIB) que pendant la période précédant les réformes, 1974-1985 (respectivement 24,5% et 25,4% du PIB). Qui plus est, le taux d'investissement intérieur brut est resté bien en deçà (34,2% du PIB) du niveau considéré nécessaire pour que l'Afrique puisse réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 (CEA 1999). L'insuffisance et la mauvaise qualité des investissements contribuent à l'incapacité de la plupart des pays africains à réaliser et à maintenir des taux de croissance élevés sur le moyen terme (Berthelemy et Soderling 2001).

“ L'insuffisance et la mauvaise qualité des investissements contribuent à l'incapacité de la plupart des pays africains à réaliser et à maintenir des taux de croissance élevés sur le moyen terme ”

4 Voir dans la section 3.2 du chapitre 3, le débat sur comment traiter le problème de la dette et comment mobiliser davantage de ressources en faveur du développement. Voir également CEA (2006a).

Tableau 2.4

Flux extérieurs, épargnes intérieures et investissements pendant la période 1998-2006

Indicateurs	Économies pétrolières	Économies non pétrolières	Afrique	Source
APD (moyenne annuelle en milliards de dollars É.-U.)	4,5	14,4	18,9	Indicateurs du développement dans le monde (WDI) 2006
IDE (en milliard de dollars É.-U.)	7,3	5,9	14	CNUCED, Rapport sur les investissements dans le monde, 2006
Transferts de fonds en milliards de dollars É.-U.)	7,6	5,2	12,8	WDI 2006
Autres flux privés			-6,1	Base de données sur les perspectives économiques mondiales, FMI
Investissements intérieurs bruts (en pourcentage du PIB)	22,1 a	18,4 b	20,2 c	WDI 2006
Épargne intérieure brute	24,2 d	15,1 e	19,7 f	WDI 2006

Notes: Les IDE portent sur la période 1998-2005; les autres flux privés portent sur la période 1998-2006; pour les autres indicateurs, les données concernent la période 1998-2004. En raison de l'indisponibilité de données, les pays ci-après ont été exclus: a) Guinée équatoriale et Libye; b) Djibouti, Libéria, Lesotho et Somalie; c) Guinée équatoriale et Libye, Djibouti, Libéria, Lesotho et Somalie; d) Guinée équatoriale et Libye; e) Djibouti, Libéria et Somalie, f) Guinée équatoriale, Libye, Djibouti, Libéria et Somalie. WDI: Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale)

L'Afrique a besoin d'une nouvelle approche en matière de politiques de croissance

Plus que jamais, tout le monde s'accorde à penser que les politiques de croissance globale «taille unique» prévues dans les programmes de stabilisation économique et de réforme de seconde génération constituent les principales raisons qui expliquent le rythme de croissance lent de l'Afrique et son impossibilité à maintenir des taux de croissance élevés (Rodrik 2004; Gottschalk 2005)⁵. Ces réformes partent de l'hypothèse selon laquelle la stabilité macroéconomique, si elle est atteinte, stimulera la croissance. Après des décennies d'expérimentation de la stabilisation, il est évident que l'hypothèse est pour le moins naïve.

De plus, ce cadre de réforme est trop ambitieux et ne peut aider les pays en développement à concevoir des politiques de croissance qui soient spécifiques et réalisables, étant donné

5 Les Documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) se fondent pour la plupart sur un programme de réforme global ne prévoyant aucune stratégie spécifique et axée sur la croissance. Concernant les DSRP, voir Gottschalk (2005).

la pénurie de ressources et l'insuffisance de capacités (McCord *et al.* 2005 et Zaghera *et al.* 2006). Ces programmes de réforme prévoient que, pour parvenir à la stabilité macroéconomique et réaliser une croissance soutenue, les pays en développement doivent, entre autres, promouvoir plus rapidement le développement humain et institutionnel, accélérer les privatisations, développer le secteur privé, faciliter les exportations pour renforcer la diversification économique, abaisser le coût des transactions, accroître la concurrence, gérer les recettes provenant des ressources naturelles aux fins de la croissance et renforcer la mobilisation des ressources intérieures et extérieures pour financer le développement (CEA 1999).

Une politique de croissance réussie doit avoir des objectifs spécifiques et se fonder sur des analyses qui identifient les principaux problèmes et priorités spécifiques à un pays et qui peuvent, par conséquent, varier d'un pays à l'autre (Hausmann *et al.* 2006). Outre les objectifs généraux, comme ceux qui figurent dans les programmes de réformes, les politiques de croissance dans les pays en développement à forte croissance et dans les nouveaux pays industrialisés – c'est-à-dire la Chine, l'Inde et le Vietnam – se caractérisent par leur spécificité et leur pragmatisme⁶.

De plus, des stratégies de croissance réussies exigent la mise en place de politiques audacieuses – à la fois dans les domaines budgétaire et monétaire – à l'intérieur d'un cadre politique dynamique qui tienne compte du potentiel de croissance spécifique des pays, des contraintes structurelles et des objectifs de développement (Hausmann *et al.* 2006). Ne pas recenser les sources du potentiel de croissance et les obstacles à la croissance amène à concevoir des stratégies de croissance inefficaces et à l'incapacité de réaliser des taux de croissance élevés, même en présence de ressources abondantes, y compris les recettes du pétrole et les flux d'aide.

Tout en réaffirmant l'engagement de préserver la stabilité macroéconomique, les pays africains ont besoin d'adapter leur politique budgétaire et monétaire pour promouvoir l'investissement, la création d'emplois et la croissance (Pollin *et al.*, 2006 et Gottschalk 2005). Par exemple, dans leurs efforts visant à garantir la stabilité macroéconomique, les gouvernements ont besoin de définir pour le déficit budgétaire une fourchette de chiffres plus souples, qui puissent être ajustés pour stimuler la croissance sans créer de déficits insoutenables (encadré 2.2). Bien que cette fourchette puisse varier d'un pays à l'autre, il est prouvé qu'un déficit de 2 à 3% du PIB est viable et donne aux gouvernements une marge de manœuvre suffisante pour accroître les investissements publics afin de dynamiser la croissance (Pollin *et al.*, 2006). En outre, une politique monétaire doit non seulement encourager la stabilité des prix mais aussi reposer sur une large base (ne pas se limiter aux chiffres cibles de l'inflation) pour contribuer au programme national visant à atteindre et à maintenir une croissance élevée. Un tel programme sera compromis par des objectifs étroits et rigides de politiques monétaire et budgétaire, comme cela a été observé dans de nombreux pays et régions, par exemple dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) (Gottschalk 2005).

6 Hausmann *et al.* (2004), cité par Rodrik (2004).

“ Les politiques de croissance dans les pays en développement à forte croissance se caractérisent par leur spécificité et leur pragmatisme ”

“ Les pays africains ont besoin d'adapter leur politique budgétaire et monétaire pour promouvoir l'investissement, la création d'emplois et la croissance ”

Encadré 2.2

Mesures visant à accélérer la croissance

Tout en s'engageant à maintenir les déficits budgétaires à long terme dans certaines limites, un gouvernement peut augmenter les dépenses d'investissement ou d'infrastructure, les transferts de revenu et l'aide sociale ainsi que les subventions à l'emploi pour les entreprises afin d'accélérer la croissance de l'emploi sans dépasser les limites du déficit prévues. Par exemple, une étude récente indique que l'Afrique du Sud peut augmenter les dépenses dans ces domaines de plus de 30 milliards de rands par an sans dépasser la limite de 3% du PIB (Pollin *et al.* 2006). Un point de pourcentage d'augmentation du ratio du déficit au PIB (de 2% à 3%) financerait environ 47% (14 milliards de rands) de l'augmentation des dépenses publiques. Le reste peut être financé par une augmentation des effectifs de personnel, du nombre de sociétés, par la taxe sur la valeur ajoutée (6 milliards de rands) ainsi que par de nouvelles sources de revenu, par exemple: 1) en élargissant la taxe sur les titres sans certificat pour couvrir les opérations sur les marchés obligataires en plus des opérations secondaires sur les actions; 2) en promulguant la loi sur les royalties provenant des minerais et du pétrole; 3) en mettant en place un programme de croissance axé sur l'emploi proprement dit qui permettra d'augmenter les revenus et de réduire la pauvreté.

Cependant, des taux d'intérêt très élevés persistants malgré une baisse du taux d'inflation ont été un obstacle à l'activité économique privée. On estime qu'une baisse d'un point de pourcentage du taux de base bancaire, toutes choses étant égales par ailleurs, aboutirait à une hausse de 0,15% de la croissance réelle du PIB, à une augmentation modeste de 0,2% de l'inflation et à une faible baisse du taux de change de 0,6%. Ainsi, un assouplissement de la politique monétaire donnerait un coup de fouet à la croissance moyennant des coûts minimums et gérables en termes d'inflation et de taux de change.

Source: Pollin *et al.* (2006)

2.2 Performance sectorielle

Les économies africaines sont en train de connaître une mutation structurelle dans laquelle le secteur des services devient un important moteur de la croissance. En 2004, le secteur des services contribuait pour 49% à la croissance du PIB contre 36% pour l'industrie (y compris les industries extractives) et 15% pour l'agriculture. En 2004, ces trois secteurs ont continué à croître, à des rythmes relativement lents cependant. Le secteur industriel a enregistré le plus fort taux de croissance qui s'est établi à 9,05%, même si la croissance dans le secteur manufacturier a diminué de près de 3,8% par rapport aux valeurs de 2003. L'évolution dans chaque secteur et pour chaque région est examinée plus en détails ci-après.

Le secteur agricole

La contribution du secteur agricole au PIB s'établit dans une fourchette comprise entre 33% pour l'Afrique de l'Est et 8% pour l'Afrique australe. L'agriculture emploie environ 70% de la main-d'oeuvre et génère en moyenne 30% du PIB de l'Afrique. La contribution globale de l'agriculture au PIB a baissé en 2004, en raison des mauvais résultats obtenus dans ce secteur dans les sous-régions de l'Afrique du Nord et de l'Ouest (tableau 2.5).

Tableau 2.5
Performance du secteur agricole par sous-région

	Part du PIB (%)				
	2000	2001	2002	2003	2004
Afrique du Nord	15,3	16,0	15,8	16,3	15,1
Afrique de l'Ouest	28,4	29,6	29,7	27,1	21,0
Afrique centrale	25,7	26,4	26,7	27,2	27,3
Afrique de l'Est	35,9	35,0	32,6	32,4	33,0
Afrique australe	7,6	7,8	8,3	8,0	7,8

Source: Banque mondiale 2006.

L'Afrique est considérée comme une région importatrice nette de denrées alimentaires, à l'exception de certains pays comme l'Afrique du Sud. La plus grande part des produits importés sont des denrées alimentaires (céréales, animaux d'élevage, produits laitiers et, dans une moindre mesure, fruits et légumes). Toutefois, les exportations de produits agricoles représentent une source importante de recettes en devises étrangères pour plusieurs pays africains. La part des produits agricoles dans le total des exportations de marchandises va de plus de 80% pour le Soudan et le Burundi à moins de 1% pour le Gabon et la Guinée équatoriale. Leur principale destination d'exportation est l'Union européenne et les principaux produits exportés sont le poisson et les crustacés, les fruits et les fruits à coques, le coton et les légumes.

Le tableau 2.6 montre que la production de produits de base en Afrique a enregistré une augmentation de 1,7% en 2004 et un taux de croissance de 3,0% pour la période 1900-2004. Les performances des principaux produits agricoles varient considérablement d'une sous-région à l'autre (tableau 2.6). L'année 2004 a été particulièrement bonne pour de nombreux produits exportables importants comme les fèves de cacao, le café et les graines de coton. La production continue d'être marquée par la sécheresse. En Afrique du Nord, les sécheresses ont eu des effets néfastes sur la production de produits stratégiques comme le blé, les olives et les agrumes. Les pays d'Afrique australe continuent de pâtir de sécheresses périodiques, notamment le Swaziland et la Zambie.

“ L'Afrique continue à être importatrice nette de denrées alimentaires ”

Tableau 2.6**Taux de croissance de la production des produits de base, 1990-2004**

	Total pour l'Afrique		Afrique du Nord		Afrique centrale		Afrique de l'Est		Afrique de l'Ouest		Afrique australe	
	Moyenne 1990-2004	2004	Moyenne 1990-2004	2004	Moyenne 1990-2004	2004	Moyenne 1990-2004	2004	Moyenne 1990-2004	2004	Moyenne 1990-2004	2004
Produits de base	3,0	1,7	3,8	1,6	2,2	-0,5	2,4	0,9	4,0	1,8	2,0	3,0
Cultures	2,8	0,0	4,2	0,2	2,8	9,4	4,7	1,8	2,7	-1,7	2,1	-0,7
Oléagineux	2,8	-0,4	5,9	-12,4	2,2	3,5	1,8	3,8	2,9	0,7	3,5	6,6
Fruits et légumes	3,5	4,0	3,9	7,0	2,1	-5,3	1,4	0,8	5,2	3,7	3,0	9,1
Produits animaux	2,6	-3,0	3,8	-3,5	1,4	1,4	3,8	-2,6	2,0	-4,1	0,9	-0,6
Autres	2,8	13,3	1,9	38,4	2,0	18,6	3,2	7,3	3,8	9,3	3,4	31,0

Source: FAOSTAT 2006.

Le secteur industriel

En 2005, le secteur industriel représentait 35,9% du PIB africain, soit une légère augmentation pour la période 2000-2004 (Banque mondiale 2006). Cette contribution relativement élevée du secteur au PIB s'explique par l'importance des industries non manufacturières (industries extractives). Le secteur manufacturier n'a contribué que pour 12,1% du PIB, en baisse par rapport à la moyenne de 14% sur la période 2000-2004. Le sous-développement du secteur manufacturier s'explique en grande partie par la contribution limitée de l'industrie à la croissance du PIB.

“ Le sous-développement du secteur manufacturier explique en grande partie la contribution limitée de l'industrie à la croissance du PIB ”

En 2005, la main-d'œuvre africaine était estimée à 380 millions de personnes, dont 20% travaillait dans le secteur industriel. Les statistiques du travail montrent que la main-d'œuvre industrielle n'a pas augmenté de façon significative ces dernières années malgré une croissance régulière de la production agricole. Cela s'explique par la dominance croissante des industries à forte intensité de capitaux étant donné que la plupart des nouveaux investissements dans le secteur industriel des pays africains est absorbée par les industries extractives. En outre, en Afrique, les industries à forte intensité de main-d'œuvre, comme le textile et l'habillement, ne sont plus compétitives ni sur les marchés étrangers ni sur les marchés intérieurs à la suite de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les économies les plus diversifiées sur le continent (Égypte, Tunisie, Maroc et Afrique du Sud) continuent de se concentrer sur les industries traditionnelles comme la transformation des produits alimentaires et le textile à l'exception de l'Afrique du Sud qui est plus industrialisée que les autres pays africains. On a constaté récemment en Tunisie que l'on commençait à privilégier les industries à forte utilisation de

capitiaux comme les industries électriques et électroniques, alors que les secteurs du textile et de l'habillement continuent de perdre de leur importance dans toutes les économies africaines. Dans les pays producteurs de pétrole, on a observé un développement progressif de la production dans les industries intermédiaires et dépendantes du pétrole, en particulier les industries de produits chimiques, pétrochimiques, d'engrais, de plastiques ainsi que les industries à forte utilisation d'énergie.

Dans l'ensemble, les exportations africaines de produits industriels sont toujours dominées par les produits de l'industrie extractive et le pétrole brut. Pour promouvoir et diversifier l'exportation de biens industriels, les pays africains doivent chercher à adhérer à des accords commerciaux régionaux et internationaux. Toutefois, le respect des engagements et des obligations découlant de ces accords n'est pas évident.

“
L'Afrique continue
d'être un exportateur
net de pétrole brut
et de produits
pétroliers raffinés
”

Le secteur de l'énergie

En 2005, la production de pétrole brut de l'Afrique a été en moyenne de 8 856 millions barils/jour, soit une augmentation de 6,1% par rapport à la moyenne de 2004. L'Algérie, l'Angola, la Libye et le Nigéria sont les principaux producteurs dont la part moyenne a été de 75% en 2005. Les autres producteurs de pétrole sont le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Mauritanie, le Soudan, le Tchad et la Tunisie.

En ce qui concerne le gaz naturel, la production de l'Afrique a atteint en 2005 une moyenne à 171 735 millions de mètres cubes standard, soit une augmentation de 13,1% par rapport à 2004. Cela porte la part de l'Afrique dans la production de gaz mondiale de 5,5% en 2004 à 6,1% en 2005 (tableau A2.1 en annexe). L'Algérie a représenté 50% du total de la production de gaz de l'Afrique, suivie par l'Égypte et le Nigéria, représentant ensemble environ 44% en 2005. Deux facteurs majeurs expliquent l'augmentation de la production africaine de gaz naturel: d'abord l'accélération du niveau de substitution du pétrole brut par le gaz naturel pour la production d'électricité dans le monde, qui a augmenté le niveau de la demande mondiale de gaz naturel; ensuite la hausse des cours internationaux du pétrole et du gaz, qui a entraîné une augmentation du niveau d'extraction du gaz sur le continent.

Fin 2005, les réserves prouvées de pétrole brut représentaient 10,2% du total mondial, alors que les réserves de gaz naturel en Afrique ne représentaient que 7% du total mondial (tableau A2.2 en annexe). Au premier rang, on trouve l'Algérie, la Libye et le Nigéria en termes de réserves prouvées avec une part de 76% du total des réserves africaines, suivis par l'Angola, l'Égypte, le Gabon et le Soudan dont la part combinée est de 18,4%.

L'Afrique continue d'être un exportateur net de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés. En 2005, les exportations de pétrole brut de l'Afrique ont atteint 6 477,6 millions de barils/jour, soit une augmentation de 1,8% par rapport à 2004. Toutefois, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales de pétrole brut a baissé

“
Les deux moteurs
potentiels de la
croissance dans le
secteur des services
sont le tourisme
et les services
financiers
”

légèrement, passant de 14,9% en 2004 à 14,5% en 2005. En ce qui concerne les produits raffinés, les exportations de l'Afrique ont légèrement augmenté (0,8%) par rapport à 2004. On observe cette croissance après trois années consécutives de baisse des exportations africaines de produits raffinés en raison d'une plus forte demande intérieure pour ces produits que pour les produits raffinés. En fait, la consommation africaine de produits raffinés a augmenté en 2005 de 2,8% par rapport à 2004, alors que la capacité de raffinage ne s'est accrue que de 0,5% pendant la même période. Cinq pays dominent le secteur de la demande africaine de produits raffinés: l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Nigéria et la Tunisie qui ont représenté près de 65% du total de la consommation africaine de produits raffinés en 2005. Dans l'ensemble, les exportations africaines de produits dérivés du pétrole brut et raffiné ont augmenté de 1,7% par rapport à 2004, tandis que ces exportations à l'échelle mondiale ont augmenté de 4%, ce qui dénote un goulot d'étranglement structurel dans la capacité de raffinage au niveau du continent.

Le secteur des services

En 2004, la part du secteur des services dans le PIB de l'Afrique a diminué légèrement par rapport à 2003, pour s'établir à 49,0%. Les deux moteurs potentiels de la croissance dans ce secteur sont le tourisme et les services financiers, dont les divers éléments sont exposés dans le tableau ci-après.

Tableau 2.7

Performance du secteur des services dans les principales sous-régions africaines

	Part du PIB (%)				
	2000	2001	2002	2003	2004
Afrique du Nord	46,5	47,5	47,2	46,4	45,7
Afrique de l'Ouest	36,8	33,1	35,3	34,3	35,5
Afrique centrale	34,7	36,3	39,3	35,6	37,1
Afrique de l'Est	47,8	48,7	50,4	50,8	50,2
Afrique australe	59,4	59,2	58,0	59,5	59,5

Source: Banque mondiale 2006.

Le secteur financier

Si le secteur financier est en général considéré comme un important facteur de croissance, ses performances dans les pays africains ont été insatisfaisantes. Les systèmes financiers sont restés largement sous-développés tant par leur taille que par la gamme des produits et des services financiers offerts. La plupart des pays n'ont toujours pas de marché de capitaux dignes de ce nom. Même lorsqu'il en existe un, ils sont peu importants et non liquides (Ndikumana 2003). À l'exception de l'Afrique du Sud, les marchés de capitaux

africains se limitent principalement à des marchés d'actions, le marché des obligations restant sous-développé et les marchés à terme absents.

Malgré la série de réformes du secteur financier que les pays ont entreprise depuis les années 80, les systèmes financiers se caractérisent toujours par un degré important d'inefficacité dans leurs fonctions de mobilisation de l'épargne et d'allocations des ressources à des activités productives (Senbet et Otchere 2006). Il importe de noter que les réformes du secteur financier ont quand même abouti progressivement à ce que les taux d'intérêt soient établis sur la base des marchés et à la réduction de la présence du gouvernement dans les secteurs financiers grâce à la privatisation des banques d'État. Si cette évolution est bienvenue, il reste néanmoins de nombreux problèmes importants que les pays africains doivent résoudre pour faire du secteur financier un véritable moteur de croissance et de création d'emplois.

L'une des principales manifestations de l'inefficacité des systèmes financiers dans les pays africains est le taux d'intérêt élevé qui est une des manifestations de l'absence de concurrence et d'une gestion inefficace (se traduisant par des coûts élevés des opérations) dans le secteur bancaire. En fait, contrairement aux attentes, la marge d'intérêt a augmenté pendant la période postérieure aux réformes (CEA 2006b). L'autre faiblesse notoire des systèmes financiers en Afrique réside dans le fait que les allocations de crédits ont tendance à être concentrées dans des activités spéculatives et à court terme, en partie à cause du manque de financement stable à long terme mais aussi du fait que les banques sont peu disposées à prendre des risques. L'absence de prêt à long terme constitue une entrave importante à l'expansion des investissements privés.

Il est évident que les pays africains ont besoin de trouver les moyens d'améliorer l'accès aux systèmes financiers en particulier aux fins d'investissements à long terme qui favoriseraient une accélération de la croissance. Il faudrait pour cela atteindre des niveaux élevés de mobilisation de l'épargne intérieure et une meilleure mise en commun des ressources dans des produits à long terme. La mise en place d'un marché actif des obligations ainsi que la création et la consolidation des mécanismes financiers à long terme, comme les fonds de pension, constituent les clefs d'une stratégie nationale visant à améliorer les systèmes financiers afin de dynamiser les investissements intérieurs et d'accélérer la croissance.

Le secteur touristique

De nombreux pays en développement considèrent désormais que le tourisme est une part importante et intégrante de leur stratégie de développement économique. Selon les estimations, 808 millions de touristes ont voyagé dans le monde en 2004 et généré environ 682 milliards de dollars É.-U. L'Afrique a enregistré 41,3 millions d'arrivées touristiques, ce qui représente seulement 5,1% des voyages touristiques effectués dans le monde. En termes de recettes, l'Afrique a reçu 3,6% (soit 25,2 milliards de dollars É.-U.) des 682 milliards de recettes touristiques dans le monde.

“
L'une des principales manifestations de l'inefficacité des systèmes financiers dans les pays africains est la marge élevée entre les taux débiteurs et les taux créditeurs
”

En Afrique, l'Afrique du Nord a enregistré la plus forte activité touristique du continent en 2004 (38,2%), suivie en ordre décroissant de l'Afrique australe (27,5%), de l'Afrique de l'Est (22,7%), de l'Afrique de l'Ouest (9,4%) et de l'Afrique centrale (2,2%) (tableaux A2.3, A2.4 et A2.5 en annexe).

En 2006, les quatre pays ayant enregistré les meilleurs résultats dans le secteur touristique sont l'Afrique du Sud (6,3 milliards de dollars É.-U.), l'Égypte (6,1 milliards de dollars É.-U.), le Maroc (3,9 milliards de dollars É.-U.) et la Tunisie (1,9 milliards de dollars É.-U.). Les sept principales destinations enregistrant plus d'un million d'arrivées en 2004 sont l'Égypte (7,7 millions), l'Afrique du Sud (6,8 millions), la Tunisie (5,9 millions), le Maroc (5,4 millions), le Zimbabwe (1,8 million), l'Algérie (1,2 million) et le Kenya (1,1 million).

Malgré l'importance croissante du tourisme en tant que source de recettes en devises étrangères pour les pays africains ce secteur reste sous-développé en grande partie à cause de la qualité des infrastructures touristiques (ou d'une capacité d'accueil insuffisante), d'une information et commercialisation inadaptées (nombre de visites sur les sites Internet) et des risques sanitaires (paludisme). L'instabilité politique et sociale a également un effet dissuasif sur le tourisme dans certains pays africains. En outre le manque de transports aériens entre l'Afrique et le reste du monde et entre les pays africains eux-mêmes continue d'être un obstacle de poids. L'image négative de l'Afrique que véhiculent les médias souvent parce qu'ils exagèrent les faits ou tout simplement par ignorance ne fait rien pour arranger les choses.

2.3 Développement social

Si la croissance s'est rétablie sur le continent les gains en termes de bénéfice social et de réduction de la pauvreté sont encore limités. La présente sous-section fait le point du développement social à travers les OMD, et analyse les progrès et les défis en rapport avec les divers objectifs et fournit un exposé plus détaillé des problèmes que pose le VIH/sida. Une analyse plus détaillée des progrès vers les OMD est donnée dans différents rapports de la CEA, notamment celui préparé pour la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (CEA 2007) ainsi que les rapports des autres agences des Nations Unies (voir PNUD et UNICEF 2002).

Tableau 2.8**Stade de réalisation des OMD en Afrique**

	Région	1990	2004	Cible à l'horizon 2015
OMD 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim Indicateur: Proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar É.-U. par jour (% de la population)	ASS	44,6	44*	22
	AN	2,2	2,4*	1,1
OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tous Indicateur: Taux net d'inscription dans le primaire	ASS	53,0	64,2	100
	AN	80,6	94,0	
Indicateur: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (% du groupe d'âge pertinent)	ASS	67,4	73,1	100
	AN	66,3	84,3	100
OMD3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes Indicateur: Rapport femmes/hommes alphabétisés appartenant au groupe d'âges 15-24ans	ASS	0,80	0,88	1
	AN	0,73	0,91	1
OMD4: réduire la mortalité infantile Indicateur: Moins de 5 décès (pour 1000 naissances)	ASS	185	168	62
	AN	88	37	29
OMD5: Améliorer la santé maternelle Indicateur: Nombre d'accouchements accompagnés par un travailleur sanitaire qualifié	ASS	42	46	100
	AN	40	71	100
OMD6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies Indicateur: Taux de prévalence VIH/sida chez les adultes	ASS	2,7	5,8**	Arrêter l'augmentation
	AN	<0,1	0,1**	Arrêter l'augmentation
Indicateur: Taux de prévalence de la tuberculose (nombre de cas pour 100 000 personnes à l'exclusion des personnes séropositives)	ASS	337	492	Arrêter l'augmentation
	AN	64	52	Arrêter l'augmentation
OMD7: Assurer un environnement durable Indicateur: Superficie de terre recouverte de forêts	ASS	29,2	26,5	
	AN	1,3	1,5	
Indicateur: Accès à une source d'eau potable (% de la population)	ASS	49	56	75
	AN	89	91	94
Indicateur: Accès à de meilleurs services d'assainissement (% de la population)	ASS	32	37	66
	AN	65	77	83
OMD8: mettre en place un partenariat mondial pour le développement Indicateur: Part des flux d'APD (% de l'investissement national brut (INB) des donateurs	OCDE	0,33	0,2	0,7

Source: CEA (2006 f) d'après la base de données des Nations Unies, à l'adresse

<http://millenniumindicators.un.org/unsd/>

Notes: * Données pour 2002 ** Données pour 2005

Évaluation globale des OMD

Comme on peut le voir dans le tableau 2.8, les progrès vers la réalisation des OMD sont lents et de sérieux problèmes se posent toujours dans tous les domaines importants du développement social. Cependant, si on affine l'analyse selon les pays, on constate que certains ont réalisé des progrès significatifs.

“ La croissance économique récente n'est pas allée de pair avec la création d'emplois réels ”

Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

La proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour est restée pratiquement inchangée pendant la période de 12 ans comprise entre 1990 et 2002 (tableau 2.8). Le manque de progrès dans la lutte contre la pauvreté peut être attribué à deux facteurs. D'abord le taux de la pauvreté a tendance à suivre celui de la croissance mais avec un certain retard. Ensuite la croissance économique récente n'est pas allée de pair avec la création d'emplois réels (CEA 2005). Cela s'explique par le fait que dans de nombreux pays les taux de croissance n'ont pas été assez élevés pour générer une demande suffisante de main-d'œuvre. En outre, la croissance, qui reste extrêmement volatile, empêche la création d'emplois dans le secteur privé.

À cela s'ajoute le fait que l'activité économique qui se détourne de l'agriculture en faveur de secteurs à forte intensité de capitaux comme les industries extractives et pétrolières a également empêché la création d'emplois. Comme la création d'emplois n'est pas intégrée dans le cadre des politiques macroéconomiques en tant qu'objectifs explicites de ces politiques on trouve là une raison supplémentaire qui explique les faibles gains résultant de la récente reprise de la croissance en termes de création d'emplois (Pollin *et al.* 2006). Les pays africains ont donc besoin d'adopter des cadres macroéconomiques plus souples en faveur de la croissance et de concevoir des politiques sectorielles mieux ciblées afin d'accroître le nombre d'emplois et le pouvoir d'achat comme moyen d'accélérer la réduction de la pauvreté.

Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous

Comparée à d'autres régions, l'Afrique subsaharienne est en retard dans sa progression vers la réalisation de l'objectif d'éducation primaire pour tous (ONU 2006). Entre 1990 et 2004, le taux net d'inscription est passé de 53,0 à 64,2% en Afrique subsaharienne et de 80,6 à 94,0% en Afrique du Nord. Même si l'on constate des progrès, il faut à tout prix intensifier les efforts dans la plupart des pays africains pour atteindre l'objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015.

Certains pays comme l'Éthiopie ont réalisé des progrès significatifs dans le domaine de l'enseignement primaire où le taux d'inscription a plus que doublé passant de 22% en 1990 à 47% en 2004 (Nations Unies 2006b) en raison d'investissements de grande ampleur dans des écoles publiques qui désormais accueillent près de 90%

des écoliers aux niveaux primaire et secondaire (Banque mondiale 2005b). Toutefois cette augmentation du taux d'inscription devra correspondre à une augmentation proportionnelle du personnel enseignant et du matériel pédagogique pour garantir la qualité de l'enseignement. Cela est vrai de l'Éthiopie comme d'autres pays de l'Afrique subsaharienne. On estime que pour atteindre l'Objectif d'éducation primaire pour tous en Afrique subsaharienne il faudrait augmenter l'effectif actuel d'enseignants de près de 20% par an (Banque mondiale et FMI 2005).

“ Certains pays ont fait des progrès significatifs sur la voie de la parité entre hommes et femmes par le biais de programmes d'alimentation dans les écoles ”

Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

La proportion de filles par rapport à celle des garçons dans le taux brut d'inscription dans l'enseignement primaire est passée de 0,84 à 0,89 en Afrique subsaharienne et de 0,82 à 0,94 en Afrique du Nord entre 1991 et 2004. Toutefois le taux d'inscription dans l'enseignement secondaire en Afrique subsaharienne a baissé passant de 0,82 à 0,79 entre 1999 et 2004 et celui de l'enseignement tertiaire a aussi chuté passant de 0,69 à 0,63 (ONU 2006a).

Certains pays comme le Burkina Faso et le Mali ont fait des progrès significatifs sur la voie de la parité entre hommes et femmes par le biais de programmes d'alimentation dans les écoles. Le Rwanda a également enregistré des progrès notables dans le domaine de l'égalité des sexes, fruit de son programme de reconstruction post-conflictuel qui a bénéficié d'un appui généreux de bailleurs de fonds. Un suivi minutieux des disparités entre hommes et femmes et un meilleur ciblage des interventions sont nécessaires pour accélérer les progrès vers l'égalité entre les sexes. Pour répondre à ce besoin, la CEA a mis au point un nouvel outil, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) qui est un indice intégré qui mesure l'intégration des femmes dans tous les aspects de la vie économique et politique d'un pays (CEA 2006 e).

Objectif 4: Réduire la mortalité infantile

Au cours des dernières décennies des progrès significatifs ont été réalisés notamment dans les pays d'Afrique du Nord en matière de réduction de la mortalité infantile. Entre 1990 et 2004 la mortalité des moins de cinq ans dans cette sous-région est passée de 88 à 37 décès pour 1 000 naissances vivantes et la mortalité infantile est passée de 66 à 20 décès pour 1 000 naissances vivantes. En revanche, les progrès dans les pays de l'Afrique subsaharienne ont été très modestes (ONU 2006a).

Objectif 5: Améliorer la santé maternelle

La proportion de naissances assistées par un agent sanitaire qualifié s'est améliorée considérablement en Afrique du Nord où le taux passe de 40% à 71% pendant la période 1990-2004. Pour l'Afrique subsaharienne les progrès ont été très modestes,

le taux passant de 42 à 46% pendant la même période (ONU 2006). On estime que cette sous-région doit tripler son effectif d'agents sanitaires c'est-à-dire ajouter plus d'un million de travailleurs pour être en mesure d'atteindre les OMD relatifs à la santé (Banque mondiale et FMI 2005).

“ L'Afrique subsaharienne doit tripler son effectif d'agents sanitaires c'est-à-dire ajouter plus d'un million de travailleurs pour être en mesure d'atteindre les OMD relatifs à la santé ”

Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

On estime actuellement que plus de 25 millions d'Africains sont séropositifs et que 2 millions des 2,8 millions de décès liés au sida en 2005 ont eu lieu en Afrique. Dans les 38 pays africains les plus durement touchés, les projections indiquent qu'il y aura 19 millions de morts supplémentaires dus au sida entre 2010 et 2015. La deuxième partie de cette sous-section examine en détail les problèmes que pose cette pandémie.

En ce qui concerne la lutte contre le paludisme, les pays africains se sont engagés en 2000 à augmenter de façon spectaculaire la fourniture de moustiquaires imprégnées d'insecticides. Des pays comme l'Érythrée et le Malawi ont particulièrement bien réussi dans ce domaine atteignant une couverture de 60 et 36% respectivement (OMS et UNICEF 2006). Concernant la tuberculose, la situation s'est détériorée en Afrique subsaharienne avec une augmentation de la prévalence qui passe de 337 en 1990 à 492 pour 100 000 personnes en 2004. En Afrique du Nord, la tuberculose n'est pas aussi préoccupante puisqu'il n'y a eu que 52 cas sur 100 000 personnes en 2004.

Objectif 7: Assurer un environnement durable

Si le total des émissions de dioxyde de carbone a augmenté entre 1990 et 2003 passant de 228 à 413 millions de tonnes métriques en Afrique du Nord et de 416 à 530 millions de tonnes métriques en Afrique subsaharienne d'autres indicateurs de la qualité de l'environnement se sont améliorés. Par exemple, la proportion de la population ayant accès à une source d'eau est passée de 49% en 1990 à 56% en 2004 en Afrique subsaharienne, et de 89 à 91% en Afrique du Nord. De même, le taux d'accès à une meilleure hygiène est passé de 65 à 77% en Afrique du Nord et de 32 à 37% en Afrique subsaharienne pendant la période 1990-2004 (ONU 2006a).

Le secteur rural reste particulièrement marginalisé par rapport aux zones urbaines en ce qui concerne l'accès à l'eau potable puisque seulement 42% de la population rurale a eu accès à une source d'eau de qualité en 2004 contre 80% pour la population urbaine. Il y a également de grands écarts entre pays. C'est en Éthiopie que la couverture concernant l'accès de la population rurale à l'eau potable est la plus faible avec 11% seulement. En revanche, le Burundi et la Gambie ont atteint une couverture de 77% en 2004. L'augmentation rapide de la population urbaine, l'in-

suffisance des investissements dans de nouveaux systèmes d'alimentation en eau et la maintenance inadéquate des réseaux aquifères existants en Afrique constituent des obstacles majeurs à la fourniture adéquate d'une eau potable dans la plupart des pays africains (ONU 2006a; OMS et UNICEF 2006).

Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Ces quelques dernières années les pays africains ont mis en place des partenariats qui devraient améliorer l'accès du continent au financement extérieur pour le développement et aux marchés d'exportation. Ces faits nouveaux sont examinés dans le chapitre 3 du présent rapport (CEA 2006a).

Attention particulière accordée au VIH/sida

Les schémas de propagation et le niveau de prévalence du VIH/sida montrent des variations sous-régionales notables, les régions australe et orientale étant les plus durement touchées. L'épidémie semble gagner peu à peu du terrain en Afrique centrale alors que la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord ont maintenu des taux de prévalence assez bas (ONUSIDA 2006).

Le VIH ne touche pas les femmes et les hommes de la même façon. En Afrique subsaharienne, près de 60% des personnes séropositives sont des femmes (encadré 2.3). Dans certaines zones jusqu'à six fois plus de femmes que d'hommes sont infectées dans le groupe d'âge des 15-24 ans (OMS-AFRO 2003). Pour des raisons biologiques, l'espérance de vie est en général plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, dans quatre pays – Kenya, Malawi, Zambie et Zimbabwe – la prévalence plus élevée du VIH chez les femmes a entraîné une baisse de leur espérance de vie qui devient alors inférieure à celles des hommes (ONU-DAES 2005b).

Étant donné l'impact retardé du sida et l'augmentation continue de la prévalence, le pire est à venir. Le sida est donc non seulement une crise dans l'immédiat mais également un défi systémique à long terme ayant des conséquences profondes sur le développement de l'Afrique (CVGA 2004a).

L'impact du VIH/sida sur la sécurité alimentaire est particulièrement préoccupant. Dans une étude récente de deux communautés vivant en zone rurale en Éthiopie, la CEA, le PNUD et le PAM ont constaté que même si la progression de la pandémie dans l'Éthiopie rurale n'en était qu'à son début, l'impact pouvait déjà se faire sentir (CEA/PNUD/PAM 2004). Les ménages touchés par le VIH/sida ont modifié la structure de leurs dépenses consacrant davantage d'argent à la santé et aux funérailles qu'ils financent avant tout par des emprunts. De plus, la base de ressources de ces ménages a été réduite étant donné qu'ils cèdent des terres qui sont données en métayage et vendent les animaux d'élevage. L'étude a également montré que les personnes atteintes ne pouvaient s'appuyer que partiellement sur les réseaux sociaux

“
Étant donné l'impact
retardé du sida
et l'augmentation
continue de la
prévalence, le pire
est à venir
”

qui ont du mal à faire face au VIH/sida. Comme la plupart des ménages ont continué de dépendre de l'agriculture qui est leur principale source de revenu et de denrées alimentaires, le VIH/sida a accru l'insécurité alimentaire des ménages touchés.

Après des décennies de mesures d'austérité et de réduction de dépenses publiques, la capacité des systèmes de santé africains a été réduite alors que la demande de services continue d'augmenter. Les systèmes médicaux sont tellement surchargés qu'une forte proportion d'Africains n'ont même pas accès aux soins de santé les plus élémentaires. Par ailleurs, la demande de services de santé augmente rapidement et la hausse de la morbidité causée par le VIH/sida ne fait qu'aggraver la situation de systèmes de santé déjà surchargés (Sandkjaer 2006).

Mesures à prendre face au VIH/sida – Prévention et atténuation

La plupart des pays africains ont établi des mécanismes afin de coordonner les mesures à prendre face au VIH/sida, habituellement par le biais d'une commission nationale chargée de la pandémie. Avec l'aide de partenaires nationaux et internationaux, les gouvernements se concentrent sur la manière d'empêcher les nouvelles infections tout en tentant de maintenir simultanément ceux qui sont infectés en bonne santé aussi longtemps que possible.

Jusqu'à très récemment, les mesures prises au niveau des pays pour faire face au VIH étaient limitées aux interventions de prévention ainsi qu'à des soins et à un appui minimal fourni aux personnes infectées. Aujourd'hui, l'augmentation des ressources associée à la diminution des coûts des traitements et à l'apparition de protocoles simplifiés offre la possibilité d'étendre le traitement du VIH/sida et les soins à l'échelon national. En conséquence, le nombre de personnes bénéficiant d'un traitement anti-rétroviral est passé de 100 000 en décembre 2003 à 810 000 en décembre 2005 soit 17% de ceux qui auraient besoin d'un tel traitement (OMS 2006a).

Dans une étude analysant les conséquences des mesures orientées vers la prévention de celles axées sur les traitements et de mesures combinées, Salomon *et al.* (2005) montrent que des mesures intégrées constituent la meilleure solution (encadré 2.3). À long terme, de telles mesures réduisent également les coûts directs et indirects associés au VIH/sida puisque moins de personnes seront infectées.

Un certain nombre d'enseignements ont été tirés que l'on tente de mettre à profit en ce moment pour augmenter le nombre de personnes bénéficiant du traitement en Afrique. En ce qui concerne la prévention, les approches traditionnelles axées sur l'individu font l'objet de débats animés. Ceux qui proposent une approche essentiellement axée sur un changement de comportement des individus prétendent que puisque le VIH est avant tout transmis lors de rapports sexuels entre hommes et femmes non protégés, pour être efficaces les interventions doivent s'attacher à couper ce lien de transmission en encourageant les personnes à changer de comportement et en fin de compte à s'abstenir d'avoir

des rapports sexuels avant le mariage, à être fidèle dans le mariage et à utiliser des préservatifs – l'approche abstinence, fidélité et préservatif.

D'autres prétendent qu'une approche plus globale est nécessaire étant donné que le comportement individuel est conditionné par de nombreux facteurs contextuels qui, à moins d'être traités, rendent l'individu incapable de changer de comportement même s'il le souhaite. Par exemple, 10 à 55% de femmes africaines interrogées au cours de l'enquête ont dit ne pas pouvoir demander à leur mari d'utiliser un préservatif, pas plus qu'elle ne peut lui refuser des rapports sexuels même si elles savent qu'il a une infection sexuellement transmissible.⁷ Pour ces femmes, le VIH les «rencontrera» toujours dans la chambre conjugale, indépendamment de leur désir de se protéger. Il est donc nécessaire de trouver rapidement une réponse globale à la pandémie VIH/sida qui soit aussi efficace que possible pour contenir l'impact de cette maladie en Afrique.

La Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA), créée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, a pour but de ramener le sens de l'urgence dans le domaine de la prévention de cette infection. Son rapport final contient d'importantes conclusions sur le VIH/sida et donne d'utiles recommandations (encadré 2.3).

“
Une approche plus
globale est nécessaire
pour combattre le
VIH/sida
”

7 Cette question a été posée dans le cadre des enquêtes globales sur la démographie et la santé. Les pourcentages cités proviennent d'études menées au Bénin, au Botswana, au Burkina Faso, au Malawi, au Mali, en Namibie, en Ouganda, en Tanzanie et en Zambie entre 2000 et 2004. (Voir base de données de MEASURE DHS www.measuredhs.com)

Encadré 2.3

La Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA)

Le manque de ressources humaines et financières constitue un obstacle majeur à la fourniture des traitements et des soins. Le rapport de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA), créée en 2003 par le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, contient d'importantes conclusions sur le VIH/sida ainsi que des recommandations clés sur la manière de progresser dans la lutte contre la pandémie.

- Le sida revêt divers aspects qui varient selon les niveaux local, national et régional. Le défi qui consiste à traiter les causes et conséquences nombreuses et variées de la pandémie est donc différent pour chaque gouvernement. Les facteurs à l'origine de la maladie doivent être bien compris pour que la lutte soit efficace, surtout lorsque les facteurs varient d'un endroit à l'autre;
- La vulnérabilité des femmes est partout l'une des causes profondes. Pour réduire le taux de transmission du VIH/sida, il faudrait aussi aborder le problème des traditions culturelles. Le rapport entre égalité des sexes et extrême vulnérabilité des femmes n'est pas encore pleinement pris en compte;
- Le nombre croissant d'orphelins du sida continuera à poser problème: des estimations récentes montrent que sur les 50 millions qui seront orphelins d'ici 2010, 37% de leurs parents seront décédés du sida. Il faut donc traiter les besoins spécifiques de ces orphelins par le biais de mesures et de programmes ciblés;
- La priorité absolue doit consister à redynamiser les stratégies de prévention. Après 20 ans d'interventions fondées sur des politiques pour faire face à la pandémie, la plupart des programmes et services en Afrique restent concentrés dans les zones urbaines, ils ne tiennent pas compte de l'égalité entre les sexes, ils sont mal ciblés et le personnel et le financement sont insuffisants. Il faut ramener le sens de l'urgence dans la prévention du VIH, en particulier en augmentant les ressources provenant des pays donateurs et en faisant en sorte que les gouvernements s'engagent davantage au niveau national;
- Le principal obstacle à l'élargissement de la couverture du traitement du VIH/sida et au renforcement des systèmes de santé africains est le manque de ressources humaines et financières;
- Il est nécessaire que le financement pour le traitement du sida soit durable, coordonné et mieux géré. Même si le financement aux fins d'une intervention mondiale en réponse à la pandémie devrait augmenter de façon significative dans un avenir proche, il faut s'occuper plus particulièrement de certains domaines et prévoir notamment des mesures visant à créer des capacités locales dans le secteur sanitaire, ce qui est déterminant pour étendre la prestation des services et les interventions à d'autres secteurs comme l'éducation. Il faut donc, d'une part, un appui budgétaire et d'autre part, de meilleures performances dans la gestion du secteur public.

Source: CVGA 2006.

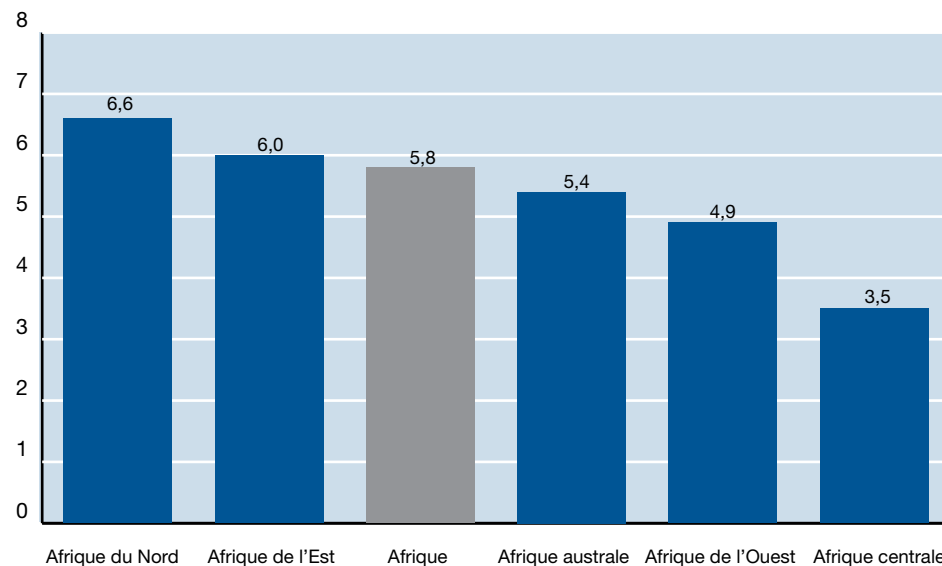
2.4 Prévisions de croissance pour 2007 et perspectives à moyen terme

En Afrique le taux de croissance devrait être de 5,8% en 2007 en légère augmentation par rapport à 2006 (5,7%) (figure 2.8). Les taux de croissance positifs prévus pour toutes les sous-régions sont tout d'abord l'Afrique du Nord (6,6%), l'Afrique de l'Est (6,0%), l'Afrique australe (5,4%), l'Afrique de l'Ouest (4,9%) et l'Afrique centrale (3,5%). En dépit du ralentissement de la croissance dans les principales économies industrielles, la demande mondiale pour les produits africains – spécialement le pétrole, les ressources minières et les produits agricoles de base – est supposée rester stable à cause de la forte croissance dans les économies émergentes d'Asie – en particulier la Chine. De plus, le déboursement de l'aide promise et l'allègement de la dette permettront aux pays africains d'augmenter les dépenses dans des secteurs clefs comme les infrastructures et les services sociaux. La consolidation de la gestion macroéconomique permettra non seulement de réduire l'inflation à court terme mais également de contenir les craintes d'une inflation à long terme, ce qui encouragera les investissements privés.

“ La livraison de l'aide promise et l'allègement de la dette permettront aux pays africains d'augmenter les dépenses dans des secteurs clefs comme les infrastructures et les services sociaux ”

Figure 2.8

Prévisions de croissance réelle du PIB par région en 2007 (en pourcentage)



Source: EIU janvier 2007.

Un certain nombre de facteurs ralentiront vraisemblablement la croissance en 2007 et dans les années suivantes. Dans de nombreux pays, la croissance économique sera retardée par la propagation croissante de la pandémie du VIH/sida qui compromet l'offre de main-d'œuvre et sa productivité. Le manque de diversification dans la production et les exportations constitue une source importante d'instabilité et de vulnérabilité potentielles face aux

“
La croissance reste volatile et trop faible pour permettre de réaliser les OMD, tandis que la pression des cours du pétrole brut menace la stabilité des prix dans les pays importateurs de pétrole
”

chocs émanant des changements dans la demande et les cours des produits de base mais aussi des changements climatiques imprévisibles. Des infrastructures publiques inadaptées ainsi qu'une offre d'énergie peu fiable au niveau national couplée à une mauvaise intégration des réseaux de transport et des réseaux énergétiques à l'échelle régionale continueront de compromettre la productivité et la concurrence internationale, entraînant en dernier ressort une baisse de la croissance économique (CEA 2006b). De plus, les cours élevés du pétrole préoccupent les pays africains importateurs de ce produit en termes de contrôle de l'inflation, de la promotion de la stabilité budgétaire, de l'amélioration de la balance des opérations courantes et de l'augmentation de la croissance.

Atteindre et maintenir des taux de croissance élevés en Afrique exige une nouvelle approche dans le domaine des politiques de croissance. Malgré les efforts déployés dans le secteur macroéconomique et financier et les réformes mises en place au cours des dernières décennies, la majorité des pays africains n'a pas été capable d'atteindre et de maintenir les taux de croissance nécessaires à la réalisation des OMD. Les problèmes de financement interne sont aggravés par le fardeau de la dette extérieure qui annule tous les gains provenant des réformes économiques, notamment en ce qui concerne la libéralisation des échanges. En plus de poursuivre les réformes pour maintenir la stabilité macroéconomique, il est indispensable que les pays africains adoptent une approche plus stratégique en matière de politiques de croissance, en identifiant les problèmes y faisant obstacle ainsi que les activités et les secteurs qui sont des sources potentielles de création d'emplois et de croissance. Cette stratégie devrait mettre en place des mécanismes d'incitation pour canaliser des ressources vers ces activités et secteurs.

2.5 Conclusion

Malgré la remarquable reprise économique depuis le début du XXI^e siècle, le continent fait encore face à d'importants défis relatifs à la réalisation de ses objectifs de développement. Extrêmement dépendante des produits de base, la croissance reste volatile et trop faible pour permettre de réaliser les OMD, tandis que la pression des cours du pétrole brut menace la stabilité des prix dans les pays importateurs de pétrole. Les balances macroéconomiques dépendent des développements dans le secteur des produits de base et continuent à s'empirer pour les pays africains importateurs de pétrole. De plus, la dette extérieure demeure élevée et les flux de capitaux privés restent insuffisants pour combler l'écart entre l'épargne intérieure et l'investissement indispensable pour réaliser les OMD.

Dans le but d'accélérer et de soutenir la croissance sur une longue période, l'Afrique doit créer un espace politique et s'embarquer dans des stratégies novatrices de croissance. En particulier, l'Afrique doit viser les facteurs contribuant à la croissance faible et volatile à travers: une gestion macroéconomique améliorée, des investissements intérieurs accrus qui requièrent la mobilisation des ressources internes et externes, des infrastructures améliorées (surtout le transport et la provision d'énergie), et une diversification des économies fortement basées sur le secteur des produits de base.

Bibliographie

Aron J., Elbadawi I. et Kahn B., 2000. "Real and monetary determinants of the real exchange rate in South Africa." Dans Elbadawi I. et Hartznber T., *Development Issues in South Africa*. Londres, Macmillan, 195-236.

Banque Al-Maghrib, 2005. *Rapport annuel*. Rabat, Maroc.

Banque mondiale, 2005 b. *Education in Ethiopia: – Strengthening the Foundation for Sustainable Progress*. Banque mondiale, Étude par pays. Washington, D.C.

_____. 2006. *Indicateurs du développement dans le monde 2006*. CD-ROM edition.

Banque mondiale et FMI, 2005. "Global Monitoring Report 2005: Millennium Development Goals: From Consensus to Momentum", Washington DC

Commission économique pour l'Afrique (CEA), 1999. *Rapport économique sur l'Afrique. The Challenges of Poverty Reduction and Sustainability*, Addis-Abeba.

CEA, 2005. *Rapport économique sur l'Afrique 2005. Relever le défi pose par le chômage et la pauvreté en Afrique*. Addis-Abeba.

_____. 2006a. *Impact of higher oil prices on the growth prospects for low-income oil-importing African countries*, Addis-Abeba, octobre.

_____. 2006b. *Rapport économique sur l'Afrique 2006. Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*. Addis-Abeba.

_____. 2006c. "Relever le défi de l'emploi en Afrique." Document thématique pour la Trente-neuvième session de la Commission/Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Ouagadougou 14-15 mai 2006.

_____. 2006d. *État de l'intégration en Afrique*, CEA, Addis-Abeba.

_____. 2006e. *Gender Development Report*, à paraître.

_____. 2006f. "MDGs Poverty and Inequality in Africa." Addis-Abeba.

_____. 2007. *Assessing progress toward the MDGs in Africa 2006*. A paraître, CEA, Addis-Abeba.

CEA et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2002. *The Millennium Development Goals in Africa: Promises and Progress*, Rapport conjoint du PNUD et de l'UNICEF à la demande des représentants au G8 pour l'Afrique, New York.

Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique (CVGA), 2004a. *Africa: The Socio-Economic Impact of AIDS*. CEA, Addis-Abeba.

- _____. 2004b. *Scaling up AIDS treatment in Africa: issues and challenges*. CEA, Addis-Abeba.
- _____. 2006. *Préserveons notre avenir: Rapport de la Commission du VIH/sida et de la gouvernance en Afrique - Aperçu*. CEA, Addis Ababa. À paraître.
- Département des affaires économiques et sociales au Secrétariat de l'ONU, (ONU-DAES), 2005. *Perspectives démographiques mondiales. La révision de 2004. Résumé*. Nations Unies, DESA, Division de la population. New York.
- _____. 2005. World Economic and Social Survey, 2005 : Financing for development. ONU-DAES, New York.
- Economist Intelligence Unit's (EIU), 2006. Données en ligne. Octobre
- Energy Sector Management Assistance Program (ESMAP), 2005, *The vulnerability of African Countries to Oil Price Shocks: Major Factors and Policy Options. The Case of Oil-Importing Countries*. Banque mondiale, Washington D.C.
- Fonds monétaire international (FMI), 2006a. *Perspectives économiques régionales – l'Afrique subsaharienne*. Septembre.
- _____. 2006b. *Perspectives de l'économie mondiale*. Base de données. Septembre.
- Garrett L., 2005. *HIV and Security: Where are the Links?* Council on Foreign Relations, New York.
- Gottschalk R., 2005. "The macro content of PRSPs: Assessing the need for a more flexible macroeconomic policy framework." *Development Policy Review* 23(4) 419-442.
- Hausmann R., Rodrik D. et Velasco A., 2006. "Getting the diagnosis right." *Finance and Development* 43 (1) 12-15.
- McCord G., Sachs J. et Woo W., 2005. "Understanding African poverty: beyond the Washington Consensus to the Millennium Development Goals Approach" Dans Teunissen J. et Akkerman A. (eds.) *Africa in the World Economy: The National Regional and International Challenges*. La Haye, FONDAD, 23-45.
- Ndikumana L., 2003. "Financial Markets and Economic Development in Africa." Dans *African Economic Development*, sous la direction d'E. Nnadozie. New York: Academic Press, 373-403.
- Organisation mondiale de la santé (OMS), 2006a. *Progress on Global Access to HIV Antiretroviral Therapy. A Report on "3by5" and Beyond*. Genève.
- _____. 2006b. *Rapport sur la santé dans le monde*. Genève.
- OMS-AFRO, 2003. "HIV/AIDS Epidemiological Surveillance Update for the WHO African Region 2002." Bureau régional pour l'Afrique, Harare.
- Organisation mondiale du tourisme (2006), *Annuaire des Statistiques du Tourisme*. Madrid.

Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), 2006. *Annual Statistical Bulletin 2005*. Vienne.

Organisation des Nations Unies (ONU), 2006a. *Les Objectifs du Millénaire pour le développement. Rapport 2006*. Nations Unies, New York.

_____. 2006b. Banque de données des Nations Unies. <http://millenniumindicators.un.org/unsd/>

_____. 2004. The Global Coalition on Women and AIDS et ONUSIDA 2004. *Facing the Future Together: Report of the Secretary-General's Task Force on Women Girls and HIV/AIDS in Southern Africa*. Nations Unies/The Global Coalition on Women and AIDS/ONUSIDA.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), 2006. *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida*. Genève.

_____. 2005. *On the Front Line. A Review of Policies and Programmes to Address AIDS among Peacekeepers and Uniformed Services*. Genève.

PNUD et Programme alimentaire mondial (PAM), 2004. "Exploring the Impact of HIV/AIDS on Household Food Security in Rural Ethiopia – 2 Case Studies." Addis-Abeba. Mimeo.

Pollin R., Epstein G., Heinz J. et Ndikumana L., 2006. *An Employment Targeted Economic Program for South Africa*. New York: PNUD.

Rodrik D., 2004. "Rethinking growth policies in the developing world." Mimeo Harvard University.

Salomon J.A., Hogan D.R., Stover J., Stanecki K.A., Walker N., Ghys P.D. et Schwartzlander B., 2005. *Integrating HIV Prevention and Treatment: From Slogans to Impact*.

Sandkjaer B., 2005. "Sida et développement durable en Afrique". Dans *Bulletin de développement durable de l'Afrique 2005*, CEA, Addis-Abeba.

_____. 2006a. *HIV/AIDS Security and Governance in sub-Saharan Africa*. Présentation faite au séminaire "HIV/AIDS and Human Security in South Africa" organisé par Centre for Conflict Resolution, Université de Cape Town, Cape Town, 26-27 juin 2006.

_____. 2006b. "Capacity Challenges to African Health Care Delivery." Dans *Bulletin de développement durable de l'Afrique 2006*, CEA, Addis-Abeba.

Senbet L.W. et Otchere I., 2006. "Financial Sector Reforms in Africa. Perspectives on Issues and Policies." Dans Bourguignon F. et Pleskovic B. *Annual World Bank Conférence annuelle de la Banque mondiale sur l'économie du développement—Croissance et intégration*. Washington D.C., Banque mondiale, 81-119.

Stokke H., 2006. "Resource boom productivity growth and real exchange rate dynamics: A dynamic general equilibrium analysis of South Africa." Department of Economics

Norwegian University of Science and Technology. Trondheim: Norvège, Working Paper n°8/2006.

Zagha R., Nankani G. et Gill I., 2006. "Rethinking Growth." *Finance and Development*, 43 (1), 7-11.

Annexes

Tableau A2.1

Tendance des indicateurs de base du secteur gazier en Afrique

Réserves prouvées de gaz naturel (en mètre cube standard)	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Réserves prouvées de gaz naturel							
Pourcentage de l'Afrique	6,5	7,7	7,5	7,9	7,8	8,0	7,9
Taux de croissance des réserves africaines	3,8	3,9	6,2	4,9	0,8	2,5	-0,4
Taux de croissance des réserves mondiales	4,7	2,1	8,3	0,5	1,4	0,3	0,3
Production de gaz naturel							
Pourcentage de l'Afrique	3,4	5,0	5,1	5,2	5,4	5,5	6,1
Taux de croissance de la production africaine	13,4	5,9	3,7	3,1	8,0	4,6	13,1
Taux de croissance de la production mondiale	3,8	1,8	2,3	1,9	3,5	2,9	2,4
Exportations de gaz naturel							
Pourcentage de l'Afrique	10,7	12,9	12,0	11,5	11,5	10,8	12,4
Taux de croissance des exportations africaines	14,4	7,7	-2,6	1,0	8,4	2,5	20,3
Taux de croissance des exportations mondiales	4,8	5,7	4,3	5,8	7,8	8,9	4,8
Importations de gaz naturel							
Pourcentage de l'Afrique			0,3	0,4	0,3	0,2	0,2
Taux de croissance des importations africaines				44,9	-8,7	-37,8	0,0
Taux de croissance des importations mondiales				4,1	11,2	4,7	6,4

Source: OPEP 2006.

Tableau A2.2**Tendance des indicateurs de base du secteur pétrolier en Afrique**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Réserves prouvées de pétrole brut (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)	6,0	8,7	8,9	9,1	9,9	9,9	10,2
Taux de croissance des réserves africaines		4,6	3,8	5,3	10,2	1,0	3,7
Taux de croissance des réserves mondiales		1,5	1,2	3,3	1,5	0,6	0,8
Production de pétrole brut (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)	10,1	10,3	10,1	10,1	10,8	11,8	12,3
Taux de croissance de la production africaine		1,3	-2,2	-2,6	12,8	14,7	6,1
Taux de croissance de la production mondiale		1,1	-0,7	-2,1	5,1	4,9	1,7
Capacité de raffinage (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)	3,9	4,0	3,9	3,9	4,0	3,9	3,8
Taux de croissance de la capacité africaine		1,4	-0,3	1,0	0,8	-1,2	0,5
Taux de croissance de la capacité mondiale		1,2	0,6	0,4	0,0	1,7	1,0
Production de produits raffinés (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)	3,5	3,3	3,5	3,7	3,6	3,7	3,8
Taux de croissance de la production africaine		0,9	7,4	6,0	-2,2	5,3	5,4
Taux de croissance de la production mondiale		1,4	0,9	1,6	1,3	2,1	3,1
Consommation de produits raffinés (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)	2,8	2,4	2,6	2,7	2,7	2,7	2,8
Taux de croissance de la consommation africaine		-0,2	7,7	2,9	2,5	5,1	4,0

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de croissance de la consommation mondiale		1,2	1,1	0,6	1,8	3,8	0,9
Exportations de pétrole brut (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)	16,1	13,3	13,6	13,7	14,7	14,9	14,5
Taux de croissance des exportations africaines		1,7	0,2	-0,5	13,1	9,1	1,8
Taux de croissance des exportations mondiales		3,7	-1,7	-1,6	5,7	7,5	4,7
Exportation de produits raffinés (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)	6,6	7,4	7,5	7,4	6,6	6,0	5,8
Taux de croissance des exportations africaines		3,5	3,5	-1,6	-6,7	-5,5	0,8
Taux de croissance des exportations mondiales		2,5	1,7	-0,7	5,4	4,0	4,2
Exportations de pétrole brut et de produits raffinés (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)	13,1	11,6	11,8	11,8	12,3	12,3	11,9
Taux de croissance des exportations africaines		2,0	0,8	-0,7	9,4	6,8	1,7
Taux de croissance des exportations mondiales		3,3	-0,7	-1,3	5,6	6,5	4,6
Importations de produits raffinés (%)							
Pourcentage de l'Afrique (part du total mondial)			3,6	3,7	3,6	3,7	3,7
Taux de croissance des importations africaines				0,9	7,9	9,9	4,1
Taux de croissance des importations mondiales				-2,5	10,1	6,3	6,6

Source: OPEP 2006.

Tableau A2.3
Arrivées internationales de touristes

	Arrivées internationales de touristes (milliers)			Part du marché dans la région (%)			Croissance annuelle moyenne (%)	
	1990	2000	2004	1990	2000	2004	1990-2000	2000-2004
AFRIQUE	17 667	33 474	41 381	100	100	100	6,4	4,4
Afrique du Nord	10 905	15 530	20 714	55,4	36,3	38,2	2	5,7
Algérie	1 137	866	1234	7,5	3,1	3,7	-2,7	9,3
Egypte	2 411	5 116	7 795	22,1	32,94	37,63	7,8	11,1
Libye	96	174	149	0,8	1,1	0,71	6,1	-3,8
Maroc	4 024	4 278	5 477	26,5	15,2	16,4	0,6	6,4
Soudan	33	38	61	0,2	0,1	0,2	1,4	12,6
Tunisie	3 204	5 058	5 998	21,1	17,9	17,9	4,7	4,4
Afrique de l'Ouest	1 352	2 444	3 142	8,9	8,7	9,4	6,1	6,5
Bénin	110	96	174	0,7	0,3	0,5	-1,4	16
Burkina Faso	74	126	222	0,5	0,4	0,7	5,5	15,2
Cap Vert	24	115	157	0,2	0,4	0,5	17	8,1
Côte d'Ivoire	196			1,3				
Gambie	100	79	90	0,7	0,3	0,3	-2,3	3,3
Ghana	146	399	584	1	1,4	1,7	10,6	10
Guinée		33	45		0,1	0,1		8,1
Mali	44	86	113	0,3	0,3	0,3	7,0	6,8
Mauritanie		30			0,1			
Niger	21	50		0,1	0,2		9,1	
Nigéria	190	813	962	1,3	2,9	2,9	15,6	4,3
Sénégal	246	389	363	1,6	1,4	1,1	4,7	-1,7
Sierra Leone	98	16	44	0,6	0,1	0,1	-16,6	28,8
Togo	103	60	83	0,7	0,2	0,2	-5,3	8,5
Afrique centrale	365	666	729	2,4	2,4	2,2	6,2	2,3
Angola	67	51	194	0,4	0,2	0,6	-2,7	39,7
Cameroun	89	277	190	0,6	1,1	0,6	12	-9
Congo	33	19		0,2	0,1		-5,4	
Gabon	109	155		0,7	0,5		3,6	
Rep.centrafricaine		11	8		0	0		-7,5
Rep. Dém. Congo	55	103	30	0,4	0,4	0,1	6,5	-26,5
Sao Tomé-et- Prn ,	3	7		0	0		9	
Tchad	9	43		0,1	0,2		16,9	

	Arrivées internationales de touristes (milliers)			Part du marché dans la région (%)			Croissance annuelle moyenne (%)	
	1990	2000	2004	1990	2000	2004	1990-2000	2000-2004
Afrique de l'Est	2 842	6 600	7 597	18,7	23,4	22,7	8,8	3,6
Burundi	109	29	n.a.	0,7	0,1		-12,4	
Comores	8	24	18	0,1	0,1	0,1	11,6	-6,9
Djibouti	33	20	26	0,2	0,1	0,1	-4,8	7
Erythrée	n.a.	70	87		0,2	0,3		5,7
Éthiopie	79	136	210	0,5	0,5	0,6	5,6	11,5
Kenya	814	899	1199	5,4	3,2	3,6	1	7,5
Madagascar	53	160	229	0,3	0,6	0,7	11,7	9,4
Malawi	130	228	471	0,9	0,8	1,4	5,8	19,9
Maurice	292	656	719	1,9	2,3	2,1	8,4	2,3
Mozambique	n.a.	n.a.	470			1,4		
Ouganda	69	193	512	0,5	0,7	1,5	10,8	27,6
Réunion	200	430	430	1,3	1,5	1,3	8	0
Rwanda	n.a.	104	n.a.	n.a.	0,4			
Seychelles	104	130	121	0,7	0,5	0,4	2,3	-1,8
Tanzanie	n.a.	459	566		1,6	1,7		5,4
Afrique australe	2 203	8 234	9 199	14,5	29,2	27,5	14,1	2,8
Afrique du Sud	1 029	6 001	6 815	6,8	21,3	20,4	19,3	3,2
Botswana	543	1104	n.a.	3,6	3,9		7,4	
Lesotho	171	n.a.	n.a.	1,1				
Namibie	n.a.	656	n.a.	2,3		-8,2		
Zambie	141	457	515	0,9	1,6	1,5	12,5	3
Zimbabwe	636	1 967	1 854	4,2	7	5,5	12	-1,5

Source: Organisation mondiale du tourisme 2006.

Tableau A2.4

Les 20 destinations touristiques les plus prisées en Afrique (en milliers de touristes)

CLASSE- MENT	2000	CLASSE- MENT	2002	CLASSE- MENT	2003	CLASSE- MENT	2004	
1	Afrique du Sud	6 001	1	Afrique du Sud	6 550	1	Égypte	7 795
2	Égypte	5 116	2	Tunisie	5 064	2	Afrique du Sud	6 815
3	Tunisie	5 058	3	Égypte	4 906	3	Tunisie	5 998
4	Maroc	4 278	4	Maroc	4 453	4	Maroc	5 477
5	Zimbabwe	1 967	5	Zimbabwe	2 041	5	Zimbabwe	1 854
6	Botswana	1 104	6	Botswana	1 037	6	Algérie	1 234
7	Kenya	899	7	Algérie	988	7	Botswana	1 199
8	Algérie	866	8	Nigéria	887	8	Kenya	962
9	Nigéria	813	9	Kenya	838	9	Nigeria	719
10	Maurice	656	10	Namibie	757	10	Maurice	584
11	Namibie	656	11	Maurice	682	11	Namibie	566
12	Tanzanie	459	12	Zambie	565	12	Tanzanie	515
13	Zambie	457	13	Tanzanie	550	13	Ghana	512
14	Réunion	430	14	Mozambique	541	14	Swaziland	471
15	Ghana	399	15	Ghana	483	15	Mozambique	470
16	Sénégal	389	16	Sénégal	427	16	Réunion	456
17	Swaziland	281	17	Réunion	426	17	Malawi	430
18	Cameroun	277	18	Malawi	383	18	Zambie	363
19	Malawi	228	19	Swaziland	256	19	Sénégal	229
20	Ouganda	193	20	Ouganda	254	20	Ouganda	222

Source: Organisation mondiale du tourisme 2006.

Tableau A2.5**Classement en fonction des recettes du tourisme (en millions de dollars É.-U.)**

CLASSE- MENT	2004	CLASSE- MENT	2003	CLASSE- MENT	2002	CLASSE- MENT	2000
1	Afrique du Sud 6 282	1	Afrique du Sud 5 523	1	Égypte 3 764	1	Égypte 4 345
2	Égypte 6 125	2	Égypte 4 584	2	Afrique du Sud 2 909	2	Afrique du Sud 2 675
3	Maroc 3 924	3	Maroc 3 225	3	Maroc 2 646	3	Maroc 2 039
4	Tunisie 1 970	4	Tunisie 1 582	4	Tunisie 1 523	4	Tunisie 1 683
5	Maurice 853	5	Maurice 696	5	Maurice 612	5	Maurice 542
6	Tanzanie 621	6	Botswana 457	6	Tanzanie 439	6	Tanzanie 377
7	Botswana 549	7	Tanzanie 450	7	Ghana 358	7	Ghana 335
8	Kenya 495	8	Ghana 414	8	Réunion 329	8	Réunion 296
9	Ghana 466	9	Réunion 413	9	Botswana 319	9	Kenya 283
10	Réunion 448	10	Kenya 339	10	Kenya 276	10	Botswana 222
11	Namibie 403	11	Namibie 330	11	Namibie 218	11	Ouganda 165
12	Ouganda 266	12	Sénégal 209	12	Sénégal 190	12	Namibie 160
13	Libye 218	13	Libye 205	13	Libye 181	13	Sénégal 144
14	Zimbabwe 194	14	Ouganda 184	14	Ouganda 172	14	Seychelles 139
15	Algérie 178	15	Seychelles 171	15	Seychelles 164	15	Zimbabwe 125
16	Éthiopie 173	16	Zambie 149	16	Zambie 134	16	Madagascar 121
17	Seychelles 172	17	Mali 128	17	Algérie 110	17	Zambie 111
18	Zambie 161	18	Éthiopie 114	18	Mali 104	18	Nigeria 101
19	Mali 130	19	Algérie 112	19	Bénin 93	19	Algérie 96
20	Cap Vert 109	20	Bénin 106	20	Zimbabwe 76	20	Bénin 77

Source: Organisation mondiale du tourisme 2006.



Défis globaux du développement de l'Afrique en 2006

Le présent chapitre traite des défis globaux du développement de l'Afrique en 2006. Il traite particulièrement des négociations commerciales aux niveaux multilatéral et bilatéral et du financement du développement. Il ressort clairement d'une analyse au niveau du continent que les résultats sont mitigés si l'on considère ensemble les négociations commerciales et le financement du développement. Le présent chapitre montre donc que, malgré des résultats positifs en matière de financement du développement, notamment les progrès des initiatives d'allègement de la dette, l'engagement d'accroître l'aide en vue de la réalisation des OMD et d'améliorer son efficacité, les négociations commerciales sont loin de répondre aux priorités de l'Afrique. En particulier, s'agissant des négociations commerciales multilatérales, les progrès ont été limités pour ce qui est de répondre aux priorités de l'Afrique d'une façon qui permettrait au commerce de réaliser son potentiel de pilier fondamental du développement économique du continent. Dans le même ordre d'idées, les négociations commerciales bilatérales, en particulier entre les pays africains et les pays développés de l'Union européenne par exemple, sont sources de multiples difficultés étant donné la place centrale des réciprocités dans ces négociations.

3.1 Évolution des négociations commerciales

Le commerce mondial a connu une expansion significative entre 2000 et 2005. Le montant total des exportations dans le monde est passé de 6 451 milliards de dollars en 2000 à 10 393 milliards de dollars en 2005, soit une augmentation de 61%¹. Le tableau 3.1 permet de comparer cette évolution avec celle des exportations africaines pendant la même période.

Le tableau 3.1 montre aussi qu'au cours des six dernières années, les exportations mondiales de marchandises ont connu un taux de croissance moyen de 10,4%. Pendant la même période, l'Afrique a mieux réussi, augmentant ses exportations de 16% en moyenne chaque année. Toutefois, si l'on examine les résultats des exportations par sous-région, on voit que la croissance rapide des exportations est concentrée plus

1 Statistiques en ligne du commerce mondial de l'OMC, en dollars à prix courants.

particulièrement dans les pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole². Ces pays ont enregistré une croissance moyenne des exportations de 22,4% pendant la période considérée. À l'inverse, les résultats moyens des exportations des pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole sont conformes à la moyenne mondiale (11,2%).

“ Les résultats moyens des exportations des pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole sont conformes à la moyenne mondiale ”

Tableau 3.1

Comparaison des exportations de marchandises, monde et Afrique, 2000-2005 (en milliards de dollars)

Région	Exportations	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Moyenne annuelle 2000-2005
Monde	Exportations en prix courants	6 451,0	6 184,0	6 484,0	7 752,0	9 191,0	10 393,0	7 712,5
	Taux de croissance		-4,1%	4,8%	16,8%	21,4%	13,1%	10,4%
Afrique (total)	Exportations en prix courants	147,1	137,4	140,6	176,5	230,0	295,8	187,9
	Taux de croissance		-6,6%	2,3%	25,5%	30,3%	28,6%	16,0%
Afrique du Sud	Exportations en prix courants	29,9	29,3	29,7	36,5	46,0	51,9	37,2
	Taux de croissance		-2,4%	1,6%	22,7%	26,2%	12,7%	12,2%
Afrique du Nord	Exportations en prix courants	52,7	48,0	48,1	60,8	79,4	106,1	65,8
	Taux de croissance		-8,9%	0,1%	26,4%	30,7%	33,5%	16,4%
Pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole	Exportations en prix courants	37,1	32,1	32,4	43,6	62,4	91,6	49,8
	Taux de croissance		-8,9%	0,1%	26,4%	30,7%	33,5%	22,4%
Pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole	Exportations en prix courants	27,2	27,7	30,1	35,5	41,9	45,9	34,7
	Taux de croissance		2,2%	8,4%	18,1%	17,9%	9,6%	11,2%

Sources: Données en ligne de l'OMC, novembre 2006; CEA 2006.

2 Angola, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigéria, Soudan et Tchad.

Cela semble être une nouvelle preuve que les gains récents des exportations africaines ne reposent pas sur une diversification de la base des exportations mais plutôt sur une augmentation des exportations de pétrole. En outre, le tableau 3.1 montre que la variabilité des exportations des producteurs de pétrole est plus élevée que pour d'autres pays, probablement en raison de la volatilité des cours du pétrole. L'amélioration récente des résultats des exportations de l'Afrique semble donc être vulnérable face à l'évolution des prix internationaux des produits de base, particulièrement des cours du pétrole.

Par ailleurs, malgré une légère augmentation enregistrée récemment, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales reste faible. La figure 3.1 montre l'évolution de la part de l'Afrique dans les exportations mondiales entre 1965 et 2005. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales n'était que de 2,58% en 2005, soit l'équivalent de sa place en 1991 et moins de la moitié de sa meilleure place en 1980 (5,97%). À des fins de comparaison, l'Afrique représentait 14% de la population mondiale en 2005³. Compte tenu du taux actuel de croissance des exportations africaines et d'après les estimations de croissance démographique de l'ONU, l'Afrique devrait attendre jusqu'à 2045 pour que sa part dans les exportations mondiales corresponde à son pourcentage de la population mondiale⁴. Les pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole représentent actuellement 8,5% de la population mondiale. Au taux actuel de croissance de leurs exportations et même sans tenir compte de l'augmentation de leur poids dans la population mondiale totale, ces pays devraient attendre jusqu'en 2387 (382 ans!) pour voir leur part d'exportations correspondre à leur pourcentage dans la population mondiale⁵.

Compte tenu des mauvais résultats des exportations et de la dépendance envers les cours de certains produits de base, la diversification doit demeurer un objectif prioritaire pour tous les pays africains, en particulier pour les pays d'Afrique subsaharienne.

Parmi les paramètres qui favorisent l'investissement et la diversification, figurent un certain nombre de facteurs internes: gouvernance, cadre réglementaire, productivité et avantages comparatifs. La diversification est également tributaire de facteurs externes, notamment l'accès aux marchés, l'état d'avancement de l'intégration régionale, ainsi que les accords commerciaux multilatéraux et autres en cours de négociation.

Le Cycle de négociations de Doha pour le développement de l'OMC lancé en 2001 lors de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue du 9 au 24 novembre 2001 au Qatar était très attendu et de nombreuses études avaient

“ La part de l'Afrique dans les exportations mondiales reste faible ”

3 Statistiques en ligne de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU), novembre 2006.

4 Les projections pour tous les pays africains (y compris les pays producteurs de pétrole et l'Afrique du Nord) prévoient la continuation des taux moyens de croissance des exportations observés ces cinq dernières années et des projections de l'ONU en matière de croissance démographique.

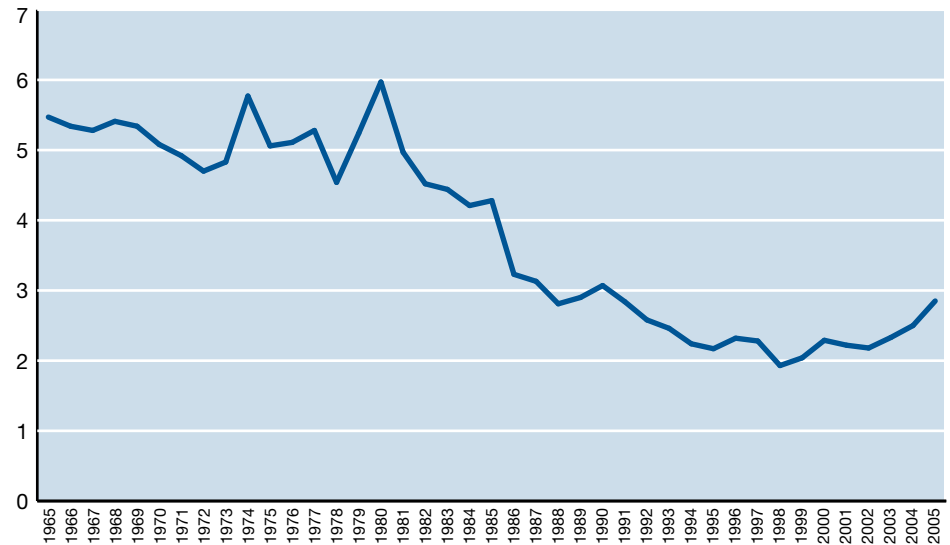
5 Évaluation pour les pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole, sans tenir compte de la croissance démographique projetée.

souligné qu'il résulterait en des avantages significatifs pour les pays en développement. De même, nombreux sont ceux qui estiment que les Accords de partenariat économique (APE) avec l'UE entraîneraient une amélioration du climat des affaires dans les pays africains, et favoriseraient l'accroissement des investissements et l'embellie des perspectives de diversification de leurs économies. La présente section fait le point des négociations commerciales auxquelles participent les pays africains.

“ Parmi les paramètres qui favorisent l'investissement et la diversification, figurent un certain nombre de facteurs internes: gouvernance, cadre réglementaire, productivité et avantages comparatifs ”

Figure 3.1

Part de l'Afrique dans les exportations mondiales totales de marchandises, 1965-2005 (en pourcentage)



Sources: Données en lignes de l'OMC, novembre 2006; CEA 2006.

Évolution des négociations commerciales au sein de l'OMC depuis 2001

Lancées en novembre 2001, les négociations du Cycle du développement de Doha ont connu des hauts et des bas jusqu'en juillet 2006, date à laquelle elles sont entrées dans une impasse. Les pourparlers ont depuis repris de façon informelle et avec des objectifs moins ambitieux, mais les chances d'une percée paraissent minces.

Le Cycle du développement de Doha

Le mandat des négociations de ce cycle est défini dans la Déclaration de la quatrième Conférence ministérielle tenue à Doha. Les pays en développement, notamment africains, ont fait valoir que la dimension développement était cruciale pour la mise en œuvre du mandat de Doha, à savoir réformer le système commercial multilatéral

et améliorer leurs chances dans le commerce mondial. Un programme favorable au développement était censé être le facteur de solidarité dans les efforts visant à lutter contre le caractère injuste de la répartition des fruits du commerce mondial, dont les pays développés se taillent la part du lion. Le Cycle de Doha devait mettre le développement au cœur des débats. La mise en œuvre de ce mandat à la satisfaction des pays en développement était censée être l'aune à laquelle serait mesuré le succès du Cycle.

Par conséquent, l'un des aspects fondamentaux du Cycle de Doha était l'espoir qu'il corrige, en faveur des pays en développement, les déséquilibres subsistant dans les règles commerciales et qu'il améliore les règles permettant aux pays en développement d'avoir de réels débouchés. Des négociations sur les services et l'agriculture étaient prévues dans les clauses dites «programme incorporé» de l'Accord de Marrakech⁶. Fait important pour les pays africains et le groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la réunion de Doha a également permis de s'entendre sur une dérogation pour les arrangements transitoires de l'Accord de Cotonou en faveur des pays UE-ACP. Grâce à cette dérogation, le régime commercial préférentiel de Cotonou peut être appliqué en toute légalité jusqu'à son expiration le 31 décembre 2007. Le mandat de Doha a évolué à la faveur des améliorations apportées lors des conférences ministérielles tenues par la suite à Cancùn, à Genève et à Hong Kong.

“ Un des aspects fondamentaux du Cycle de Doha était l'espoir qu'il corrige, en faveur des pays en développement, les déséquilibres subsistant dans les règles commerciales ”

Conférence ministérielle de Cancùn de 2003

Tenue à Cancùn en septembre 2003, la Conférence ministérielle censée faire le point sur les positions de négociations, elle aussi, a abouti à une impasse. Les principaux points d'achoppement étaient cristallisés autour des questions dites de Singapour: investissements, concurrence, marchés publics et facilitation du commerce. Il y a également eu de profonds désaccords sur le traitement du coton et autres produits agricoles, ainsi que sur les subventions.⁷

L'Accord cadre de juillet du Conseil général de l'OMC

Il a fallu attendre juillet 2004 pour voir les États membres faire des progrès sur les questions à l'origine de l'impasse des négociations commerciales à Cancùn. À l'issue de plusieurs semaines d'intenses délibérations, les États membres ont adopté un texte qui représentait un progrès significatif dans la clarification des modalités.

6 L'Accord de Marrakech établi par l'OMC a été signé le 5 avril 1994 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Il va au-delà du GATT et a été le point culminant des questions et arrangements posés lors de Uruguay Round de 1986.

7 Les questions de Singapour sont issues de la première Conférence ministérielle de l'OMC en 1996 et sont centrées sur le commerce et l'investissement, le commerce et la politique en matière de concurrence ainsi que la transparence dans la passation des marchés publics.

Dans l'Accord cadre de juillet, on relève des progrès en ce qui concerne l'agriculture, les questions de Singapour et, dans une certaine mesure, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA)⁸. Ce texte a également décidé de ne garder que la facilitation du commerce des questions de Singapour. S'agissant de l'agriculture, des avancées ont été faites sur les trois piliers des négociations, le traitement spécial et différencié (TSD). Les mesures de soutien interne devraient être réduites au moyen d'une formule étagée, impliquant des réductions plus fortes pour les subventions les plus élevées. En ce qui concerne la concurrence à l'exportation, l'accord prévoyait une réduction, en vue de leur élimination, des subventions à l'exportation, même si aucune date n'était proposée pour leur élimination effective. Une formule étagée a également été choisie pour l'accès aux marchés. Les pays les moins avancés (PMA) ont été exemptés de toutes les réductions de tarifs. Il a en outre été décidé que la question du coton, l'un des points d'achoppement à Cancun, serait traitée dans le cadre des négociations sur l'agriculture. Un sous-comité a été créé pour étudier cette question de manière «ambitieuse, rapide et spécifique».

L'Accord cadre de juillet était moins clair s'agissant de la formule retenue pour les réductions au titre du AMNA. Les négociations sur le AMNA avaient été retardées par la lenteur des progrès dans le domaine de l'agriculture, beaucoup d'États membres rechignant à trop s'investir dans le AMNA tant que l'issue des négociations sur l'agriculture n'était pas connue. L'Accord cadre de juillet était également assorti de nouvelles dates limites pour faire avancer les négociations.

Or, la plupart des délais intérimaires fixés n'ont pas été respectés et il y a eu peu de progrès en 2005. Par ailleurs les progrès ont été faibles sur le système d'évaluation des équivalents ad-valorem des tarifs non ad-valorem, mais les principaux problèmes sont restés sans solution.

Sixième Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong

La sixième Conférence a débouché sur la Déclaration de Hong Kong en décembre 2005, dans laquelle ont été exposés les nouveaux progrès dans les négociations, même si d'importants désaccords n'ont pu être aplanis. Les principaux progrès exposés dans la Déclaration ont porté sur l'adoption d'une date butoir pour l'élimination des subventions à l'exportation des produits agricoles (2013) et des subventions en faveur du coton (fin 2006). En outre, des précisions ont été données en ce qui concerne les modalités relatives à l'agriculture, notamment le nombre de

8 L'Accord cadre de juillet 2004 accepté par les membres de l'OMC vient s'inscrire dans le calendrier du cycle du développement de Doha. Les membres ont demandé de clarifier et d'améliorer l'article V du GATT sur la liberté de transit, l'article VIII sur les Redevances et formalités se rapportant à l'importation et à l'exportation et l'article X sur Publication et application des règlements relatifs au commerce. Il est reconnu que l'octroi d'une assistance technique et d'un soutien pour le renforcement des capacités est vital pour les pays en développement, ainsi qu'une coopération effective entre les autorités douanières ou toutes autres autorités appropriées sur les questions de facilitation des échanges et de respect des procédures douanières.

fourchettes pour la formule étagée. Des progrès ont également été faits sur les définitions des produits sensibles, des produits spéciaux et des éléments du Mécanisme de sauvegarde spéciale. S'agissant du AMNA, la Déclaration a fait état de l'adoption d'une formule suisse de réduction des tarifs.

Pour l'agriculture et le AMNA, la Déclaration de Hong Kong a fixé une date butoir au 30 avril 2006 pour l'établissement des modalités en particulier pour ce qui est de l'ampleur des réductions des tarifs et des subventions nationales, l'objectif étant de présenter des listes complètes d'engagements au plus tard le 31 juillet 2006. En ce qui concerne les services, la Déclaration a inclus un appel à une amélioration des offres et un calendrier pour le faire.

Un autre trait marquant de la Déclaration revêtant une importance particulière pour de nombreux pays africains a été la décision d'accorder aux PMA l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent. Cette disposition concernait 97% des produits mais, fait notable, certains produits du textile et de l'habillement en étaient exclus. Cet accès aux marchés serait accordé aux PMA par les pays développés et, également, par les pays en développement en mesure de le faire.

La Conférence de Hong Kong a également débouché sur un accord sur la transparence des règles pour l'intégration régionale. Enfin, la Déclaration a également appelé à la création d'un groupe de travail chargé de l'aide pour le commerce. Les discussions sur l'aide pour le commerce avaient progressé durant l'année 2005 en parallèle avec le processus de l'OMC.

Pause dans les négociations: juillet-novembre 2006

La Déclaration de Hong Kong contient plusieurs dates butoirs pour l'adoption d'un accord sur les modalités. Aucune d'entre elles n'a pu être respectée et, à la fin de juin 2006, une réunion des ministres et des chefs de délégation a été convoquée à Genève. Malgré d'intenses discussions sur l'agriculture et le AMNA, aucun accord n'a pu être trouvé sur les modalités. La question a été examinée à plusieurs niveaux, notamment lors d'une réunion du G-8 en juillet 2006. En fin de compte, après une nouvelle tentative infructueuse de sortir de l'impasse, le Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a demandé, le 27 juillet 2006, une suspension des négociations, estimant que le moment était venu pour la réflexion et la diplomatie.

L'impasse des négociations de l'OMC semblait être principalement liée au désaccord sur les niveaux de la demande et des offres concernant l'agriculture. En particulier, il semblait que l'UE et les États-Unis n'accepteraient pas les niveaux des concessions nécessaires en matière d'accès aux marchés contre des réductions du soutien interne.

De toute évidence, la suspension des négociations représentait un échec du processus multilatéral, empêchant la communauté internationale et, en particulier, les

“ Un autre trait marquant de la Déclaration était la décision d'accorder aux PMA l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent ”

“ La suspension des négociations représentait un échec du processus multilatéral ”

pays pauvres de tirer profit de nettes améliorations du système commercial multilatéral. Ce gel des négociations était d'autant plus préoccupant qu'expirait fin 2007 le Mandat pour la promotion des échanges (Trade Promotion Authority⁹, TPA) ou «procédure accélérée». Cette échéance constituait, de facto, une date butoir pour le cycle en cours.¹⁰

Entre juillet et novembre 2006, il n'y a pas eu de négociations officielles. Le 16 novembre 2006, cependant, le Directeur général a convoqué une réunion informelle du comité du commerce pour relancer le processus de consultations, vu qu'un consensus semblait se dégager sur le désir des membres de l'OMC de relancer les négociations. La section qui suit passe en revue les résultats obtenus jusqu'ici dans le cycle de Doha d'un point de vue africain.

Positions et perspectives africaines dans les négociations à l'OMC

Au cours des deux dernières années, les négociations à l'OMC ont occupé le devant de la scène. Cependant, les principaux protagonistes, en particulier l'UE et les États-Unis, n'ont pas réussi à aplanir leurs divergences sur l'agriculture. Il y a donc eu un blocage des négociations en juillet 2006, une reprise des pourparlers étant en discussion au moment de la rédaction du présent rapport. En dépit de divergences persistantes et importantes entre les diverses parties, comme noté plus haut, les négociations ont connu quelques avancées. La présente section contient une description détaillée des avancées qui intéressent particulièrement les pays africains. Il est souhaitable que ces progrès ne soient pas perdus si les négociations sont de nouveau dans l'impasse.

Agriculture

L'agriculture est un secteur clef pour les pays africains, en particulier dans la perspective des politiques de réduction de la pauvreté et de diversification économique (CEA 2005). Les questions agricoles constituent probablement les questions les plus épineuses de ces négociations. Néanmoins, les négociations agricoles ont enregistré des avancées concernant des positions communes africaines, sous la forme soit de principes adoptés soit de passages entre crochets.

Les principaux résultats obtenus dans le domaine agricole portent avant tout sur la décision d'abolir toutes les subventions à l'exportation à l'horizon 2013 et dès la

9 Le TPA permet à l'Administration des États-Unis de négocier des accords commerciaux internationaux et d'en présenter les résultats au Congrès qui l'adopte par vote sans possibilités d'amendement.

10 La reprise des négociations après 2007 signifierait probablement que l'on devrait attendre que la prochaine administration des États-Unis prolonge un TPA renouvelé, ce dont, bien entendu, on ignore le calendrier.

fin 2006 pour les exportateurs de coton. Étant donné le blocage des négociations, la suppression des subventions à l'exportation du coton n'a pas pu être effectuée comme prévue à la fin 2006.

En matière d'accès aux marchés, les négociations ont permis d'élaborer une formule étagée à quatre fourchettes, entraînant des abaissements plus nets pour les tarifs les plus élevés. Il a également été question de plafonnement des tarifs. Les travaux de recherches de la CEA ont montré que les pays africains dans leur ensemble tiraient un plus grand profit d'une réduction sensible des tarifs (CEA 2005a). La formule appliquerait différents ensembles d'abaissements aux pays développés et aux pays en développement, conformément au principe de proportionnalité préconisé par les pays africains (Union africaine 2005). De plus, les PMA n'étaient pas non plus résolus à réduire les tarifs. Cela aurait permis à la plupart des pays africains de préserver une substantielle marge d'action dans le secteur agricole, un autre objectif manifeste du groupe africain.

Les principes des produits sensibles, des produits spéciaux et des mécanismes de sauvegarde spéciale avaient également été acceptés, malgré un large désaccord sur les chiffres réels. Les pays en développement, notamment africains, avaient milité avec force en faveur de produits spéciaux et de mécanismes de sauvegarde spéciale pour les biens ayant un impact sur le développement rural et les moyens de subsistance des communautés rurales.

Des avancées ont également été faites dans le domaine des subventions nationales. Une formule étagée avait été retenue pour les subventions nationales, aussi bien pour la boîte bleue que pour les Mesures globales de soutien (MGS). Cela se traduirait par une plus forte réduction des subventions dans les pays où elles sont plus élevées. De nouvelles mesures devraient être introduites en ce qui concerne les subventions de minimis. Une réduction sensible des mesures de soutien interne dans le Nord irait également dans les sens des intérêts à long terme de la plupart des pays africains (CEA 2005, Osakwe 2006).

Accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA)

Bien qu'ayant été quelque peu retardées par l'absence de progrès sur l'agriculture, les négociations sur le AMNA avaient également fait quelques progrès sensibles. Fait important pour de nombreux pays africains, les PMA ont été exemptés des abaissements tarifaires. Les négociations ont aussi permis de retenir une formule suisse de réductions tarifaires, entraînant des abaissements plus importants pour les tarifs les plus élevés et un effet d'harmonisation (CEA 2004).

“ Les principaux résultats obtenus dans le domaine agricole sont avant tout la décision d'abolir toutes les subventions à l'exportation à l'horizon 2013 ”

“ Les pays en développement devraient être autorisés à procéder à des abaissements tarifaires plus faibles que ceux des pays développés ”

Le principe de proportionnalité dans les abaissements tarifaires a également été mis en exergue dans la Déclaration de Hong Kong. Les pays en développement devraient être autorisés à procéder à des abaissements tarifaires plus faibles que ceux des pays développés. Cependant, le niveau exact des coefficients de la formule reste indécis. Or, il est crucial, car il détermine l'ampleur des abaissements tarifaires et permet de savoir si l'abaissement va au-delà d'une simple réduction de l'écart entre les tarifs appliqués et les tarifs consolidés («water in the tariff») et se traduit par une réduction réelle des taux appliqués. Par conséquent, le traitement spécial et différencié est disponible à travers la formule différenciée au titre du AMNA.

Le traitement spécial et différencié faisait également l'objet d'une autre disposition de la Déclaration de Hong Kong, à savoir le paragraphe 8, qui permettrait aux pays en développement soit de soustraire une proportion des tarifs de l'effet de la formule, soit d'opter pour une réduction moindre que celle prévue dans la formule pour un plus grand nombre de leurs tarifs. Au titre du AMNA, seuls les pays en développement ayant plus de 35% des tarifs consolidés dont huit pays africains¹¹ étaient tenus d'appliquer la formule. Les autres pays devaient accroître la consolidation de leurs tarifs.

Les études de la CEA montrent que si un scénario trop ambitieux de libéralisation au titre du AMNA pourrait déboucher sur des avantages en bien-être pour l'Afrique, on ne risquait pas moins d'assister aussi à une désindustrialisation du continent en faveur d'une spécialisation dans la production agricole (CEA 2006b). Exception faite de quelques produits importants encore protégés par des tarifs élevés dans les pays développés, les gains potentiels en termes d'ampleur des réductions tarifaires apparaissent plus élevés dans les autres pays en développement (commerce sud-sud).

Traitement spécial et différencié (TSD)

Le programme favorable au développement du Cycle de Doha avait plusieurs dimensions: TSD, amélioration de l'accès aux marchés, règles équilibrées, marge d'action et de flexibilité. La capacité du Cycle à faire en sorte que le système multilatéral renforce les dimensions liées au développement au profit des pays en développement présentait un intérêt majeur pour les pays africains dans les négociations. En particulier, les pays africains ont milité pour une intégration du TSD dans tous les aspects des négociations, afin qu'ils puissent réaliser leurs objectifs légitimes de développement.

Le TSD concernait des dispositions préférentielles dans l'accord final en faveur des pays en développement et des PMA, deux catégories dans lesquelles figurent des pays africains. C'est ainsi qu'à travers le TSD dans les négociations sur l'agriculture, les pays africains recherchaient des modalités qui leur permettraient de mettre en œuvre des politiques agricoles favorables au développement, à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des populations rurales.

11 Il y a huit pays: Afrique du Sud, Botswana, Égypte, Maroc, Namibie, Swaziland et Tunisie (CEA 2006).

Le TSD était à la base des efforts déployés dans le cadre du cycle de Doha pour assurer la mise en œuvre intégrale du principe de proportionnalité dans les modalités. En tenant compte de la structure tarifaire actuelle des pays africains, le TSD contribuerait à renforcer les dimensions du développement du Cycle de Doha. Le TSD signifiait également que, s'agissant des tarifs industriels, les modalités visant à réduire ou à éliminer les pics tarifaires, les tarifs élevés et l'escalade tarifaire devraient par la même occasion donner aux pays africains toute la latitude voulue pour mettre en œuvre une politique industrielle conforme à leurs stratégies de développement. Cela leur permettrait aussi d'engager et d'accroître la diversification de leur économie.

“
Les pays africains
ont milité pour
une intégration
du TSD dans tous
les aspects des
négociations
”

Autres questions

Dans le domaine des services, les négociations avaient été prévues dans le cadre du «programme intégré», comme stipulé au paragraphe 1 de l'article XIX de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Les négociations sur les services ont repris en janvier 2000, avant la Conférence ministérielle de Doha. Fait important pour les pays africains et les autres pays en développement, le paragraphe 2 de l'article XIX a fait du TSD un élément explicite des négociations de l'AGCS. Par conséquent, les pays en développement étaient seulement censés prendre, en matière de libéralisation du commerce des services, des engagements compatibles avec leur niveau de développement.¹²

Les négociations ont suivi une «procédure de présentation d'offres et de demandes». Les délais pour les présentations n'ont pas toujours été respectés, mais depuis mars 2003, 69 offres ont été faites et 30 d'entre elles ont ensuite été réexaminées.¹³ Ces offres concernent des propositions aussi bien sectorielles qu'horizontales ou multi-sectorielles. Comme dans le cas des négociations sur l'agriculture et le AMNA, les PMA ne sont pas censés prendre de nouveaux engagements concernant les services au titre du cycle actuel, un fait important pour de nombreux pays africains. Pour les autres pays africains, les négociations sur les services représentent autant d'opportunités que de défis (CEA 2005).¹⁴

Le commerce des services a connu une forte hausse à travers le monde et à cet égard, les pays africains ont des avantages comparatifs potentiels dans certains secteurs (tourisme et secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre visés par le mode 4). Par ailleurs, la prestation internationale de services d'appui aux entreprises et d'infrastructures

12 Paragraphe 2 de l'article XIX de l'AGCS: «Le processus de libéralisation respectera dûment les objectifs de politique nationale et le niveau de développement des différents Membres, tant d'une manière globale que dans les différents secteurs. Une flexibilité appropriée sera ménagée aux différents pays en développement membres pour qu'ils puissent avoir moins de secteurs, libéraliser moins de types de transactions, élargir progressivement l'accès à leurs marchés en fonction de la situation de leur développement [...]».

13 Sept pays africains ont fait des propositions: Afrique du Sud, Égypte, Gabon, Kenya, Maroc, Maurice et Tunisie

14 Voir CNUCED 2005.

“ Il n'existe pas de formule toute faite dans le commerce international des services ”

dans des secteurs tels que l'assurance, la banque et les services de consultation peut considérablement aider à réduire les coûts de transaction et à accroître la capacité concurrentielle dans les pays en développement. En revanche, la libéralisation a souvent été planifiée et échelonnée avec soin et a exigé l'élaboration d'un cadre réglementaire approprié (CNUCED 2005).

Il n'existe pas de formule toute faite dans le commerce international des services; les négociations sur la libéralisation des services couvrent un nombre et une variété importants d'industries. Pour les pays en développement, en particulier africains, la progression des négociations – telle qu'illustrée par le petit nombre d'offres – est entravée par le manque d'expérience dans la négociation des intérêts de l'Afrique dans le domaine des services. Les capacités de gestion en matière de libéralisation des services ainsi que les capacités d'approvisionnement doivent également être renforcées dans les pays africains. Plusieurs observateurs (par exemple, Sauvé 2006) ont estimé que les programmes «Aide pour le commerce» devraient viser à renforcer la capacité des pays africains à relever ces défis.

Les négociations sur la facilitation du commerce ont progressé de manière significative

On est parvenu à un consensus sur le fait que la mise en œuvre de certaines obligations incombant aux pays en développement était liée à la fourniture systématique d'une assistance technique à ces pays pour s'acquitter de ces obligations. Il convient ici de souligner que l'OMC a déjà traité les questions liées à la facilitation du commerce et que les règles de l'OMC contiennent diverses dispositions visant à accroître la transparence et à fixer un minimum de normes procédurales. Parmi ces dispositions, figurent les articles V, VIII et X du GATT, qui portent sur la liberté de transit des biens, les droits et formalités liés à l'importation et à l'exportation, ainsi que la publication et l'administration des réglementations commerciales. Dans le cadre du programme de travail de Doha, le Conseil général a décidé, par consensus, d'entamer les négociations sur la facilitation du commerce selon des modalités clairement définies.

Le Groupe de négociation sur la facilitation du commerce avait fait d'importants progrès avant la suspension des négociations à l'OMC en juillet 2006. Plusieurs propositions tendant à atteindre les objectifs des négociations avaient été présentées, mais le traitement des questions relatives à l'assistance technique, au renforcement des capacités et au TSD a constitué un défi de taille dans les négociations. Il a été unanimement reconnu que les programmes d'assistance technique et de renforcement des capacités aux fins de la facilitation du commerce devraient répondre aux besoins spécifiques des pays membres de l'OMC. Or, les questions d'assistance technique et de renforcement des capacités à traiter dans le cadre de l'OMC demeurent floues. À cet égard, on s'accorde à dire que les auto-évaluations des besoins nationaux en matière de facilitation du commerce revêtent une importance cruciale pour les pays africains car elles facilitent, entre autres avantages, les interactions avec la communauté des donateurs.

Plusieurs outils, notamment ceux mis au point par l'OMC et l'Organisation mondiale des douanes (OMD), ont été proposés pour la réalisation de ces évaluations nationales. Les comités nationaux de facilitation du commerce qui existent dans certains pays africains constituent des instances appropriées pour la réalisation des évaluations.

Il est aussi apparu durant les négociations que les pays africains avaient du mal à accéder aux ressources disponibles auprès des donateurs pour le renforcement des capacités, car les procédures en vigueur sont complexes. Pour faire face à ce problème, ils n'ont cessé de souligner la nécessité d'avoir une formule simplifiée de demande d'assistance technique et d'aide au renforcement des capacités. S'agissant de la portée des négociations, ils ont réaffirmé que le champ d'application de la facilitation du commerce était vaste et ils ont fait valoir qu'en plus des activités visant à améliorer l'efficacité des douanes, des efforts considérables étaient à faire dans des domaines tels que la gestion des transports. Cet aspect est particulièrement important pour les 15 pays sans littoral du continent.

S'agissant de l'éventuelle structure d'un accord sur la facilitation du commerce, une notion a vu le jour, à savoir celle d'une «échelle de facilitation du commerce» qui définirait les niveaux de facilitation auxquels s'engageraient les pays. L'idée est que tous les membres de l'OMC s'engagent à appliquer les normes du niveau minimal, ceux qui en sont capables appliquant un niveau de facilitation beaucoup plus élevé. Il est prévu que les négociateurs définissent le nombre de niveaux que comptera l'échelle et leur contenu. Enfin, il y a convergence de vues sur la nécessité d'une nouvelle procédure de recours pour résoudre les différends découlant des engagements au titre de la facilitation du commerce. Les procédures de règlement des différends ne devraient être utilisées qu'en dernier recours.

En ce qui concerne les règles pour l'intégration régionale, une décision du Groupe de négociation sur les règles a permis la création d'un mécanisme de transparence pour les accords commerciaux régionaux (ACR). Cette décision s'applique à tous les ACR à titre provisoire et sera remplacée par un mécanisme permanent une fois le cycle de Doha conclu. Toutefois, les discussions sur la définition des critères d'évaluation de la compatibilité de l'OMC avec les ACR n'ont pas beaucoup avancé.

L'un des résultats les plus importants pour l'Afrique obtenus jusqu'ici dans le cadre du cycle a été la proposition tendant à accorder aux PMA un accès en franchise de droits et sans contingent aux marchés des pays développés et des pays en développement en mesure de le faire.¹⁵ Cette proposition avait été défendue par l'UE. Malheureusement, d'autres pays développés, en particulier les États-Unis, ont tout fait pour en réduire la portée, de façon qu'elle ne s'applique qu'à 97% des produits et qu'en soient exclus des produits clés tels que le textile et l'habillement. Cette décision pourrait malgré tout avoir des conséquences intéressantes pour les PMA africains, étant donné que l'une des critiques souvent faites au sujet des régimes préférentiels

“ Des efforts considérables étaient à faire dans des domaines tels que la gestion des transports ”

15 Le Brésil a récemment annoncé son intention d'accorder aux PMA un accès en franchise de droits et sans contingent à son marché.

tels que l'initiative «Tout sauf les armes» est qu'ils sont dépourvus de la sécurité juridique conférée par un engagement dans le cadre de l'OMC.

Avancée significative des négociations «Aide au commerce»

“ En introduisant l'aide pour le commerce sous les auspices de l'OMC, on permettrait plus de transparence et de cohérence à ce sujet ”

L'inclusion récente des négociations «Aide au commerce» dans le programme du cycle constitue une autre avancée importante. L'aide pour le commerce ne relève pas d'un engagement unique, ce qui fait que les progrès sur cette question pourraient être indépendants du reste du cycle. En introduisant l'aide pour le commerce sous les auspices de l'OMC, on permettrait plus de transparence et de cohérence à ce sujet. On espère également que cela augmenterait les ressources disponibles pour les programmes «Aide au commerce», pour lesquels il semble y avoir des possibilités considérables. De tels programmes facilitent les négociations commerciales, grâce au renforcement des capacités de négociation des pays africains. L'«Aide au commerce» pourrait aussi contribuer à renforcer les capacités de définir des modalités concrètes pour des TSD appropriés dans plusieurs domaines des négociations.

Amélioration des capacités de négociation de l'Afrique

Les capacités de négociation de l'Afrique, qui avaient été un sujet majeur de préoccupations dans les négociations passées, ont récemment évolué. L'un des faits nouveaux les plus significatifs est sans doute l'évolution de la participation des pays africains aux négociations réelles. Dans les négociations précédentes, notamment le cycle d'Uruguay, les pays africains ont joué un rôle marginal. Dans l'actuel cycle de Doha, les pays africains ont non seulement participé activement à la définition du mandat des négociateurs, mais ont aussi été actifs à chaque étape des négociations. Même si cette participation active n'a pas permis un traitement global des questions prioritaires pour l'Afrique, elle n'en a pas moins servi à mettre en évidence les préoccupations de l'Afrique et son souhait de voir le multilatéralisme être bénéfique pour tous, en particulier grâce à l'intégration du TSD dans tous les aspects.

L'engagement visible des pays africains dans les négociations était principalement dû à une organisation plus efficace de leur participation. En effet, la Commission de l'Union africaine (CUA) a dirigé les actions politiques et la coordination des négociations. Grâce à cette coordination, les pays africains ont pu faire preuve d'une grande solidarité malgré la disparité de leurs niveaux de développement. Le Groupe africain à Genève au sein de l'OMC a pu participer aux négociations sur la base d'un cadre commun relatif à toutes les questions clés intéressant les pays africains. Ainsi, le cadre commun de négociation dont ils s'inspirent actuellement pour élaborer leurs positions a été mis au point sous la coordination de l'UA et entériné par le Sommet de l'UA tenu à Banjul en juillet 2006. La décision du Sommet de l'UA était fondée

sur les conclusions de la Conférence africaine des ministres du commerce, tenue à Nairobi en avril 2006.¹⁶

Un autre fait important dans le domaine des négociations commerciales a été l'appui technique fourni aux négociateurs africains. De nombreuses institutions ont apporté un soutien important au processus politique dirigé par l'UA. C'est ainsi que la CEA a joué un rôle majeur par le truchement de son Centre africain pour les politiques commerciales et avec le concours du Fonds canadien pour l'Afrique. D'autres institutions ont également joué un rôle clef dans l'appui technique apporté au processus politique, notamment l'OMC, le PNUD, la CNUCED, le Centre du Commerce international (CCI) et des réseaux de recherches tels que le Consortium pour la recherche économique en Afrique, le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) et les Juristes et économistes internationaux contre la pauvreté (JEICP). Les organisations de la société civile ont aussi activement milité en faveur des priorités africaines dans les négociations commerciales. Il s'agit notamment d'organisations non gouvernementales (ONG) intervenant aux niveaux régional et international. Le Trade World Network, ENDA Tiers-Monde, le Centre Sud et OXFAM, entre autres organisations, ont joué un rôle majeur dans la promotion des questions intéressant des pays africains.

“ L'engagement visible des pays africains dans les négociations était principalement dû à une organisation plus efficace de leur participation ”

Les négociations relatives aux APE

Le régime préférentiel de Lomé entre les pays ACP et l'UE a été réformé en 2000 avec la signature du Traité de Cotonou, qui a reconduit les actuelles préférences commerciales unilatérales jusqu'à la fin de l'année 2007, date à laquelle elles devraient être remplacées par un accord commercial compatible. Les accords commerciaux de Cotonou ne sont actuellement pas compatibles avec les règles de l'OMC sur les accords commerciaux préférentiels (Lang 2006). En effet, ils ne sont conformes ni aux critères de l'article XXIV qui exigent la réciprocité et la libéralisation de pratiquement tous les échanges, ni aux critères de la Clause habilitante selon laquelle les préférences sont étendues à tous les pays en développement ou à tous les PMA. Les pays ACP et l'UE ont dû solliciter auprès des autres membres de l'OMC une dérogation pour l'Accord de Cotonou, qui leur a été accordée à Doha en novembre 2001. Cette dérogation expire fin 2007, date à laquelle les négociations sur le régime successeur à celui de Cotonou devraient se conclure.

16 La Déclaration ministérielle de Nairobi sur le Cycle de Doha, a été adoptée par la quatrième Session ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine, qui s'est tenue du 12 au 14 avril 2006 au Kenya. Elle constituait une mise à jour des précédentes déclarations qui sont: le Consensus de Kigali en avril 2004 et de la feuille de route du Caire pour le Cycle de Doha issue de la troisième Session ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine, qui a eu lieu du 5 au 9 juin 2005, en Egypte; le Consensus de Kigali et la déclaration sur le Cycle de Doha à la seconde Session ordinaire de la Conférence des ministres du commerce de l'Union africaine, les 27 et 28 mai 2005, au Rwanda, et l'Accord cadre de juillet du Conseil général de l'OMC du 1^{er} août 2004.

“
L'UE a de nouveau
fait part de sa
volonté d'allouer
des ressources
supplémentaires
à l'amélioration
des infrastructures
du commerce
interrégional
”

Les pays ACP et l'UE ont choisi de négocier des Accords de partenariat économique (APE), qui seront des accords de libre-échange entre les communautés économiques régionales (CER) et l'UE. En Afrique, des APE sont en cours de négociation avec la CEMAC, la CEDEAO, le COMESA et la SADC.

Les négociations sur les APE, lancées en 2002, tournent autour de l'accès aux marchés, de la pêche, des mesures sanitaires et phytosanitaires, de l'agriculture, des services, de l'investissement et de la concurrence. Elles ont évolué différemment selon les régions, chaque région ayant défini avec l'UE une feuille de route indiquant la voie à suivre pour les négociations. En général, on est de plus en plus préoccupé en Afrique par le fait que les APE, tout en représentant un important potentiel de croissance et de développement, posent des défis de taille pour ce qui est des coûts d'ajustement. Les faits tendent à montrer que les défis posés par les APE sont notamment les pertes de recettes douanières, la désindustrialisation et la baisse du commerce intra-africain (CEA 2004, 2005). C'est pourquoi les pays africains ont réclamé un accroissement des capacités de soutien et du financement. L'UE fait valoir que de tels instruments existent déjà et que les discussions concernant leur amélioration sont indépendantes des négociations sur les APE. Aussi, l'essentiel des négociations a-t-il été consacré à la dimension développement des APE.

Le processus de négociation est compliqué car les pays africains appartiennent à plusieurs CER à la fois (CEA 2006). Les pays africains et l'UE semblent s'entendre sur le fait que les APE devraient être l'occasion de renforcer l'intégration régionale en Afrique. Les études d'impact sur les APE (CEA 2004) montrent que l'échelonnement de la libéralisation est essentiel au développement du continent. Cela se traduirait sans doute par une réduction des tarifs sur les importations provenant de l'UE, tandis que la libéralisation au sein des CER serait un objectif prioritaire. L'UE a de nouveau fait part de sa volonté d'allouer des ressources supplémentaires à l'amélioration des infrastructures du commerce interrégional, ce qui favoriserait de toute évidence l'intégration régionale en Afrique.

L'article 37.4 de l'Accord de Cotonou de 2001 stipule que les parties effectueront en 2006¹⁷ un examen formel et complet du processus, de la structure et de la teneur des négociations. Au moment de la rédaction du présent rapport, cet examen était en cours. Les résultats préliminaires semblent indiquer que, dans plusieurs régions, le processus de négociation avance plus lentement que prévu, en partie à cause des désaccords avec l'UE sur la dimension développement des APE, mais aussi en raison des difficultés que certains pays et régions éprouvent pour parvenir à un consensus interne et à des positions judicieuses sur des questions techniques et sectorielles. L'examen formel permettra de définir les moyens de favoriser la conclusion à temps des négociations au

17 L'Accord de Cotonou guide la coopération sur le développement entre l'UE et les pays ACP. Le traité a été signé au Bénin en juin 2000 et est entré en vigueur en 2002. Son but est d'éradiquer la pauvreté et d'encourager le développement durable et d'intégrer les pays ACP à l'économie mondiale.

plus tard le 1^{er} janvier 2008. Si les négociations n'étaient pas menées à bien fin 2007, la dérogation accordée par l'OMC devrait être reconsidérée.

L'une des questions ayant récemment gagné en importance dans les négociations sur les APE porte sur l'alternative potentielle aux accords de libre-échange actuellement envisagés. L'Accord de Cotonou en a appelé à l'exploration de toutes les alternatives. À cette date, les principales alternatives semblent être les régimes préférentiels renforcés tels que le SGP et l'initiative «Tout sauf les armes» (Bilal et Rampa 2006). Des travaux d'analyse plus poussés apparaissent cruciaux sur cette question.

Le blocage des négociations à l'OMC complique également le processus des APE. Faute d'une évolution de la situation concernant les règles sur les régimes commerciaux préférentiels, des incertitudes de taille subsistent quant au degré de flexibilité qu'auraient les pays africains sur la durée des périodes de transition et la portée de la libéralisation (Lang 2006). Dans ce contexte, le risque existe que les négociateurs se sentent obligés d'opter pour des dispositions conservatrices concernant les APE, en gardant peu de produits sensibles et des périodes de transition courtes.¹⁸ Cela pourrait se traduire par des coûts d'ajustement plus élevés pour les pays africains en termes aussi bien de désindustrialisation que d'intégration régionale. Les travaux de recherche de la CEA montrent que l'impact des APE sur les économies africaines pourrait être positif en cas d'asymétrie substantielle dans le degré de libéralisation et, en particulier, si la partie africaine est en mesure de garder une part importante (jusqu'à 40%) des échanges en dehors du champ d'application de la libéralisation, tandis que l'UE est disposée à ouvrir complètement ses marchés aux exportations africaines.¹⁹

La panne des négociations à l'OMC peut également affecter les négociations sur les APE au sujet d'autres questions. Par exemple, les pays africains peuvent craindre que les gains en matière d'accès aux marchés de l'UE pour les produits agricoles ne se traduisent pas par une hausse des exportations tant que les cours internationaux continuent d'être faussés par les subventions aux agriculteurs du Nord. De même, il pourrait y avoir un risque que l'ouverture de leurs marchés des services aux producteurs de l'UE débouche simplement sur des situations de monopoles ou d'oligopoles malsains sur les marchés des services des pays africains. Par conséquent, les pays africains peuvent se sentir tenus d'étendre la libéralisation de leurs marchés des services à d'autres membres de l'OMC, sans retirer les avantages des concessions réciproques de ces tiers.

Les négociations sur les APE sont sans doute le défi majeur à relever par les dirigeants du commerce africain, en particulier depuis le gel du cycle de Doha. Elles constituent certes des défis de taille, mais n'en sont pas moins des opportunités en matière de développement pour le continent. Étant donné le peu de temps qui reste pour la conclu-

“
Le blocage des
négociations à
l'OMC complique
également le
processus des APE
”

18 L'interprétation traditionnellement faite de l'Article XXIV est que les régimes commerciaux préférentiels devraient couvrir au moins 90% des échanges entre les parties et porter sur tous les secteurs. En outre, l'Article XXIV stipule que les périodes de transition ne devraient excéder 10 ans qu'à titre exceptionnel.

19 Perez R. et Karingi S.N., "How to Balance the Outcomes of the Economic Partnership Agreements for Sub Saharan African Economies." *The World Economy*, à paraître.

“
Les pays africains
sont impliqués dans
plusieurs accords
et négociations de
libre-échange au
niveau régional”

sion des négociations, il importe que toutes les parties concernées fassent preuve d'un engagement politique plus poussé en faveur du succès des APE. L'examen complet en cours devrait être l'occasion de proposer des solutions aux questions en suspens en Afrique, ainsi qu'entre les groupements africains et l'UE.

D'une manière générale, il y a eu des avancées dans les négociations, même si elles sont trop limitées pour faire de Doha un véritable programme de développement. Les négociations étant suspendues, le risque existe que ces avancées soient perdues ou retardées pendant longtemps. À cet égard, certains²⁰ ont commencé à réclamer, quoiqu'à regret, un accord a minima, ce qui signifierait sans doute peu d'engagements sur l'agriculture et le AMNA en termes d'accès aux marchés et de réduction des subventions, mais des progrès dans la facilitation du commerce et quelques avancées sur les services et l'Aide au commerce.

Autres faits nouveaux dans les négociations commerciales internationales

Compte tenu de la récente suspension des négociations à l'OMC et du processus en cours concernant les APE, les pays africains ont encore plus intérêt à diversifier leurs marchés d'exportation. Ils sont impliqués dans plusieurs accords et négociations de libre-échange au niveau régional. Ils tirent également profit de plusieurs grands régimes préférentiels tels que la Loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités en Afrique (AGOA). Certains pays africains participent aussi à des négociations commerciales bilatérales avec d'autres régions du monde. La présente section passe en revue les principaux faits nouveaux concernant ces processus.

Intégration régionale africaine

La promotion de l'intégration régionale africaine est depuis longtemps un des objectifs du continent. Le Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine (chapitre 1) prévoit une intégration continentale progressive, axée sur l'intégration des cinq sous-régions (Nord, Ouest, Est, Afrique centrale et Afrique australe). Comme indiqué plus haut, les processus concernant les APE sont aussi destinés à favoriser l'intégration régionale en Afrique, qui reste entravée par plusieurs obstacles, notamment des facteurs politiques et sécuritaires, la médiocrité des infrastructures de transport et de communications, le peu de complémentarité dans les structures de production et le réseau complexe des appartenances à différentes CER.

Ce dernier problème, aussi connu sous l'expression anglaise «spaghetti bowl» (imbroglio), est particulièrement aigu dans certaines sous-régions. En Afrique de l'Ouest, le processus d'intégration le plus avancé est de loin celui de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), tandis que des négociations sur les APE sont

20 C'est par exemple le cas de Peter Sutherland, ancien Directeur général de l'OMC, dans son discours à Chathan Huse, le mardi 14 novembre 2006.

en cours entre l'UE et la CEDEAO, auxquelles est associée la Mauritanie, membre de l'Union du Maghreb arabe (UMA). Récemment, le Cap-Vert, membre de la CEDEAO, a manifesté de l'intérêt pour la négociation d'un accord de partenariat séparé avec l'UE. La plupart, sinon la totalité, des membres du COMESA négocient des APE dans le cadre de l'ESA (Groupe Afrique orientale et Afrique australe). Fait important, l'Égypte et, depuis peu, la Jamahiriya arabe libyenne sont aussi membres du COMESA, mais ne font pas partie du processus de négociation sur les APE. Toutefois, des plans à long terme existent pour une union douanière entre les pays du COMESA, ce qui signifie que le tarif extérieur de l'ESA devra sans doute être révisé ultérieurement.

Quant au Kenya, la plus grande économie d'Afrique de l'Est, il est associé à l'Ouganda et à la Tanzanie au sein de l'union douanière de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Toutefois, si les deux premiers pays négocient des APE avec l'ESA, la Tanzanie, elle, négocie son APE avec la SADC. Or, celle-ci envisage de créer une union douanière d'ici 2008, ce qui signifie qu'en théorie la Tanzanie serait membre de deux unions douanières. Par ailleurs, au sein de la SADC, les pays de la SACU (Union douanière d'Afrique australe) sont liés par une union douanière à l'Afrique du Sud, qui a son propre accord commercial avec l'UE. Cela dit, l'Afrique du Sud a récemment été associée à la SADC dans les négociations sur les APE, ce qui devrait contribuer à une harmonisation des positions. À plus long terme, la solution évidente au problème de l'appartenance à plusieurs groupements à la fois semble être la création d'une zone de libre-échange panafricaine, puis une union douanière, objectif déclaré de la Déclaration d'Abuja.

Régimes commerciaux préférentiels

Trente-sept pays africains remplissent les conditions pour bénéficier de l'AGOA, qui accorde aux pays africains l'accès quasiment en franchise de droits et sans contingent au marché des États-Unis. En 2005, les importations des États-Unis en provenance d'Afrique subsaharienne au titre de l'AGOA se sont chiffrées à 38,1 milliards de dollars, soit 44% de plus que l'année précédente, principalement en raison de la hausse des importations de pétrole. Hors pétrole, les importations des États-Unis en provenance d'Afrique ont en réalité baissé de 16%, à 2,9 milliards de dollars, principalement en raison d'une concurrence accrue dans le secteur du textile et de l'habillement suite à la fin de l'Accord multifibres. Il y a également eu des avancées mineures dans les secteurs traditionnels et non traditionnels, par exemple les produits chimiques, les fruits, les noix, les fleurs coupées et les articles chaussants.

Trente-quatre pays africains sont des PMA et, par conséquent, peuvent bénéficier de l'initiative de l'UE intitulée «Tout sauf les armes». D'autres pays africains qui ne sont pas des PMA sont soit des bénéficiaires du système généralisé de préférences (SGP) de l'UE, soit des parties à un accord de libre-échange bilatéral avec l'UE (Accord de libre-échange entre l'UE et l'Afrique du Sud (TDCA) et Euro-med)).

“ Plusieurs pays ou groupements africains participent également à des négociations bilatérales ou commerciales en vue de diversifier leurs marchés d'exportation ”

Parmi les autres faits nouveaux concernant les régimes préférentiels, on peut citer la participation, pour la première fois, d'une union douanière (MERCOSUR) au Système général de préférences commerciales (SGPC). Le SGPC est une initiative Sud-Sud au titre de laquelle les pays en développement s'accordent mutuellement un accès préférentiel à leurs marchés.

Négociations bilatérales

Plusieurs pays ou groupements africains participent également à des négociations bilatérales ou commerciales en vue de diversifier leurs marchés d'exportation et de renforcer leur intégration dans le système économique mondial. C'est ainsi que des pays de l'UEMOA négocient actuellement des accords de libre-échange avec plusieurs pays d'Afrique du Nord. Les États-Unis et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) ont également engagé des pourparlers sur le libre-échange. De son côté, l'Afrique du Sud discute d'un éventuel accord de libre-échange avec l'Inde et les pays du Mercosur. Suite à la récente explosion des échanges entre l'Afrique, d'une part, et la Chine et l'Inde, d'autre part, plusieurs pays envisagent aussi des négociations avec ces deux pays asiatiques.

Les négociations à l'OMC étant suspendues, plusieurs pays et régions ont manifesté un intérêt accru pour un renforcement de leurs réseaux de régimes commerciaux. L'UE, en particulier, a récemment publié une déclaration selon laquelle elle entend négocier des accords avec des pays d'Asie du Sud et du Sud-Est et relancer ses négociations avec le MERCOSUR. Les États-Unis aussi négocient actuellement plusieurs accords au sein de l'hémisphère Ouest et en Asie. À cet égard, le risque existe que l'Afrique reste marginalisée dans une vague d'accords commerciaux bilatéraux, en raison de la faiblesse de ses capacités de négociation.

Dans ce contexte, l'Afrique pourrait demeurer dans une situation marginale, tandis que les pays riches aux capacités de négociation plus importantes arrivent à se placer au centre – ou au cœur – d'un réseau d'accords commerciaux, attirant ainsi davantage d'investissements. Pour éviter une telle situation, les pays africains doivent, avec le concours de la communauté internationale, continuer à renforcer leurs capacités commerciales, tant du point de vue de l'élaboration des politiques que des négociations. Ils doivent également renforcer ces capacités au niveau régional pour faire des économies d'échelle.

3.2 Financement du développement: questions et défis nouveaux pour l'Afrique

Tendances du financement du développement²¹

La disponibilité de ressources financières et l'accès au financement sont importants pour l'accélération du développement économique de l'Afrique et l'amélioration des chances africaines dans la réalisation des OMD. Depuis la Déclaration du Millénaire adoptée par l'ONU en 2000, plusieurs études ont montré que l'Afrique accusait un grave déficit de financement et que si ce déficit n'était pas comblé, de nombreux pays du continent ne seraient pas en mesure d'atteindre un quelconque objectif (CEA 2006). Sachs *et al.* (2004) ont démontré que l'Afrique subsaharienne avait besoin d'environ 25 milliards de dollars d'APD supplémentaire par an pour réaliser les OMD. Selon eux, la sous-région est prise dans le piège de la pauvreté et a donc besoin d'une forte hausse de l'aide financière pour assurer un développement durable et réduire la pauvreté. Le Rapport de mars 2005 de la Commission pour l'Afrique contient une analyse aux conclusions similaires.

Ces dernières années, les efforts ont été consacrés à la recherche des moyens de mobiliser les fonds supplémentaires nécessaires pour combler le déficit. Certains de ces moyens impliquent le recours aux ressources intérieures. Dans la présente section, on examine les tendances observées dans des flux des diverses sources de financement du développement dans la région.

Mobiliser l'épargne intérieure peut accroître l'investissement

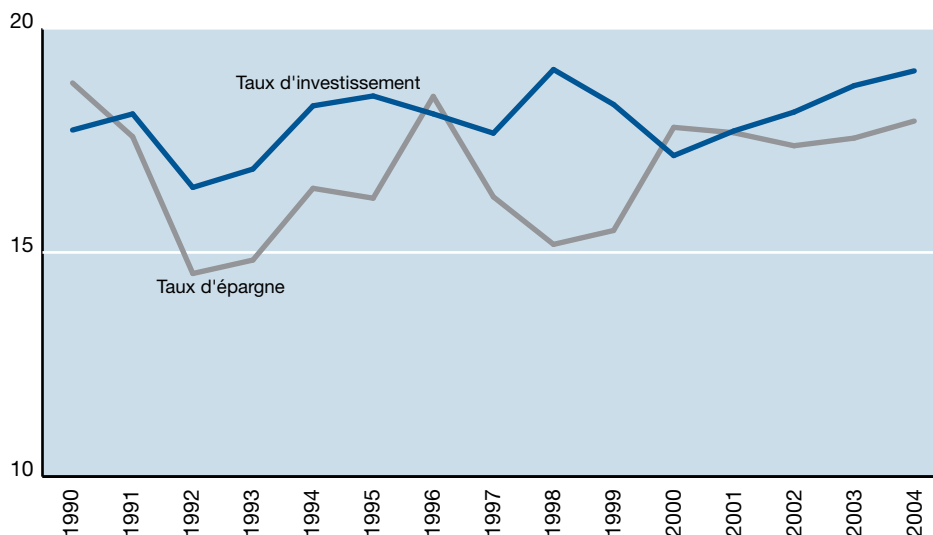
La mobilisation de l'épargne intérieure permettrait de dégager les ressources dont on a tant besoin pour financer l'investissement dans l'infrastructure économique et sociale en Afrique. Pour l'instant, les taux d'investissement sont très faibles dans plusieurs pays de la région. Par rapport aux pays en développement d'Asie et d'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne enregistre des taux d'investissement très faibles. C'est ainsi que, pour la période 2000-2004, le rapport de l'investissement intérieur au PIB était de 18% en Afrique subsaharienne contre 31% en Asie de l'Est et au Pacifique. Comme le montre la figure 3.2, le taux d'investissement intérieur en Afrique subsaharienne est faible car le taux d'épargne intérieure l'est également et que la région éprouve des difficultés à attirer durablement des capitaux privés. Surmonter ce problème d'investissement et d'épargne constitue un défi de taille pour les dirigeants africains et la façon dont il sera résolu déterminera, dans une large mesure, la capacité de la région à assurer une croissance économique soutenue à moyen ou long terme.

21 Voir le Rapport économique sur l'Afrique 2006 pour une analyse plus détaillée sur le volume et la distribution des flux de capitaux étrangers en Afrique et leurs effets sur le développement et l'emploi.

“ Les pays africains doivent continuer à renforcer leurs capacités commerciales ”

Figure 3.2

Taux d'investissement et d'épargne en Afrique subsaharienne en pourcentage, 1990-2004



Source: Banque mondiale 2006.

“ La mobilisation de l'épargne intérieure permettrait de dégager les ressources dont on a tant besoin pour financer l'investissement dans l'infrastructure économique et sociale en Afrique ”

De tout temps, l'Afrique subsaharienne a épargné moins de 20% de son PIB. Au cours de la période 1990-1994, le taux moyen de l'épargne intérieure dans la région était de 16% du PIB, progressant légèrement à 17% entre 2000 et 2004. Toutefois, ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne pour l'Asie de l'Est et le Pacifique (35%), l'Amérique latine et les Caraïbes (21%) et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (26%). Les dirigeants africains doivent conjuguer leurs efforts pour accroître l'épargne intérieure, afin que l'Afrique connaisse une croissance durable et augmente ses chances de rattraper les autres régions en développement.

La faiblesse du taux global d'épargne observé en Afrique subsaharienne masque la grande disparité des modes d'épargne des pays de la région. Il existe plusieurs pays de la région qui ont des taux d'épargne comparables à ceux d'Asie de l'Est. C'est ainsi qu'entre 2000 et 2004 cinq pays (Algérie, Botswana, Gabon, Nigéria et République du Congo) avaient des taux d'épargne supérieurs à 30%, allant de 32% pour le Nigéria à 51% pour la République du Congo. Il s'agit de pays exportateurs de pétrole et de diamants qui ont vu leurs recettes d'exportation augmenter à la suite de la hausse des cours de ces produits de base; ils pourraient se trouver dans l'incapacité de perpétuer la hausse actuelle de l'épargne domestique, surtout en cas de baisse des cours mondiaux de leurs exportations.

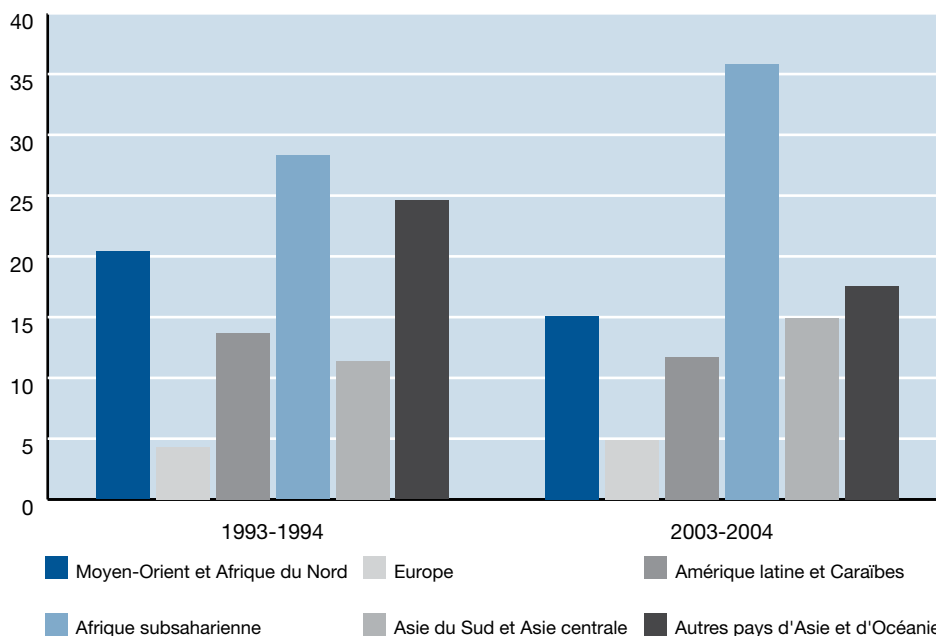
En dépit de ces incertitudes et de cette vulnérabilité, il convient de noter que la hausse de l'épargne a permis aux cinq pays d'augmenter leurs taux d'investissement, bien que l'augmentation de ce dernier taux soit moins importante que celles des taux d'épargne. Aussi, l'un des principaux défis à relever par ces pays est-il de savoir comment traduire cette hausse de l'épargne intérieure en investissements productifs, en particulier les activités non liées au pétrole ou aux ressources minières, de façon à garantir et à accroître les perspectives de croissance économique durable.

Au cours de la période 2000-2004, 11 pays ont enregistré des taux d'épargne négatifs. Étant donné que plusieurs d'entre eux, soit traversaient des crises politiques, soit sortaient d'un conflit, il n'est pas surprenant qu'ils éprouvent des difficultés à mobiliser l'épargne intérieure. La Sierra Leone et le Libéria, par exemple, sortent à peine de conflits politiques très destructeurs. En revanche, des pays tels que le Lesotho et le Malawi ont enregistré des taux d'épargne négatifs bien qu'ils n'aient traversé aucune crise politique équivalente durant la période considérée. Vingt-huit pays de la région, petits ou grands, ont enregistré des taux d'épargne positifs mais faibles, notamment l'Afrique du Sud, qui a un système financier développé et qui est censé être mieux à même de mobiliser durablement l'épargne intérieure.

“
L'un des principaux défis à relever par ces pays est de savoir comment traduire cette hausse de l'épargne intérieure en investissements productifs
”

Croissance des flux de l'aide publique au développement

Au cours des trois dernières décennies, la répartition géographique des flux officiels d'aide a changé. Dans les années 70, les pays d'Asie représentaient une large part de l'APD. Or, depuis le choc pétrolier de 1979, l'Afrique subsaharienne représente la plus grande part de l'APD. Entre 1993 et 1994, l'Afrique subsaharienne a reçu environ 27% de l'APD, contre moins de 25% pour les autres sous-régions du monde. Entre 2003 et 2004, la région a reçu environ 36% de l'APD (figure 3.3), une hausse qui traduit les récents efforts des pays de l'OCDE visant à augmenter le volume de l'aide à l'Afrique pour améliorer les chances de réaliser les OMD.

Figure 3.3**Répartition régionale de l'APD (en pourcentage des décaissements totaux)**

Source: Calculs effectués à partir des données figurant dans l'édition 2006 des Indicateurs du développement dans le monde.

De tout temps, les flux officiels ont joué un rôle important dans le développement économique des pays. Comme le montre la figure 3.4, l'APD totale reçue par la région est en hausse depuis les années 70. Elle a atteint un pic de 19 milliards de dollars en 1992 puis a baissé durant la majeure partie des années 90. L'APD par habitant en faveur de l'Afrique subsaharienne suit une tendance similaire. Cependant, depuis la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000, l'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne est de nouveau en hausse, atteignant un pic de 26 milliards de dollars en 2004. Cela dit, il convient de noter que, rapportée au PIB, l'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne était en 2004 de 5%, ce qui reste inférieur au ratio de 6% enregistré en 1990.

Au sein de l'Afrique, la répartition des flux d'aide est inégale, seuls quelques pays représentant un pourcentage important des flux d'aide en faveur de la région. En 1990, les principaux bénéficiaires de l'aide en faveur de la région étaient les suivants: Égypte (5,4 milliards de dollars); Kenya (1,2 milliard); Tanzanie (1,2 milliard); Maroc (1,1 milliard); Éthiopie (1 milliard); Mozambique (1 milliard). Les autres pays ont reçu chacun moins de 1 milliard de dollars. En raison de l'importance et de la priorité nouvellement données à la région par les pays du G8, les flux d'aide en faveur de plusieurs pays ont augmenté. En 2004, chacun des 10 pays ci-après a reçu au moins 1 milliard de dollars d'APD: Éthiopie, République démocratique du Congo, Tanzanie, Égypte, Ghana, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Angola et Zambie. Cela dit, en ce qui concerne l'APD par habitant, les principaux bénéficiaires en 2004 étaient les suivants:

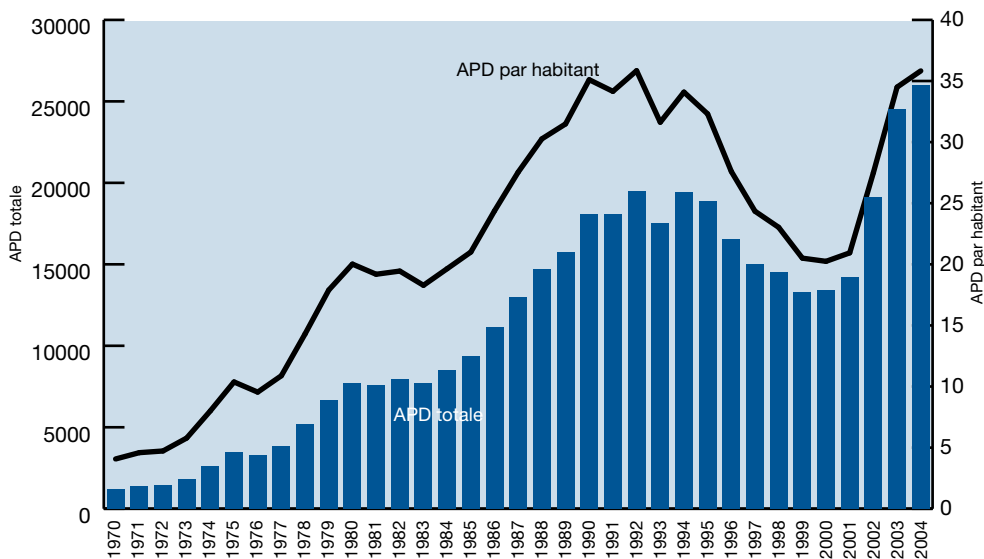
“
 Au sein
 de l'Afrique, la
 répartition des flux
 d'aide est inégale
 ”

Cap-Vert (282 dollars); Sao Tomé-et-Principe (218 dollars); Seychelles (124 dollars); Swaziland (104 dollars); Zambie (94 dollars); Sénégal (92 dollars).

Depuis le lancement en 1999 de l'initiative d'allègement de la dette des PPTÉ (pays pauvres très endettés), il y a eu un changement dans la composition des engagements d'aide en faveur de l'Afrique subsaharienne. C'est ainsi que la part de l'aide sur projets dans l'aide totale a baissé, tandis que les annulations de dette ont augmenté, passant de 10% devant la période 1990-1994 à environ 18% entre 2000 et 2003. Toutefois, l'aide sur projets représente encore plus de 60% des engagements d'aide en faveur de l'Afrique subsaharienne (Gupta *et al.* 2006). Étant donné que les taux d'épargne intérieure des pays d'Afrique subsaharienne sont relativement faibles, la région continuera de dépendre de l'APD comme principale source de financement du développement, à moins que des mesures radicales soient prises pour accroître les flux de capitaux privés et mobiliser l'épargne intérieure.

Figure 3.4

L'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne (APD totale en millions de dollars)



Source: Calculs effectués à partir des données figurant dans l'édition 2006 des Indicateurs sur le développement dans le monde.

Flux de capitaux privés

Les flux de capitaux privés représentent une autre source majeure de financement externe en Afrique subsaharienne (CEA 2006). À la fin des années 90, ils étaient la principale source de financement externe: en 1998 et 1999, les flux privés nets en faveur de l'Afrique subsaharienne se chiffraient respectivement à 13,7 et 16,7 milliards

de dollars. Au cours de la même période, les flux officiels nets en faveur de la région se chiffraient respectivement à 10,6 et 10,3 milliards de dollars. Les flux nets de capitaux privés en faveur de l'Afrique subsaharienne ont été faibles entre 2000 et 2002 à cause, en partie, de l'impact des crises financières asiatiques sur les attitudes des investisseurs à l'égard de l'investissement étranger. Depuis 2003, les flux de capitaux privés vers la région sont en hausse, et sont supérieurs aux flux officiels nets (tableau 3.2).

“ Une bonne partie des flux récents de capitaux privés vers l'Afrique subsaharienne est sous forme d'investissements plutôt que sous forme de dette ”

Tableau 3.2

Sources de financement externe en Afrique subsaharienne (en milliards de dollars)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Flux nets privés	13,7	16,7	9,9	12,1	6,3	15,8	20,7	28,5
Flux d'investissements nets	15,5	18	10,7	14	9,1	14,3	18	24,7
Apports d'IDE	6,9	9,0	6,5	15,0	9,5	13,6	11,3	17,6
Flux d'investissements de portefeuille	8,7	9,0	4,2	-1,0	-0,4	0,7	6,7	7,2
Flux nets de la dette	-1,8	-1,3	-0,7	-2	-2,8	1,5	2,8	3,8
À moyen/long terme	-1,3	-0,7	0,4	0,1	-1,0	2,5	1,7	2,3
À court terme	-0,5	-0,6	-1,1	-2,1	-1,8	-1,0	1,1	1,5
Flux officiels nets	10,6	10,3	10,7	10,7	16,6	23,3	25,1	25,2
Subvention au titre de l'aide bilatérale (hors subventions au titre de la coopération technique)	10,1	9,9	10	10	14	22	24,2	28,4
Flux nets de dette	0,5	0,4	0,7	0,6	2,6	1,2	0,8	-3,2

Source: Banque mondiale 2006.

Une bonne partie des flux récents de capitaux privés vers l'Afrique subsaharienne est sous forme d'investissements plutôt que sous forme de prêt. En 2005, les flux d'investissements nets représentaient 86% des flux nets de capitaux privés vers la région. En outre, entre 1998 et 2002, les flux nets de la dette étaient négatifs, situation due au fait que, pendant cette période, plusieurs pays de la région étaient davantage intéressés par le service de la dette existante que par l'accumulation de nouvelles dettes. La diminution du ratio dette-investissement des flux de capitaux privés en Afrique subsaharienne est une évolution positive, car elle pourrait limiter l'incidence du surendettement dans plusieurs pays. Il convient également de noter que l'accent est dorénavant mis, non plus sur la dette à court terme, mais sur la dette à long ou moyen terme, ce qui contribue à éviter l'asymétrie des échéances ayant caractérisé la dette dans la région.

Les flux récents d'investissements vers l'Afrique subsaharienne ont également pris la forme d'apports d'IDE (tableau 3.2), et non pas d'apports d'investissements de portefeuille, qui sont très volatils et qui, souvent, rendent les pays vulnérables aux renversements de tendance et aux humeurs des investisseurs. La tendance des pays africains à s'appuyer sur les IDE plutôt que sur l'endettement devrait être encouragée,

car elle permettrait d'éviter l'accumulation d'une dette extérieure excessive et le fardeau du service de la dette que cela entraîne. Les IDE constituent également une bonne source de financement du développement en raison de leur rôle potentiellement important dans la promotion de la croissance et du développement. Les pays africains devraient mettre en œuvre des politiques plus efficaces pour attirer des IDE et accroître la part de ceux-ci dans le financement du développement. Le tableau 3.3. montre que la région attire actuellement moins d'IDE que la plupart des régions en développement. En 2005, les IDE vers l'Afrique subsaharienne représentaient environ 7% des IDE vers l'ensemble des pays en développement.

Tableau 3.3

Apports nets d'investissements directs étrangers selon les régions (en milliards de dollars)

Groupe	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Ensemble des pays développés	168,7	172,4	183,3	168,8	176,9	160,3	161,6	211,5	237,5
Asie de l'Est et Pacifique	62,1	57,8	50,8	44,3	48,5	57,2	59,8	64,6	65,3
Europe et Asie centrale	24,6	27,4	29,8	30,2	32,7	34,9	35,9	62,4	75,6
Amérique latine et Caraïbes	66,7	74,1	88,3	79,3	71,1	48,2	41,1	60,8	61,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,1	2,7	2,4	4,1	3,4	3,7	5,6	5,3	9,1
Asie du Sud	4,9	3,5	3,1	4,4	6,1	6,7	5,6	7,2	8,4
Afrique subsaharienne	8,3	6,9	9	6,5	15	9,5	13,6	11,3	17,6
(en % des IDE vers les pays en développement)	4,9	4,0	4,9	3,9	8,5	5,9	8,4	5,3	7,4
Angola	0,4	1,1	2,5	0,9	2,1	1,7	3,5	1,4	1,5
Afrique du Sud	3,8	0,6	1,5	1	7,3	0,7	0,8	0,6	6,3

Source: Banque mondiale 2006.

Le problème de la fuite des capitaux

L'analyse des flux de capitaux vers l'Afrique et des sorties de capitaux révèle un curieux paradoxe. D'un côté, les pays africains ont accumulé de larges volumes de dettes, vraisemblablement pour combler les besoins en ressources et financer leur développement. D'un autre côté, comme cela a été discuté plus en profondeur dans le Rapport économique sur l'Afrique 2006, le continent continue de souffrir d'une lourde hémorragie financière sous la forme de fuite des capitaux, une partie desquels étant des fonds empruntés. Cette fuite de capitaux prive l'Afrique des ressources nécessaires pour financer son développement.

Les transferts de fonds des travailleurs émigrés

“ En Afrique subsaharienne, les envois de fonds prennent une importance croissante ”

Dans les pays où l'épargne intérieure est très faible et l'accès aux marchés internationaux des capitaux difficile, les transferts de fonds des travailleurs émigrés peuvent jouer un rôle crucial dans le financement du développement. Dans plusieurs régions du monde, ces fonds augmentent à un rythme sans précédent. C'est ainsi qu'en 2004, ils représentaient 1,5% du PIB en Afrique subsaharienne, 1,7% en Asie de l'Est et dans le Pacifique, 2% en Amérique latine et aux Caraïbes, 4,1% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et 3,6% en Asie du Sud. En 2005, la valeur totale des envois de fonds en provenance de toutes les régions s'est élevée à 232 milliards de dollars, soit légèrement moins que la valeur totale des apports d'IDE dans l'ensemble des pays en développement (237 milliards de dollars) pour la même année. La valeur réelle des transferts de fonds pourrait être plus élevée, étant donné que certains transferts de fonds passent par des voies informelles et ne figurent donc pas dans les statistiques officielles.

En Afrique subsaharienne, les transferts de fonds prennent une importance croissante, représentant environ 1,5% du PIB en 2004. Bien que ce taux soit inférieur aux 5% enregistrés pour l'APD la même année, les transferts de fonds ne sont de toute évidence pas une source de financement négligeable. La CEA (2006) a passé en revue les avantages et les inconvénients des transferts de fonds par rapport à d'autres flux de ressources. En valeur monétaire, l'importance des transferts de fonds vers l'Afrique subsaharienne reste relativement faible par rapport à ce que reçoivent les autres régions en développement. Selon les estimations disponibles pour 2005, l'Afrique subsaharienne a reçu 8,1 milliards de dollars, contre 43 milliards pour l'Asie de l'Est et le Pacifique et 42 milliards pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La région a également reçu moins de fonds en provenance de cette source que l'Asie du Sud ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

Cela dit, il convient de noter que si le chiffre cité pour l'Afrique subsaharienne est faible c'est sans doute dû au fait que, contrairement à ce qui se passe dans les autres régions, les envois de fonds empruntent des circuits non officiels. C'est peut-être dû aussi au fait que les institutions financières de la région sont moins développées qu'ailleurs et, par conséquent, les transferts sont plus difficiles et plus coûteux.

Cependant, la migration peut être aussi une source d'inquiétude à cause de l'impact négatif de la fuite des cerveaux, un phénomène qui reflète l'échec des économies africaines à pouvoir absorber le capital humain. En réponse, les gouvernements doivent concevoir des stratégies pour non seulement créer le capital humain mais aussi le retenir.²²

22 Voir Journal of African Economies, décembre 2006, volume 15, supplément 2, pour une discussion détaillée sur le sujet

De Monterrey à Gleneagles

Les pays africains et leurs partenaires de développement ont reconnu le rôle crucial du financement du développement et s'emploient activement à mobiliser des ressources tant nationales qu'internationales. Toutefois, ils doivent relever des défis de taille dans leurs efforts visant à faire du financement du développement un véritable instrument de ce développement. Les défis sont les suivants:

- Trouver une solution efficace et durable aux crises de la dette extérieure que traversent plusieurs pays africains, de façon à libérer des ressources pour le financement du développement;
- Attirer des flux soutenus de capitaux privés, y compris les envois de fonds, et faire en sorte que ces capitaux aillent à des secteurs à forte valeur ajoutée et créateurs d'emplois;
- Améliorer la mobilisation de ressources intérieures en augmentant l'épargne et les recettes fiscales et en réduisant les fuites de capitaux;
- Améliorer l'efficacité et la capacité d'absorption de l'aide étrangère;
- Utiliser le commerce international comme instrument de mobilisation des ressources.

Le Consensus de Monterrey, adopté par les chefs d'État et de gouvernement réunis à la Conférence internationale sur le financement du développement en mars 2002, a été la première initiative mondiale pour tenter de relever ces défis. En outre, c'était la première fois que le financement du développement et les problèmes connexes ont été au centre des débats sur les questions financières internationales. Dans le Consensus de Monterrey, les dirigeants du monde ont noté avec préoccupation le déficit financier à combler pour réaliser les OMD. Ils en ont appelé à un nouveau partenariat entre pays développés et pays en développement, et se sont engagés à mobiliser les ressources financières intérieures, à attirer des flux de capitaux internationaux, à promouvoir le commerce international en tant que moteur du développement, à accroître l'aide financière et la coopération technique, le financement durable de la dette et l'allègement de la dette extérieure et, enfin, à améliorer la cohérence des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux.

Bien que le Consensus de Monterrey ait souligné l'importance de l'harmonisation de l'aide pour un développement effectif dans les pays bénéficiaires, il ne contenait pas de directives ni d'engagements clairs de la part des donateurs pour la réalisation de cet objectif, jusqu'à la tenue à Rome, les 24 et 25 février 2003, du Forum de haut niveau sur l'harmonisation. Dans la Déclaration de Rome, les donateurs ont reconnu la nécessité de réduire les coûts de transaction de l'acheminement de l'aide dans les pays bénéficiaires. Ils ont également souligné que les pays devraient s'approprier les programmes d'aide et que des bonnes pratiques devraient présider à la mise en œuvre des programmes de coopération pour le développement. C'est dans ce contexte que les donateurs se sont engagés à ce que l'aide apporte un soutien pour

“
Les gouvernements
doivent concevoir
des stratégies pour
non seulement
créer le capital
humain mais aussi
le retenir
”

“
Les donateurs se sont engagés à rendre leurs actions mieux harmonisées, plus transparentes et plus efficaces collectivement
”

le développement conformément aux priorités des pays partenaires, à appliquer des bonnes pratiques dans l'acheminement et la gestion de l'aide pour le développement, à adapter les efforts d'harmonisation au contexte national et, enfin, à harmoniser les politiques et les procédures des donateurs.

Suite à la Déclaration de Rome, une table ronde internationale sur la gestion du développement axée sur les résultats s'est tenue à Marrakech en février 2004. Cette rencontre a débouché sur l'adoption du Mémoire conjoint de Marrakech par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque mondiale, ainsi que par le Président du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE). Dans ce mémorandum, les signataires se sont engagés à promouvoir un partenariat mondial pour la gestion du développement axée sur les résultats et pour une aide effective.

Certes, le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Rome et le Mémoire de Marrakech ont défini les principaux objectifs du programme en faveur de l'efficacité de l'aide et ont entraîné une expansion des activités visant à améliorer cette efficacité. Par contre, c'est la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui a été la première initiative audacieuse des donateurs et des pays en développement pour engager, par des mesures vérifiables, une réforme des modalités d'acheminement et de gestion de l'aide. La Déclaration de Paris était le fruit du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Paris du 28 février au 2 mars 2005.

La Déclaration de Paris était axée sur cinq domaines clefs nécessaires à l'efficacité de l'aide, à savoir l'appropriation, l'harmonisation, l'alignement, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle. S'agissant de l'appropriation, la Déclaration a souligné la nécessité pour les pays partenaires de conduire efficacement leurs politiques de développement et de coordonner les actions de développement. En ce qui concerne l'alignement, les donateurs se sont engagés à fonder leur aide globale sur les stratégies, institutions et procédures de développement national des pays partenaires. Ils se sont également engagés à fournir des indications fiables sur les montants de leur aide dans un cadre pluriannuel et à décaisser l'aide de façon opportune et prévisible, selon des calendriers convenus. La réduction de la proportion de l'aide qui est liée constitue un autre aspect important de la Déclaration.

Dans le domaine de l'harmonisation, les donateurs se sont engagés à rendre leurs actions mieux harmonisées, plus transparentes et plus efficaces collectivement. En ce qui concerne la gestion axée sur les résultats, ils se sont engagés à gérer et à fournir l'aide selon des modalités axées sur les résultats souhaités et en exploitant l'information pour améliorer le processus décisionnel. Enfin, s'agissant de la responsabilité mutuelle, les donateurs et les pays en développement se sont engagés à renforcer ce principe et à accroître la transparence dans l'utilisation des ressources pour le développement. Pour cela, le principe de responsabilité mutuelle a été inscrit dans la déclaration. Un

autre trait important de la Déclaration de Paris est la définition, pour chacun des cinq domaines, d'indicateurs et d'objectifs pour accroître la transparence dans le suivi de la mise en œuvre des engagements pris.

Le Sommet du G8, tenu à Gleneagles en juillet 2005, a donné un nouvel élan aux engagements pris à Monterrey par les dirigeants du monde, à savoir accroître les flux d'aide et réduire le fardeau de la dette extérieure sur les pays en développement, de façon à améliorer les chances de réaliser les OMD. La Déclaration du G8 a également reconnu la nécessité d'accroître de manière substantielle l'APD, afin de consolider et d'exploiter les progrès récemment faits en Afrique, de stimuler la croissance et, partant, de réduire la dépendance à l'égard de l'aide. La Déclaration a indiqué, s'agissant de l'aide, que les engagements pris par les pays du G8 et d'autres donateurs permettraient d'accroître l'APD en faveur de tous les pays en développement de 50 milliards de dollars par an en 2010 par rapport à 2004. La moitié de cette hausse irait à l'Afrique, représentant plus d'un doublement de l'aide en faveur du continent par rapport à 2004. Le G8 a approuvé une proposition visant à annuler 100% de la dette due par les PPTE au FMI, à l'Association internationale de développement (IDA) et au Fonds africain de développement, et à fournir des ressources supplémentaires pour empêcher une réduction de la capacité des institutions financières internationales. Ils ont également réaffirmé leur attachement à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de la dette et souligné que les pays en développement et leurs gouvernements devaient piloter eux-mêmes leurs programmes de développement et répondre de leurs actions.

“
Tant les pays développés que les pays en développement se sont employés à rappeler les donateurs à leurs promesses et engagements envers les pays en développement”

Suivi de la mise en œuvre des engagements

Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, tant les pays développés que les pays en développement se sont employés à rappeler les donateurs à leurs promesses et engagements envers les pays en développement. Dans la présente section, nous examinons la question de savoir dans quelle mesure les donateurs ont tenu leurs promesses et concrétisé leurs annonces de contributions en faveur de l'Afrique dans trois domaines clefs: accroissement de l'aide; amélioration de l'efficacité de l'aide; allègement ou annulation de la dette. Faute de données complètes, certaines parties de notre analyse seront axées sur les engagements pris par les pays du G8, étant entendu qu'il y a aussi d'autres donateurs.

Respect des engagements s'agissant du volume de l'aide

Le principal objectif que les donateurs se sont fixés en ce qui concerne l'aide est d'atteindre un montant d'APD représentant 0,7% du revenu national brut (RNB). Depuis que cet objectif a été fixé en 1969, seuls quelques pays l'ont atteint. En 2004, le taux moyen pour les membres du CAD était de 0,26%. Cela dit, la Norvège, le Danemark, le Luxembourg, la Suède et les Pays-Bas ont atteint cet objectif. Des pays tels que le Portugal, la Belgique, la

“ C’est sa qualité qui, dans une large mesure, détermine l’efficacité globale de toute forme d’aide ”

France et la Suisse ont aussi fait des progrès significatifs, même s’ils n’ont pas encore atteint l’objectif. Parmi les pays membres du CAD, le Japon, les États-Unis et l’Italie ont les ratios APD/RNB les plus faibles, soit moins de 0,20% en 2004.

Le Groupe de recherche du G8 à l’Université de Toronto (Canada) a mis au point une méthodologie très utile pour évaluer la mesure dans laquelle les pays du G8 respectent les engagements pris lors de leurs sommets annuels. Cette évaluation repose sur une méthode de notation en trois catégories: le respect intégral ou presque intégral des engagements entraîne une note de +1; le non-respect total ou presque total des engagements entraîne une note de -1; la mention «incapacité à s’engager» ou «en cours» signifie qu’un gouvernement a lancé une initiative mais que celle-ci est encore loin d’être menée à bien.

Selon cette méthode de notation, les résultats des pays du G8 pour ce qui est de tenir les engagements pris en faveur de l’Afrique et du monde en développement au sujet de l’accroissement de l’aide sont à ranger dans la catégorie «en cours». En effet, les pays du G8 n’ont que partiellement tenu leurs engagements concernant l’accroissement de l’aide en faveur des pays en développement et de l’Afrique, en particulier. Cette situation est notamment due au fait que certains pays n’ont guère fait de progrès dans la mise en œuvre de leurs engagements à doubler l’APD en faveur de l’Afrique. Les États-Unis, un des principaux donateurs, ont fait des progrès dans la mise en œuvre de leurs engagements, quoique pas suffisamment pour doubler l’aide à l’Afrique d’ici 2010. En revanche, l’Allemagne, le Canada, la France, le Royaume-Uni et l’UE ont tous pleinement tenu leurs engagements dans ce domaine et ont donc reçu la note +1.

Respect des engagements concernant l’efficacité de l’aide

Le volume de l’aide est certes important, mais c’est sa qualité qui, dans une large mesure, détermine l’efficacité globale de toute forme d’aide. C’est pourquoi, dans les discussions sur l’aide, il est devenu populaire de parler de la qualité et de l’efficacité de l’aide dans les pays bénéficiaires. Divers facteurs déterminent la qualité globale et, donc, l’efficacité de l’aide, notamment la proportion de l’aide liée, la part de l’aide accordée sous forme de dons ou de prêts à des conditions de faveur, la proportion de l’aide en faveur des pays pauvres par rapport aux pays relativement riches, l’état de la gouvernance dans les pays bénéficiaires et, enfin, les coûts administratifs ou les coûts de transaction liés à l’aide.

Le tableau 3.4 indique le pourcentage de l’aide non liée dans l’APD bilatérale accordée par les pays membres du CAD aux PMA. Étant donné que plus de la moitié des PMA se trouvent en Afrique, le tableau permet aussi de se faire une idée de leur expérience relative à l’aide liée. Il ressort clairement du tableau qu’il y a eu une baisse de la proportion de l’aide des pays membres du CAD qui est liée. Entre 1990 et 2001, l’aide non liée représentait 55% de l’aide totale du CAD en faveur des PMA. En 2004, ce taux est passé à 68%.

Quand on considère les pays du CAD individuellement, on constate de grandes différences de résultats. Les pays comme la Finlande, l’Irlande, le Luxembourg, la Norvège et le Royaume-Uni sont passés avec succès d’une aide liée à une aide non liée. Les États-Unis, la

Nouvelle-Zélande et la Grèce ont un taux très faible d'aide non liée et sont donc en queue de peloton. Pour que la moyenne du CAD s'améliore sensiblement, il faut que ces pays, en particulier les États-Unis, fassent davantage de progrès.

Tableau 3.4

Proportion de l'aide bilatérale aux PMA qui n'est pas liée (en %)

	2004	1999-2001 (moyenne)
Allemagne	0,43	0,66
Australie	0,42	0,91
Autriche	0,34	0,68
Belgique	0,49	0,99
Canada	0,40	0,76
Danemark	0,77	0,80
Espagne	0,25	0,95
États-Unis	0,01	0,03
Finlande	0,69	1,00
France	0,54	0,85
Grèce		0,41
Irlande	1,00	1,00
Italie	0,30	0,80
Japon	0,76	0,81
Luxembourg		1,00
Nouvelle Zélande		0,36
Norvège	0,99	1,00
Pays Bas	0,86	0,96
Portugal	0,42	0,99
Royaume Uni	0,62	1,00
Suède	0,69	0,98
Suisse	0,84	0,95
CAD	0,55	0,68

Source: OCDE 2006.

S'agissant de la composition de l'aide, il y a eu également des progrès. C'est ainsi que la part des dons dans l'APD totale a augmenté au fil des ans. Pour les pays membres du CAD, la moyenne tournait autour de 49% pendant la période 1980-1984 (Gupta *et al.* 2006); elle est passée à 90% durant la période 2003-2004. Dans les pays membres du CAD comme l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Grèce, l'Irlande, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, les dons représentent 100% de l'APD. À 60%, le Japon a la plus faible proportion de dons dans l'APD totale; ce pays pourrait améliorer ses résultats dans ce domaine et s'aligner sur les autres donateurs. L'augmentation de la part des dons dans l'APD totale est une évolution

positive dans les pays africains. En effet, plusieurs pays de la région sont déjà lourdement endettés et sont à la recherche des moyens de réduire le fardeau de leur dette. La diminution de la proportion de prêts dans l'APD totale empêche une nouvelle accumulation de dettes dans ces pays.

“
L'augmentation de la part des dons dans l'APD totale est une évolution positive dans les pays africains
”

Respect des engagements concernant l'allègement de la dette

L'allègement de la dette est un domaine où les pays du G8 et d'autres donateurs ont fait des progrès sensibles dans le respect des engagements pris. À Gleneagles, ils avaient promis que toutes les dettes dues par les PPTE au FMI, à l'IDA et au Fonds africain de développement seraient annulées. Le Groupe de recherche du G8 a également examiné la mesure dans laquelle les pays du G8 ont honoré leurs engagements pris à Gleneagles au sujet de l'allègement de la dette et a constaté qu'ils avaient intégralement tenu leurs engagements dans ce domaine.

Les excellents résultats du G8 dans le domaine de l'allègement de la dette sont dus, en partie, à leur attachement et à leur appui à l'initiative PPTE et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Lancée en 1996, l'initiative PPTE vise à réduire le fardeau de la dette des pays remplissant les conditions requises. Vu la lenteur des progrès dans la réalisation de l'objectif de réduction de la dette fixé dans l'initiative, une version améliorée de celle-ci a été lancée en 1999, assortie de critères d'éligibilité relativement moins restrictifs. En juillet 2006, 40 pays avaient rempli les conditions ou étaient en cours d'examen ou encore avaient le potentiel pour prétendre à un allègement de l'aide au titre de l'initiative. Sur ces 40 pays, 19 avaient atteint le point d'achèvement, 10 le point de décision et 11 le point de pré-décision. En outre, sur les 19 pays ayant atteint le point d'achèvement, 15 se trouvent en Afrique.

Outre l'appui à l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE, les pays du G8 étaient également à l'origine du lancement, en 2005, de l'IADM visant à réduire le fardeau de la dette des PPTE admissibles et à leur fournir des ressources supplémentaires pour les aider à réaliser les OMD. Au titre de l'IADM, l'IDA, le FMI et la BAfD accorderaient 100% d'allègement de la dette aux pays ayant mené à terme le processus PPTE. Bien que ces trois institutions soient ensemble chargées d'accorder un allègement de la dette au titre de l'IADM, chacune d'entre elles a ses propres principes directeurs sur les modalités d'application des accords. Par exemple, si seuls les PPTE ont droit à l'allègement de la dette au titre de l'IADM accordé par l'IDA et la BAfD, le FMI, pour sa part, prend également en considération les pays non PPTE dont le revenu par habitant est inférieur ou égal à 380 dollars.

En outre, pour le FMI et la BAfD, la dette ouvrant droit à l'allègement est l'encours de la dette fin 2004; pour l'IDA, il s'agit de l'encours de la dette fin 2003. À la mi-juillet 2006, les engagements d'aide en faveur des pays africains au titre de l'initiative PPTE et l'aide fournie ou devant être fournie au titre de l'IADM se chiffraient à

50 milliards de dollars (IDA et FMI 2006), soit 34 milliards au titre de l'initiative PPTE et 15,9 milliards au titre de l'IADM. Sur le montant des allocations au titre de l'Initiative PPTE, 21,6 milliards de dollars représentaient l'aide fournie aux 15 pays africains ayant atteint le point d'achèvement à la mi-juillet 2006, et 12,5 milliards l'aide aux 10 pays africains ayant atteint le point de décision.

En résumé, si les donateurs ont fait des progrès significatifs dans le respect des engagements concernant l'allègement de la dette, ils ont en revanche fait moins d'efforts pour tenir leurs promesses en matière d'accroissement de l'aide et d'amélioration de l'efficacité de celle-ci. Il convient de prendre des mesures urgentes dans ce domaine pour permettre aux pays africains d'obtenir les ressources requises et promises qui serviront à la réalisation des OMD.

“ Toutefois, l'accroissement des flux d'aide posera aussi de gros défis aux économies africaines ”

Nouvelles questions relatives à l'aide et à la dette

Ces dernières années, des discussions ont eu lieu sur l'impact des nouvelles initiatives concernant l'aide et la dette sur les pays bénéficiaires. Il ne fait aucun doute que les pays africains ont besoin de flux d'aide accrus pour améliorer les chances de réaliser les OMD. Toutefois, l'accroissement des flux d'aide posera aussi de gros défis aux économies africaines et les décideurs doivent se préparer à relever ces défis s'ils veulent maximiser les avantages de l'aide et réduire au minimum les coûts de transactions. Plusieurs documents ont tenté de cerner les défis qui se posent aux pays africains suite à la décision des donateurs d'accroître l'aide à la région (Bourguignon et Sundberg 2006; Heller 2005). Ces défis sont notamment de savoir comment accroître la capacité d'absorption de l'aide dans les pays bénéficiaires et comment éviter que l'aide entraîne une perte de compétitivité en raison d'une surévaluation du taux de change réel. Dans la présente section, nous passons en revue les conséquences économiques de l'accroissement de l'aide et de l'allègement de la dette en faveur des pays africains.

Impact économique de l'aide

L'impact de l'accroissement de l'aide a été une des grandes préoccupations des chercheurs et des décideurs ces dernières années, comme l'atteste l'abondance des documents sur cette question. Plusieurs documents ont traité des principales questions telles que le «syndrome hollandais», l'effet sur la croissance, l'impact sur la viabilité des finances publiques et la prévisibilité de l'aide.

Syndrome hollandais

Le syndrome hollandais est, de tous les effets potentiellement négatifs de l'accroissement des flux d'aide, celui qui revient sans doute le plus souvent dans les discussions. Il signifie que, dans une petite économie ouverte où les prix des biens faisant l'ob-

“ Si l'aide sert à financer des investissements productifs, elle permettra d'améliorer la productivité, de renforcer la croissance et de réduire l'impact sur les prix et sur le taux de change réel ”

jet d'échanges internationaux sont déterminés sur le marché mondial, un accroissement des flux d'aide peut entraîner un renchérissement des biens ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux, d'où une appréciation du taux de change réel, qui aura une incidence négative sur la compétitivité de l'économie en question. On part de l'hypothèse qu'une grande partie des flux d'aide est dépensée sur des biens «non échangés». En outre l'effet du syndrome hollandais et l'impact des flux d'aide sur les prix relatifs et les taux de change ne sont pas automatiques et dépendent de plusieurs facteurs, notamment la part de l'aide consacrée à des investissements productifs par rapport à celle consacrée à la consommation de biens finaux. Si l'aide sert à financer des investissements productifs, elle permettra d'améliorer la productivité, de renforcer la croissance et de réduire l'impact sur les prix et sur le taux de change réel.

Des études empiriques sur l'impact de l'accroissement de l'aide sur le taux de change réel et les prix relatifs aboutissent à des conclusions contrastées. Dans une récente étude sur 13 pays africains par Chowdhury et McKinley (2006), huit pays présentaient une corrélation positive entre les flux nets d'aide et les taux de change réels, indiquant un accroissement des flux d'aide accompagné par une dépréciation, plutôt qu'une appréciation, du taux de change réel. Dans cinq pays, la corrélation est négative. Pour ce qui est du lien entre les flux d'aide et l'inflation, l'étude montre que la corrélation est positive pour tous les pays, indiquant que l'accroissement de l'aide est associé à une accélération de l'inflation et que cela a des conséquences sur la compétitivité de l'économie. En dépit de ces constatations, le risque d'un «syndrome hollandais» est une réelle préoccupation pour les pays africains. Cependant, on pourrait atténuer ce risque en augmentant le montant de l'aide destinée aux investissements productifs, à l'amélioration de la productivité et aux efforts visant à aider l'économie à faire face à la pression créée par la demande.

Aide et croissance

L'une des raisons importantes et impérieuses de l'accroissement de l'aide à l'Afrique a trait à la nécessité d'accélérer la croissance et d'augmenter les chances de réaliser les OMD dans la région. Les évaluations des résultats des pays africains montrent qu'ils auraient du mal à atteindre les OMD si les tendances actuelles devaient se poursuivre. Une croissance forte et durable est nécessaire pour réduire la pauvreté dans les pays africains. Aussi importe-t-il de savoir si l'accroissement de l'aide favorisera une accélération de la croissance en Afrique. Cette question a fait l'objet d'un examen approfondi et plusieurs documents se sont penchés sur le lien entre aide et croissance (Clemens *et al.* 2004; Burnside et Dollars 2000; Easterly *et al.* 2003).

Il existe trois opinions majeures sur la relation entre aide et croissance. La première est que l'aide a un impact positif sur la croissance, mais le bénéfice tend à décroître au fur et à mesure qu'augmente le volume de l'aide. Cet impact positif se manifeste notamment comme suit: en augmentant l'épargne et en permettant de financer les investissements; en améliorant la productivité des travailleurs grâce à des investissements dans

les domaines de la santé et de l'éducation; en facilitant le transfert de technologie des pays riches vers les pays pauvres. La deuxième opinion est que l'aide n'a aucun impact sur la croissance. Les tenants de cette opinion font valoir que l'aide est souvent gaspillée, qu'elle soutient des gouvernements inaptes, qu'elle réduit l'épargne intérieure et qu'elle décourage l'investissement du secteur privé. En outre, on dit souvent que les pays bénéficiaires n'ont pas la capacité d'absorption de gros volumes d'aide. La troisième opinion sur la relation entre les deux variables est que l'aide a un lien conditionnel avec la croissance. Elle donne de meilleurs résultats dans les pays ayant de bonnes institutions et appliquant des politiques judicieuses. C'est ainsi qu'une étude récente a montré que dans 11 pays ayant de bons résultats la forte croissance était liée à des flux d'aide élevés (Bourguignon *et al.* 2005; Banque mondiale, 2005).

Aide et viabilité des finances publiques

Le débat sur les défis posés par l'accroissement de l'aide a mis en évidence la question de la viabilité des finances publiques (Heller 2005). L'une des principales préoccupations à cet égard concerne l'impact de l'accroissement de l'aide sur le comportement fiscal ainsi que sur les efforts déployés par les pays bénéficiaires pour recouvrer l'impôt et augmenter les recettes fiscales. Toutefois, ces vues ne sont pas corroborées par les constatations d'études récentes indiquant que la relation entre l'aide et le recouvrement des taxes est très faible (Bourguignon *et al.* 2005). Une autre question importante a trait à la gestion des dépenses publiques. D'aucuns soutiennent que si l'accroissement des flux d'aide sert à financer des services publics à forte intensité de main-d'œuvre (écoles et dispensaires, par exemple) qui ont des coûts récurrents élevés, alors la capacité du gouvernement à continuer la prestation de tels services pourrait être limitée en cas de baisse inattendue des volumes de l'aide. Par conséquent, une planification budgétaire efficace est cruciale pour les économies dépendantes des flux d'aide.

Volatilité de l'aide

La question de savoir comment faire face aux incertitudes entourant les promesses d'aide et les décaissements de l'aide constitue pour les pays bénéficiaires à la fois un sujet de préoccupation et un défi. Il s'agit d'un sujet de grave préoccupation car les pays bénéficiaires doivent formuler et appliquer des stratégies de développement à moyen terme; or, il est difficile de le faire si on n'est pas certain du calendrier et du montant de l'aide qui serait fournie pour la période considérée. Les incertitudes entourant l'aide constituent également un problème car les études montrent qu'elles peuvent avoir des conséquences négatives sur la production (Lensink et Morrissey 2000). À ce problème de volatilité, s'ajoute l'inefficacité résultant des conditions et des procédures liées à la fourniture de l'aide. Dans plusieurs pays, la multiplicité des programmes des donateurs et leur manque d'harmonisation avec les priorités des pays bénéficiaires entraînent souvent des cas d'inefficacité. Cette inefficacité contribue à la faiblesse de l'impact de l'aide sur la croissance et le développement.

“ La volatilité de l'aide contribue à la faiblesse de l'impact de l'aide sur la croissance et le développement ”

Prestation de services sociaux

L'aide est souvent utilisée pour financer la prestation de services sociaux, en particulier la santé et l'éducation. L'idée est que de tels investissements auraient un effet positif sur la productivité et, partant, sur la croissance et la réduction de la pauvreté. Pour l'étude de cette question, nous avons calculé la corrélation entre l'aide et les dépenses consacrées à la santé et à l'éducation pour tous les pays africains pour lesquels des données étaient disponibles. Les résultats indiquent une forte relation positive et statistiquement significative entre les dépenses de santé par habitant et l'aide par habitant. Cette relation vaut à la fois pour l'aide non décalée et l'aide décalée. Les coefficients de corrélation sont de 0,28 pour l'aide non décalée et de 0,33 pour l'aide décalée. S'agissant de l'éducation, les résultats indiquent qu'il n'y a pas de relation statistiquement significative entre l'aide par habitant et la part de l'éducation dans les dépenses publiques. Certes, il faut utiliser l'aide pour améliorer la prestation de services sociaux, mais il importe de ne pas le faire d'une manière qui entraîne la réduction des investissements sociaux dans l'infrastructure, car cela va vraisemblablement avoir un impact négatif durable sur la croissance dans la région.

Impact économique de l'allègement de la dette

L'allègement de la dette fait partie des principaux éléments ou sources d'accroissement des ressources en faveur des pays africains, qui pourront ainsi financer les activités et mesures nécessaires pour atteindre les OMD. À la mi-juillet 2006, le montant total de l'aide promise et fournie ou devant être fournie aux pays africains au titre de l'IADM était d'environ 50 milliards de dollars. Si les donateurs tiennent leurs engagements, ce montant représentera un apport significatif de ressources en faveur des pays africains remplissant les conditions requises. Il posera également des défis à ces pays, notamment la question de savoir:

- comment gérer les flux de ressources supplémentaires émanant de l'allègement de la dette et faire en sorte qu'ils soient utilisés à bon escient pour réduire la pauvreté;
- comment renforcer la capacité nationale d'absorption de ces flux et veiller à ce qu'ils n'entraînent pas une appréciation du taux de change réel et une réduction de la compétitivité des exportations;
- comment faire en sorte que l'allègement de la dette ne favorise pas de nouveaux emprunts excessifs et une accumulation de la dette.

Comme indiqué précédemment, l'un des principaux objectifs de l'allègement de la dette est de libérer des ressources pour financer les programmes sociaux censés avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Dans la présente section, nous passons en revue les liens entre l'allègement de la dette, d'une part, et les dépenses sociales, l'inflation et la croissance, d'autre part.

Allègement de la dette et dépenses sociales

L'une des raisons impérieuses de l'allègement de la dette est qu'il permet de libérer des ressources pour financer les programmes sociaux qui sont essentiels à la réduction de la pauvreté. Il est généralement admis que l'accroissement des dépenses consacrées à l'éducation et à la santé aurait des effets positifs sur la productivité et contribuerait donc à la réduction de la pauvreté. Bien que ces vues soient très répandues, il n'est pas certain qu'un accroissement de l'allègement de la dette favorise réellement une hausse des dépenses sociales. Chauvin et Kraay (2005) ont étudié le lien entre l'allègement de la dette dans l'augmentation des dépenses sociales, mais peu de choses indique une relation statistique entre l'allègement de la dette accordé au cours de la période 1989-1993 et la part des dépenses publiques consacrées à la santé et à l'éducation entre 1994 et 1998.

Cela dit, on a également constaté que l'allègement de la dette accordé au cours de la période 1994-1998 était associé à une augmentation des parts de l'éducation et de la santé dans les dépenses totales au cours de la période 1999-2003, même si les preuves ne sont pas solides. Sur la base de données spécifiques à certains pays, Nannyonjo (2001) soutient qu'en Ouganda l'allègement de la dette a eu un impact positif sur les dépenses sociales à la fin des années 90, en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Dessy et Vencatachellum (2006) ont également examiné la question en s'appuyant sur des données sur l'Afrique. Ils ont constaté que l'allègement de la dette avait un impact positif sur la part de l'éducation et de la santé dans les dépenses sociales au cours de la période 1989-2003.

Allègement de la dette et croissance

L'une des préoccupations que suscite l'endettement extérieur élevé des pays pauvres est qu'il freine la croissance et rend encore plus difficile pour un pays la création de ressources suffisantes pour rembourser l'encours de sa dette. Une dette élevée peut entraîner une réduction de la croissance, du fait de son impact négatif sur l'investissement. Elle peut également provoquer une réduction de la croissance en faisant que les gouvernements sont moins enclins à adopter des réformes structurelles. Plusieurs tentatives ont été faites pour examiner le lien entre la dette et la croissance. Cependant, jusqu'à une date récente, la plupart des études s'appuient sur des données concernant aussi bien les pays émergents que les pays à faible revenu, sans tenir compte du fait que l'hétérogénéité de ces pays a des conséquences sur la relation entre la dette et la croissance. Contrairement aux pays émergents, en effet, les pays à faible revenu n'ont qu'un accès très limité aux marchés internationaux des capitaux. En outre, leurs structures économiques sont relativement différentes et ils dépendent de l'aide extérieure. Ces différences donnent à penser que la relation entre la dette et la croissance ne sera pas pareille pour les deux groupes de pays.

“
L'un des principaux
objectifs de
l'allègement de la
dette est de libérer
des ressources
pour financer les
programmes sociaux
censés avoir un
impact significatif
sur la réduction de la
pauvreté
”

“
L’allègement de la dette améliorera les perspectives de croissance et de développement dans la région”

Dans une étude récente, Pattillo *et al.* (2002) ont constaté que la dette extérieure avait un impact négatif sur la croissance dès qu’un seuil critique d’endettement était atteint. Ils ont en particulier constaté que lorsque la valeur actuelle nette de la dette était supérieure à 160-170% des exportations et à 35-40% du PIB, la dette extérieure bride la croissance. S’agissant du lien entre l’allègement de la dette et la croissance, Clements *et al.* (2005) démontrent que l’allègement de la dette au titre de l’initiative PPTTE ajoutera 0,8 à 1,1 point de pourcentage aux taux de croissance annuelle du PIB par habitant des pays figurant dans leur échantillon. Ces constatations corroborent l’opinion très répandue parmi les décideurs africains selon laquelle l’allègement de la dette améliorera les perspectives de croissance et de développement dans la région.

3.3 Conclusion

L’ouverture internationale sur les préoccupations des pays en développement, en particulier ceux de l’Afrique, ne peut qu’aider à corriger les tendances lourdes à la marginalisation de ces pays. Cette ouverture internationale peut aussi avoir un impact positif sur les économies africaines en renforçant les tendances positives et en améliorant la croissance observée depuis quelques années. Cette ouverture s’est exprimée de manière claire dans le Cycle de négociation de Doha lancé en 2001; cycle qui a fait du développement le centre de ses préoccupations. Elle se manifeste également dans le financement du développement depuis le lancement du Consensus de Monterrey et l’engagement des pays riches à accroître l’aide et annuler la dette de certains pays en développement.

Ce chapitre a non seulement mis en exergue ces nouvelles tendances et indiqué l’intérêt accordé aux préoccupations des pays africains, mais il a en même temps souligné les retards et parfois le décalage entre les engagements et leur mise en œuvre.

Bibliographie

Adam C. et O’Connell S., 1999. “Aid, Taxation and Development in Sub-Saharan Africa.” *Economics and Politics* 11(3), 225-253.

Agbeyegbe T., Stotsky J. et WoldeMariam A., 2004. “Trade Liberalisation, Exchange Rate Changes and Tax Revenue in Sub-Saharan Africa.” FMI Document de travail, 04/178.

Association internationale de développement et FMI, 2006. “Heavily Indebted Countries Initiative and Multilateral Debt Relief Initiative—Status of Implementation,” Document non publié, IDA et FMI.

Atkinson, A. (2004). "New Sources of Development Finance: Funding the Millennium Development Goals." UNU- WIDER Policy Brief, n°10.

Banque Mondiale, 2005. "Aid Financing and Aid Effectiveness," Report to the Development Committee on Aid Effectiveness.

_____. 2006. *Indicateurs du développement dans le monde*. Washington DC.

_____. 2006b. *Global Development Finance*. Washington D.C.

Ben Hammouda H., Oulmane N., Lang R., Sadni-Jallab M., Perez R., 2004. "Exclure l'Afrique des marchés? Évaluation de l'Accès aux marchés pour les pays africains." CAPC, Travail en cours n°8, CEA.

Ben Hammouda H., Karingi S.N., Oulmane N., Lang R., Sadni-Jallab M., 2005. "L'accès au marché peut-il aider l'agriculture africaine?", CAPC, Travail en cours n°26, CEA.

Ben Hammouda H., Karingi S.N., Oulmane N., Perez R., Sadni-Jallab M., 2005. «Le cycle de Doha peut-il profiter à l'industrie africaine?», CAPC, Travail en cours n°18, CEA.

Ben Hammouda H., Karingi S.N., Oulmane N., Sadni-Jallab M., 2006. "Market access for non-agricultural products – the impact of the Doha Round on African economies: a simulation exercise", Mimeo, CAPC, CEA.

Bilal S. et Rampa F., 2006. "Reviewing EPA negotiations and alternative scenarios", Trade Negotiations Insights, Vol. 5, Maastricht

Bird R.M et Casanegra De et Jantscher M., 1992. *Improving Tax Administration in Developing Countries*. Washington, DC: FMI.

Bourguignon F. et Sundberg M., 2006. "Constraints to Achieving the MDGs with Scaled-Up Aid." Nations Unies, DAES, Document de travail n°15, ST/ESA/2006/DWP/15, New York.

Bourguignon F., Gelb A., et Versailles B., 2005. «Policy, Aid and Performance in Africa: The G11 and other Country Groups» Mimeo.

Burnside C. et Dollar D., 2000. «Aid, Policies, and Growth». *American Economic Review* 90 (4), 847-868.

Communauté économique pour l'Afrique (CEA), 2006a. *Rapport économique sur l'Afrique, Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*. Addis-Abeba

CEA, 2006b. «État de l'intégration régionale – Rationaliser les communautés économiques régionales», CEA, Addis-Abeba.

_____. 2005a. «L'Afrique et les négociations agricoles» Préface de K.Y. Amoako, Éditions Maisonneuve et Larose.

- _____. 2005b. «*Les Objectifs du Millénaire pour le développement: progrès accomplis et défis à relever*», Addis-Abeba: CEA, septembre.
- Chambas G., 2005. «*Afrique au Sud du Sahara. Mobiliser des ressources fiscales pour le développement*» Paris, Economica.
- Chauvin, N. et A. Kraay, 2005. "What has 100 Billion Dollars Worth of Debt Relief Done for Low-Income Countries?" Document non publié, Banque mondiale.
- Chowdhury, A. et T. McKinley, 2006. "Gearing Macroeconomic Policies to Manage Large Inflows of ODA: Implications for HIV/Aids Programmes." PNUD International Poverty Centre, Document de travail n°17.
- Clemens M., Radelet S. et Bhavnani R., 2004. "Counting Chickens when They Hatch: The Short-Term Effect of Aid on Growth." Center for Global Development, Document de travail n°44.
- Clements B., Bhattacharya R. et Nguyen T., 2005. "Can Debt Relief Boost Growth in Poor Countries?" Economic Issues, n°34, FMI
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2005. "Trade in services and development implications", Note du Secrétariat de la CNUCED, TD/B/COM.1/71, Genève.
- Collier, P. et Gunning J., 1999. "Explaining African Economic Performance," *Journal of Economic Literature* 37, 64-111.
- Cooper R., 2005. "A Half-century of Development," CID Working Paper n°118, Harvard University.
- Dessy S. et Vencatachellum D., 2006. "Debt Relief and Social Services Expenditure: The African Experience, 1989-2003," Document non publié, Banque africaine de développement.
- Devarajan S., Miller M. et Swanson E., 2002. "Goals for Development: History, Prospects and Costs," World Bank Policy Research Working Paper n°2819.
- Easterley, W. (2005). "How to Assess the Needs for Aid? The Answer: Don't Ask," Document non publié, New York University.
- Easterley W., Levine R. et Roodman D., 2003. "New Data, New Doubts: A Comment on Burnside and Dollar's Aid, Policies and Growth," Center for Global Development, Document de travail n°26.
- Fonds monétaire international (FMI), 2006. Perspectives économiques mondiales, septembre.
- Gupta S., Pattillo C. et Wagh S., 2006. "Are Donor Countries Giving More or Less Aid?" *Review of Development Economics* 10, 535-552.
- Heller P., 2005. "Understanding Fiscal Space," IMF Policy Discussion Paper, PDP/05/4, Washington, D.C.

Kakwani N. et Son H., 2006. "How Costly is it to Achieve the Millennium Development Goal of Halving Poverty Between 1990 and 2015?" PNUD International Poverty Centre, Working Paper 19.

Karingi S.N., Lang R., Oulmane N., Perez R., Sadni-Jallab M. et Ben Hammouda H., 2005. «Effets des accords de partenariat économique entre l'UE et l'Afrique sur l'économie et le bien-être», CEA, CAPC Travail en cours n°22, Addis-Abeba, 2005. Se reporter à des études similaires faites par la CEA/CAPC pour certains pays et communauté économiques régionales.

Lang R. (2006). "Renegotiating GATT Article XXIV – a priority for African countries engaged in North-South trade agreements", CAPC Travail en cours n°33, Addis-Abeba

Lensink R. et Morrissey O., 2000. "Aid Instability as a Measure of Uncertainty and the Positive Impact of Aid on Growth," *Journal of Development Studies* 36.

McGuire G. "Trade in Services – Market access opportunities and the benefits of liberalisation for developing economies" CNUCED, Policy Issues in International Trade and Commodities, Study series n°19, UNCTAD/ITCD/TAB/20, New York et Genève, 2002.

Nannyonjo J., 2001. "The HIPC Debt Relief Initiative, Uganda's Social Sector Reforms and Outcomes," paper presented at a WIDER conference on Debt Relief held 17-18 août 2001.

Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), 2006a. "Implementing the 2001 DAC Recommendation on Untying Official Development Assistance to the Least Developed Countries," OCDE Development Co-operation Directorate Report to the DAC High-level Meeting, avril 2006.

OCDE, 2006b. *2005 Development Cooperation Report* 7 (1).

Office of the US Trade Representative, 2006. "2006 Comprehensive report on US trade and investment policy toward Sub-Saharan Africa and implementation of the African Growth and Opportunity Act."

Osakwe P., 2006. "Emerging issues and concerns of African countries in the WTO negotiations on Agriculture and the Doha Round", CAPC Travail en cours n°32, CEA

Pattillo C., Poirson H. et Ricci L., 2002. "External Debt and Growth," FMI Document de travail n°02/69.

Perez R. et Karingi S.N., "How to balance the outcomes of the Economic Partnership Agreements for Sub-Saharan African economies?", *The World Economy*, à paraître.

Reddy S. et Heuty A., 2006. "Achieving the Millennium Development Goals: What's Wrong with Existing Analytical Models?" ONU-DAES Working Paper n°30.

Rodrik D., 1998. "Saving Transitions," Document présenté à l'occasion d'un projet de la Banque mondiale sur l'épargne.

Roodman D., 2006. "The 2006 Commitment to Development Index: Components and Results." CGD Brief, août.

Sachs J., McArthur J.W., Schmidt-Traub G., Kruk M., Bahadur C., Faye M., McCord G., 2004. "Ending Africa's Poverty Trap," Brookings Papers on Economic Activity, 1.

Sauvé P., 2006. "Towards an Aid for Trade Regime in Services", *Bridges*, Year 10, n°7.

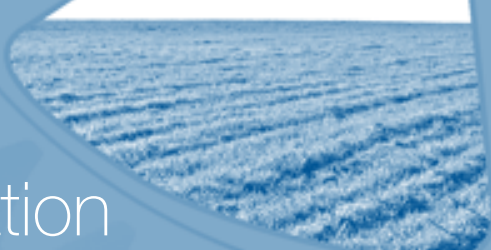
Union africaine, 2001. "Traité instituant la Communauté économique africaine" Abuja, Nigéria.

Union africaine, 2005: "The Arusha Development benchmarks for the Sixth WTO Ministerial Conference in Hong Kong, China". Projet de déclaration, Conférence des ministres du commerce, Ext/exp/OMC/draft Decl., 22-24 novembre

Partie

2

Accélérer le
développement
de l'Afrique
par la diversification





Tendances de la diversification en Afrique

La diversification des économies africaines constitue un moyen de soutenir les récentes performances économiques du continent. En outre, la diversification, qu'elle soit horizontale ou verticale, est un vecteur de transformation de l'économie africaine. Elle aidera également à mettre sur pied des économies compétitives, susceptibles de s'intégrer efficacement dans l'économie mondiale. La diversification est donc une condition préalable du développement accéléré de l'Afrique. En renforçant la diversification des économies africaines, on peut également augmenter progressivement la croissance pour l'aligner sur les niveaux souhaités, dans tous les domaines.

Le lien entre diversification, croissance économique et développement n'est pas nouveau. La diversification risquait pourtant d'être abandonnée à un moment où elle était en mesure de jouer un rôle de premier plan dans la consolidation des progrès résultant des réformes antérieurement mises en oeuvre sur le continent. Le Rapport économique sur l'Afrique 2007 explore la diversification comme le nouvel axe du développement de l'Afrique. Il démontre que la diversification est un préalable à tout progrès significatif sur le continent. Ainsi, le présent chapitre et les deux suivants démontrent l'importance de la diversification en tant que pilier du développement sur le continent.

Ce présent chapitre analyse les tendances de la diversification en Afrique. Jusqu'où l'Afrique est-elle allée dans ses efforts de diversification nécessaires à la transformation structurelle de son économie? Ce chapitre tente de répondre à cette question en présentant l'expérience concrète de certains pays en matière d'exportation.¹ Vient ensuite ce que le *Rapport économique sur l'Afrique 2007* appelle les régimes de diversification, c'est-à-dire une typologie des résultats des efforts de diversification déployés par les différents pays africains.

1 Bien que dans ce rapport la discussion soit centrée sur la diversification des exportations, d'autres aspects de la diversification sont aussi importants pour la croissance. Il s'agit notamment de la diversification de la production et des marchés des produits africains d'exportation.

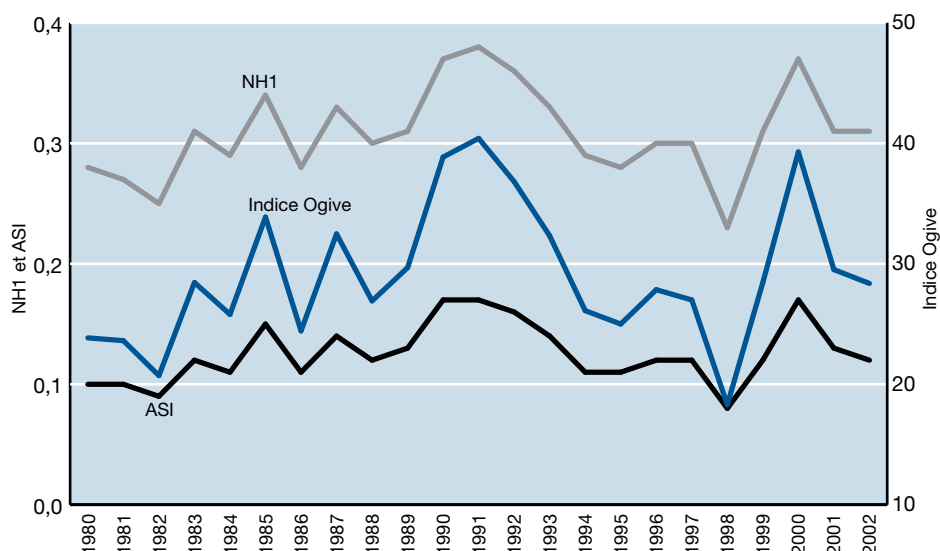
4.1 Les tendances de la diversification en Afrique²

“ Les économies africaines présentent un faible degré de diversification qui a très peu évolué au cours de ces 25 dernières années ”

Tendances de la diversification à l'échelle régionale

La figure 4.1 présente les résultats de trois types d'évaluation de la diversification des économies africaines dans leur ensemble (voir Ben Hammouda *et al.* 2006a pour les définitions des indices de diversification). La tendance générale de l'expérience africaine en matière de diversification appelle trois brèves observations.

Figure 4.1
Les indices de diversification pour l'Afrique



Source: Ben Hammouda *et al.* 2006a.

Premièrement, les économies africaines présentent un faible degré de diversification et dans l'ensemble les évaluations indiquent que la diversification des exportations a très peu évolué au cours de ces 25 dernières années, une période que l'on peut subdiviser en quatre épisodes qui fixent le cadre du débat sur la diversification des économies africaines. La première étape, qui s'achève vers 1982, est marquée par certains progrès des économies africaines en matière de diversification.

2 Une version plus détaillée du présent chapitre a été publiée dans l'étude de Ben Hammouda *et al.* (2006b).

Ainsi, malgré l'effet néfaste des crises subies par ces économies à cette période, les efforts de diversification déployés dans les années 70 avaient commencé à porter leurs fruits au début des années 80. Mais ces résultats encourageants n'ont pas duré. L'aggravation des crises économiques et l'adoption de mesures d'ajustement structurel pour les surmonter, au début des années 80, ont eu un impact négatif et ont abouti à la deuxième étape, de 1982 à 1991. En 10 ans, les résultats qui avaient été obtenus en matière de diversification lors de la première étape ont été annihilés.

La troisième étape distincte des efforts africains en matière de diversification a débuté en 1992. Les politiques de stabilisation macroéconomiques des années 80 pourraient être à l'origine de ce fait encourageant. Malheureusement, les gains enregistrés étaient d'autant plus fragiles que l'amélioration de l'indice de diversification ne s'est pas prolongée au-delà de 1998. Depuis lors, les économies africaines ont évolué vers davantage de concentration, comme le montre la tendance à la hausse de l'indice de diversification au cours de la période 1998-2002. Il importe que la tendance soit renversée pour que l'Afrique puisse relever les défis auxquels elle fait face actuellement.

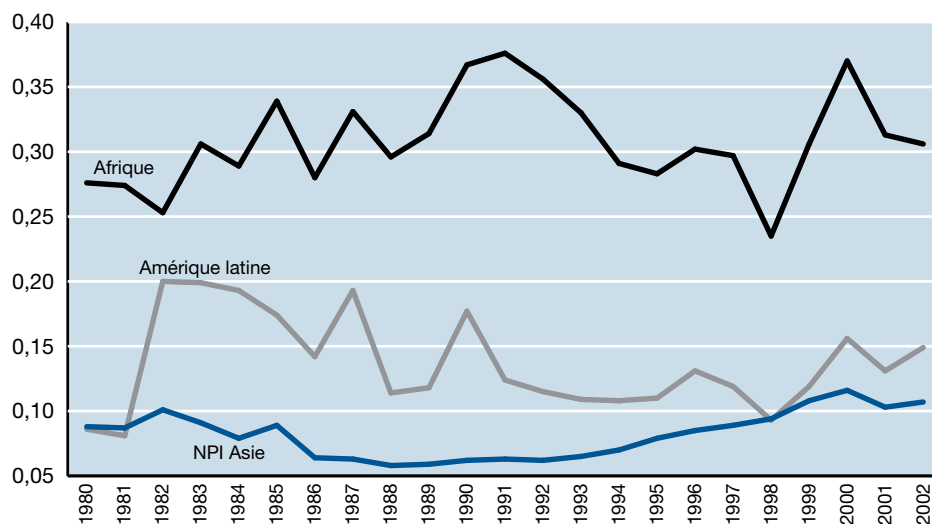
Deuxièmement, l'expérience africaine en matière de diversification a été volatile. L'analyse de la diversification des exportations ne révèle pas de tendance globale et distincte dans l'ensemble de l'expérience africaine et le processus de diversification manque d'orientation distinctement définie. Ce qui apparaît clairement en revanche, c'est l'instabilité des indicateurs de diversification au niveau du continent.

Troisièmement, les progrès ont été accomplis en matière de diversification ont été fragiles. L'instabilité précédemment évoquée a privé les économies africaines de la possibilité d'avancer dans la voie d'une diversification approfondie. Les périodes où la diversification a été plus approfondie se sont avérées fragiles et brèves, ce qui montre probablement que les fondamentaux devant étayer un tel renforcement n'étaient pas rassemblés.

Qu'en est-il de la tendance à la diversification de l'Afrique comparée à celle d'autres régions? La figure 4.2 compare les efforts de diversification déployés par l'Amérique latine et par les nouveaux pays industrialisés (NPI) à ceux de l'Afrique. Les NPI d'Asie comptent la Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande. Au début des années 80, les trois régions ont toutes déployé des efforts concertés sur la voie de la diversification mais l'intensité des crises économiques des années 80 qui ont frappé en particulier le monde en développement a gravement compromis les résultats du processus de diversification pendant la décennie.

“ La hausse des recettes provenant du pétrole a été le facteur dominant qui a conduit les pays africains vers un processus de concentration et non sur le chemin de la diversification de leurs exportations ”

Figure 4.2
Indice de Hirschman normalisé: Afrique, Amérique latine et NPI d'Asie



Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

Il s'avère que le principal facteur déterminant de l'impact des crises sur les différentes régions a été la nature des réponses apportées. Dès les premières années de la crise, les NPI d'Asie ont réagi de façon dynamique en augmentant les investissements et en accélérant le processus de diversification. Des politiques transparentes, ciblées sur l'intégration des économies des NPI d'Asie dans les chaînes de production de valeur ont été élaborées. Quant à la région africaine, il semble qu'elle ait fait preuve d'un moindre dynamisme et que sa réaction ait été de concentrer davantage son économie sur quelques produits de base. Ainsi, les pays africains, pour la plupart, semblent avoir privilégié une réaction défensive, encouragée dans cette voie par les gains inattendus provenant de certains secteurs des produits de base. C'est en particulier le cas du pétrole qui a dominé les exportations des sous-régions d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest où la hausse des recettes provenant du pétrole a été le facteur dominant et a conduit les pays africains vers un processus de concentration et non sur le chemin de la diversification de leurs exportations.

Tendances de la diversification à l'échelle sous-régionale

La figure 4.1 donne une vue d'ensemble des résultats obtenus à l'échelle du continent mais ne permet pas de rendre compte des progrès et des reculs de la diversification aux niveaux sous-régional et national. La figure 4.3 décrit la situation au niveau sous-régional en comparant les résultats de cinq sous-régions correspondant à certaines communautés économiques régionales. En 1980, les sous-régions les plus diversifiées étaient le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les

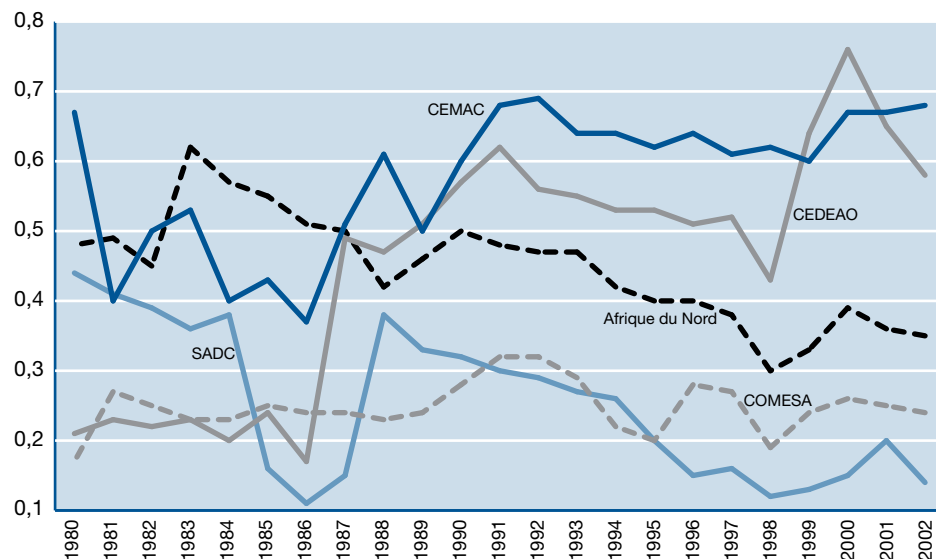
sous-régions les moins diversifiées étant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), l'Afrique du Nord et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). En 2002, les résultats en matière de diversification au niveau sous-régional avaient évolué, les gains les plus significatifs étant obtenus par la SADC qui est aujourd'hui la région la plus diversifiée du continent, suivie par le COMESA et l'Afrique du Nord. La CEMAC est restée la sous-région la moins diversifiée.

Ces dernières années en particulier, l'indice de diversification de la SADC a surtout reflété le degré élevé de diversification de l'économie de l'Afrique du Sud. Ce résultat s'explique en grande partie par la performance de l'économie sud-africaine dont la domination occulte aisément l'état de la diversification dans d'autres pays de la SADC. L'économie de l'Angola en est un exemple frappant. L'exploitation du pétrole a abouti à une concentration accrue de l'économie angolaise, en raison de sa dépendance à l'égard du pétrole; ce qui n'est pas reflété dans les résultats de l'ensemble des pays de la SADC, en raison de la dominance de l'Afrique du Sud.

“
Le COMESA est une
des sous-régions
d'Afrique les plus
diversifiées
”

Figure 4.3
Indice de Hirschman normalisé: sous-régions de l'Afrique

Source: Ben Hammouda et al. 2006a.



Dans le cas de l'Afrique du Nord, on relève une tendance marquée à la diversification. Cela s'explique par les efforts déployés par le Maroc, l'Égypte et la Tunisie, eu égard à la proximité du grand et lucratif marché européen (encadré 4.1). L'analyse par pays de l'expérience nord-africaine, montre que les résultats de la sous-région sont proches de la moyenne des résultats africains (Ben Hammouda *et al.*, 2006a). Il est intéressant de noter que le degré de diversification des économies nord-africaines a été plus faible en 1980 et que l'écart entre ces économies et l'ensemble des économies africaines s'est réduit de manière significative. L'expérience de l'économie tunisienne semble déterminante dans les résultats enregistrés à l'échelon sous-régional, étant donné la stagnation d'économies comme celle de l'Algérie, qui avait fait des progrès considérables jusqu'aux environs de 1985.

À la différence de l'Afrique du Nord, le COMESA a perdu le bénéfice des avancées en matière de diversification du début des années 80 alors qu'il était dans son intérêt de diversifier son économie. Contrairement aux autres sous-régions de l'Ouest, du Centre et du Nord, la région de l'Afrique de l'Est n'a pas bénéficié de la découverte de nouveaux produits d'exportation comme le pétrole. La sous-région n'a pas adopté les politiques qui auraient pu permettre de relever plus efficacement les défis posés à l'issue des grandes crises économiques. Le fait que le COMESA soit une des sous-régions d'Afrique les plus diversifiées et qu'il se situe au-dessus de la moyenne africaine en matière de diversification s'explique par les résultats de quelques économies de la sous-région seulement.

Les résultats significatifs du Kenya et de Maurice en matière de diversification ont permis à ces deux pays de dépasser certaines autres économies de la sous-région comme celle du Burundi qui a eu tendance à devenir plus concentrée. Il est important de noter que le Soudan, une des principales économies de la sous-région, est parvenu à maintenir un rythme stable de diversification jusqu'au récent changement structurel intervenu à la suite de la découverte de pétrole. En ce qui concerne la CEMAC, région la moins diversifiée, la prédominance du facteur pétrolier est un aspect essentiel dans l'expérience du Gabon, du Congo, du Tchad et de la Guinée équatoriale en matière de diversification. À noter que l'économie camerounaise est plus diversifiée que la moyenne sous-régionale.

L'importance du facteur pétrolier dans les économies africaines est plus marquée dans la CEDEAO où la prédominance de l'économie nigériane a conduit à une régression de la diversification des exportations et donc de l'ensemble des performances dans la sous-région. De la fin des années 70 au début des années 80, l'indice de diversification de la CEDEAO était supérieur à l'indice global africain.

Au début de la période, la CEDEAO, était l'une des sous-régions les plus diversifiées avant que les économies des pays qui la composent n'amorcent un processus de concentration au début de 1986. En 25 ans, les bénéfices en matière de diversification se sont érodés au fur et à mesure que la concentration de l'économie de la sous-région progressait. En 1986, une évolution structurelle patente et très marquée, liée à l'impact du pétrole, a eu lieu au Nigéria. On ne peut pas écarter l'hypothèse que des facteurs politiques liés à des conflits ou à des périodes d'instabilité aient contribué à l'érosion des gains en matière de diversification, en particulier au vu des récents événements en Côte d'Ivoire, un pays dont

l'économie a dominé la sous-région à un moment donné. L'instabilité politique entrave la diversification et en conséquence certaines activités en subissent davantage (ou différemment) l'influence que d'autres. Pendant la période allant de 1991 à 1998, d'autres économies de la sous-région comme celle de la Côte d'Ivoire, ont fait des progrès significatifs en matière de diversification. Le Sénégal a également réussi à conserver les faibles gains acquis dans ce domaine. Quoiqu'il en soit, les conflits et l'instabilité auraient eu un impact négatif sur tous les efforts déployés dans les autres pays pour contrecarrer l'effet du pétrole nigérian sur l'accroissement de la concentration des économies.

Encadré 4.1

Exemple de réussite dans le domaine de la diversification en Égypte: Orascom International

La société Orascom International est un excellent exemple de diversification. Cette société a élargi sa gamme d'activités pour y inclure les téléphones cellulaires, la construction, les hôtels et les technologies de l'information.

Orascom Telecom: Orascom Telecom est l'une des plus importantes sociétés internationales de télécommunication qui exploite des réseaux téléphoniques GSM dans des marchés à forte croissance au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie du Sud. En septembre 2006, le nombre de personnes ayant une licence de téléphonie mobile, avait atteint 460 millions, soit une pénétration moyenne de la téléphonie mobile d'environ 22%.

Orascom Construction Industries (OCI): OCI est l'un des premiers producteurs de ciment et un entrepreneur actif dans les marchés émergents. En tant que producteur de ciment, OCI est propriétaire de cimenteries qu'il exploite en Égypte et en Algérie et dont la capacité de production annuelle combinée avoisine les 13,5 millions de tonnes. Ses nouveaux investissements au Pakistan, dans le Nord de l'Iraq, en Algérie et au Nigéria, feront passer sa capacité de production annuelle à 24 millions de tonnes d'ici 2007. En tant qu'entrepreneur, OCI fournit des services d'ingénierie, d'achat et de construction pour des projets industriels, commerciaux et infrastructurels aussi bien pour des clients du secteur public que privé surtout au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie centrale.

Orascom Hotels and Development (OHD): OHD est avant tout un concepteur, un promoteur, un entrepreneur et une force de commercialisation qui expliquent le succès des projets d'El Gouna (Mer Rouge, Égypte), de Taba Heights (Sinai, Égypte), de Tala Bay (Aquaba, Jordanie) et de The Cove (Ras El Khaimah, ÉAU). C'est également l'un des acteurs clefs du secteur privé dans le secteur touristique et le plus gros propriétaire hôtelier en Égypte.

Orascom Technology Systems (OTS): OTS est l'un des leaders du marché en Égypte pour la fourniture de technologies de l'information et de solutions aux problèmes de communication ainsi que pour la fourniture d'intégrateurs de systèmes, avec plus de 400 gros clients travaillant dans divers secteurs industriels. Couvrant une large part du domaine des technologies, les activités d'OTS incluent notamment la vente, l'appui et les services à des systèmes informatiques d'envergure, les logiciels, les produits de télécommunication, les systèmes de sécurité Internet, les conseils en matière de logiciels de télécommunication ainsi que la gestion de projets clefs en main.

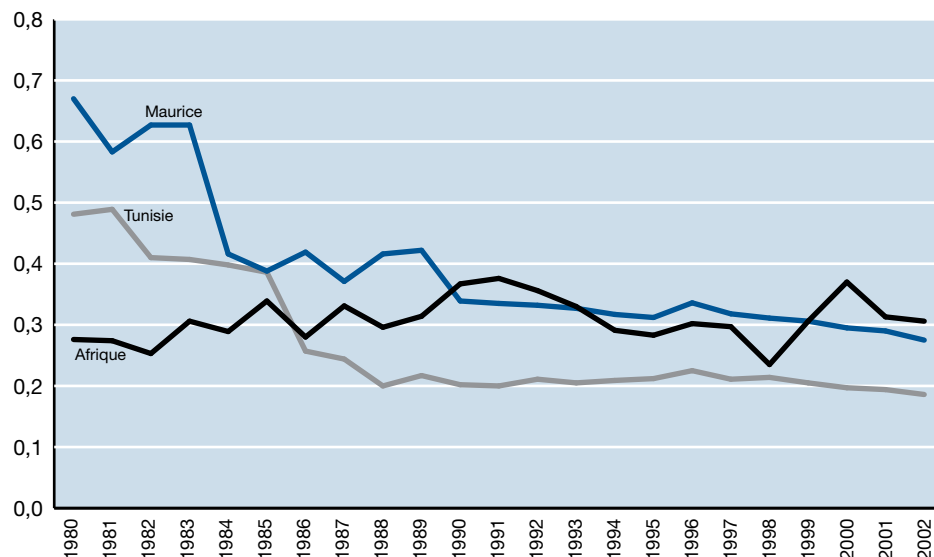
Source: Orascom International, Official Company records.

Il apparaît, toutefois, que les gains du continent en matière de diversification sont seulement imputables à quelques pays africains dont les expériences pourraient être reproduites ailleurs si de tels gains étaient à l'origine de meilleures performances économiques et

sociales. Les résultats présentés sur la figure 4.4 confirment cette hypothèse selon laquelle l'examen des performances nationales est important pour comprendre la situation à l'échelle du continent. Au début de la période, l'Afrique dans son ensemble était plus diversifiée que la Tunisie et Maurice.

“ Au cours de la période allant de 1982 à 1991, les gains africains résultant de la diversification ont été annihilés ”

Figure 4.4
Indice de Hirschman normalisé: Afrique, Maurice et Tunisie



Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

Au cours de la période allant de 1982 à 1991, les gains africains résultant de la diversification ont été annihilés, alors que la Tunisie et Maurice devenaient des économies plus diversifiées. La question est de savoir comment les économies de ces deux pays ont pu surmonter les difficultés liées aux crises économiques dont les conséquences ont été particulièrement néfastes sur l'ensemble du continent. La politique économique stable et durable, axée sur des objectifs précis, menée à la fois par la Tunisie et par Maurice a permis dans ce cas, de promouvoir la diversification. L'analyse des tendances de la diversification au niveau sous-régional reflète une certaine volatilité au niveau national.

Exemples de diversification des exportations de certains pays africains

À ce stade, l'analyse des tendances de la diversification des économies africaines révèle des résultats variables selon les pays. D'une manière générale, on peut conclure que les économies africaines n'ont pas progressé par rapport à leur situation initiale du début des années 80. On a également souligné que les économies africaines avaient adopté des positions défensives pour surmonter les crises qu'elles avaient subies au cours des années 80 et

que les politiques de stabilisation macroéconomique adoptées alors n'avaient peut-être pas créé un environnement favorable à une réaction dynamique, comme cela a été le cas dans nombre de pays d'Asie et d'Amérique latine. Cette réaction défensive qui, dans certains cas, a permis de maintenir le statu quo, s'est aggravée sous l'effet du facteur pétrolier à l'origine de l'érosion des progrès réalisés par des pays tels que le Soudan, le Nigéria et le Gabon.

La présente sous-section analyse certains résultats obtenus à la suite des efforts déployés en matière de diversification à l'échelle nationale. Les preuves de la façon dont certains pays ont réagi reposent sur la fonction cumulative des exportations. On utilise l'expérience des exportations cumulées des 10 principaux produits de base pour montrer que l'expérience africaine en matière de diversification des exportations a été variée mais que de manière générale, la plupart des pays africains n'ont pas abandonné leurs exportations traditionnelles au profit des secteurs non traditionnels, plus dynamiques et à plus fort potentiel en termes de recettes d'exportation.

L'interprétation des fonctions cumulatives des exportations est la suivante.³ Si l'on compare le tracé de deux expériences d'exportations cumulées pour deux secteurs différents, un secteur dont les exportations étaient précédemment concentrées aura une courbe située plus à gauche. Les secteurs dont les exportations étaient précédemment concentrées sont en règle générale appelés "secteurs traditionnels". Cependant, ces secteurs dont les exportations se sont ultérieurement concentrées au cours d'une période donnée sont souvent désignés par l'expression secteurs non traditionnels. Le nombre croissant d'industries qui se sont concentrées ultérieurement témoigne des efforts déployés par les pays pour dépendre dans une moindre mesure de leurs exportations traditionnelles. Plus il y aura des secteurs ayant des fonctions cumulatives d'expérience en exportation qui se déplacent vers la droite, plus il y aura une indication d'un certain dynamisme dans le développement des nouvelles exportations.

Exemple 1 - Maurice

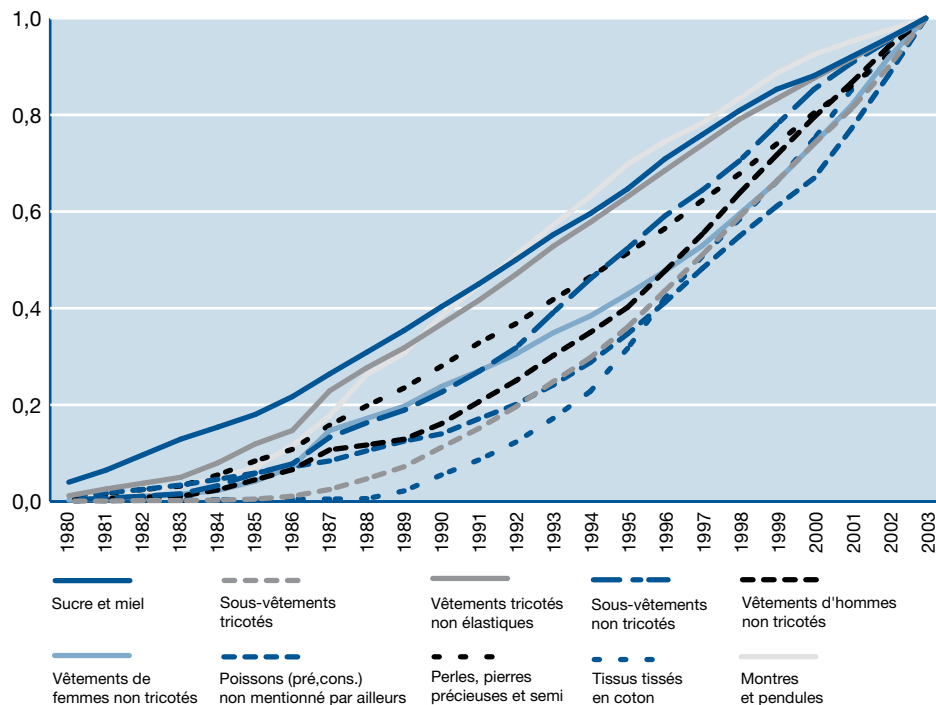
La figure 4.5 présente l'expérience de Maurice en matière d'exportations cumulées, comme un des pays africains dont l'économie est la plus diversifiée. Dans le cas de Maurice, les secteurs les plus traditionnels sont le sucre et le miel, les vêtements tricotés, les montres et les pendules, ces produits ayant été pour la plupart d'entre eux exportés au début de la période de 22 ans sur laquelle porte l'étude. Par ailleurs, Maurice a réussi à développer des secteurs d'exportation non traditionnels, notamment la pêche, les tissus de coton tissés, les sous-vêtements tricotés et les vêtements de femme non tricotés. Ce sont des secteurs dans lesquels les exportations ont évolué ces dernières années. Les trois derniers types d'exportation susnommés qui sont liés au secteur du textile-habillement pourraient également être le signe d'une certaine diversification verticale.

“ La plupart des pays africains n'ont pas abandonné leurs exportations traditionnelles au profit de secteurs non traditionnels, plus dynamiques et à plus fort potentiel en termes de recettes d'exportation ”

3 Voir l'étude de Gutierrez de Pineres *et al.* (1997) sur la conception et des fonctions d'expériences cumulées.

“
Le Kenya a réussi au cours des dernières années à atteindre une croissance réelle forte, en particulier dans le secteur des fruits et légumes”

Figure 4.5
Fonction des exportations cumulées des 10 principaux produits de base exportés par Maurice



Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

Exemple 2 – Le Kenya

L'expérience du Kenya ne diffère pas sensiblement de celle de Maurice (figure 4.6). Toutefois, la gamme d'expériences dans les différents secteurs est plus marquée. Le Kenya est également l'une des économies d'Afrique les plus diversifiées (encadré 4.2). Néanmoins, il est évident que les 10 premiers produits de base ne rentrent pas dans la catégorie des produits manufacturés se caractérisant en général par un plus grand dynamisme. Le secteur le plus traditionnel est celui du café. Le fer et l'acier ont également tendance à devenir des produits traditionnels d'exportation. Concernant les industries non traditionnelles, le Kenya a réussi au cours des dernières années à atteindre une croissance réelle forte, en particulier dans le secteur des fruits et légumes. Mais il est plus intéressant encore de relever que les exportations de produits pétroliers montrent que cette industrie est, elle aussi, en train de devenir une industrie de type traditionnel.⁴

⁴ Le Kenya est à l'origine de la plupart des réexportations de produits pétroliers vers les pays voisins sans littoral, grâce à sa raffinerie située dans la ville côtière de Mombasa.

Encadré 4.2

La diversification dans le cadre d'une stratégie de développement du secteur privé au Kenya

Ces dernières années, les performances commerciales du Kenya ont été mitigées. Le pays a certes augmenté la part de ses échanges à l'intérieur des régions d'Afrique de l'Est et du COMESA mais la part des échanges avec le reste du monde a chuté de moitié par rapport à ce qu'elle était au milieu des années 80, alors que le ratio échanges/PIB a accusé une forte baisse, passant de 71% en 1975 à son niveau actuel d'environ 56%. On peut attribuer cette diminution de la part des échanges avec le reste du monde à l'incapacité du pays de diversifier ses exportations en privilégiant les produits manufacturés à valeur ajoutée au détriment des produits primaires, ainsi qu'à son incapacité à trouver de nouveaux débouchés.

Pour remédier à cette situation, le Kenya a élaboré une Stratégie nationale de développement des exportations qui permettra d'accroître la compétitivité des produits kenyans sur les marchés extérieurs en s'attaquant aux obstacles qui posent problème du côté de l'offre. Cette stratégie abordera également la question des préférences régionales, de la gamme limitée des exportations et de la concentration sur les marchés traditionnels, des risques et incertitudes liés aux devises étrangères ainsi que les questions de main-d'œuvre qui vont de paire avec une productivité et des coûts élevés.

La stratégie d'exportation dans le cadre de la Stratégie de développement du secteur privé du pays prévoit la mise en place de mesures et de stratégies spécifiques pour renforcer la croissance et la compétitivité du secteur privé dans le pays. L'objectif prioritaire de cette stratégie est de définir une feuille de route qui aidera le pays à mettre en place un secteur privé fort et prospère au cours des cinq prochaines années. Elle reconnaît le rôle primordial du gouvernement qui doit mettre en place l'environnement indispensable et propice à la croissance et au développement du secteur privé. À l'heure actuelle, le secteur privé kenyan représente environ 80% du PIB et fournit plus de la moitié des emplois salariés. En 2005, l'agriculture et les forêts contribuaient à hauteur de 24% du PIB alors que les produits manufacturés et le commerce contribuaient pour 10 et 11% respectivement.

Le Gouvernement kenyan a recensé cinq grands objectifs ayant un rapport direct avec la mise en place globale de la stratégie de développement du secteur privé.

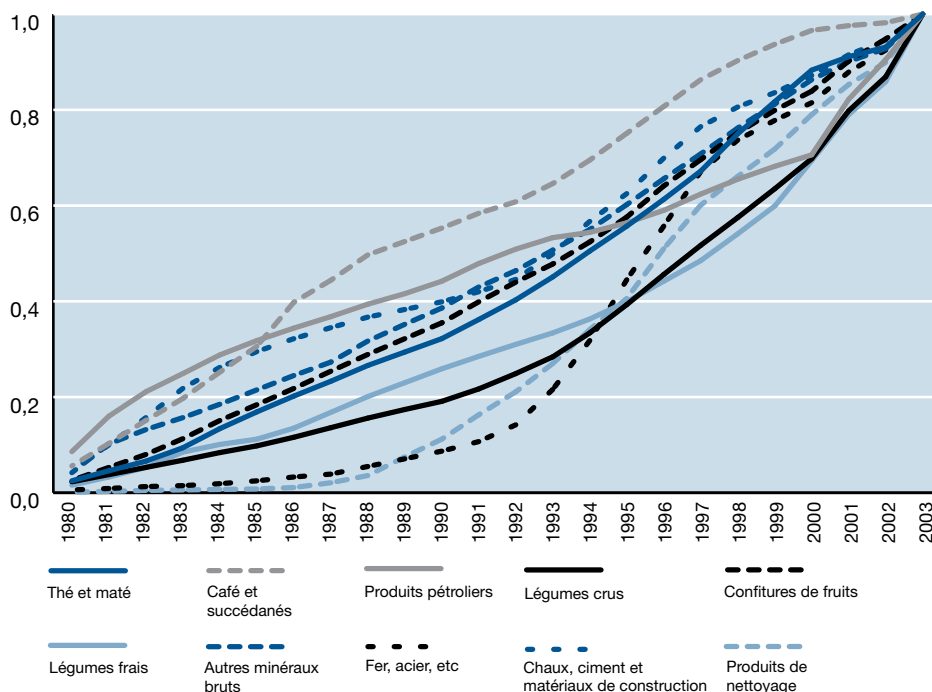
- Objectif 1: Améliorer le climat dans lequel travaillent les entreprises kenyanes. À ce titre, les résultats escomptés sont notamment une plus grande confiance, une planification et des investissements à long terme dans le secteur privé, et une cote mondialement reconnue pour les investisseurs éventuels dans le pays.
- Objectif 2: Accélérer les mutations institutionnelles dans le secteur public. Les institutions publiques devraient être plus efficaces et avoir fait leur preuve dans le domaine de la prestation de services.
- Objectif 3: Encourager la croissance en accroissant les échanges. Le résultat escompté devrait être une croissance soutenue des exportations d'au moins 20% par an.
- Objectif 4: Améliorer la productivité des entreprises.
- Objectif 5: Soutenir l'esprit d'entreprise en particulier pour le développement d'entreprises indigènes.

Les mesures stratégiques et les résultats escomptés au titre de chaque objectif s'insèrent parfaitement dans les politiques de diversification que le présent rapport préconise, le Kenya étant présenté comme un pays ayant adopté une attitude positive face au défi de la diversification.

Source: Gouvernement du Kenya, Ministère du commerce et de l'industrie, 2006, *Stratégie de développement du secteur privé: 2006-2010*, Nairobi.

Figure 4.6

Fonctions des exportations cumulées des 10 principaux produits de base exportés par le Kenya



Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

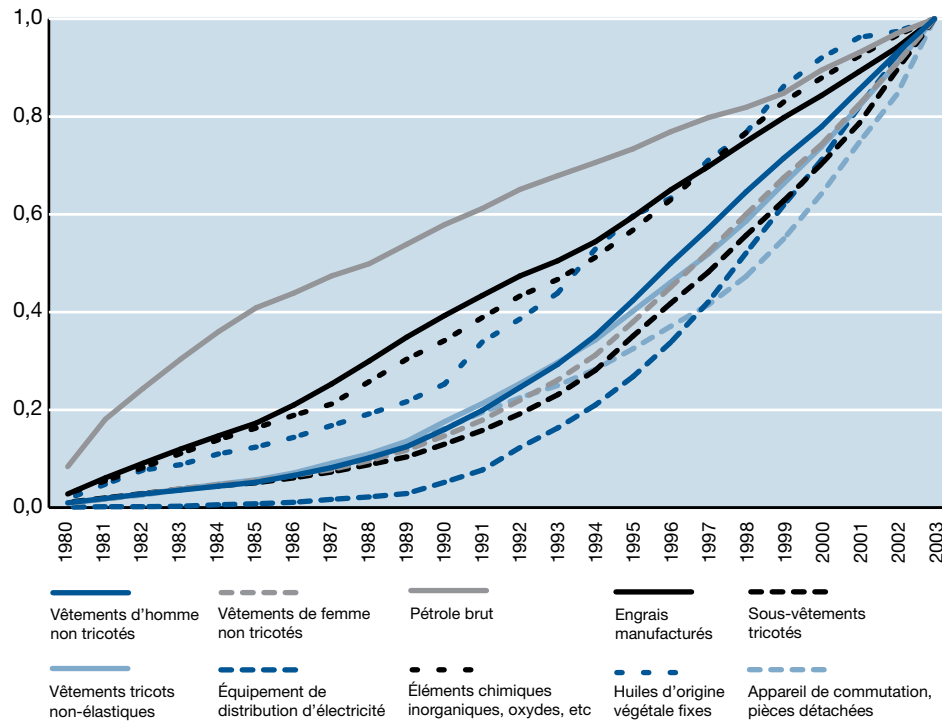
“ L’expérience tunisienne montre une diversification horizontale significative des exportations ”

Exemple 3 – La Tunisie

L’expérience tunisienne montre une diversification horizontale significative des exportations (voir la figure 4.7). Parmi les 10 premiers produits tunisiens, on trouve des vêtements tricotés non élastiques, des vêtements non tricotés d’homme et de femme et des sous-vêtements tricotés. Les autres produits sont des appareils de commutation et des équipements de distribution d’électricité, ce qui démontre une plus large gamme des exportations ces dernières années. Ce sont les produits nouveaux ou émergents que l’on retrouve dans la gamme des produits exportés. Aucun changement structurel n’est, en revanche, intervenu depuis 24 ans dans le secteur des engrais manufacturés, des éléments chimiques inorganiques, des oxydes et autres. À propos du pétrole brut, il convient de relever que la part de ce produit traditionnel dans les exportations est passée de 50% au début de la période à environ 7% du total des exportations en 2002.

Figure 4.7

Fonction des exportations cumulées des 10 principaux produits de base exportés par la Tunisie



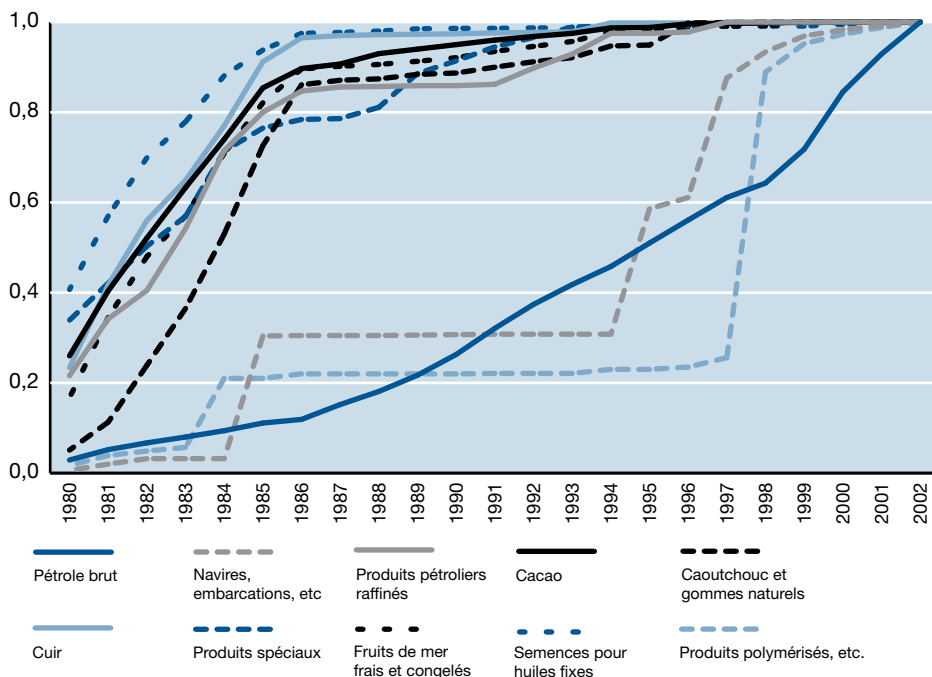
Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

Exemple 4 – Le Nigéria

L'expérience du Nigéria, décrite sur la figure 4.8, présente une spécificité liée au facteur pétrolier. Les principaux produits exportés par le Nigéria sont notamment des semences pour la fabrication d'huiles, le cuir, le cacao, les fruits de mer frais et congelés, le caoutchouc et les gommes naturels, les produits pétroliers raffinés et produits spéciaux. La part de ces produits traditionnels dans le total des exportations du pays diminue depuis le milieu des années 80, le pétrole brut devenant le principal produit exporté par le Nigéria. Depuis 1987, la part des exportations de pétrole brut a augmenté pour atteindre près de 95% du total des exportations du pays. Après s'être maintenue à ce niveau, elle a de nouveau augmenté en 2000 et dépassé 99% du total des exportations du pays. La tendance n'est pas stable en ce qui concerne d'autres produits comme les navires et les embarcations, et les produits polymérisés. Ils ne font pas partie des exportations traditionnelles mais ils représentent une large part des exportations au cours de certaines périodes. À la fin des années 90, le volume d'exportation de ces deux produits était finalement dépassé par celui du brut.

Figure 4.8

Fonction des exportations cumulées des 10 principaux produits de base exportés par le Nigéria



Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

4.2 Régimes de diversification en Afrique

L'analyse des différents indices de diversification et de la structure des exportations des 10 principaux produits de base dans un certain nombre de pays, au cours des 25 dernières années, fournit des données utiles pour définir ce que sont les régimes de diversification qui caractérisent l'expérience africaine et qui sont au nombre de cinq (Ben Hammouda *et al.* 2006b). Ces régimes ne devraient pas être considérés comme autant d'étapes nécessaires ou comme un enchaînement que les pays seraient tenus de respecter pour réussir leur passage d'une économie concentrée à une économie diversifiée. Ils sont davantage le résultat d'actions stratégiques mises en oeuvre par un pays au cours d'une période donnée. Le fait qu'un pays se classe dans un de ces régimes est vraisemblablement le résultat de la combinaison des différents facteurs déterminants de la diversification. Les cinq régimes que l'on peut recenser dans le cadre desquels l'Afrique a déployé des efforts en matière de diversification sont présentés ci-dessous.

- **Diversification économique limitée:** Les pays qui relèvent de cette catégorie sont ceux dont les résultats en matière de diversification sont peu probants. Ce sont des pays, qui même s'ils n'ont été touchés par aucun conflit, n'ont pas été en mesure d'obtenir des gains significatifs de la diversification. Le Bénin, le Burkina Faso et le Malawi en sont des exemples types.
- **Pays qui ont entamé le processus mais sans avoir accompli de progrès notables:** Le deuxième régime qui se dégage de l'expérience africaine est celui qui caractérise les pays dont les efforts de diversification n'ont abouti à aucun progrès significatif au cours des 20 dernières années. Bien que ces pays figurent parmi les plus diversifiés du continent, ils ne sont pas parvenus à mettre en place une véritable diversification englobant des produits d'exportation à forte valeur ajoutée. Au Kenya, la diversification verticale a permis l'exportation de nouveaux produits agricoles.⁵ Cela étant, la diversification verticale ne concerne pas encore les produits d'exportation à très haute valeur, typiques des économies des pays nouvellement industrialisés d'Asie ou d'Amérique latine.
- **Processus de diversification approfondie:** Un régime de diversification renforcée est un régime de diversification à la fois horizontale et verticale, qui a le potentiel d'être durable. La Tunisie et Maurice (encadré 4.3), par exemple, sont parvenues à une diversification horizontale des produits d'exportation à très forte valeur ajoutée. En revanche, Maurice a renforcé sa diversification verticale, ce qui lui a permis de développer ses exportations de textile.
- **Régression du processus de diversification:** Le quatrième régime caractérise les pays qui avaient bien commencé, enregistrant des gains positifs grâce à la diversification, mais qui ont ensuite régressé. Ce sont, en général, des pays qui ont réagi aux crises économiques du début des années 80 en se repliant sur eux-mêmes. Les effets du syndrome hollandais ont sans doute été des critères déterminants. Dans la majorité des cas, les fortes hausses des exportations limitées à un seul produit ont contribué à détourner les facteurs de production d'autres catégories de biens commercialisables, en particulier des biens exportables. Le Nigéria et le Gabon n'ont pas été en mesure d'appliquer la stratégie, grâce à laquelle la Tunisie a su préserver ses exportations traditionnelles de pétrole tout en favorisant l'émergence et la rentabilité de nouveaux secteurs.
- **Les pays en situation de conflit ou post-conflit:** Le cinquième régime s'applique aux pays en situation de conflit ou sortant de conflit. Le Libéria, la République démocratique du Congo et des pays se trouvant dans une situation analogue ont déployé des efforts et eu des expériences en matière de diversification. Mais les conflits ont anéanti ces efforts.

⁵ Il s'agit bien de diversification verticale dans le secteur agricole mais les nouveaux produits exportés ne sont pas encore des produits à forte valeur ajoutée.

Encadré 4.3

Stratégies de diversification en Tunisie

Les autorités tunisiennes se sont engagées dans un processus de restructuration de l'économie qui devrait en faire une économie développée et non plus émergente. Les grandes orientations de cette restructuration sont résumées dans le Plan directeur pour la décennie 2007-2017. Le document contient un ensemble de mesures sociales, macro et microéconomiques qui devrait permettre au pays de rattraper les pays de l'OCDE en privilégiant la transformation économique. Le document formule trois recommandations pour faciliter cette transformation:

- Le développement des industries agroalimentaires grâce à la diversification de leurs produits et à la création de complémentarités entre agriculture et industries agroalimentaires de façon à limiter les exportations de produits non transformés.
- La mise en valeur du potentiel qu'offrent les activités manufacturières existantes, comme celles du cuir, de l'habillement et du textile, en introduisant des produits à forte utilisation de technologie et en développant les services dont ont besoin ces secteurs, que ce soient des services de consultation ou des services sur les technologies de l'information.
- L'utilisation de nouvelles technologies pour développer les secteurs financiers, sociaux et écologiques.

Le gouvernement prévoit que la part de l'agriculture dans l'économie chutera de 12,8% en 2006 à 9,6% en 2016 alors que celle des services passera de 56,6% à 64,2% pendant la même période. La part du textile et du cuir diminuera, passant de 5,2 à 3,8%.

Par ailleurs, l'Institut d'études quantitatives a été chargé de recenser les secteurs dans lesquels l'économie tunisienne devrait se spécialiser afin de réaliser ses objectifs de développement. Le critère défini par l'Institut est l'intensité du savoir. L'Institut constate que la part des activités à forte utilisation de savoir dans la production totale est passée de 10,3% en 1997 à 12,4% en 2004 alors que celle des autres secteurs a légèrement diminué, tombant de 40,9% à 39,7% pendant la même période. Cette évolution est due à l'augmentation de la part des investissements consacrés au secteur à forte utilisation de savoir, qui est passée de 17,4% en 1997 à 18,5% en 2004, alors que celle des investissements consacrés aux activités à faible utilisation de savoir est passée de 28,3 à 28,5%. L'Institut recommande d'augmenter les ressources budgétaires allouées aux activités de recherche et de développement comme moyen d'appuyer une stratégie de diversification fondée sur le savoir, pierre angulaire du programme du développement du secteur privé.

Sources: Institut d'études quantitatives, 2006. *Rapport annuel sur l'économie du savoir. Tunisie; Gouvernement de la Tunisie, 2006. Plan directeur pour la décennie 2007-2017, Tunisie.*

4.3 Conclusion

Les conclusions suivantes résument les résultats des efforts de diversification consentis par l'Afrique pour diversifier ses exportations:

- Les données recueillies, aux échelons régional et sous-régional, montrent que les efforts de diversification déployés dans les années 70 et au début des années 80 ont porté leurs fruits dans la plupart des pays où les indices de diversification étaient en général à la baisse, témoignant ainsi de certains progrès en matière de diversification.
- Les gains en matière de diversification n'étaient toutefois pas durables, ne pouvant résister aux pressions résultant à la fois des crises économiques et

aux politiques d'ajustement devant être adoptées pour les surmonter. Les gains réalisés pendant cette période sont restés modestes et les résultats en matière de diversification volatiles et fragiles. L'Afrique n'a pas su maintenir des fondements solides lui permettant de diversifier ses économies. Pourtant, d'autres régions soumises à des pressions similaires, comme l'Amérique latine et l'Asie, ont su préserver, voire augmenter leurs gains en matière de diversification.

- Dans l'ensemble, les économies africaines semblent avoir eu des réactions différentes de celles des économies asiatiques pour relever les défis hérités des crises économiques du début des années 80. Mais il est important de souligner le fossé qui existe entre sous-régions et entre pays d'une même sous-région. En dépit de différences entre sous-régions et au sein même des sous-régions, il est évident que la réponse des économies africaines a été, en général, moins dynamique que celles des pays asiatiques dans la façon de relever les défis de la diversification.
- Cinq régimes caractérisent l'expérience africaine en matière de diversification. Les combinaisons d'orientations stratégiques dans les divers pays africains, qu'il s'agisse de facteurs macroéconomiques ou de questions institutionnelles, ont joué un rôle majeur dans la détermination de la situation des pays africains en matière de diversification.

“ Les résultats en matière de diversification sont volatiles et fragiles ”

Bibliographie

Ben Hammouda H., Karingi S.N., Njuguna A.E. et Sadni-Jallab M., 2006a. “Diversification: vers un nouveau paradigme pour le développement.” *CAPC, Travail en cours* n°36, CEA.

Ben Hammouda H., Karingi S., Njuguna A. et Sadni Jallab M., 2006b. “Africa’s (mis)fortunes in global trade and the continent’s diversification regimes.” *Journal of World Investment and Trade* 7(4), 587-616.

Gutierrez de Pineres S.A. et Ferrantino M., 1997. “Export diversification and structural dynamics in the growth process: the case of Chile.” *Journal of Development Economics* 52, 375-391.

Diversification et croissance



Le chapitre précédent a donné un aperçu général des progrès réalisés par l'Afrique en matière de diversification, tout en révélant des écarts au plan régional entre l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. Pourquoi le processus de diversification n'a-t-il progressé que dans certains pays ou dans certaines régions? Identifier les déterminants de la diversification est un premier élément du puzzle. Établir un lien entre ces outils stratégiques, la croissance économique et les résultats en matière de développement imputables à la croissance en est un autre élément. L'objet du présent chapitre est par conséquent d'assembler les deux éléments de ce puzzle.

Le présent chapitre analyse les faits empiriques relatifs aux différents déterminants de la diversification en Afrique. Il est fondé sur le postulat de l'approfondissement de la diversification par l'adoption de mesures appropriées. Sous quelle forme? Au vu des données empiriques présentées ci-dessous, il pourrait aussi bien s'agir de mesures économiques que non économiques. À cet égard, l'analyse met en relief les facteurs physiques, stratégiques, macroéconomiques et institutionnels qui influencent les résultats en matière de diversification. Enfin, le présent chapitre distingue les mesures stratégiques qui permettent d'approfondir la diversification de celles qui ne le permettent pas mais aboutissent plutôt à la spécialisation.

La deuxième partie de ce chapitre, consacrée au second élément du puzzle précédemment évoqué, est axée sur les faits permettant d'établir un lien entre diversification et croissance économique. La diversification est liée à la croissance économique par la productivité totale des facteurs. À l'appui de ce lien fondé sur la productivité, l'analyse montre que la diversification est non seulement de nature à développer la capacité commerciale internationale mais qu'elle peut également s'avérer un instrument essentiel d'allègement de la pauvreté, en augmentant les taux de croissance économique. Enfin, le présent chapitre s'achève par le rapprochement entre les régimes de diversification à l'échelle nationale et le lien entre la diversification et la croissance économique.

5.1 Les déterminants de la diversification en Afrique

“
Diversification
et variables
stratégiques
interagissent selon
un processus
en deux étapes.
Cela signifie que
la diversification
influence non
seulement
les résultats
stratégiques mais
qu'elle est elle-
même déterminée
par des variables
stratégiques
”

Diversification et variables stratégiques interagissent selon un processus en deux étapes. Cela signifie que la diversification influence non seulement les résultats stratégiques mais qu'elle est elle-même déterminée par des variables stratégiques. Une telle hypothèse incite logiquement à identifier les mesures stratégiques économiques et non économiques susceptibles d'affecter à la fois le degré et le taux de diversification d'un pays donné. Quels sont les éléments permettant d'établir un lien entre les variables économiques et non économiques et la capacité de diversification?

Une augmentation des investissements et des salaires est-elle de nature à approfondir la diversification? Le processus de diversification africain est-il conforme aux deux étapes décrites dans l'étude d'Imbs et Wacziarg (2003), selon laquelle il existe un point de retournement qui marque l'approfondissement de la diversification lorsque l'investissement et les revenus sont à la hausse et à partir duquel la spécialisation se met en place? Qu'en est-il du développement du commerce et de la promotion de produits industriels? S'agit-il de déterminants importants de la diversification? Compte tenu de la place centrale de la stabilité macroéconomique dans la littérature au cours de ces 30 dernières années, est-ce que les variables macroéconomiques telles qu'un taux de change compétitif, approfondissent la diversification? Qu'en est-il enfin de l'équilibre entre le budget de l'État et l'inflation?

À l'évidence, la réponse à cette dernière question est étroitement liée à la nature des dépenses à l'origine du déficit budgétaire et à leurs conséquences directes sur la capacité de production d'une économie. En revanche, lorsque les déficits résultent de dépenses récurrentes, une telle politique d'équilibre budgétaire pourrait fragiliser la diversification. Quels sont les résultats des pays africains en la matière? Pour ce qui est de l'inflation, la question clef est de savoir si son taux demeure dans une fourchette non préjudiciable à la croissance. Une inflation modérée mais stable pourrait ralentir la diversification. Il se peut également que l'instabilité politique et les conflits civils aient été contre productifs, non seulement en ralentissant la croissance économique mais en entravant également la diversification. Dans quelle mesure la bonne gouvernance et un environnement propice aux investissements permettent-ils d'approfondir la diversification? Les résultats présentés dans le tableau A5.1 ont été obtenus grâce à l'utilisation de l'ensemble des données sur l'Afrique et sont également exposés dans l'étude de Ben Hammouda *et al.* (2006a). Les principaux résultats sont présentés ci-dessous.

L'investissement est une condition essentielle de la diversification de l'économie

La relation inverse entre investissement et indice de diversification, illustrée dans le tableau A5.1, montre que lorsque le niveau d'investissement augmente, les économies

ont tendance à se diversifier. Plus l'indice de diversification est bas, plus l'économie est diversifiée, plus il est élevé, plus l'économie est spécialisée. L'émergence d'une économie diversifiée est peu probable dans les pays qui ne consacrent pas une part suffisante de leur revenu national à la création d'un capital dans le pays même. L'investissement, mesuré à partir de la formation brute de capital fixe, s'avère un déterminant essentiel de la diversification en Afrique.

Cela signifie que dans leur ensemble, la totalité des investissements publics ou privés dans la création d'un capital national est indispensable pour le processus de diversification. On ne saurait nier l'impact positif de l'investissement total sur la diversification mais cet effet n'est possible que lorsque les investissements publics attirent plus qu'ils n'éloignent les investissements privés.¹ Il importe de mettre l'accent sur une telle limite puisque, à l'échelle des pays, l'investissement public attire l'investissement privé. Lorsque la politique budgétaire, et non la politique monétaire, devient le principal moteur de la mixité des investissements, les résultats attendus en matière d'approfondissement de la diversification ne sont pas garantis si les secteurs productifs ne sont pas soutenus par l'investissement public.

“
L'approfondissement
de la diversification
n'est pas garanti
si les secteurs
productifs ne sont
pas soutenus par
l'investissement
public”

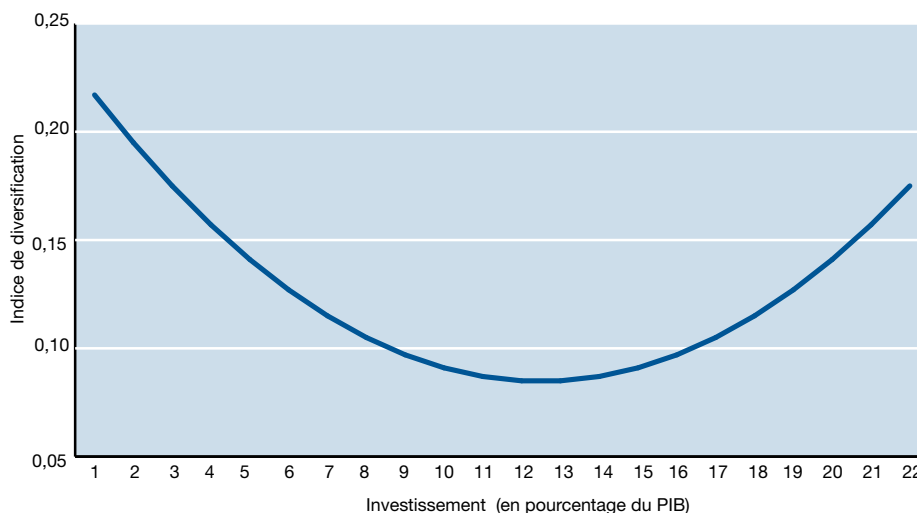
En Afrique, l'absence d'investissements adéquats a entravé l'approfondissement de la diversification

L'examen des résultats de l'Afrique présentés dans le tableau A5.1 révèle ce que l'on pourrait appeler un point de retournement dans le rapport entre investissement et diversification. Ce dernier doit se produire lorsque l'indice d'évaluation de la diversification est à son niveau le plus bas. Il est important de rappeler que plus l'indice est bas, plus le degré de diversification est élevé. Les pays devraient donc investir de telle manière que ce point de retournement se produise une fois qu'un degré élevé de diversification est atteint. À en juger par les résultats de la diversification en Afrique, le point de retournement se produit alors que l'indice n'a pas atteint un niveau suffisant pour que celle-ci soit approfondie et durable. Ces résultats décevants s'expliquent par le bas niveau des investissements consenti par les pays africains au cours de ces 25 dernières années. Comme le montre la figure 5.1, le point de retournement dans une économie africaine moyenne intervient lorsque l'investissement représente seulement 12,5% du PIB. Ce niveau n'a pas suffi pour porter le point de retournement à un degré de diversification suffisamment approfondi.

¹ Une littérature abondante est consacrée à l'effet attractif des investissements publics sur les investissements privés. Le facteur d'éloignement pose habituellement problème lorsque les secteurs public et privé se font concurrence pour l'obtention d'un crédit national.

Figure 5.1

Relation empirique entre la diversification et l'investissement dans les économies africaines



Source: Ben Hammouda et al. (2006a)

La proportion très faible de revenu investi a conduit à un point de retournement précoce dans le processus de diversification en deux étapes suivi par les économies africaines. La précocité du point de retournement indique que l'Afrique n'a pas été en mesure d'atteindre un degré élevé de diversification. Les économies d'Asie du Sud-Est ont investi quant à elles en moyenne plus de deux fois plus que les économies africaines. Ces investissements ont non seulement permis d'alimenter la croissance économique galopante de ces pays depuis les années 80 jusqu'à présent mais ils expliquent aussi pourquoi les économies des NPI d'Asie sont plus diversifiées que celles des pays africains. De tels résultats doivent amener les économies africaines à investir davantage pour que la courbe du lien entre diversification et investissement de la figure 5.1 se déplace à la fois vers le bas et vers la gauche, de sorte que le point de retournement intervienne une fois qu'un degré de diversification plus approfondi a été atteint.

Bien que le niveau d'investissement aide à promouvoir la diversification, son allocation sectorielle est tout aussi cruciale. Pour promouvoir la diversification, les gouvernements africains devraient donc concevoir des mécanismes d'incitation pour encourager les investissements dans de nouvelles activités. En même temps, les investissements publics doivent être prioritaires, ce qui encouragera les investissements privés.

Une croissance économique accélérée pourrait soutenir les efforts de diversification

Les résultats présentés dans le tableau A5.1 indiquent également que lorsque le revenu par habitant augmente, les économies africaines ont tendance à progresser en matière de diversification. Ce résultat est particulièrement significatif et concorde avec d'autres résultats empiriques analysés par Imbs et Wacziarg (2003) qui montrent que les pays pauvres ont d'abord tendance à se diversifier lorsque leurs revenus augmentent, puis à se spécialiser par la suite. Les pays africains relèvent également de la théorie des étapes de diversification en U.

Les résultats relatifs au revenu présentés dans le tableau A5.1 montrent que les pays africains ont suivi les deux étapes du processus de diversification. La première étape est marquée par une diversification accrue, comme le démontrent Acemoglu et Zilibotti (1997). Pour expliquer cette étape, on peut se référer à la façon dont les théories du portefeuille sont utilisées dans la finance pour décrire la tendance des investisseurs à diversifier leur portefeuille d'actions pour limiter les risques. De la même façon, les pays devraient s'employer à minimiser les effets de crises économiques potentielles en évitant de trop dépendre d'un secteur particulier. Pour que cette première étape soit utile à l'économie sur le long terme, elle doit aboutir à une diversification renforcée. Ce n'est qu'une fois qu'un degré élevé de diversification est atteint que la deuxième étape, axée sur la spécialisation, peut intervenir sans verrouiller l'économie dans un système à bas revenus.

Malheureusement, le niveau de revenu par habitant était faible lorsque les économies africaines sont passées de la première étape à la seconde. D'autres études, comme celle de Imbs et Wacziarg (2003), mettent en évidence les points de retournement d'autres économies qui se situent tous à des niveaux de revenu plus élevés que ceux de l'Afrique. Ainsi, le point de retournement de Singapour se situe à un revenu de 2 500 dollars É.-U. par habitant alors qu'il est de 5 800 dollars pour Chypre. En revanche, le point de retournement de l'Irlande se situe à un revenu par habitant de 7 000 dollars. Ces pays sont tous considérés aujourd'hui comme des pays développés. En effet, pour que des résultats significatifs soient obtenus et pour que le processus de diversification en deux étapes produise des résultats durables et encourageants en matière de développement, le revenu de référence par habitant est d'environ 9 000 dollars.

Ainsi, il n'est pas surprenant que le point de retournement de l'Afrique qui avoisine les 1 667 dollars ne se produise pas à un stade de diversification avancée.² Le processus de diversification en Afrique n'aboutira au développement durable qu'en présence de taux élevés et stables de la croissance économique, capables d'infléchir la courbe en U vers le bas et vers la droite. Une telle argumentation présuppose que la relation de cause à effet entre le revenu par habitant et la diversification soit à double sens.

² Mais comme Imbs et Wacziarg (2003) l'ont scientifiquement établi, le point de retournement dépend également des effets de l'interaction entre des facteurs comme le revenu et des facteurs tels que l'ouverture.

“ Les pays pauvres ont d'abord tendance à se diversifier lorsque leurs revenus augmentent, puis à se spécialiser ”

Une véritable diversification est impossible en l'absence d'une politique commerciale optimale

“ L'ouverture du commerce a influencé la diversification; il est donc avantageux de mettre en place une politique commerciale optimale ”

À l'heure de la mondialisation, la question de la politique commerciale et de ses effets sur la croissance économique et sur le développement, continue de dominer largement les débats, débats qui ont redoublé d'intensité depuis que des faits probants venant de différents auteurs ont introduit de nouveaux éléments permettant de rediscuter, par exemple, le rôle de la libéralisation du commerce dans la croissance économique des pays en développement (voir Rodrik et Rodriguez 1999). Cette argumentation est pertinente dans le cas de l'Afrique dans la mesure où les données présentées dans le tableau A5.1 semblent indiquer que l'ouverture du commerce ne conduit pas nécessairement à l'approfondissement de la diversification. Au lieu de la stimuler, l'ouverture du commerce serait plutôt un facteur de concentration ou de spécialisation. Comme le soulignent les théories commerciales classiques, dans un monde sans barrières tarifaires, les pays ont tendance à se spécialiser dans les biens et les services pour lesquels ils bénéficient d'un avantage comparatif. Par conséquent, les exportations auraient davantage tendance à se concentrer qu'à se diversifier.

Ces résultats peu concluants peuvent s'expliquer par l'interaction entre le revenu par habitant et l'ouverture du commerce qui influence le point de retournement dans les deux étapes du processus de diversification.³ L'enseignement que l'on peut tirer de ces résultats est qu'à un moment donné dans le processus de diversification, l'ensemble des éléments en faveur de la diversification cesse de prévaloir sur les considérations relatives à l'avantage comparatif.

Le grand enseignement que l'on peut tirer de ces résultats pour l'Afrique sur la façon dont l'ouverture du commerce a influencé la diversification est qu'il est avantageux de mettre en place une politique commerciale optimale. Les résultats semblent indiquer qu'une libéralisation rapide peut en fait limiter la capacité d'une économie de se diversifier. Il est donc possible que pour des raisons stratégiques, le rythme de l'ouverture soit dicté par la volonté d'un pays de diversifier ou de spécialiser son économie. Une telle possibilité ne devrait pas surprendre puisque l'ouverture est composée de deux éléments ayant des effets contraires. Premièrement, les exportations qui favorisent la spécialisation. Deuxièmement, la concurrence dans les importations, qui soutiendrait davantage le processus de diversification. Ainsi, il résulte de l'expérience des pays africains que l'effet de la croissance des exportations aboutit à la spécialisation plus qu'il ne contribue au processus de diversification qui serait appuyé par la concurrence dans les importations.

3 Voir à nouveau Imbs, J et Wacziarg R. (2003) pour une analyse plus approfondie de cet effet d'interaction.

Le modèle de développement devrait déterminer la politique commerciale optimale

Le processus économique historique de diversification en deux étapes se rencontre à la fois dans les économies ouvertes et fermées. Le point de retournement intervient dans les deux cas, une fois qu'un développement suffisant et durable est atteint. Mais il se produit à un stade plus avancé du processus dans les économies ouvertes. En effet, l'étude de Imbs et Wacziarg (2003) a montré que les pays qui sont passés par un niveau minimum de spécialisation à un stade relativement précoce avaient tendance à être nettement plus ouverts aux échanges, se situant en moyenne à 15 points au-dessus des autres. Imbs et Wacziarg ont montré que le point de retournement se situe à un niveau de revenu par habitant de 5 405 dollars pour une ouverture moyenne de 78% dans les économies ouvertes, alors qu'il intervient à un stade plus avancé dans le processus de développement, lorsque le niveau de revenu par habitant est de 9 161 dollars et que l'ouverture moyenne est de 47,4% dans les économies fermées. Ainsi, en fonction de son modèle de développement, un pays peut rester moins ouvert mais plus diversifié, avec un point de retournement situé à un stade ultérieur du processus de développement. Selon une autre hypothèse, un pays pourrait envisager un point de retournement plus précoce et optimal afin de se sentir à l'aise avec une politique d'ouverture commerciale audacieuse.

Ces résultats donnent donc tout simplement plus de poids aux arguments avancés par les tenants d'une libéralisation progressive des échanges, en particulier les pays en développement. Les partisans de cette libéralisation progressive soulignent que c'est en raison d'obstacles qui leur sont propres que les pays limitent leur capacité de créer l'avantage concurrentiel nécessaire à l'exportation de nouveaux produits au cours d'une brève période. Ils plaident pour la création d'un espace politique ouvrant la voie à la mise en oeuvre de stratégies aboutissant à la diversification par l'industrialisation. Cette argumentation est plus pertinente encore s'agissant des économies dont les exportations dépendent de certains produits de base. Au vu de ces résultats, l'appel en faveur d'un espace politique semble opportun et lorsque les appels en faveur d'un tel espace sont dictés par des politiques multilatérales contraignantes, ils ne sont pas déplacés, vus sous l'angle d'une politique commerciale stratégique.

Les stratégies d'industrialisation ont toujours cours en Afrique

La production industrielle au niveau continental est un vecteur d'approfondissement de la diversification. Faire de la production industrielle un indicateur de l'industrialisation est conforme au processus de développement théoriquement établi, selon lequel un pays s'écarte de la spécialisation par le biais du renforcement de son industrie avant de commencer à se spécialiser de nouveau.

La politique macroéconomique est un facteur essentiel de gains en matière de diversification

Le rôle de la politique macroéconomique est un aspect important du débat sur la diversification et de l'expérience africaine en la matière. La question a également fait l'objet d'une étude au niveau continental dont les résultats figurent dans le tableau A5.1. L'inflation et les taux de change réels et effectifs sont deux indicateurs importants de la stabilité macroéconomique qui dépendent à leur tour de la politique macroéconomique suivie. Ces deux éléments se sont avérés être des déterminants essentiels des progrès de la diversification en Afrique.

“ La dépréciation n'encourage pas la diversification accrue ”

Un fort taux d'inflation compromet la diversification

Des taux élevés d'inflation remettent en cause les perspectives de diversification et, en pareil cas, la tendance est à une concentration accélérée et à une faible ouverture à de nouveaux secteurs. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où la diversification suppose en elle-même l'émergence et la croissance de nouvelles entreprises et de nouveaux secteurs, capables non seulement de répondre à la demande nationale mais également de relever le défi de la concurrence sur le marché international. Un contexte d'inflation élevée ne favorise pas la création et le développement de nouveaux secteurs et ne crée pas les conditions nécessaires pour que d'autres déterminants de la diversification aient un impact significatif. Normalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'un taux d'inflation élevé conduise à la diversification dans la mesure où une économie se diversifie pour échapper aux bouleversements sur les revenus venant de secteurs particuliers. En raison de l'étroitesse des marchés, les économies peuvent avoir tendance à se diversifier à des fins d'assurance, puis à se spécialiser de nouveau lorsque les marchés financiers se développent, comme l'a analysé Saint-Paul (1992).

Les effets du taux de change varient en fonction du potentiel d'exportation existant

Le taux de change a des répercussions sur les perspectives de diversification car ces deux éléments sont étroitement liés. L'interaction positive entre le taux de change et l'indice de diversification tend à indiquer que l'affaiblissement de la monnaie n'est pas toujours de nature à soutenir les efforts de diversification. Cela semble contraire à la logique dès lors qu'une dévalorisation, encadrée par des fondamentaux économiques appropriés, devrait stimuler les exportations à la hausse et aider des produits exportables potentiels à trouver de nouveaux marchés. Mais un tel résultat est conditionné par la réunion de deux éléments. Premièrement, le potentiel d'exportation doit d'ores et déjà exister dans le pays concerné et l'effet de la dévalorisation sur les prix doit être tel que les biens s'exportent à un moindre coût sur les marchés étrangers; ce qui suppose en outre l'élasticité-prix de la demande en matière d'exportation. Deuxièmement, on présume aussi que la dépréciation doit s'inscrire dans le cadre des fondamentaux macroéconomiques solides et être

davantage qu'un processus de construction ou de consolidation de la compétitivité d'une économie sur le marché international. L'interaction positive entre les deux éléments signifie que la dépréciation n'aboutit pas à une diversification accrue, ce que l'on peut interpréter dans l'un des deux sens suivants.

Selon une première hypothèse, la base potentielle restreinte d'exportation des pays africains aurait tendance à se concentrer et à se spécialiser sous l'effet de la dépréciation. Selon la deuxième hypothèse, la dépréciation serait la manifestation d'instabilités macroéconomiques, créatrices d'un environnement défavorable à la diversification. L'analyse des résultats de l'inflation et du taux de change montre que la stabilité macroéconomique est une condition essentielle de l'émergence d'une économie diversifiée.

“ La stabilité joue un rôle dans le maintien et le renforcement des efforts en matière de diversification ”

L'espace budgétaire est un facteur déterminant de la diversification

Le résultat positif, mais peu significatif, entre l'équilibre budgétaire et la diversification montre que la stabilité joue un rôle dans le maintien et le renforcement des efforts en matière de diversification. En même temps, une politique fiscale active notamment dans le domaine des investissements publics peut contribuer au succès des efforts de diversification. Les résultats concernant les équilibres budgétaires et la diversification montrent qu'une politique économique classique, fondée sur un conservatisme budgétaire en l'occurrence, peut s'avérer inappropriée pour un pays qui souhaite diversifier son économie. Il convient toutefois de relever que des politiques budgétaires expansionnistes n'auraient pas plus d'effet positif sur la diversification que la capacité d'absorption d'une économie et la discipline budgétaire requise pour qu'une part du budget soit affectée à la mise en place de capacités de production économique.

La réussite d'une politique budgétaire ambitieuse, fondée sur un régime fiscal optimal, dépend étroitement du mode de financement du déficit.⁴ Les options financières telles que l'emprunt intérieur (ce qui suppose un marché monétaire peu liquide) ou le recours au crédit auprès de la Banque centrale peuvent avoir pour effet indésirable d'exercer des pressions sur les taux d'intérêts. Les conséquences seraient désastreuses pour les investissements qui sont d'importants facteurs de diversification. Toutefois, lorsque les marchés monétaires nationaux sont développés et que le risque de fuite des investissements privés est minime, il est possible d'augmenter les dépenses publiques d'investissement, en recourant à un emprunt national qui permettrait des déficits budgétaires plus importants sans effets néfastes sur l'économie.

⁴ On considère ici qu'un pays recherchant un excédent budgétaire a fixé son taux d'imposition à des niveaux dont les effets de distorsion sur l'économie sont minimes. Ainsi, les ressources supplémentaires destinées à financer l'augmentation des dépenses doivent provenir de l'emprunt (national et/ou étranger).

La question n'est pas uniquement économique puisque les institutions participent, elles aussi, aux efforts de diversification

“
La bonne
gouvernance
est un facteur
d'approfondissement
de la diversification
”

La gouvernance est une des variables qui reflète le rôle significatif joué par certaines institutions. En effet, l'examen de la gouvernance à l'échelon régional montre que ses effets marginaux sont supérieurs en valeur absolue à ceux d'autres variables utilisées dans le cadre de notre étude. Il est fortement probable que la bonne gouvernance soit un facteur d'approfondissement de la diversification. L'amélioration des structures de gouvernance accroît la capacité d'un pays de développer une base d'exportation diversifiée. L'interaction entre la gouvernance et d'autres variables telles que le revenu par habitant et les investissements est plus à même d'influencer le processus de diversification que des effets isolés. De la même façon que l'ouverture du commerce pouvait se combiner avec le revenu par habitant pour déterminer le point de retournement dans les deux étapes du processus de diversification, l'interaction entre la gouvernance et d'autres variables peut s'avérer décisive.

La gouvernance repose en grande partie sur la qualité des institutions. Celles-ci s'avèrent aussi importantes dans leurs effets sur l'étendue de la diversification que dans leurs effets sur la croissance. Il ne serait pas surprenant qu'un conflit, qui serait à l'origine de détérioration de la gouvernance, entrave la diversification (encadré 5.1). La relation positive entre conflit et diversification, bien que peu significative, révèle l'influence décisive des conflits sur la diversification. A priori, on peut s'attendre à ce que dans le cadre de l'impact d'un conflit sur la diversification, l'escalade dans les hostilités se solde par une capacité réduite du pays concerné de se diversifier. Tel est précisément ce qui résulte de l'évaluation au niveau continental.

Encadré 5.1

Conflit et diversification: Exemple du Burundi et du Rwanda

Le Burundi et le Rwanda sont des exemples patents des diverses façons dont un conflit compromet la diversification économique. Ces pays ont connu plusieurs guerres civiles, la plus dévastatrice étant le génocide de 1994 au Rwanda et la guerre qui a éclaté après le coup d'État militaire sanglant d'octobre 1993 au Burundi. Ces deux pays démontrent la mesure dans laquelle un conflit entraîne non seulement un effondrement immédiat de la base de production mais a aussi des effets négatifs graves à long terme sur le processus de diversification du pays.

Un conflit compromet la diversification de différentes façons. D'abord, il détruit l'activité économique dans tous les secteurs, en particulier les activités axées sur le commerce et celles qui dépendent largement d'une main-d'œuvre qualifiée et des technologies comme le secteur manufacturier. Tant au Burundi qu'au Rwanda, le secteur manufacturier a enregistré de fortes baisses pendant les années de conflit: un stupéfiant 39,7% au Rwanda en 1994 et 18% au Burundi en 1993. La base de production, déjà étroite, s'est considérablement réduite en raison des conflits dans ces deux pays.

Ensuite, un conflit retarde le processus de diversification en détruisant les infrastructures publiques. Pendant un conflit, non seulement les infrastructures existantes sont annihilées ou ne sont pas entretenues, mais la capacité du gouvernement à investir dans de nouvelles infrastructures est gravement compromise. En troisième lieu, un conflit crée une crise budgétaire à la fois parce qu'il entraîne une diminution des revenus de l'État et consacre des fonds publics non plus à des investissements productifs (notamment des infrastructures) mais à des fins militaires et sécuritaires. Au Rwanda, les revenus de l'État dans la part du PIB, ont diminué de 56,8% en 1994, l'essentiel de la baisse provenant d'une diminution des taxes sur les échanges commerciaux qui ont chuté de 72% (en pourcentage du total). Au Burundi, les dépenses d'équipement de l'État ont diminué de 9,5% en 1993. La crise budgétaire qu'a connue ce pays explique le manque crucial d'infrastructures publiques, de systèmes d'alimentation en eau et en énergie qui a sévi dans le pays pendant la période qui a suivi le conflit et qui constitue un obstacle aux investissements dans de nouvelles activités.

En dernier lieu, parce que les conflits sont source d'incertitude, ils tendent à dissuader les investisseurs et les créanciers de se lancer dans des activités à long terme, comme l'industrie, au profit d'activités spéculatives à court terme comme le commerce. Au Burundi, la part de l'industrie dans le total des crédits est passée de 16% en 1980-1994 à 3,8% en 2003-2005, alors que celle du commerce est passée de 43% à 72% pendant la même période. Par ailleurs, la part du crédit bancaire à long terme a chuté systématiquement, passant de 17% du total des crédits en 1993 à un maigre 2,5% en 2004. Ce détournement des ressources en détriment d'activités à long terme retarde la diversification économique, compromet le relèvement économique après conflit et fait qu'il est plus difficile pour ces pays d'atteindre et de maintenir des taux élevés de croissance économique.

Source: Ndikumana (2004); Banque du Burundi (divers rapports).

Les résultats varient selon le régime de diversification

À ce stade, il importe de rappeler les cinq régimes de diversification: pays dont la diversification est limitée, ceux qui ont amorcé un processus de diversification mais sans faire de progrès, ceux qui ont atteint un degré élevé de diversification, ceux dont la diversification a régressé et enfin, les pays en situation de conflit ou de post-conflit. Le rapport suggère que l'appartenance d'un pays à l'un ou l'autre de ces régimes dépend avant tout des facteurs politiques et institutionnels nationaux. Ainsi, différents déterminants apparaissent lorsque la situation est analysée à l'échelle nationale (voir le tableau A5.2 pour les liens entre les résultats).

“
Au Kenya, le
revenu par habitant
s'est avéré un
déterminant
important de la
diversification
”

Les résultats de certains pays africains comme la Tunisie, le Kenya, le Nigéria, le Burkina Faso et le Soudan sont révélateurs des différents régimes de diversification. La Tunisie, exemple de régime de diversification approfondie, obtient de bons résultats en matière d'investissement, d'inflation et de taux de change. Les résultats de la Tunisie sont similaires aux résultats de l'Afrique dans l'ensemble pour ce qui est de l'effet du revenu par habitant, de l'inflation, du taux de change et du risque national sur la diversification. Néanmoins, les deux facteurs que sont le volume d'investissement et l'ouverture du commerce sont contraires à la tendance générale observée sur le continent.

Le Kenya est un exemple de pays ayant amorcé un processus de diversification sans réaliser de progrès notables. Dans ce cas, le revenu par habitant s'est avéré un déterminant important de la diversification. Le taux de change a également joué un rôle significatif dans les résultats de ce pays en matière de diversification, ce qui est conforme aux résultats du continent. Comme en Tunisie, l'ouverture commerciale a plutôt eu tendance à renforcer la diversification de l'économie kényane qu'à la freiner. L'investissement, la croissance de la valeur ajoutée des produits manufacturés, l'inflation et le risque national n'ont pas joué un rôle déterminant dans les résultats du Kenya en matière de diversification.

Le Nigéria est un exemple de pays africain dont les exportations sont dominées par le pétrole et dont l'économie est fortement spécialisée en termes de produits exportés. Les exportations de pétrole représentent 98% de la valeur totale des exportations. Ces résultats ne s'inscrivent pas dans la tendance continentale, en particulier en ce qui concerne l'influence de l'investissement, du revenu, du commerce, du taux de change et du risque national. En tout état de cause, le facteur pétrolier domine les produits exportés par le Nigéria.

Pour ce qui est du Burkina Faso et du Soudan, pays relevant respectivement du régime de diversification limitée et du régime de diversification des pays en situation de conflit ou de post-conflit, les relations issues des corrélations établies entre les différents facteurs ne permettent de tirer aucune conclusion économique plausible et les courbes des données y relatives ne suivent pas de schéma clairement défini. Dans les deux cas, aucun rapport précis n'apparaît entre les différentes variables économiques et la diversification, qui permettrait de tirer des conclusions valables sur les pays appartenant à ces régimes.

5.2 Croissance, productivité et diversification

Une abondante littérature suggère l'existence d'une relation à double sens entre les exportations et la croissance. Cela étant, il importe de préciser un aspect important de cette relation, à savoir que ce n'est pas seulement le volume des exportations mais leur degré de diversification et celui des produits qui est source de croissance.

Deux exemples importants illustrent la façon dont la diversification peut influencer la croissance ou le revenu. La diversification peut d'abord être considérée comme un intrant (facteur de production) qui accroît la productivité d'autres facteurs de production (Romer 1990). Elle peut également augmenter le revenu en multipliant les possibilités de répartition des risques liés aux investissements sur une gamme plus large de secteurs économiques (Acemoglu et Zilibotti 1997). On pourrait reprendre l'argument de Acemoglu et Zilibotti (1997) pour suggérer, en outre, que la diversification est essentielle pour maintenir des taux élevés de croissance économique et pour réduire la volatilité de la croissance.

Dans le reste du présent chapitre, le rapport analyse le deuxième élément du puzzle évoqué dans l'introduction, à savoir le rapport entre croissance économique, productivité et diversification en Afrique. Dans un premier temps, les sources de la croissance en Afrique sont examinées. Quelques résultats d'un bilan comptable de la croissance sont analysés pour mesurer les parts relatives du capital, du travail et de la productivité dans la croissance économique des pays africains. Enfin, le lien entre la productivité totale des facteurs et la diversification est abordée de manière approfondie à la lumière du premier élément du puzzle selon lequel la diversification est un facteur de croissance économique.

“ La diversification peut également augmenter le revenu en multipliant les possibilités de répartition des risques liés aux investissements sur une gamme plus large de secteurs économiques ”

Est-ce l'accumulation des facteurs ou la productivité totale des facteurs qui soutient la croissance en Afrique?

Pour analyser le lien entre croissance et diversification, il importe en premier lieu de quantifier la part de la productivité totale des facteurs dans la croissance économique. La présente sous-section analyse les sources de la croissance des pays d'Afrique, en utilisant des méthodes classiques de calcul de la croissance qui permettent d'établir les parts respectives de la productivité totale des facteurs, du capital et du travail dans la croissance. Le résultat de la croissance est obtenu en faisant la somme des taux de croissance du capital, du travail et de la productivité totale des facteurs. L'accumulation de capitaux est un élément déterminant du processus de croissance car il accroît la capacité de production d'une économie. La croissance de l'emploi et la population active sont généralement considérées comme des facteurs de stimulation de la croissance. Le progrès technique ou la productivité totale des facteurs est également un déterminant important du processus de croissance.

Les progrès technologiques continuent de stimuler la croissance dans les pays riches industrialisés, en particulier lorsque les taux de croissance démographique se rapprochent des niveaux de remplacement. Pour ce qui est de l'Afrique en revanche, on estime en général que c'est davantage l'accumulation des facteurs que la productivité totale des facteurs qui détermine la croissance, la part de la productivité étant en moyenne inférieure à celle de l'accumulation des facteurs. La diversification est censée avoir un impact positif sur la productivité et par extension, sur la croissance.

Il est peut-être possible d'agir sur le taux auquel la productivité participe à la diversification et à la croissance, en agissant sur les déterminants d'ores et déjà identifiés dans le rapport.

“ La croissance économique en Afrique est déterminée par l'accumulation des facteurs de production ”

Avant de déterminer les parts respectives du capital, du travail et de la productivité dans la croissance, il convient de déterminer la répartition classique entre les fruits du capital et ceux du travail dans les résultats de l'Afrique. Comme le montrent d'autres études, la part du capital est de 0,39 et celle du travail de 0,61. Cette estimation permet donc d'évaluer la part de croissance qui n'est due ni au travail ni au capital mais à la productivité totale des facteurs.

Certains résultats obtenus à partir de la croissance moyenne de certains pays sur une période de cinq ans, entre 1981 et 2000, figurent dans l'étude de Ben Hammouda *et al.* (2006a). Ces résultats confirment que la croissance économique en Afrique est déterminée par l'accumulation des facteurs de production. La contribution moyenne de la productivité totale des facteurs à la croissance est négative dans la majorité des pays africains, à l'exception de quelques pays comme le Botswana, le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Tchad, la Guinée équatoriale, l'Éthiopie, le Gabon, la Guinée-Bissau, le Malawi, Maurice, le Mozambique, le Sénégal, le Swaziland, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

Un autre résultat important de l'étude est que la productivité a eu un effet positif sur la croissance dans la plupart des pays au cours des années 80, en particulier entre 1981 et 1985. Au début des années 90, l'effet de la productivité était négatif dans la plupart de ces pays. Un pays tel que le Botswana a même enregistré une contribution négative de la productivité au cours de la première moitié des années 90. On constate par conséquent un revirement dans les sources de la croissance sur le continent en raison de l'affaiblissement de la contribution de la productivité à la croissance à partir de la deuxième partie des années 80. Dans la majorité des pays, la productivité est à l'origine de 30% de la croissance et dans certains cas, de plus de la moitié de la croissance totale. Un net changement s'est produit au début des années 90 et, d'une certaine manière, au cours de la deuxième moitié des années 80. Ainsi, au Botswana, à l'exception de la période 1991-1995, la productivité a été à l'origine de plus d'un tiers de la croissance. Pour ce qui est du Burkina Faso, la part de la productivité dans la croissance a été de 50% pour les périodes 1981-1995 et 1991-1995. Il convient également de relever que la période 1996-2000 a été marquée par un effet positif de la productivité sur la croissance, même s'il est resté moindre que celui constaté entre 1981 et 1985.

Comment expliquer ce passage d'un effet positif à un effet négatif de la productivité sur la croissance? Comme indiqué précédemment, c'est à la fin des années 80 et au début des années 90 que la transition vers une contribution négative s'est produite. Pour en comprendre les causes, il convient de rappeler que les faits stylisés de la diversification des économies africaines montrent que les efforts de diversification des années 70 ont permis à l'Afrique d'obtenir des résultats positifs au début des années 80. Ces

résultats positifs, bien que fragiles, reposaient sur la performance encourageante de la croissance au cours de la même période. Par conséquent, l'apport positif et significatif de la productivité au début des années 80 explique les meilleurs résultats en matière de diversification à cette époque. Toutefois, ces résultats n'ont pas duré jusqu'à la fin de la décennie. Deux explications viennent à l'esprit. La première est l'impact direct des crises économiques du début des années 80 et la seconde, le fait que les mesures d'ajustement adoptées n'étaient pas appropriées.

Les mesures d'ajustement destinées à faire face aux crises économiques supposaient l'adoption de politiques macroéconomiques rigoureuses. Ces politiques, teintées d'un certain conservatisme budgétaire et monétaire, ont obligé les pays à faire des choix difficiles en matière de budget. Ces choix signifiaient notamment des coupes dans les dépenses de développement et la réduction du taux de croissance du crédit au secteur privé. La réduction des dépenses du secteur public et les maigres investissements ont peut-être conduit à l'affaiblissement de la productivité.

Les politiques macroéconomiques rigoureuses ont réduit la souplesse dont les pays bénéficiaient pour mettre en oeuvre des programmes de promotion de la diversification, provoquant le passage d'un effet positif à un effet négatif de la productivité sur la croissance. La section suivante aborde de manière plus approfondie le lien entre diversification et croissance par le biais de la productivité. L'intérêt de cette courroie de transmission est qu'elle permet de vérifier l'hypothèse selon laquelle les choix difficiles en matière de politique macroéconomique que les pays ont été tenus de faire pour répondre aux crises économiques, ont invariablement affecté l'influence de la productivité sur la croissance africaine en sapant les efforts de diversification déployés à l'époque.

Croissance économique et diversification: analyse du lien entre la productivité et la diversification en Afrique

Le présent paragraphe analyse de manière plus approfondie le lien entre la productivité et la diversification, en se fondant sur l'hypothèse d'une influence de la diversification sur la croissance économique par le biais de l'un des deux moyens précédemment évoqués, si ce n'est des deux à la fois, à savoir l'accroissement ou la réduction des risques grâce au développement des portefeuilles d'investissement. Cette sous-section met l'accent sur le lien entre la productivité et la diversification, sans perdre de vue que le modèle néoclassique de croissance économique et son modèle concurrent de croissance endogène ne forment qu'un seul et même modèle dans la mesure où ce dernier tend à identifier les composantes potentielles de la productivité. L'influence de la limitation des risques sur la croissance, qui aboutit à des exportations diversifiées, pourrait raisonnablement être mesurée sur la base de l'influence de la productivité.

L'existence d'un lien significatif entre la diversification et les facteurs ou variables de la productivité devait être examinée. Parmi les variables à l'examen, figuraient le

“ Les mesures d'ajustement adoptées dans les années 80 n'étaient pas appropriées pour la diversification ”

“
Le développement du secteur financier avait une influence significative sur la productivité dans le cas des pays africains
”

degré d'ouverture, le développement du secteur financier et les conflits, chacun de ces facteurs pouvant être considéré comme pertinent. Dans une économie, le degré de diversification est censé avoir une influence significative sur la productivité du capital et du travail. Quant au capital humain, il est censé différer des autres formes de capital selon la littérature sur la croissance endogène. Ainsi, le niveau d'investissement dans le capital humain d'un pays aurait des conséquences sur la productivité du travail et du capital. Le taux d'inscription dans les écoles du secondaire peut être mis à profit pour mesurer le capital humain.

L'ouverture du commerce est censée influencer la productivité par le biais d'effets externes tels que l'exposition à la concurrence étrangère, le transfert de technologie et des économies d'échelle ainsi que, dans une certaine mesure, une vitesse de convergence accrue vers les pays plus riches. Comme on l'a dit précédemment, il est évident que le degré d'ouverture dépend du type de politique commerciale menée par un État. Les pays n'accordent pas tous le même crédit à la libéralisation des échanges, en tant que facteur de promotion de la croissance.

Le développement du secteur financier peut stimuler la croissance de deux manières différentes. Premièrement, une structure financière plus développée permet de mieux mobiliser l'épargne et par conséquent, de soutenir davantage l'investissement. Deuxièmement, dans le cadre d'un secteur financier plus perfectionné, l'information disponible sur les projets en matière d'investissement est traitée avec plus d'efficacité et permet de mieux stimuler l'investissement dans les secteurs productifs. L'accès insuffisant au crédit s'est avéré un des principaux obstacles à la croissance africaine. Les thèses favorables à la libéralisation des marchés financiers étaient principalement fondées sur le principe selon lequel les contraintes exercées sur les économies africaines en matière de capitaux pourraient être levées, en libéralisant non seulement les marchés monétaires mais également les marchés financiers de manière générale. Ainsi, le potentiel de la banque, de l'assurance, du financement du développement, des marchés obligataires et de la bourse doit être pleinement libéré par le démantèlement de la tutelle qui entrave le développement et la structuration du secteur financier. Il s'est avéré instructif de déterminer si le développement financier avait ou non une influence significative sur la productivité dans le cas des pays africains.

Divers liens ont été établis entre la croissance économique en Afrique et l'existence ou non d'un conflit. D'importants travaux ont été entrepris sur les économies des pays en situation de conflit ou de post-conflit. En effet, dans un passé récent, la plupart des études ont été considérées comme étant incomplètes lorsqu'elles n'envisaageaient pas l'hypothèse d'un conflit. On peut imputer la faiblesse de la croissance dans un pays à un conflit y sévissant. L'influence d'un conflit sur la performance de la croissance peut être directe ou indirecte. Lorsque l'influence est directe, les effets néfastes sur la population (donc sur la population active) et la destruction du capital amenuisent les perspectives de croissance par l'accumulation des facteurs. En cas d'influence plus indirecte, le conflit aboutit au recul et à l'incapacité de la productivité de favoriser la croissance.

Que révèle l'analyse de ces facteurs déterminants de la productivité en Afrique? Pour l'essentiel, elle révèle qu'accroître le degré de diversification provoque la hausse de la productivité. Une économie passe d'un degré élevé de spécialisation à une diversification accrue lorsque la productivité totale du travail et du capital est à la hausse. La diversification est un facteur important de croissance en terme de productivité. Autrement dit, un lien significatif entre la diversification et la croissance peut être établi par l'intermédiaire de la productivité. Le tableau A5.3 présente les résultats des différentes techniques employées pour étudier ce lien.

Politiques de diversification pour accélérer la croissance et augmenter la productivité

Quelles sont les conséquences de ces résultats? Ils montrent que les politiques de diversification aident à accélérer la croissance. Ce lien a des implications stratégiques importantes sur les déterminants de la diversification précédemment examinés dans le cadre de ce chapitre. À ce sujet, on a noté que les déterminants essentiels de la diversification étaient les suivants: le revenu par habitant, l'investissement, les politiques stratégiques commerciales et industrielles, la stabilité macroéconomique et en particulier la politique budgétaire, ainsi que des variables institutionnelles telles que la gouvernance et les conflits. Les résultats présentés dans le tableau A5.3 sont significatifs parce qu'ils montrent que si le capital et le travail sont contraignants, les pays peuvent néanmoins libérer le potentiel de la croissance par la mise en oeuvre de politiques de renforcement de la diversification, y compris dans les économies africaines. À partir du moment où la diversification accroît la productivité, les pays africains peuvent en tirer parti en termes de croissance économique.

L'objectif principal était certes de démontrer l'importance du lien empirique entre la diversification et la croissance par la productivité mais il est également utile d'analyser certains des résultats constatés en la matière, notamment en matière de constitution de capital humain. Ainsi, alors que les politiques économiques peuvent viser l'approfondissement de la diversification en s'appuyant sur les déterminants précédemment examinés, la mise en place d'une politique sociale fondée sur davantage d'investissement dans le capital humain n'en demeure pas moins nécessaire. La diversification, ainsi que des politiques économiques et sociales axées sur le capital humain se renforceraient mutuellement dans leur stimulation de la productivité et, par extension, de la croissance économique.

Les conflits ont un impact négatif et significatif sur la productivité. Comme on l'a suggéré précédemment, les conflits affectent la croissance économique soit directement par la destruction des facteurs de production soit indirectement, par leur impact négatif sur la productivité cumulée. Les résultats présentés dans le tableau A5.3 montrent que le lien indirect, par le biais de la productivité, est également important. Les politiques destinées à promouvoir la croissance par une diversification accrue par le biais de la productivité seraient facilement ébranlées par un conflit.

“
À partir du moment où la diversification accroît la productivité, les pays africains peuvent en tirer parti en termes de croissance économique”

“ La Tunisie a
entrepris de
promouvoir la
diversification
horizontale dans
ses exportations de
biens à plus forte
valeur ajoutée ”

Le degré d'ouverture et le développement du secteur financier ne se sont pas avérés être d'importants déterminants de la productivité. Cela signifie-t-il que la libéralisation des échanges, facteur d'ouverture des économies africaines, n'a pas servi de catalyseur s'agissant des retombées économiques de la technologie, ce qui aurait permis d'accroître la part de la productivité dans la croissance? Il semblerait que ces résultats indiquent la possibilité que l'ouverture de l'économie africaine, en particulier en matière d'importations, résulte essentiellement de la hausse des importations de produits non technologiques. La réduction des importations, visée par la libéralisation, n'a pas été effectuée, ce qui a entraîné des importations de produits de consommation finale et non de biens d'équipement ou intermédiaires dotés de la technologie adaptée, ce qui aurait pu se solder par un impact positif et significatif sur la productivité.

Le développement du secteur financier n'a pas entraîné la hausse de la productivité. Les résultats en matière de développement du secteur financier et d'ouverture obéissent à une logique similaire. Premièrement, il convient de noter que lors de l'ouverture des marchés financiers de certains pays, la hausse des taux d'intérêt est demeurée significative, ce qui montre que les banques n'ont pas joué leur rôle d'intermédiaire en affectant l'épargne au secteur privé et aux investissements qui auraient pu accroître la productivité. De la même manière, il se peut que les perspectives d'investissement dans une majorité de ces pays africains soient limitées et que la croissance du crédit générée par la libéralisation de ce secteur ait été affectée à la consommation personnelle et à des activités à court terme et non à des investissements grâce auxquels les entreprises privées auraient renouvelé leurs technologies aux fins de la recherche et du développement. De la même manière que la consommation à des fins privées aurait pu primer sur les investissements privés dans le cadre de l'expansion du crédit au secteur privé, il est probable que l'expansion du crédit au secteur public aurait même pu financer la consommation nationale de biens sous forme de traitements, par exemple, au lieu d'investissements publics, qui auraient eu un impact positif sur la productivité.

Les nouveaux régimes de diversification en Afrique: l'approfondissement du lien avec la productivité

Un lien existe donc en Afrique entre la croissance et la diversification par le biais de la productivité qui fait office de courroie de transmission. Quel est le lien entre la productivité et les régimes de diversification établis pour décrire les économies africaines? Le lien entre les régimes de diversification et l'influence de la productivité sur la croissance est-il clairement établi? Pour répondre à ces deux questions, l'étude se penche sur les sources de la croissance dans quelques pays africains en les reliant aux différents régimes de diversification.

Le premier régime était un régime de diversification limitée des économies. L'étude constate que de nombreux pays africains relèvent de ce régime, y compris ceux qui

figurent dans le tableau A5.4. Ces pays sont le Bénin, le Burkina Faso et le Malawi, qui ont enregistré une croissance annuelle moyenne positive au cours de la période 1981-2000 de 3,8, 3,7 et 3% respectivement. Ce n'est pas la productivité mais l'accumulation des facteurs qui en est la principale source. Il est toutefois intéressant de relever que la productivité a eu des conséquences positives sur la croissance au cours de l'ensemble des périodes envisagées, à l'exception d'une seule d'entre elles, même si les pays concernés n'ont pas véritablement progressé en matière de diversification. Cela étant, la croissance de ces pays, quoique positive au cours de la période de 20 ans à l'examen, n'a pas suffi pour que leurs économies décollent comme celles des NPI d'Asie de l'Est, marquées par des taux élevés de croissance.

Le deuxième régime englobait pour sa part les pays ayant amorcé un processus de diversification sans toutefois réaliser de progrès notables, comme le Kenya, le Sénégal et le Zimbabwe (tableau A5.4). On peut constater une tendance au ralentissement de la production dans ces trois pays au cours de la période 1981-2000, à l'exception du Sénégal qui s'est repris pendant la période 1996-2000. Malgré les revers, les taux de croissance sont restés positifs. Les taux de croissance moyenne du Kenya, du Sénégal et du Zimbabwe ont été respectivement de 2,9%, 3,3% et 3,1%. Ici encore, la principale source de croissance a été l'accumulation des facteurs au détriment de la productivité. On constate toutefois que la contribution moyenne de la productivité à la croissance du Sénégal et du Zimbabwe a été positive. La principale question est la suivante. Ces pays enregistrent-ils un ralentissement de leur croissance parce qu'ils ne sont pas parvenus à renforcer leur diversification, dont le degré n'a pas varié depuis longtemps?

Le troisième régime comprend les pays qui ont atteint un degré élevé de diversification, comme Maurice, le Maroc, la Tunisie et l'Afrique du Sud. Ainsi, la Tunisie a-t-elle entrepris de promouvoir la diversification horizontale dans ses exportations de biens à plus forte valeur ajoutée. En revanche, Maurice est parvenue à une diversification verticale approfondie, ce qui a conduit à davantage d'exportations de produits textiles. En même temps, les pays qui relèvent de ce régime se distinguent par leur croissance relativement élevée, à l'exception de l'Afrique du Sud dont la croissance a toutefois augmenté depuis lors, avec l'avènement d'un nouvel ordre politique. Les taux de croissance de Maurice et de la Tunisie ont respectivement progressé de 5,5 et de 4% en moyenne par an, au cours de la période 1981-2000. Dans ces deux pays, la part du capital s'est avérée supérieure à celle du travail. En outre, pour ce qui est de Maurice, la contribution de la productivité à la croissance est positive avec une moyenne annuelle de 2%, un chiffre relativement élevé pour une économie africaine.⁵

Le quatrième régime comprend les pays qui ont débuté par des résultats positifs en matière de diversification auxquels a succédé une tendance à la spécialisation sur quelques produits. Des pays tels que le Nigéria et le Gabon sont caractéristiques de

5 L'ensemble des données disponibles montre que la part la plus élevée de la productivité dans la croissance est observée en Ouganda avec 3,36%, puis au Botswana avec 2,2% et enfin, à Maurice.

“ Le processus de diversification subit fortement l'influence, du moins au niveau continental, de l'investissement, du revenu par habitant, du degré d'ouverture, de la politique d'équilibre macroéconomique, de la gouvernance et des conflits ”

ce régime de diversification. Ces pays sont tous les deux riches en pétrole, un produit qui domine par conséquent leurs exportations. Pour ce qui est des résultats de la croissance de ces pays, il convient de relever que si la croissance du PIB a été globalement positive au cours de la période 1981-2000, celle-ci a été fluctuante. L'économie nigériane a progressé en moyenne de 2% par an tandis que celle du Gabon progressait de 2,3%. Comme la plupart des économies africaines, les économies de ces pays sont également à fort coefficient de main-d'oeuvre et à contribution limitée de la productivité. La part de la productivité dans la croissance du Nigéria s'avère même négative au cours de la période à l'examen. La croissance économique moyenne des pays qui relèvent de ce régime est relativement peu élevée, comparée à celle des pays caractérisés par le troisième régime.

Le cinquième régime comprend les pays en situation de conflit ou de post-conflit. Les pays relevant de ce régime ne sont ni diversifiés ni hautement spécialisés. Le Libéria et la République démocratique du Congo en sont des exemples types. Ralentie par les guerres et par les conflits, la croissance économique de ces pays est logiquement négative. Par conséquent, la contribution de la productivité à la croissance économique l'est également. La production de ces pays dépend étroitement de leur population active, la part du capital dans la croissance étant également à la baisse.

5.3 Conclusion

Ce chapitre démontre l'existence de déterminants précis et quantifiables de la diversification en Afrique, aux niveaux continental, sous-régional et national. En dépit des difficultés liées aux données sur l'Afrique, on peut affirmer que le processus de diversification subit fortement l'influence, du moins au niveau continental, de l'investissement, du revenu par habitant, du degré d'ouverture, de la politique d'équilibre macroéconomique, de la gouvernance et des conflits. Des taux élevés d'investissement et la hausse du revenu par habitant sont nécessaires pour approfondir la diversification. Cela étant, ces deux déterminants ont une relation en U avec la diversification, suggérant l'existence d'un processus en deux étapes. Au départ, l'augmentation des investissements et du revenu par habitant favorise la diversification jusqu'à ce que soit atteint un point de retournement qui intervient à un niveau de diversification donné, à partir duquel toute nouvelle hausse mène à la spécialisation.

Le fait que la libéralisation du commerce en Afrique ait pu accroître la spécialisation au détriment de la diversification est une des autres principales conclusions de l'étude. Les mécanismes de la spécialisation qui ont conduit les pays africains à optimiser leur avantage alors qu'ils s'ouvraient davantage ont occulté, de manière générale, l'élan important en faveur de la diversification, destiné à protéger l'économie contre des bouleversements.

L'incidence de la stabilité macroéconomique sur la diversification est une autre conclusion importante de l'analyse des résultats au niveau régional. Une inflation élevée et des taux de change instables sont des obstacles à la diversification. D'un point de vue budgétaire, il est clairement apparu que l'orthodoxie était contraire aux progrès de la diversification. Au-delà de la politique d'équilibre macroéconomique, les conflits sapent la diversification alors que la bonne gouvernance lui est favorable.

L'autre élément du puzzle traité dans le présent chapitre concerne le lien possible entre la diversification et la croissance économique. L'analyse a montré que l'approfondissement de la diversification améliore la productivité, entre autres déterminants. L'existence d'un lien significatif entre la diversification et la croissance économique dans le cas des pays africains n'est toutefois pas acquise. Il appartient donc aux pays africains de stimuler leur croissance économique, en augmentant leur productivité grâce à des stratégies de promotion de la diversification.

Compte tenu des déterminants précis de la diversification, la principale conclusion est que la mise en oeuvre de politiques économiques et non économiques menant à la diversification permet de surmonter les limites de la croissance inhérentes à l'accumulation des facteurs de production (encadré 5.2). Les pays africains devraient accroître leur niveau d'investissement, améliorer leur gouvernance, éradiquer les conflits, adopter des politiques budgétaires audacieuses et préserver la stabilité macroéconomique, tout en appliquant des politiques industrielles et commerciales de diversification économique. Dans leur ensemble, ces politiques auront pour résultat de renforcer la diversification des exportations, ce qui aboutira, le cas échéant, à l'augmentation de la part de la productivité dans la croissance économique.

“
La mise en oeuvre
de politiques
économiques et
non économiques
menant à la
diversification
permet de
surmonter les limites
de la croissance
”

Encadré 5.2

Diversification en Éthiopie: un secteur horticole et des exportations de textile en plein essor

L'Éthiopie, comme la plupart des pays à bas revenu en Afrique subsaharienne, est tributaire des exportations traditionnelles comme le café, les oléagineux, les cuirs et les peaux, les légumineuses et autres cultures d'exportation, pour se procurer des devises étrangères. Pendant la période 1980-1990, par exemple, la part des exportations traditionnelles dans le total des exportations avoisinait les 95% mais, ces dernières années, la tendance a commencé à s'inverser et la part des exportations non traditionnelles, comme les fleurs, le textile et les vêtements, le miel, le caoutchouc naturel, ont commencé à jouer un rôle important en devenant une source de devises et d'emplois en Éthiopie. Vers la fin des années 2000, la part des exportations non traditionnelles a atteint un niveau record d'environ 11%, soit plus du double de ce qu'il était dans les années 90.

Des changements notables et importants sont intervenus dans les secteurs horticole et manufacturier, qui ont vu leur part dans le total des exportations, très faible au milieu des années 90, atteindre environ 3% en 2006. L'augmentation spectaculaire des exportations non traditionnelles s'explique en partie par l'orientation globale des politiques et par l'environnement macroéconomique stable qui ont caractérisé l'économie éthiopienne ces quinze dernières années. En 1994, l'Éthiopie a lancé un Programme de réforme économique visant à atteindre la stabilité macroéconomique ainsi que la croissance à long terme par le biais d'un mécanisme d'industrialisation entraîné par les exportations, qui privilégiait la diversification des exportations et la substitution des importations. Dans le même temps, le Gouvernement accordait une plus grande attention au secteur privé de façon à encourager l'effort d'industrialisation du pays, d'où une modification importante de la structure de l'économie éthiopienne ces dernières années. En pourcentage du PIB, les exportations ont presque doublé, passant de 9% en 1994 à 19% en 2004. En outre, la situation du pays s'est beaucoup améliorée pendant ces 10 dernières années et a permis d'attirer des investissements directs étrangers qui sont passés d'un maigre 0,3% du PIB en 1974 à 7% en 2004. Cette brusque augmentation des investissements privés et des exportations non traditionnelles est le fruit de l'ensemble de mesures d'incitation que le Gouvernement a accordées aux investisseurs étrangers et nationaux dans le secteur des exportations. Du début à la fin, les investisseurs bénéficient d'un traitement préférentiel, que ce soit pour l'accès à des sites appropriés, l'infrastructure de bases, les importations hors taxe de biens d'équipement et de matières premières importantes, les facilités de crédit, le rapatriement des profits et nombre d'autres mesures favorables à la création d'un environnement propice à l'entreprise privée. Ces mesures devraient contribuer à créer une base industrielle qui ouvre la voie à des transformations économiques significatives et à une croissance durable.

Source: Bureau des douanes éthiopiennes.

Bibliographie

Acemoglu D. et Zilibotti F., 1997. "Was Prometheus unbound by chance? Risk diversification and growth." *Journal of Political Economy* 105, 709-751

Ben Hammouda H., Karingi S.N., Njuguna A.E. et Sadni-Jallab M., 2006a. "Diversification: vers un paradigme pour le développement de l'Afrique." CAPC Travail en cours n°36, Addis Abeba, CEA

_____.2006b. "Africa's (mis)fortunes in global trade and the continent's diversification regimes." *Journal of World Investment and Trade* 7(4), 587-616

Gutierrez de Pineros S.A. et Ferrantino M., 1997. "Export diversification and structural dynamics in the growth process: the case of Chile." *Journal of Development Economics* 52, 375-391.

Imbs J. et Wacziarg R., 2003, "Stages of Diversification". *The American Economic Review* 93(1), 63 – 86.

Ndikumana L., 2004, "Fiscal policy, conflict and reconstruction in Burundi and Rwanda". Dans Addison T. and Ruè (sous la direction de). *Fiscal Policy for Development: Poverty, Reconstruction and Growth*. New York: Palgrave Mac Millan 274-302.

Rodrik D. et Rodriguez F., 1999. "Trade policy and economic growth: a sceptic's guide to the cross-national evidence." Document de travail 7081, *National Bureau of Economic Research*, avril 1999.

Romer P., 1990. "Endogenous technological change." *Journal of Political Economy* 98(5), S71-S102

Saint-Paul G., 1992. "Technological choice, financial markets, and economic development." *European Economic Review* 36(4), 763-81.

Annexe

Tableau A5.1
Déterminants de la diversification en Afrique

	Variable	Valeur du coefficient
Constante	Constante	0,241 (0,185)
Variables physiques	Formation brute de capital fixe (pourcentage du PIB)	-0,025*** (0,007)
	Formation brute de capital fixe (quadratique)	0,001*** (0,005)
	PIB par habitant (dollars E.-U. 1995)	-0,0002*** (0,000)
	PIB par habitant (quadratique)	0,00000006*** (0,000)
Variables stratégiques	Ouverture commerciale ((X+M) en pourcentage du PIB)	0,003*** (0,007)
	Production industrielle	-0,001*** (0,0001)
Stabilité macroéconomique	Inflation (%)	0,004*** (0,0001)
	Taux de change (taux de change réel et effectif)	0,002*** (0,0001)
	Equilibre budgétaire (pourcentage du PIB)	0,006 (0,170)
Variables institutionnelles	Gouvernance	-0,249*** (0,000)
	Conflit	0,120* (0,090)
Modèles de diagnostic	Coefficient de corrélation (pondéré)	0,88
	Nombre d'observations	52

Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

Les chiffres entre parenthèses sont les seuils critiques. Les résultats portent sur un groupe de 18 pays africains.

*** Significatif à 1%; ** Significatif à 5%; *Significatif à 10%

Tableau A5.2

Corrélation entre la diversification et les différentes variables économiques en Tunisie, au Kenya, au Nigéria, au Burkina Faso et au Soudan

Variables	Tunisie	Kenya	Nigéria	Burkina Faso	Soudan
			Diversification		
Investissement	0,433**	0,166	0,702***	0,295	--
Revenu	-0,468**	-0,586***	0,720***	0,496**	0,644**
Commerce	-0,632***	-0,613***	-0,801***	-0,384*	0,399**
Industrialisation	0,053	0,212	0,097	-0,173	-0,267
Inflation	0,518**	-0,235	0,114	-0,088	-0,476**
Taux de change	0,977***	0,482**	-0,929***	--	-0,403**
Risque pour le pays	-0,634***	-0,271	0,756***	0,532***	0,773***

Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

Notes: Les nombres sont les coefficients de corrélation de Pearson.

***Significatif à 1%. **Significatif à 5%. *Significatif à 10%.

Tableau A5.3**Croissance économique et diversification - le lien productivité**

Variante endogène: productivité	Modèle I	Modèle II	Modèle III
Constante	23,497*** (0,000)	21,324*** (0,000)	18,887 *** (0,000)
Diversification	-3,256* (0,073)	-1,916* (0,080)	-1,119 (0,233)
Capital humain	0,071* (0,062)	0,057 (0,278)	0,026 (0,409)
Ouverture (X/PIB)	-0,012 (0,184)	-0,010 (0,296)	--
Approfondissement financier (DCP – Crédit domestique au secteur privé/PIB)	--	0,051 (0,117)	0,076** (0,015)
Approfondissement financier (DCP+DCG–Crédit domestique au secteur public)/PIB	-0,008 (0,425)	--	--
Conflit	-1,056** (0,049)	-1,041* (0,067)	-1,155** (0,054)
Coefficient de corrélation (ajusté)	0,99	0,99	0,99
Nombre d'échantillons	26	26	28
Nombre d'observations	98	98	105
Statistique de Durbin-Watson	1,71	1,68	1,47

Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

Les chiffres entre parenthèses sont des seuils critiques.

*** Significatif à 1%; ** Significatif à 5%; *Significatif à 10%

Tableau A5.4**Régimes de diversification et contribution de la productivité à la croissance**

Pays	Croissance en % du PIB	Part du travail	Part du capital	Part de la productivité
Régime 1: Diversification économique limitée				
Bénin				
1981-1985	4,66	1,44	2,73	0,50
1986-1990	0,89	1,55	1,86	-2,52
1991-1995	4,25	1,76	2,36	0,13
1996-2000	5,34	1,72	2,81	0,81
Burkina Faso				
1981-1985	4,18	1,19	0,58	2,41
1986-1990	2,64	1,12	0,77	0,75
1991-1995	3,84	1,14	0,73	1,97
1996-2000	4,32	1,21	1,80	1,31
Malawi				
1981-1985	2,17	1,82	0,21	0,14
1986-1990	2,32	1,83	-0,02	0,51
1991-1995	3,52	0,78	-0,07	2,81
1996-2000	3,92	1,28	-0,92	3,56
Régime 2: Diversification précoce mais absence de progrès notables				
Kenya				
1981-1985	2,53	2,31	0,86	-0,64
1986-1990	5,64	2,10	1,07	2,47
1991-1995	1,61	2,14	0,86	-1,39
1996-2000	1,79	1,90	1,01	-1,11
Sénégal				
1981-1985	3,23	1,56	-0,01	1,68
1986-1990	3,22	1,56	0,28	1,37
1991-1995	1,53	1,55	0,71	-0,74
1996-2000	5,30	1,50	1,59	2,21
Zimbabwe				
1981-1985	4,36	2,55	-0,07	1,88
1986-1990	4,60	2,34	0,67	1,59
1991-1995	1,39	1,33	1,79	-1,73
1996-2000	2,07	1,18	0,27	0,62
Régime 3: Processus de diversification approfondi				
Maurice				
1981-1985	4,33	1,51	1,09	1,73
1986-1990	7,39	1,31	2,66	3,42
1986-1990	5,13	1,08	3,05	0,99
1991-1995	5,27	1,01	2,55	1,70
1996-2000				
Afrique du Sud				
1981-1985	0,91	1,74	1,42	-2,25
1981-1985	1,81	1,62	0,30	-0,11
1986-1990	0,89	1,44	0,18	-0,73
1991-1995	2,65	1,63	0,70	0,32
1996-2000				
Tunisie*				
1981-1990	3,72	1,28	2,48	-0,04
1991-1997	4,30	1,36	2,12	0,82

Pays	Croissance en % du PIB	Part du travail	Part du capital	Part de la productivité
Régime 4: Régression du processus de diversification				
Gabon				
1981-1985	2,56	1,46	1,33	-0,24
1986-1990	1,73	1,50	0,06	0,16
1991-1995	3,13	1,49	0,09	1,55
1996-2000	1,76	1,10	0,69	-0,02
Nigéria				
1981-1985	-2,75	1,70	2,83	-7,29
1986-1990	5,42	1,55	0,85	3,02
1991-1995	2,50	1,66	1,59	-0,75
1996-2000	2,84	1,64	0,14	1,05
Régime 5: Pays en situation de conflit ou de post-conflit				
Rép.dém. du Congo				
1981-1985	1,86	1,46	1,63	-1,22
1986-1990	0,01	1,57	0,71	-2,27
1991-1995	-7,12	2,05	-1,83	-7,33
1996-2000	-3,93	0,80	-1,89	-2,85
Libéria				
1981-1985	-1,88	1,70	-0,28	-3,30
1986-1990	-1,79	1,59	-1,24	-2,15
1991-1995	-1,51	1,45	-1,72	-1,24
1996-2000	-1,53	1,30	-1,98	-0,85

Source: Ben Hammouda et al. 2006a.

Stratégies de diversification



Au vu des faits et observations présentés dans les deux chapitres précédents, la nécessité de fonder le développement de l'Afrique sur la diversification s'impose à double titre. La diversification est tout d'abord un instrument important de promotion de la croissance en Afrique. En effet, les données empiriques présentées dans le rapport indiquent clairement l'influence significative de la diversification sur la croissance. On constate que depuis la deuxième moitié des années 80, l'accumulation des facteurs est le principal facteur de croissance. Néanmoins, au-delà d'un certain niveau ou dans des conditions démographiques et matérielles particulières, l'accumulation des facteurs devient une contrainte et les autres sources de croissance, cruciales. L'effet positif de la diversification sur la productivité est par conséquent déterminant de toute tentative visant à augmenter la croissance de manière durable sur le continent africain.

Au-delà de cette première nécessité liée au renforcement de la croissance, la diversification s'impose également parce que l'Afrique n'a pas su tirer un parti optimal des accords commerciaux préférentiels et de la mondialisation. Il y a donc lieu d'établir un nouveau cadre, fondé sur la diversification, pour donner aux pays africains les moyens d'user des préférences commerciales et de l'ouverture du commerce. Le rapport met en évidence l'incapacité des pays africains de tirer pleinement partie des accords commerciaux préférentiels conclus aux niveaux international et régional. Il est en outre frappant de voir que dans un contexte d'ouverture du commerce mondial, la part des économies de certains pays en développement dans le commerce mondial se soit accrue alors que celle de l'Afrique régressait. L'origine de cette incapacité de tirer un bénéfice maximum des préférences commerciales et de la libéralisation du commerce est une question d'autant plus sensible que des données récentes semblent indiquer que les bénéfices de la libéralisation actuelle du commerce seront vraisemblablement marginaux.

De manière générale, les études montrent qu'en l'état actuel de leurs structures économiques, les pays africains ne seront pas en mesure de tirer le meilleur parti de l'ouverture du commerce; nouvelle illustration de l'incapacité historique de recueillir les fruits des réformes du commerce mondial. Outre l'absence attendue de bénéfice optimal lié à l'ouverture du commerce, il faut également s'attendre à une marginalisation accrue de l'Afrique dans la mesure où des études ont déjà montré que le bénéfice de l'ouverture serait inégalement réparti selon les pays en développement.

“
En l'état actuel de leurs structures économiques, les pays africains ne seront pas en mesure de tirer le meilleur parti de l'ouverture du commerce
”

La mise en place d'un nouveau système de diversification est donc particulièrement bienvenue pour aider les pays africains à tirer parti des systèmes préférentiels tels que ceux prévus par la loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités de l'Afrique (AGOA), l'Initiative "Tout sauf les armes", la franchises de droits, l'accès au marché sans droits et sans quotas (DFQF) des pays les moins avancés prévu par le Cycle de Doha et la libéralisation de l'agriculture y afférente, l'accès aux marchés pour les produits non-agricoles (AMNA) et les services se reportant aux programmes de l'OMC et aux Accords de partenariat économique (APE).

Le présent chapitre contient un certain nombre de stratégies et de recommandations clefs appelées à faire partie d'un nouveau système de diversification qui permettra aux pays africains de tirer parti des préférences commerciales et des efforts actuels en matière d'ouverture du commerce à l'échelon bilatéral, régional et multilatéral. Les stratégies de diversification préconisées comprennent les politiques macroéconomiques favorisant la diversification, les stratégies sectorielles et commerciales, et les politiques visant à renforcer les institutions pour stimuler la diversification.

6.1 Politiques macroéconomiques de diversification – le pragmatisme plutôt que l'orthodoxie

Une des principales recommandations qui découle de ce rapport est la mise en place de politiques macroéconomiques pragmatiques pour que les économies africaines soient capables de se diversifier. La stabilité macroéconomique est importante pour déclencher le processus de diversification d'une économie mais une même rigueur ne s'impose pas pour l'ensemble des composantes du cadre macroéconomique. La stabilité, fondée sur le conservatisme fiscal et monétaire, n'est pas à elle seule un instrument suffisant de diversification. Tout en étant une source de stabilité, une politique budgétaire classique peut finir par limiter l'espace budgétaire nécessaire à la stimulation de l'investissement. Comme le suggèrent les données empiriques, un espace budgétaire limité compromet les efforts en matière de diversification. La diversification étant le préalable d'une croissance forte et durable, il importe de faire preuve de pragmatisme dans l'élaboration des politiques.

Les pays doivent être conscients que si importante soit la stabilité macroéconomique, certains des éléments du cadre macroéconomique nécessaires à la diversification et/ou à la stratégie de croissance doivent être suffisamment souples. Il convient d'élargir les cadres macroéconomiques étroitement axés sur la stabilité en y intégrant les espaces budgétaires souples qui permettent à un pays de stimuler les investissements, déterminants essentiels de la diversification.

“ Une politique budgétaire restrictive limite l'espace budgétaire nécessaire à la stimulation de l'investissement ”

6.2 Stratégies commerciales et sectorielles de diversification – retour aux fondamentaux

Une autre recommandation essentielle qui résulte de cette étude a trait au rôle des politiques économiques de diversification. À l'évidence, les politiques économiques et sectorielles se sont marginalisées au cours des années 80 alors que les politiques macroéconomiques étaient au cœur de la gestion des économies. Ce mouvement a conduit à l'abandon des stratégies sectorielles et mis au second plan la question des réformes microéconomiques. La marginalisation qui en a résulté a participé à l'anéantissement des progrès en matière de diversification accomplis à la fin des années 70. Il convient toutefois de relever que la priorité accordée à l'ensemble des politiques macroéconomiques reposait sur des préoccupations légitimes, comme la nécessité de faire face aux crises du début des années 80. Mais au lieu d'un tournant pragmatique qui aurait permis d'établir que les politiques économiques de l'époque reposaient sur des motifs fondés, un revirement s'est produit qui a abouti à la mise en cause des progrès que nombre de pays africains avaient accomplis en matière de diversification et de transformation de leurs économies.

Il convient enfin d'ajouter que si dans la majorité des cas, le fait de privilégier les questions macroéconomiques par rapport aux questions sectorielles dans la gestion de l'économie a provoqué la stagnation et dans quelques cas l'affaiblissement du processus de diversification, la dépendance à l'égard du pétrole a néanmoins abouti à des gains en matière de diversification dans certains pays. Dans la majorité des pays, c'est la marginalisation de l'économie qui est à l'origine de la régression du processus de diversification. Seulement dans quelques cas, la découverte et l'exploitation du pétrole sont à l'origine de ce faible degré de diversification. Des politiques économiques davantage proactives, conciliées avec les options macroéconomiques, sont donc nécessaires. L'examen de la diversification en Afrique montre que l'adoption de telles politiques est particulièrement indispensable dans les domaines du commerce, de la finance, de l'industrie et de la recherche.

L'élaboration des politiques économiques proactives proposées dans le rapport devra se faire à la lumière de l'expérience africaine. À cet égard, il est essentiel que les politiques commerciales proactives évitent deux solutions extrêmes qui les ont privées d'effet. Il importe ainsi en premier lieu que les politiques commerciales favorables à la diversification ne soient pas axées sur la protection des marchés nationaux. Expérimentées par le passé, de telles politiques se sont soldées par d'importants effets de distorsion sur les économies africaines, par une mauvaise affectation des ressources et par la faiblesse de la croissance et de la productivité. Mais ces politiques commerciales favorables à la diversification ne devraient pas non plus consister en des politiques libérales au sens strict du terme, axées sur l'ouverture incontrôlée des économies africaines aux marchés extérieurs. Les pays africains devraient utiliser les politiques commerciales de manière plus stratégique pour viser des résultats en matière de diversification et par extension, en matière de

“
Le fait de privilégier les questions macroéconomiques par rapport aux questions sectorielles dans la gestion de l'économie a provoqué la stagnation et dans certains cas l'affaiblissement du processus de diversification
”

“
Les pays africains
devraient utiliser
les politiques
commerciales
de manière plus
stratégique pour
promouvoir la
diversification
”

croissance et de développement (encadré 6.1). Les politiques commerciales stratégiques devraient être proactives, dynamiques et souples. Elles devraient être adaptées, non seulement aux différents secteurs économiques mais aussi aux segments d'un même secteur, pour que la diversification puisse bénéficier pleinement des efforts déployés. En outre, la progressivité doit être le trait commun à l'ensemble de ces politiques commerciales stratégiques.

Encadré 6.1

Promouvoir la diversification verticale en Éthiopie: l'exemple de l'industrie du cuir

L'Éthiopie, comme d'autres économies dépendantes des produits de base, est extrêmement sensible aux variations brutales des recettes d'exportation dues à la volatilité des termes de l'échange de ses principaux produits d'exportation. Conscient de cette situation, le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour diversifier l'économie, soit en introduisant de nouveaux produits (diversification horizontale) et/ou en diversifiant des produits traditionnels et en s'orientant vers le haut de la chaîne de production (diversification verticale). Cette dernière stratégie a été utilisée avec succès dans l'industrie du cuir. Étant donné son important cheptel, l'Éthiopie a toujours été l'un des principaux pays exportateurs de cuirs et de peaux en Afrique.

L'industrie du cuir s'est développée au début des années 70 sur la base d'un processus d'industrialisation par substitution des importations. Toutefois, l'industrie du cuir a souffert des carences et du manque de compétitivité. Au début des années 90, seulement 45% du total des exportations de cuir étaient des produits transformés alors que les 55% restants étaient exportés sous forme brute. Ces dernières années, des efforts considérables ont été consentis pour rendre cette industrie plus compétitive et y ajouter plus de valeur. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Vingt nouvelles tanneries et usines de traitement du cuir ont été implantées ces dernières années et, de ce fait, la valeur ajoutée des exportations de cuirs est passée à 95%. Fait le plus important, ces sociétés ont généré ensemble plus de 6 000 emplois. Après un recul temporaire, dû aux importations chinoises bon marché de chaussures, plus de 30 nouvelles usines de fabrication de chaussures, désormais opérationnelles, emploient plus de 9 000 travailleurs. Le Gouvernement prévoit que, d'ici 2010, toutes les exportations de cuir seront des produits transformés et contribueront ainsi de 8 à 10% du total des recettes en devises étrangères.

Un environnement macroéconomique sain, des conditions d'investissement favorables, le développement du secteur financier du pays, des mesures commerciales et des politiques de taux de change adéquates sont indispensables à la promotion de la diversification, qu'elle soit horizontale ou verticale.

Source: République fédérale démocratique d'Éthiopie, Ministère de l'industrie et du commerce.

Il importe de rappeler que les résultats empiriques montrent que l'ouverture n'est pas nécessairement un instrument de diversification. On a cependant constaté qu'elle était susceptible d'influencer de manière indirecte, par le biais d'effets d'interaction, d'autres déterminants de la diversification comme le revenu par habitant. Au vu des résultats qui tendent à montrer que l'ouverture peut mener de manière directe à la spécialisation et non à la diversification par le biais d'effets d'interaction, il importe que les politiques commerciales stratégiques s'écartent des politiques de libéralisation ou de protection exclusives. L'expérience asiatique montre bien que le choix d'une politique ne saurait se limiter à une alternative entre libéralisation et protection. Une politique commerciale stratégique s'entend comme un dispositif dynamique et souple, au

service d'objectifs de développement spécifiques. Pour progresser en matière de diversification, les pays africains devraient recourir à des politiques commerciales conçues comme autant de moyens dynamiques d'atteindre des objectifs précis en matière de diversification. La diversification étant un des principaux vecteurs de développement économique via la croissance, les instruments de politique commerciale peuvent être affectés à certaines priorités ou options en matière de développement.

À cet égard, les pays africains devraient mettre en oeuvre des politiques commerciales dynamiques, optimales, dans le cadre de stratégies proactives de diversification. Pour être utiles aux pays africains dans leurs choix en matière de diversification, il importe que les politiques commerciales proactives et dynamiques présentent un certain nombre de caractéristiques. Elles doivent être en premier lieu dynamiques et, partant, s'appliquer sur le long terme. Deuxièmement, elles sont susceptibles de varier d'un secteur à l'autre et peuvent ainsi présenter des différences selon les secteurs concernés et au sein d'un même secteur. La diversification verticale d'un secteur donné suppose des politiques commerciales distinctes de celles affectées à ce même objectif mais dans un secteur distinct.

6.3 Politiques relatives au secteur financier entre investissement et diversification

Pour ce qui est des politiques relatives au secteur financier, le point de départ est le lien évident entre investissement et diversification. On ne peut pas dire que la contribution de l'investissement privé aux gains escomptés en matière de diversification soit acquise. Jusqu'ici, les expériences africaines en matière de réformes du secteur financier et de libéralisation du commerce ont été quasiment semblables. Toutefois, l'échec de la libéralisation du secteur financier peut être analysé sous deux angles différents. D'un côté, la libéralisation n'a pas abouti à la mise en place d'un secteur financier efficace, capable de jouer pleinement son rôle d'intermédiaire en matière de crédit à court et à long terme. D'un autre côté, les taux d'intérêt n'ont pas été ramenés aux niveaux voulus pour libérer les nombreuses entreprises du secteur privé de cette charge considérable. Deux points qui seront analysés à leur tour dans le cadre de cette section pour souligner la nécessité de repenser l'architecture du système financier à la fois en termes de politique et de cadre institutionnel, de sorte que les politiques proactives relatives au secteur financier puissent contribuer à l'approfondissement de la diversification.

La libéralisation financière de l'Afrique n'a pas accéléré l'approfondissement du secteur financier, en particulier celui de sa structure institutionnelle. Une telle situation résulte essentiellement de l'approche fragmentée largement suivie dans le cadre du processus de libéralisation financière, fidèle à l'idée selon laquelle les politiques commerciales ne relèvent pas d'un secteur financier intégré. La logique a été poussée à un

“ Les politiques relatives au secteur financier peuvent contribuer à l'approfondissement de la diversification ”

“ Les politiques industrielles sont donc des parties intégrantes des nouvelles politiques économiques en matière de diversification dont l’Afrique a besoin ”

tel point que le secteur bancaire n’a pas bénéficié de l’attention voulue et que d’autres aspects, comme le développement financier ou d’autres instruments clefs de l’approfondissement des marchés financiers, ont été ignorés. En privilégiant les questions du crédit à court terme plutôt que celle du développement du secteur et des marchés, ce qui aurait été plus utile en terme de diversification, le processus d’intégration des secteurs financiers n’a pas progressé. Eu égard à l’importance du secteur financier pour la diversification, il incombe donc aux pays africains de se doter de politiques financières proactives axées sur le développement intégré de l’ensemble du secteur financier, capables de mobiliser réellement et efficacement le capital nécessaire au financement des programmes de diversification sur le long terme et par extension, celui des programmes de développement.

Les résultats antérieurs en matière de régimes de taux d’intérêts démontrent l’opportunité de remplacer les politiques mises en oeuvre jusqu’ici par des politiques financières proactives. Dans un grand nombre de pays africains, la libéralisation du secteur financier s’est traduite par une hausse généralisée des taux d’intérêt. Ainsi, au lieu de renforcer les secteurs financiers, la libéralisation s’est soldée par cette augmentation des taux d’intérêt et leur maintien à un niveau élevé pendant de longues périodes alors que les taux de rémunération des dépôts étaient à la baisse et dans certains cas, négatifs en valeur réelle. Cela a dissuadé le secteur privé de réaliser des investissements productifs, en particulier des investissements qui étaient nécessaires à l’approfondissement de la diversification.

En outre, l’incapacité du secteur privé en Afrique à avoir accès à des crédits bon marché s’est traduite par l’impossibilité de lancer des initiatives en matière de diversification, tant horizontale que verticale. Les taux d’intérêt élevés résultant de la libéralisation ont également eu pour conséquence négative d’augmenter le coût des intérêts liés au remboursement actuel de la dette. Il en est résulté une moindre rentabilité pour la plupart des entreprises du secteur privé. Le maintien des salaires étant également un instrument de financement des efforts de diversification du secteur privé dans la plupart des économies africaines, la libéralisation du secteur financier a eu pour conséquence de limiter de tels efforts.

6.4 Politiques industrielles – facteurs déterminants pour une diversification approfondie

La question des politiques industrielles a le mérite de rappeler que la transformation économique est une condition nécessaire à l’industrialisation. Toutefois, l’enracinement de la diversification est un préalable à la transformation de l’économie. Au vu de l’interaction entre la diversification et la transformation de l’économie, les politiques industrielles sont donc des parties intégrantes des nouvelles politiques économiques en matière de diversification dont l’Afrique a besoin. Cela est d’autant plus nécessaire que la politique industrielle s’est avérée un facteur déterminant dans l’aptitude d’un

pays à approfondir la diversification de son économie. C'est pourquoi la nécessité de politiques industrielles plus incitatives se fait sentir de la même façon que dans le domaine commercial. Il convient d'utiliser les politiques industrielles de manière stratégique en axant le processus de diversification sur les secteurs relevant de la stratégie globale en matière d'industrialisation.

La voie à suivre dans l'élaboration de politiques industrielles proactives est source de multiples commentaires. On se souviendra que les stratégies de substitution de produits nationaux par des importations a accéléré le développement économique de l'Afrique à la fin des années 60 et au début des années 70, lorsque le processus de diversification enregistrait des progrès significatifs dans l'ensemble des pays africains. Mais ces stratégies industrielles ont échoué dès le début des années 80 pour plusieurs raisons, que ce soit l'absence de structuration interne des secteurs industriels concernés, la faiblesse des marchés intérieurs et l'absence de véritables débouchés pour les nouveaux produits industriels ou encore la capacité limitée de financement des pays en développement et la faible productivité de ces nouvelles entreprises. La réorientation vers les marchés extérieurs, supposée corriger cette tendance du modèle de développement, n'a pas apporté les résultats escomptés en Afrique. Comme dans le domaine des politiques commerciales stratégiques, il importe également que les pays africains se dotent de politiques industrielles stratégiques plus dynamiques, fondées sur des choix éclairés en matière de diversification et, plus généralement, sur un processus de transformation économique.

De telles politiques devraient inclure l'adoption d'une stratégie ascendante, privilégiant les initiatives, secteur par secteur, afin d'approfondir la diversification horizontale dans des secteurs allant des biens intermédiaires aux biens d'équipements. L'application d'une telle stratégie à la diversification peut permettre aux pays africains de développer des voies de diversification verticales par l'établissement de connexions entre les marchés internes et les exportations. Les segments industriels en aval seraient orientés vers l'exportation tandis que les secteurs intermédiaires seraient axés sur les marchés intérieurs. Alors, les différents optimums des avantages comparatifs évolueraient et la compétitivité s'étendrait progressivement aux exportations de biens intermédiaires et d'équipement.

“ Les politiques industrielles devraient inclure l'adoption d'une stratégie ascendante, privilégiant les initiatives visant à approfondir la diversification horizontale ”

6.5 Financement de la recherche pour accroître la productivité

De nouvelles politiques économiques sont également nécessaires dans un autre domaine crucial: celui de la recherche. L'érosion des gains en matière de diversification a conduit la majorité des pays africains à compter sur l'accumulation des facteurs en tant que principale source de croissance économique. Pourtant, les faits et l'histoire montrent que les pays industrialisés et les NPI ont accompli d'importants progrès en matière de développement lorsque la productivité s'est effondrée.

Comme l'a montré cette étude, la croissance économique est liée à la diversification par le biais de la productivité. L'amélioration de cette dernière est toujours un signe d'innovation dans une économie. Pour les pays africains, le financement de la recherche est un moyen sûr de promouvoir l'innovation et d'augmenter la part de la productivité dans la croissance économique et d'obtenir des résultats optimaux en matière de diversification.

6.6 Renforcement des institutions—condition préalable aux progrès en matière de diversification

L'efficacité optimale des politiques macroéconomiques et des politiques économiques en termes de diversification suppose que les pays renforcent leurs institutions. Comme l'a montré le rapport, les conflits et la gouvernance ont des conséquences importantes sur la diversification. Les conflits sont toujours une source de régression de la diversification alors qu'il est empiriquement établi que la bonne gouvernance (au sens large du terme) mène à des résultats enviables. À ce propos, la recommandation qui découle de ces résultats est que les pays doivent investir dans la construction de la paix et dans les institutions de promotion de la paix susceptibles de répondre énergiquement aux menaces d'embrasement ou de résurgence d'un conflit.

Lorsqu'un conflit sévit sur le territoire d'un État ou aux frontières dans une sous-région donnée, il est important que de véritables institutions puissent intervenir. Faire de la prévention et de la résolution des conflits une des missions clés des institutions des commissions économiques régionales est un moyen de stimuler les efforts en matière de diversification. Les pays qui souhaitent promouvoir la diversification devront également investir dans des structures de bonne gouvernance et dans les institutions. Les institutions de gouvernance devraient reposer sur l'État de droit, l'ordre public et un système judiciaire capable de régler efficacement les différends commerciaux, ainsi que sur un environnement fiscal prévisible en matière d'investissements.

